

WAR-DU AR PAL



Nevez-Amzer
1938
Niverenn 1^o

Printemps
1938
Numéro 1

DASTUMADENN DRIMIZIEK

Koumanant bloaz **25** lur
Eun niverenn **7** lur ha **10**

*Kas al litri hag an arc'hant d'an Aotrou NOURY, Apotheker,
Plonevez-ar-Faou (Kerne), K. R. 25.874, Roazon.*

REVUE TRIMESTRIELLE

Abonnement d'un an :
Etat Français et Colonies **25** fr.
Pays adhérents à l'Union Postale **30** fr.
Autres Pays **35** fr.
Le numéro **7** fr. **50**

*Adresser la correspondance et les envois de fonds à M. NOURY,
Pharmacien, Plonevez-du-Faou (Finistère), C. C. 25.874, Rennes.*

WAR-DU AR PAL

DASTUMADENN STUDIADENNOU DIWAR-BENN BREIZ
REVUE D'ÉTUDES BRETONNE

Rener : Herve KERHOR

Directeur : Hervé KERHOR

Nevez-Amzer

Printemps

1938

Niverenn 1^{re}

Numéro 1

SOMMAIRE

		PAGES
WAR-DU AR PAL	HERVÉ KERHOR	3
UN PROGRAMME POUR UNE RENAISSANCE DE L'ESPRIT BRETON	YEUN DOUGET	5
Texte breton		11
PENAOZ NIVERI E BREZONEG ?	LAN AR Bihan	16
GERIOU BREZONEG BEO NEBEUT ANAVET GANT AR SKRIVAGNERIEN	YEUN AR GO	22
REFLEXIONS SUR L'ECONOMIQUE BRETONNE	P. G.	24
AR VREZONEG E PARIZ	GAB AR MOAL	27
APERÇU DE L'HISTOIRE DIPLOMATIQUE DE L'EUROPE D'APRÈS-GUERRE	YEUN DOUGET	33
LES RELATIONS ANGLO-IRLANDAISES ET LES RÉCENTES ENTREVUES DE LONDRES	M. NEDELEG	44
NOUVELLES D'ÉCOSSE	Y. D.	57
LA VIE BRETONNE	Y. D.	60

WAR-DU AR PAL !

Par Hervé KERHOR

En apprenant la création de notre revue, certains penseront peut-être, qu'il n'était pas nécessaire d'ajouter une nouvelle publication à toutes celles qui ont déjà pour sujet la Bretagne et les problèmes bretons. Mais si tous les organes qui ont pour but la défense de la langue et de la culture bretonnes, la renaissance de la littérature, l'étude des questions économiques et des problèmes d'ordre pédagogique, jouent en Bretagne un rôle des plus efficaces, aucun n'a entrepris un travail d'ensemble sur la totalité des questions qui se posent dans la péninsule armoricaine.

C'est précisément le but que nous nous efforcerons d'atteindre dans cette nouvelle revue. Et dans l'étude qui suit immédiatement cet article, Yeun Douget définit comment nous concevons ce travail et par quels moyens nous espérons le réaliser.

Comme toute revue bretonne s'adressant à l'ensemble de la Bretagne, nous nous sommes trouvés en face du problème de la langue. Le bilinguisme est un fait dans notre pays, tant dans le peuple que chez les intellectuels, auxquels nous tendons à nous adresser. Seuls quelques doctrinaires en chambre peuvent prétendre ignorer cette éclatante réalité. La force des choses nous a donc amené à créer une revue bilingue. Nous nous efforcerons de rendre la lecture de la revue la plus attrayante possible pour les bretonnants comme pour les francisants, en cherchant à faire précéder tout article français d'un résumé en breton, et tout article en breton d'un résumé en français. Plus tard, si les moyens financiers nous le permettaient, nous verrions avec plaisir cette revue se scinder en deux éditions, l'une en langue bretonne, l'autre en langue française.

Sans doute ce printemps 1938 est une époque mal choisie pour lancer une nouvelle formule de revue d'étude bretonne. Si nous en croyons les prophètes pessimistes, l'Europe vivrait actuellement ses derniers mois de paix, de paix armée ! D'autre part, la situation économique actuelle, qui va chaque jour empirant, rend très difficile la vie financière des journaux et périodiques. Nous espérons cependant que les nouvelles alarmantes, qui circulent depuis quelques mois, seront une fois de plus infirmées. Et quant à notre budget, nous faisons confiance à nos amis bretons, qui nous ont promis leur appui, comme nous faisons confiance au public breton, à qui nous nous adressons aujourd'hui et à qui nous faisons appel, pour qu'ils nous aident à poursuivre l'œuvre que nous avons entreprise. Conscients de notre responsabilité, nous avons accepté une charge redoutable. Il faut maintenant que nous soyons soutenus.

Nous souhaitons que ce premier numéro, qui ne réalise pas encore parfaitement la formule que nous recherchons, soit cependant accueilli avec faveur par le public breton.

Outre un texte breton et un texte français de notre programme, les lecteurs trouveront dans ce premier numéro, dans la partie scientifique et culturelle, une étude sur la numération bretonne, un recueil de mots couramment peu connus des écrivains. Dans la partie sociale et économique, une introduction à l'étude de l'économie bretonne et un intéressant travail sur le nombre de Bretons habitant Paris. Dans la partie consacrée aux problèmes politiques, une étude sur les événements qui suivirent immédiatement la fin de la guerre mondiale, un article sur les dernières prises de contact des hommes d'Etat anglais et irlandais, des nouvelles d'Ecosse. A cet ensemble nous avons ajouté une chronique de la vie bretonne que nos lecteurs liront certainement avec intérêt.

Comme nous voulons faire de « *War-Du ar Pal* » une revue d'étude, nous avons demandé à tous nos collaborateurs de bien vouloir écrire leurs articles dans un esprit d'impartialité. Et sur ce point aussi, nous pensons que cette formule est neuve. Nous nous efforcerons que dans les questions politiques, sociales et religieuses, notre revue conserve sa position de neutralité, qui nous apporte la collaboration et l'appui de personnes ayant des principes et des idées toutes différentes.

Si nous restons fidèles à notre programme, nous ferons un travail utile et profitable. Et c'est pourquoi nous avons placé notre revue sous le signe de cette pensée exprimée par le grand écrivain breton, Youen Drezen, dans l'une de ses œuvres les plus remarquables :

NETRA NA DEN
NE VIR OUZIMP
KERZOUT WAR-DU AR PAL

UN PROGRAMME

POUR UNE RENAISSANCE DE L'ESPRIT BRETON

Par Yeun DOUGET

Le 4 août de cette année 1938 verra le cent quarante-neuvième anniversaire du jour où prit fin l'existence officielle de la Bretagne. Cent quarante-neuf ans que les cinq départements du Finistère, des Côtes-du-Nord, du Morbihan, de l'Ille-et-Vilaine et de la Loire-Inférieure ont été substitués à l'ancien « pays et duché de Bretagne ». Cent quarante-neuf ans qu'il n'est plus fait mention dans les actes publics de la « nation bretonne » et du « peuple breton ».

Après cent quarante-neuf ans, est-il possible de dire que l'opération, qui enleva à ce « pays de Bretagne », pour reprendre l'expression officiellement utilisée sous l'Ancien Régime, qui lui enleva sa vie publique particulière ait été, pour la population de ces cinq départements, une heureuse opération ? En échange de sa renonciation aux libertés administratives, judiciaires, financières et autres dont elle avait joui durant tant de siècles, cette population a-t-elle trouvé, dans le nouveau régime qui lui a été donné, un climat plus favorable à l'épanouissement de sa vie morale et intellectuelle, de sa culture et de sa langue ? au développement de sa vie matérielle, de son économie, de son agriculture et de son commerce ? A-t-on vu cette population, à qui chaque enquête démographique apporte un nouveau témoignage de sa vitalité, trouver dans le *Système de 89* des encouragements à ses aspirations vers une existence plus compatible avec la dignité humaine ? A-t-elle trouvé, cette population, des guides pour encourager sa jeunesse vers une vie plus noble et plus saine ? A-t-elle trouvé dans ce système un ensemble de réformes qui ait apporté une amélioration sensible à l'état social dans les cinq départements bretons ? Peut-on soutenir que cette population ait été accueillie sans arrière-pensée dans le sein de l'Unité française ? Peut-on soutenir qu'elle y ait été accueillie avec cet empressement, cette sympathie et cette tendresse « qui marque toujours, après une longue absence, le retour d'un enfant au foyer familial » ?

Après cent quarante-neuf ans, il reste impossible de répondre par l'affirmative à ces différentes questions. Et cela est si vrai que les plus fanatiques partisans du Régime de 89 doivent reconnaître que la situation actuelle de

la Bretagne, de la population bretonne, nécessite un certain nombre de réformes. Dans les milieux les plus officiels, on se voit contraint de laisser entrevoir, de temps à autre, la nécessité, quand ce n'est pas l'imminence, d'une large décentralisation : idée que l'on évite d'ailleurs soigneusement de faire entrer dans le domaine des réalisations. Mais de la part de ceux que, empruntant un terme à la vie politique de l'Irlande, on pourrait appeler les « Unionistes », ces fallacieuses promesses constituent un aveu : il existe un « Malaise breton ».



Aux antipodes politiques des partisans du régime actuel, nous trouvons ceux que l'on désigne couramment, sans distinguer entre leurs idées et leurs tendances, du nom de « militants bretons ». La conscience qu'ils ont de ce « malaise breton », que chacun d'entre eux a ressenti un jour obscurément en lui-même, les incite à renoncer à la poursuite d'un bonheur purement égoïste pour rechercher une solution heureuse à ce problème. Les premiers ont demandé à la formule régionaliste la guérison de ce mal inquiétant, sans que, d'ailleurs, il y ait eu entre eux un accord unanime pour envisager le Régionalisme comme une large décentralisation ou comme une autonomie restreinte. Plus tard on a vu naître des organismes et des publications pour qui une séparation politique de la Bretagne et de la France était la solution nécessaire au problème breton. Puis, d'autres ont admis que l'autonomie de la Bretagne dans le cadre d'une France fédérale ou d'une Europe fédéralisée donnerait satisfaction aux aspirations bretonnes. Plus récemment, on a vu se propager l'idée que la solution politique du problème ne saurait être qu'une solution compatible avec le principe national breton.

A tous ces partis, à tous ces organismes, à toutes ces tendances, on peut adresser deux reproches : le premier vient de ce que tous ont envisagé la question bretonne surtout sous son aspect politique. Le second concerne les programmes qu'ils se sont donnés, programmes établis sans un sérieux travail de préparation.

Pourquoi est-il permis de critiquer la primauté prise par l'aspect politique de la Question bretonne dans ces différentes organisations ? Non pas qu'il faille bannir les questions politiques des préoccupations de l'élite bretonne, mais ces questions ne sont, et de loin, que les moins angoissantes, parce qu'elles ne trouvent pas leur justification en elles-mêmes et qu'elles ne doivent venir qu'en dernier lieu, si un examen attentif a démontré qu'un règlement politique est, lui aussi, nécessaire à la solution du problème breton. On a souvent critiqué un certain Nationalisme breton, que l'on a appelé à tort un Nationalisme historique : à tort, car ce nationalisme ne se basait pas sur le passé intégral du Peuple breton, sur sa vie, ses idées, ses tendances, son art, mais sur le seul passé politique de la Bretagne. C'est donc bien l'épithète de Nationalisme politique qui lui convient et qui le condamne à n'être pas autre chose qu'une forme d'attachement sentimental

à des institutions qui se sont effondrées il y a plus de cinq générations.

Même lorsqu'elles ne basaient pas uniquement leurs revendications sur le passé politique, ces organisations ont eu le tort d'adopter des programmes qui semblent n'avoir pas fait l'objet de sérieuses études préalables. Le plus souvent, ils semblent issus d'une adhésion précipitée à une idéologie dont on n'a ni mesuré la portée, ni sérieusement étudié les principes et les postulats, non plus que son application à la Bretagne : en un mot, adoption comme dogme de foi de principes à peine entrevus par ses propres promoteurs.

Trop d'organismes bretons ont buté sur ces deux écueils pour qu'il soit nécessaire d'insister plus longuement sur le danger qu'ils représentent.



Depuis près de quarante ans qu'il existe un Mouvement Breton organisé, il s'est bien trouvé de nombreuses revues et publications pour envisager la Question bretonne autrement que sous son seul aspect politique. Mais les unes se cantonnaient dans la défense de la langue, telles *Feiz ha Breiz*, *Breiz*, *Studi hag Ober*, dont le caractère confessionnel restreignait en outre le public ; telle encore *An Oaled*. Les autres circonscrivaient leur action au domaine purement littéraire, comme *Dihunamb*, *Gwalarn* et *Sav*. D'autres, comme le *Rénéil Breton*, se consacraient à peu près uniquement à d'utiles études économiques, ou comme *Ar Falz*, à des problèmes d'ordre pédagogique. D'autres, enfin, tombaient sous le coup de la critique formulée précédemment : elles adoptaient comme règle de leur activité des principes encore mal définis et susceptibles de leur aliéner bien des collaborations. Seule, peut-être, il y a un peu plus de vingt-cinq ans, la revue *Brittia* fut un essai d'études générales des problèmes bretons, quoiqu'elle se fût surtout cantonnée aux questions culturelles et linguistiques. D'ailleurs, la Guerre Mondiale vint mettre brutalement fin à cette heureuse initiative. De même la remarquable tentative faite par M. Pierre Mocaër avec la revue *Buhez Breiz*, dans les années qui suivirent l'après-guerre, fut malheureusement interrompue.

Il va de soi qu'il n'est pas question de critiquer ici les revues qui viennent d'être mentionnées et dont l'ensemble constitue le plus heureux présage en faveur de l'effort de redressement entrepris par une partie de l'opinion bretonne. Il est à souhaiter qu'elles continuent toutes à se développer dans la voie qu'elles se sont tracée : elles feront ainsi un travail des plus utiles et des plus profitables pour la Bretagne. Mais aucune d'entre elles n'envisage la Question bretonne dans son ensemble et n'étudie chaque aspect particulier du problème. A la vague inquiétude que l'on trouve dans le cœur de tout Breton, au « malaise » qui le tourmente, aux questions qu'il se pose, elles n'apportent que des réponses fragmentaires, des apaisements

incomplets pour la simple raison qu'elles ne peuvent agir autrement sans sortir du rôle qu'elles se sont sagement assigné.

△

Avant d'établir un programme de revendications, il convient de dégager de son imprécision l'objet en faveur duquel on revendique des réformes, de chercher à le mieux connaître, ce qui permettra aussi de préciser ce qui lui est utile, ce qui lui est nécessaire. C'est en étudiant le Peuple breton, ses aspirations morales, sa conception de la Vie, de l'Homme et du Monde, que l'on dégagera les principes de l'Ethique et de la Philosophie qui lui permettront de se réaliser pleinement. C'est en scrutant ses tendances intellectuelles, ses goûts artistiques, en participant à la vie populaire bretonne, que l'on parviendra à dégager les éléments d'une culture vraiment bretonne. Et s'il convenait un jour de donner à ce peuple un régime politique pour guider son avenir, à tout prix il faudrait éviter de copier telle Constitution étrangère, sous prétexte qu'elle a pu obtenir un plein succès dans le pays pour lequel elle a été conçue. Il faudrait que ce soit autre chose qu'un démarquage servile de ce qui se fait chez les autres : là aussi, il faudrait prendre uniquement ses inspirations dans les tendances et la volonté clairement exprimées du Peuple breton, mais non dans les systèmes étrangers que l'on s'efforce d'imposer à son esprit. Quant aux questions sociales et économiques, il semble tellement naturel de les étudier exclusivement dans leur cadre breton, qu'il n'est guère besoin de signaler le sérieux effort de documentation qu'il reste à faire sur la vie sociale bretonne, celle des classes libérales, comme celle des classes ouvrières, maritimes et paysannes. Effort de documentation aussi sur les divers problèmes de l'agriculture, de la pêche, de l'industrie, du commerce intérieur et extérieur de la Bretagne. Seules, ces vastes enquêtes permettront de déterminer les réformes économiques et sociales qui donneront au Peuple breton la possibilité de vivre avec dignité dans un sentiment de solidarité nationale.

Un programme d'étude aussi vaste ne peut être que celui d'une équipe d'hommes qualifiés, chacun d'eux spécialisé dans une matière déterminée. Mais la première condition à la réalisation d'un semblable projet est la création d'un climat favorable à son éclosion. Actuellement, les hommes qui s'intéressent vraiment à l'avenir du Peuple breton et qui sont résolus à étudier d'une façon sérieuse les questions qui influenceront sur cet avenir, sont trop dispersés pour qu'ils puissent trouver un autre lieu de rencontre qu'une publication périodique, une revue d'études.

△

Le but de cette revue est nettement défini par la nécessité où se trouvent tous les Bretons conscients de leur responsabilité, de mieux connaître leur

pays pour apprendre à le mieux servir. Recherches, études, enquêtes, tels devront être ses sujets d'articles. Et de ce travail consciencieux, probe et loyal, se dégagera peu à peu la solution qui mettra un terme au « Malaise breton ». Après avoir relevé les principes suivant lesquels on parviendra à le résoudre, il semble inutile de procéder à une énumération de toutes les activités qui seront celles d'une pareille revue : son domaine embrassera toute la Question bretonne et s'étendra à chacun des problèmes dont la somme constitue cette Question. Il convient, cependant, d'indiquer un programme de travail : ses cadres se trouvent établis par le but même poursuivi. C'est ainsi que dans une partie consacrée à l'Ethique et à la Philosophie, des esprits d'une profonde loyauté chercheront à définir les besoins et les aspirations du Peuple breton, sa conception de l'Homme, de la Vie et du Monde. Dans une seconde partie, consacrée à la Science et à la Culture, trouveront place les articles de linguistique, de philologie, d'ethnographie, d'archéologie et d'histoire, de géologie même. Quant à la partie littéraire et artistique, son rôle sera parfaitement défini par cette heureuse formule : « Régénérer l'esprit breton dans le cadre d'une culture celtique ». Dans la partie sociale et économique, il sera traité de toutes les questions qui intéressent la vie matérielle du peuple breton : agriculture, industrie, pêche, commerce, problèmes sociaux, questions juridiques aussi. Toujours dans un esprit d'étude, et non de polémique, cette revue ne devra pas craindre d'aborder les problèmes politiques ; ceux qui se posent en Bretagne, comme ceux que l'on y pose, et finalement ceux dont les contre-coups peuvent exercer une influence déterminante sur le sort du pays.

Il serait d'ailleurs d'un médiocre intérêt de poursuivre plus avant un essai de classification des différentes matières qui prennent place dans un aussi vaste programme : il est certain que suivant le but que se propose son auteur, suivant l'esprit dans lequel il est écrit, un article peut prendre place dans des rubriques différentes. Il s'agit là d'une question de travail pratique qu'il ne convient pas de gêner par une décision *a priori*.

Une règle sera commune à toutes les matières : deux sortes d'activités y seront admises, le travail inédit, l'apport original et, d'autre part, l'article de critique sur le travail d'autrui : critique qui sera, elle aussi, une étude, en aucune manière un dénigrement.

Ces travaux ne seront une contribution sérieuse à une connaissance approfondie de la Question bretonne que s'ils sont menés avec probité par des personnes qui se spécialiseront dans les matières qui leur sont les plus familières. C'est en devenant une « revue de spécialistes » qu'une semblable publication se présentera comme une formule nouvelle en Bretagne. Chaque branche d'études, sinon même chacune de ces études, constituera, naturellement, une matière trop vaste pour qu'un seul homme en assume la charge en totalité. Mais, en vue d'éviter une dispersion des efforts, il conviendra, sans doute, qu'à la tête de chaque matière un responsable choisisse lui-même

ses collaborateurs et guide leurs travaux : l'ensemble de ces « chefs d'ateliers » constituera en lui-même le meilleur des Comités de Rédaction.



Le rôle d'un tel organisme sera de conseiller et de guider les efforts de tous les collaborateurs. Mais nul ne songerait à leur imposer un conformisme quelconque, à leur demander de renier les principes qui guident leurs recherches, d'altérer les conclusions auxquelles ils seraient parvenus, de renoncer à leur libre jugement. La seule règle qui s'imposerait à tous, règle issue du but recherché, serait de voir dans chaque étude, non une fin en soi, mais une participation au travail commun en vue d'améliorer les conditions de vie du peuple breton.

Devant une pareille tâche, il convient de ne pas s'en dissimuler les difficultés. Mais il ne faut pas craindre de l'aborder avec courage, si l'on est soutenu par un esprit ouvert et un cœur droit.

ROLL-MENNADOU

EVIT ADSEVEL AR SPERED BREIZAT

D'ar 4 a viz east eus ar bloaz-mañ e vezo nao bloaz ha seiz-ugent he devo kollet Breiz he diweza gwirioù a stad. Nao bloaz ha seiz-ugent m'eo bet rannet Breiz e pemp departamant (Penn ar Bed — Aodou an Hanternoz — Morbihan — Liger Izela — Enez ha Gwilen). Nao bloaz ha seiz-ugent ma ne vez graet meneg ebet mui war an dielloù eus « broad Breiz », eus « Stad Breiz ».

Goude an nao bloaz ha seiz-ugent-se, daoust hag e c'heller lavarout eo bet eur gounid evit Breiz, beza bet tennet diganti ar frankizioù he doa dindan ar Rouanez ? En eskemm d'ar c'holl eus he gwirioù d'en em ren hec'h-unan, da gaout he lezioù-barn ha da ziazeza an tailhoù — gwirioù perc'hennel holl ganti abaoe kantvedoù — ha kavet he deus dindan ar renadurez-nevez skoazell da lakaat da vleunia danvez hec'h ene hag he spered, buhez he sevenadurez hag he yez ? Ha gwellaenn a zo deuet en he doare-beva, en he danvez hag e stad labour-douar ha kenwerz ar vro ? Poblans Vreiz, war gresk bepred hervez testeni an enklaskoù, ha kavet he deus, gant menozioù nevez ar bloaz 1789, al lusk da gaout c'hoant da veva en eun doare dereatoc'h-dereata bemdez evit mab-den ? Ha kavet he deus blenerien da hencha ar yaouankiz etrezek eur vuhez onest ha yac'h ? Ha deuet zo, diwar ar stumm nevez gwellaenn anat e stad ar hobl er pemp rann-vro nevez ? Daoust ha digemeret eo bet ar re-mañ er genvreurez c'hall hep menoz kuz ebet a berz ar C'Hallaoued ? Ha gellout a reer difenn eo bet digoret d'ezo frank an doriou gant mall ha karantez evel d'eur c'hrouadur dianket pa zistro d'ar gêr warlerc'h eur pennad amzer gwall hir ?

Goude eur maread a nao bloaz ha seiz-ugent e ranker respont nann d'an holl c'houlennou-se. An hini aheurteta e menozioù ar bloaz 1789 a die zoken anzav eo ret kemma doare an traou e Breiz eun distera bennak. Ebouez an uhela tud a garg, e kaver mat, hep an amzer, rei da gredi eo deuet dem dost ar mare da laoskaat an ereou a stag Breiz ouz Paris : hogen seurt

menoz ne vez kaset morse da benn. A berz an « unanerien-se », evit komz hervez doare Iwerzhan, eun hevelep, trubarderez a ro eun testeni start : bez' ez eus eun « diazamanant » e Breiz.



En tu gin d'ar re a zo a-du gant ar stad a vremañ, e kaver, hep diforc'h etre o menozioù pe o youlou, an holl Vreiziz a stourm evit eur stumm all. Meizet o deus, dez pe zeiz e goueled o spered, eun « diazamanant » e Breiz, hag, eiec'h dastum peadra da vaga eürusted d'ezo o-unan, o devez klasket dirouestla ar gudenn-se. Ar re genta a c'houlennas pare d'ar c'hleñved digant menoz ar rannvroelien, hep ma voe emglec mat ebet kenetrezo diwarbenn ar rannvroeliez : darn a c'houlenne muioc'h a laoskijenn e sujidigez Breiz da Vro-C'hall, darn all eun emrenez zister. Diwezatoc'h e sav kelaouennou ha strolladoù hag a gav eo eun dra ret lakaat eun disparti krenn etre an diou vro. Da c'houde e klask eur rummad all kaout evit Breiz hec'h emrenez e stad Bro-C'hall kevredet pe zoken e touez kevredelz broioù Europa. Tostoc'h d'eomp e weler o skigna ar menoz ne c'hell dont ar silvidigez da Vreiz nemet dre an diazez broadel.

D'an holl strolladoù-se, d'an holl rummadoù-se ez eus daou dra da damall : holl o deus arvestet ouz ar gudenn vreizat e sell hepken ouz ar politikerezh; d'an eil, al labour lakaet war ar stern evit tizout ar pal a zo bet dibabet hep beza bet pleustret piz awalc'h warnañ.

Perak tamall d'an holl gevrennadou-se ar renk kenta o deus roet d'ar politikerezh e sell ouz ar gudenn vreizat ? Arabat a dra-sur, distaga an dud speredek diouz ar politikerezh, hogen an dalc'h bras n'emañ ket eno. Muioc'h a enkreuz ez eus da gaout a-hend all. Ar c'hevrennou politikel, ne c'heller ket o difenn evita o-unan hag ne dleont dont nemet da ziweza, p'eo bet diskouezet fraes da vihana eo ret kaout eun diskoulm diazezet war ar politikerezh evit dirouestla ar gudenn vreizat. Komzet a zo bet alies diwarbenn eur vroadelerez vreizat harpet war an Istor : eur fazi eo bet kement-se rak eur seurt broadelerez ne oa ket diazezet a-bez war an amzer dremenet, war buhez Breiz, he menozioù, hec'h arz, hogen war he stad politikel a-wechall hepken. Evit-se ne oa nemet eur vroadelerez politikel, ha barnet da chom nebra nemet evel eun testeni a garantez e keñver doareon ha stummoù maro da vilken.

En diavaez eus o goulennoù politikel zoken, an holl gevrennadou-se o deus fuziet c'hoaz en eur rei digemer da rollou-labour ha mennadoù ha ne oant ket bet studiet doum awalc'h. Peurvuia ez int bet touellet a-benn kaer gant uhelvennadou ha ne oant ket bet dirouestlet araok, na klasket ma oa gwirion o diazez, ken-neheut ma oa mat ober ganto e Breiz. E berr gomzou, klasket o doa lakaat da gredi start e kudennoù o doa taolet a-boan eur sell warno.

Kalz re a gevrennadou e Breiz o deus graet kazeg dre m'o deus kavet harz war an tu-se. Arabat d'eomp kemerout skouer diwarno.



Abaoc tost da zaou agent vloaz m'ez eus tud o stourm a-gevret evit Breiz, eur bern kelaouennou pe mouldarioù e deus pleustret war ar gudenn vreizat en diavaez eus ar politikerezh. Meur a hini o deus dalc'het da zifenn ar yez — darn evel « Feiz ha Breiz », « Breiz », « Studi hag Ober », d'ezo eun niver bihan awalc'h a lennerien, en abeg d'o c'hredennoù — darn all c'hoaz evel an « Oaled ». Re-all o deus pleustret hepken war al lennegezh, evel « Dihunamb », « Gwalarn » ha « Sav ». Hiniennou evel ar « Réveil Breton » en em ouestle da studia pinyinidigeziou ar vro, hag evel « Ar Falz » da reiz a gelennadurezh evit ar vugale. Re all erfin, dre ma oant touellet gant an uhelvennadou hon eus komzet diwar o fenn uheloc'h, a veze kavet abeg enno hag a bellae diouto kalz a genlabourerien. Ar gelaouenn « Brittia » hepken, pemp bloaz war-nugent 'zo pe vuioe'h, a strivas da ziskoulma penn da benn al luziadenn vreizat, daoust ma poanias dreist holl war ar yezoniezh hag ar sevenadurezh. Ar brezel bras a roas taol ar maro d'ar c'hrogad-se.

N'eus meneg ebet amañ da varn ar c'helaouennou emeur o komz diwar o fenn. Rak holl ez int evidomp eun testeni frealzus eus ar strivadennou graet evit adsevel Breiz gant eul lodenn eus he bugale. Spli hou eus e kendalc'hint da zigeri frank an ero o deus boule'het : er c'hiz-ze e raint al labour ar frouezusa evit Breiz. Hogen, nikun anezo n'he deus evesaet ouz ar gudenn vreizat en he fez. D'an enkreuz kuzet a gaver e goueled kalon pep Breizad, d'an « diazamanant » a wask war e spered, d'an holl c'houlennou a ra outan e-unan, ne roont nemet hanter respontou, eun tamm frealz diglok, en abeg ma ne c'hellont ket ober a-hend all hep trei kein d'ar gefridi dibabet gant pep hini anezo.



Araok staga da lakaat war haper eur roll-mennadoù evit Breiz, mat eo difraosta tachenn al labour : gouzout evit plou ha petra e reer ar seurt goulennoù, anavezout gwelloc'h an dachenn-ze evit ma vezo sklaer ar pezh a zo talvoudek, ar pezh a zo ret da ober. En eur studia doareon ar bobl vreizat, e vezo dizoloet he youlou, he menozioù diwarbenn ar Vuhez, an Den hag ar Bed hag e vezo kavet dre-se eun anaoudegezh splann eus ar Vuhezgezh hag ar Brederouriezh a zo ret d'ezi da gaout evit tizout pal pella he ferziou mat. En eur vev etouez ar verin, en eur deurel eviz war he zroioù spered, war stummoù hec'h arz poblet, e vezo kavet danvez eur sevenadurezh vreizat e gwirionezh. Ha ma teufe an dervez e vefe mat rei d'ar bobl-se eun doare stad politikel, arabat e vefe mont da c'houlenn gouloù

digant an estren; dao e vefe gwelout an doare a zere ar gwella ouz youlou pe vennadou ar bobl vreizat, ha nann mac'homa he spered gant lezennou graet evit tud all. Eun dra hag a zo talvoudus en eur vro a c'hell beza fall-tre en eur vro all. Evit ar pezh a sell ouz ar Binvidigez pe an doare-beva e chom c'hoaz kalz labour da aoza, labour a bouez war dachenn ar vro, etouez an dud a renk uhel houlez hag e touez ar vicherourien, ar vartoloded pe ar gouerien. Strivadennou a chom ivez da ober war al labour-douar, ar besketarez, an ijinerez, ar c'henwerz er vro hag en diavaez. Goude an enklaskou-se hepken e vezo gelllet sevel reolennoù da zigas da Vreiziz danvez eur vuhez dereat en eur Vreiz adnevezet ha kennerzet.

Ar seurt labour-se ne c'hell beza kroget ennañ nemet gant eur strollad tud ouizieq, pep hini war e dachenn. Met evit kas mat da benn eur seurt kefridi, eo dao kaout da vihana ar benveg a zo ret. O veza m'eo re strewet du-mañ ha du-hont an dud douget da studia piz amzer da zont hor Breiz, ne c'hellint labourat a-zevri nemet gant harp eur gelaouenn e-lec'h ma kavo o menozioù degemer.

✽

Merket sklaer eo pal ar gelaouenn-mañ dre m'eo ret d'an holl. Vreiziz anavezout gwelloc'h o bro evit talvezout muioc'h d'ez. Enklaskou, studia-dennou, furchadennou, setu ar pezh a vezo danvez he fennadou. Hag eus al labour-se, piz, reiz ha leal, e teulo tamm ha tamm ar pare d'an diaezamant a zo e Breiz — Goude beza diskouezet penaos dont a-benn eus al labour, ne dalv ket ar boan niveri penn da benn an holl oberioù a vezo embannel er gelaouenn-mañ. Ober a rae he boued eus kement tra hag a zo danvez Breiz. Koulskoude setu eun diverra eus al labourioù a vezo moulet warni. — En eul lodenn genta, tud a spered a glasko doare eur Brederouriez hag eur Vuhezegez en eur bleustri war ezommoù ar bobl vreizat, war he c'hredennou e keñver ar Vuhez, an Den hag ar Bed — En eun eil lodenn, lodenn ar ouiziegez hag ar sevenadurez, e kavo o lec'h pennadoù diwarbenn skiant ar yez, an dud, an traou koz, an istor, zoken diwarbenn skiant an douarou. Al lennegezh hag an arzou a gendalc'ho atao gant al lezenn-mañ : adsevel eur spered breizat hag a gloto gant ar sevenadurez geltiek — En eul lodenn all, hini ar Vuhez pemdeziek ha buhez ar c'horf, e vezo studiet al labour-douar, ar besketarez, ar c'henwerz, an ijinerez ha, zoken, skiant ar gwir — Ouspenn, ha n'eo ket gant ar soñj e savfe trouz, ar gelaouenn a zalc'ho da studia ar politikerezh, evel ma vez graet bremañ e Breiz, en abeg d'al levezon a c'hell kaout war amzer da zont ar vro.

Ne dalvez ket ar boan rei eur roll hiroc'h eus an holl zanvez a vezo dastumet er gelaouenn. A dra-sur, hervez ar pal a vezo fizet gant e oberour, eur pennad skrid a c'hell beza kavet e lec'h pe lec'h eus ar gelaouenn. Ne c'heller ket, arak gwelout, lakant harzou re striz da bep pennad-labour. Nemet eur stur a vezo da bep hini : ober gant eul labour diembann, pe barn labour an nesa, hep e zispenn, pe e bismiga.

Ar strivadennou-se, savet gant tud leal ha gouizieq pep hini war e stal, a roio sikour da anavezout gwelloc'h ar gudenn vreizat. Ha dre ma ne vezo o labourat enni nemet tud a vicher, e teulo ar gelaouenn-mañ da veza eun nevezenti e Breiz Hogen re start e vefe al labour, e pep lodenn eus ar gelaouenn evit eun den e-unan ha koulskoude evit derc'hel unaniez er menozioù, eo dao kaout eun nebeut tud hag a zibabo pep hini e genlabourerien hag a vleino o foelladoù : ar rummad pennou-se a vezo karget ez-eeun da heurreiza ar gelaouenn.

✽

Kefridi ar strollad-se a vezo hepken kuzulia hag hencha an holl genlabourerien, ha n'eo ket goulenn outo dinac'h o menozioù, distresa o soñj diwarbenn ar c'hudennou studiet. Pep hini a zalc'ho dieub e spered ha ne glasko nemet labourat a-gevret gant ar re-all evit gwellaat buhez ar bobl vreizat.

Ar garg-se a vezo pounner. Arabat klask kuza e vezo tenn alies ar strivadennou. Ne vezo ket dinerzet an hini a zalc'ho digor e spered ha tomm e galon.

PENAO S NIVERI E BREZONEG ?

Gant LAN AR BIHAN

N'eus ket gwall bell 'zo e lennen war eur gelaouenn vrezonek eus ar re wella, en eur pennad kentelius meurbet, eun nebeut geriou hag am souezas : 1640 a veze skrivet en e hed *mil c'houec'h kant* ha *daou-ugent*, 1850 *mil eiz kant* hag *hanter-kant*, ha 1860 *mil eiz kant* ha *tri-ugent* (1).

E gwirionez, doare niveri ar Vretoned a zo gwall luziet, a lavare R. Hemon, bremañ 'zo 9 vloaz 'zo, e Gwalarn a-hed eur pennad an hevelep talbenn d'ezañ ha va hini (2). Daoust hag e vefe gwir kement-se ?

Ne gav ket d'in e vefe diaesoc'h doare niveri ar Vretoned eget hini ar poblou all; rak an doare-niveri n'eo nemet eur *boaz*, hag ar reiz n'en deus tamm d'ober gant kement-se. Pa lavar eun den *dek ha pevar-ugent*, ne sonj ket tamm ebet e $10 + (4 \times 20)$; gwelout a ra talvoudegez an niver pe ma oar lenn e wel 90 skrivet dirazan.

Ar skoliou eo, a dra sur, a laka ar gudenn da veza luziet. O veza ma ne vez desket d'ar vugale niveri nemet e galleg, o veza ma n'eo an niveri nemet eur *pleg*, hag o veza ma 'z eo re zisheñvel doare konta ar galleg diouz hini ar brezoneg evit ma vo aes d'ezo trei ger evit ger e brezoneg an doare-niveri o deus desket e galleg, e reont gant ar galleg evit an niveri.

Petra ober enep da gement-se ?

Adober doare jedi ar brezoneg hervez doare ar galleg evel ma kinnige R. Hemon ? Laza tre ar boaz da gonta e brezoneg na vefe ken; rak den ebet eus ar bobl ne gredo niveri evel-se gant aon e vefe graet goap outañ gant an holl dud. A-hend-all, penaos e vefe strewet an doare nevez-se ? Gant ar skoliou ? Neuze, ma vefe ar skoliou a-du ganeomp evit al labour-se, gwelloc'h o implij evit deski d'ar vugale niveri evel o zud.

An doare niveri a zo luziet en abeg ma 'z eus diou yez disheñvel o veva an eil e-kichen eben hag, a zo implijet bemdez gant an dud en darempredou o deus etrezo. Ma 'z eus meur a stumm, d'comp-ni eo da zibab an hini mat ha da ziarbenn ar re fall evel ma 'z eus bet graet evit elfennoù all ar yez.

(1) SAV, niv. 9, Goany 1928, pp. 20, 21, 30.

(2) Gwalarn, niv. 17, neven-amzer 1928, pp. 73-75.

Setu amañ, d'am sonj, penaos e flier niveri :

1. BETEK UGENT eo aes, peogwir ez eus eun ano evit pep niver.
2. ADALEK UGENT BETEK KANT e vez graet gant ar penniverennoù-mañ :

- 20 : ugent.
- 30 : tregont.
- 40 : daou-ugent.
- 50 : hanter-kant.
- 60 : tri-ugent.
- 80 : pevar-ugent.

An niverennoù etre ar penniverennoù-se a vez savet en eur lakaat an niverennoù izella ar aok ar re uhela hag en eur liamma anezo gant warn (etre 20 ha 30), ha gant *ha pe hag* (e lec'h all) (Evel en alamaneg).

Dao eo teurel evez ivez n'eus nemet dek niverenn etre ar 5 penniverenn genta hag ugent goude an 2 ziweza (evel e galleg).

Evel-se e vez skrivet :

23 : tri-warn-ugent.....	(en alamaneg : drei und zwanzig).
35 : pemp-ha-tregont.....	— fünf und dreißig).
46 : c'houec'h ha daou-ugent.....	— sechs und vierzig).
57 : seiz hag hanter-kant.....	— sieben und fünfzig).
68 : eiz ha tri-ugent.....	— acht und sechzig).
72 : daouzek ha tri-ugent.....	— zwei und siebzig).
89 : nao ha pevar-ugent.....	— neun und achtzig).
99 : naoñtek ha pevar-ugent.....	— neun und neunzig).

Ar pez ne vir ket ouzimp da lakaat an niverenn uhela ar aok an hini izella pa skrivomp, evel ma ra an Alamaned o deus an hevelep doare ha n'o deus ket soñjet kemma o doare niveri evit kement-se.

3. ETRE 100 HA 120.

Al lezenn hon eus gwelet ar aok a dalv evit amañ ivez :

a) Pa vez daou niver *kenstrollet* an hini izella a vez lakaet ar aok an hini uhela.

b) Pa vez lakaet an niver izella ar aok an hini uhela, *ha neuze hepken*, e lakaer *ha* etre an daou c'her.

Ha neuze eo dleet lavarout :

- 101 : unan *ha* kant.
- 102 : daou *ha* kant.
- 110 : dek *ha* kant.

- 115 : pemzek *ha* kant.
- 119 : naoñtek *ha* kant.

4. ETRE 120 HA 200 e vez implijet lieskementadennou *ugent* da benni-verennou :

- 120 : c'houec'h-ugent (= 6 × 20) (3).
- 140 : seiz-ugent (= 7 × 20).
- 160 : eiz-ugent (= 8 × 20).
- 180 : nao-ugent (= 9 × 20).

Evit 150 koulskoude n'eo ket heñvel : lavaret e vez *kant hanter-hant* (ha n'eo ket kant *hag* hanter-kant!).

Etre ar penniverennou-se e vez implijet an niverennou izella evel ma vez graet etre 20 ha 100 :

- 126 : c'houec'h ha c'houec'h-ugent.
- 137 : seitek ha c'houec'h-ugent (4).
- 148 : eiz ha seiz-ugent.
- 154 : kant pevar *hag* hanter-kant.
- 167 : seiz *hag* eiz-ugent.
- 173 : trizek *hag* eiz-ugent.
- 181 : unan ha nao-ugent.
- 195 : pemzek ha nao-ugent.

5. ETRE 200 HA 1.000.

Etre 200 ha 1.000 e lakaer da genta niver ar c'hantou, goude-se an hini izella staget ouz an niverennou dre zek pe dre ugent gant *ha* pe *warn*. Skouerioù :

- 206 : daou-c'hant c'houec'h.
- 215 : daou-c'hant pemzek.
- 320 : tri-c'hant ugent.
- 328 : tri-c'hant eiz warn-ugent.
- 430 : pevar-c'hant tregont.
- 439 : pevar-c'hant nao ha tregont.
- 540 : pemp-kant daou-ugent.
- 542 : pemp-kant daou ha daou-ugent.
- 650 : c'houec'h-kant hanter-kant.
- 656 : c'houec'h-kant c'houec'h *hag* hanter-kant.

(3) Ma strizhan (6×20) hag all, ez eo hepen evit displega, rak, evel just, den ebet, pa gome ne sonj en traoù-se!

(4) P. Vallée, *La Langue bretonne en 40 leçons* (5^e vet moull.), p. 124.

- 767 : seiz-kant seiz ha tri-ugent.
- 773 : seiz-kant trizek ha tri-ugent.
- 881 : eiz-kant unan ha pevar-ugent.
- 999 : nao-c'hant naoñtek ha pevar-ugent.

6. ETRE 1.000 HAG 20.000 eo aes-tre.

Lakaet e vez da genta niver ar miliou, goude-se hini ar c'hantou, *hag* erfin niverennou an degou *hag* an unanou kenstrollet evel ma 'z eo bet displeget uheloc'h :

- 1.020 : mil, ugent.
- 1.120 : mil, kant, ugent.
- 1.125 : mil, kant, pemp warn-ugent.
- 1.157 : mil, kant, seiz *hag* hanter-kant.
- 2.678 : daou vil, c'houec'h kant, triouec'h ha tri-ugent.
- 8.593 : eiz mil, pemp kant, trizek ha pevar-ugent.
- 12.322 : daouzek mil, tri c'hant, daou warn-ugent.
- 17.002 : seitek mil, daou.
- 18.039 : triouec'h mil, nao ha tregont.
- 19.959 : naoñtek mil, nao c'hant, nao *hag* hanter-kant.

7. UHELOC'H EGET 20.000.

Araok mont pelloc'h eo dao d'comp skriva amañ eul lezenn all, ret mat he anavezout :

Pa vez eun ano da heul an niver, e vez lakaet an ano-se dioustu war-lerc'h an niverenn *izella* zoken pa ne vez ket da *ziweza*. Skouerioù :

- 25 den : pemp *den* warn-ugent.
- 36 ki : c'houec'h *ki* ha tregont.
- 42 zen : daou *zen* ha daou-ugent.
- 73 lur : trizek *lur* ha tri-ugent.

Ha bremañ, taolomp evez ouz kement-mañ : *Mil* a zo eun ano evel ar re all, setu perak e RANK beza lakaet er plas-se ha n'eo ket e lec'h all; rak-se n'eus ket daou zoare reiz da lavarout :

- 22.000 : daou *vil* warn-ugent.
- 35.000 : pemp *mil* ha tregont.

Kement den a lavar *daou warn-ugent mil* pe *pemp ha tregont mil* a ra eur fazi ha netra ken, evel eun den *hag* a skriv *peden* elec'h *pedenn*.

8. Ne vern pegen bras eo an niver, n'eus diaester nevez ebet ken.

366.747 : tri c'hant c'houec'h *mil* ha tri-ugent, seiz kant, seiz ha daou-ugent (5).

(5) Ma lavarfen tri c'hant c'houec'h mil tri-ugent e vete 366.666.

37.999.003 : seiz *million* ha tregont, nao c'hant naontek *mil* ha pevar-ugent, tri.

54.153.639 : pevar *million* hag hanter-kant, kant tri *mil* hag hanter-kant, c'houec'h kant nao ha tregont.

✱

Evit an niverou-petvedi n'eo tamm diaesoc'h ebet. N'eus nemet eul lec'h reiz da staga an dibenn-ger *-vet*; ouz an niverenn izella an hini eo ha n'eo ket ouz an hini ziweza. Evel-se, er skouer roet gant R. Hemon en e bennad (p. 74), n'eus nemet eur stumm mat : an hini kenta (*pempvet mil ha tregont*) pe an eil (*pemp milvet ha tregont*), hervez ar ster (6). An trede (*pemp mil ha tregontvet*) a zo eur fazi.

✱

Evit berraat an traou :

1. Pa gomzer, e lakaer an niverennoù izella araok re an degadoù hag o ereer outo gant *ha pe warn*.

2. *Ha*, pe *warn* ne vezont lakaet morse nemet war-lerc'h an niverennoù izella.

3. Pa vez eun ano war-lerc'h eun niver, e vez lakaet stag ouz an niverenn izella.

4. Er c'heñver-se, ez eo *mil* eun ano evel ar re all.

5. An dibenn-gerioù a dle beza staget ouz an niverenn izella ivez, daoust d'al lec'h he deus en niver.

✱

Setu e c'heller respont ouz ar goulennoù graet gant R. Hemon en e bennad (p. 74) :

1. « Ne glot tamm ebet hon doare niveri ouz hon doare arouezia », emezañ. Ne vern ket, rak evel-se emañ kont gant an holl yezou : Cf. *galleg* 695, six-cent, quatre-vingt, quinze = $(6 \times 100) + (4 \times 20) + 15$; pe an *alamaneg* 347, drei hundert sieben und vierzig = $(3 \times 100) + (7 + 40)$.

2. Pa vez daou zoare da lavarout an hevelep niver, evel ma c'hoarvez etre 120 ha 200, e c'heller dibab evit ar skolioù an doare gwella, aesa pe ar muia implijet; evel-se ne vo desket nemet unan (Evidoun-me am eus dibabet an niverennoù dre ugent).

3. An daou c'houlenn all a zo bet respontet outo araok.

✱

M'am eus komzet kement-all diwar-benn ar pennad-se, n'eo ket evit piñmiga ar pezh en deus lavaret R. Hemon. Eun doare en deus klasket da

(6) An hevelep kemm a zo etre ar stumm kenta hag an eil hag es eus etre *trente-cinquième mille* ha *trente-cinq millième* e galleg. Eun ano eo *mil* er stumm kenta, eun niverenn en eil.

zilizia ar gudenn, hag eun dra vat eo studia ar c'hudennou-se. Menoz penna ar skrivagner a oa *eeuna* an traou ar muia ar gwella.

An traou aesa hag *eeuna* war ar paper, avat, a vez alies ar re ziaesa o lakaat da veza implijet er vuhez pemdezic, dre ma ne blijont ket d'an dud a zo stag ouz o boazioù; gwelit penaos e talc'h ar Saozon da ober gant o mounreiz a zo kalz luzietoc'h eget hini Bro-C'hall; daoust da se ez int kenwerzourien dispar (war a lavarer !).

E Breiz eta evit kement hag a sell ouz an niveri (hag ivez ouz ar mounreiz) (7) eo dleet chom feal d'an doare koz. Hor boazioù a zo da veza miret betek ar pal pella. Pinvidigezioù Bro-Gembre a zo bet dispennet eun tamm evel-se dre ma 'z eo bet kemmet traou 'zo en he sonerez, en he yezadur, en he doare-niveri. Evit ar Gembreiz, *eeuna* a zo bet rei tu da saoznekaat ar vro; amañ e Breiz, *eeuna* pa reiz, en doare ma lavare R. Hemon, a vefe ivez rei tu d'he gallekaat. Ouspenn-se ma 'z eo ar re yaouank, hirio an deiz, ken distar all da gonta pe da niveri e brezoneg eo dre ma ne vez ket roet d'ezo kelennadurez war ar skiant-se er skolioù. Gwellet hon eus en eun nebeut skolioù 'zo pegen aes e oa d'ar vugale deski niveri e brezoneg kerent ha ma vezent kenteliet eun distera war an dra-se. Evel-se, da vihana, pa vez skolieta ar vugale war an doare-niveri, e reont evel o zad hag o mamm. Eun ere muio'h e teu neuze ar brezoneg da veza etre kerent ha bugale.

(7) Eur pennad all a vefe da skriva diwar-benn ar gudenn-se.

GERIOU BREZONEG BEO NEBEUT ANAVEZET GANT AR SKRIVAGNERIEN

Gant YEUN AR GO

- AFENN**, *ano gwregel*, C'Houez fall ha kreñv hag a laka da heugi. Skouer : *Darbet eo bet d'in koueza pa 'z eo deuet an afenn-se betek ennoun.* (Pleiben.)
- ALVAON**, *liester* : *alvaoneien*. Abaf, heulke, louad. Skouer : *Eun tamm brao a alvaon am eus gwelet.*
- ALVAONI**, *verb*. Skouer : *Chomet oun alvaonet o klevet eur seurt kelou.* (Pleiben, Ar C'Hastell-Nevez.)
- ARBRAT**, *ano gwan*. Douar arbrat a zo douar pounner o tenna da hini ar pradou hag ar foenneier (Pleiben, Gwezeg.)
- ARDRAON**, *ano gourel*, Dinaon pe bouez-traon dister. Skouer : *Aes eo ar prad da zoura rak ardraon a zo gantañ.* (Pleiben.)
- ARDREC'H**, *ano gourel*, Sao pe bouez-krec'h dister. Skouer : *Ardrec'h a zo gant ar park pe gant an hent.* (Pleiben, Gwezeg.)
- ATRED**, *ano gourel, liester* : ATREDOU, ATREJOU. 1° Douar ha mein vunut tennet eus eul lec'h bennak evit hen lakaat kompez; 2° Dismantrou mogeriou disac'het.
- KARR-GWINT**, *ano gourel, liester* : KIRRI-GWINT. Tumporell pe Karr-penton. (Pleiben.)
- KIL**, *ano gourel*, Evach hag ha laka eun den da zont da veza diboell pe a laka karantez direiz (orged) da ziwana er galon. Skouer : *Kil e rank beza bet an den-se.*
- KILIA**, *verb*, Rei kil da unan-bennak. Lakaat eur paotr yaouank da drei gant eur plac'h amzere ha da zimzi ganti daoust da enebiez e dud. Skouer : *Kiliet eo bet ar paotr yaouank gant ar flegenn-se.*
- KREZ**, *ano-badiziant*. Ambroaz, Ambroez. Skouer : *Krez ar Pelikard, Krézig ar Born* (Gwezeg, Lennon, Ar C'Hastell-Nevez.)
- EGENN** (EGENN ?), *ano gwregel*, C'Houez fall ha treñk. Skouer : *Brein e oa galc'hed ar bugel gant an traoz hag eun egenn a save diouti.* (Pleiben.)

- EMWERZ**, *ano-gwan* (Hewerz, hervez Vallée), aes da werza; aes kavout sao d'ezañ. Skouer : *Ar marc'h-mañ, an avalou-douar-mañ, a zo emwerz. An emwersa loen am eus bet biskoaz eo hemañ.* (Pleiben.)
- EMZAO**, *ano gwan*. Gounidus, talvoudus, splettus, founnus, ampletus. Skouer : *N'eo ket emzao larda moc'h abaoz ma 'z eo kerat ar brenn-gwintiz. Eur gwall boanier eo ar mepel nevez hag emzao emamp bremañ gant hol labour. Emzavoc'h eo gwerza laz dre e zienn eget dizona leueou* (Pleiben, Ar C'Hastell-Nevez, hag ar parrezioù all tro-war-dro).
- FLAO**, *ano-gwan*. Skouer : *eur vaouez flao*, da lavarout eo eur vaouez ha ne c'hall ket dere'hel war he zeod. Lavaret e vez ivez : *eur wrac'h n'eo ken; ne ra nemet gurac'hi* (Pleiben.)
- GORBENN**, *ano gourel, liester* : GORBENNOU. Lin-brein (Gwezeg.)
- HEGA** pe HEGAL, *verb*, Heskina, hegasi. Skouer : *Bepred e vez oc'h hegal unan bennak.*
- C'HOUITOC'HENN**, *ano gwregel*, Klogorenn, c'houezigenn, gloevann. Skouer : *c'houitoc'hennet eo va douarn* (Pleiben, Gwezeg.)
- ILHEDENN**, *ano gwregel*, Lagadenn, ruilhenn, rilhenn (Gwelit ar ger : RILHOJENN) (Pleiben.)
- MAILH**, *ano gourel, liester* : AR MAILHOU. Morzol. Lavaret e vez ivez : *An den-se a zo eur mailh*, pe : *eur mailh a zen eo hennez*. Da lavarout eo : eun den krenv ha kalet. PENN-MAILH a dalv kement ha penn-kalet.
- PILPAK**, *ano gourel, liester* : AR PILPAKOU. Brancell-dreid (Vallée). (Gwezeg.)
- RANEZENN**, *liester* : RANEZENED. Rambreer, randoner. Skouerioù : *eur gwaz ranezenn; daou ranezenn n'int ken; eur vaouez ranezenn; setu aze teir ranezenn.* (Pleiben, Gwezeg, Lennon.)
- RILHOJENN**, *ano gwregel*. Lagadenn, ruilhenn, rilhenn. Gwelit ar ger : ILHEDENN (Pleiben.)
- SICHANT**, *ano gwan*, Amgraus. Troet da gomz brao ha da veza hegaral e-keñver an dud. Skouer : *Eur plac'h sichant. Ar sichanta hini eus an dud a zo o chom en ti-se eo ar mepel bras.* (Gwezeg.)
- STELENN**, *ano gwregel, liester* : STELENNOU. Lienenn hir ha striz da vilhuri eun ezel goullet. Skouer : *eur stelenn a zo bet lakaet d'ezañ war e c'har.* Gwelit : STELENNA, *verb*. (Pleiben.)
- STELENNA**, *verb*. Mailhuri eun ezel gloazet pe eur gouli gant eul lienenn hir ha striz (Pleiben.)
- STOC'HA**, *verb*, Stanka, stouva. Eun den hag a vez stanket pe ar paz gantañ a vez lavaret ivez diwar-e-benn : « *Emañ stoc'het* » pe « *stoc'het eo* ». Gwelit : STOC'HADENN, ha DISTOC'HA. (Gwezeg, Lennon.)
- STOC'HADENN**, *ano gwregel*. Anouedadur, hervez Vallée. (Gwezeg, Lennon.)

RÉFLEXIONS — SUR — L'ÉCONOMIE BRETONNE

Par P. G.

Lorsqu'on se penche, même en simple curieux, sur les problèmes que pose la vie matérielle du peuple breton, une constatation se dégage : l'économie bretonne est une terre vierge qui offre un immense champ d'activité aux chercheurs.

Alors que l'histoire de Bretagne a été abordée dans son ensemble par un assez grand nombre d'auteurs qui nous ont laissé une œuvre parfois non sans valeur, alors que de multiples sociétés d'archéologie dépouillent avec patience les menus restes du passé, cette science de vie qu'est l'économie paraît ne posséder aucun attrait pour les patriotes bretons. Un cerveau enclin aux généralisations hâtives verrait peut-être là une conséquence de cet état d'esprit, trop général en Bretagne, qui incline à ne considérer notre pays que comme un legs du passé, le peuple breton que comme l'héritier de traditions mortes. Il se peut. Nous devons cependant reconnaître qu'il était inévitable et nécessaire et même indispensable que le travail du relèvement breton commençât par l'histoire. Mais ce premier stade est aujourd'hui dépassé et, si les études historiques n'ont rien perdu de leur intérêt, l'attention de l'élite cultivée doit cependant se porter également sur d'autres objets.

Les créateurs de cette revue, en prévoyant une rubrique économique et sociale, ont parfaitement compris cette évolution et ils doivent être remerciés d'avoir décidé de donner aux sciences économiques la place qui leur revient dans l'ensemble des problèmes qui constituent une question nationale.

On nous objectera sans doute qu'il convient peut-être à notre vanité de tenir pour négligeables les efforts de nos aînés dans le domaine économique, mais que notre outrecuidant mépris ne peut du moins supprimer le fruit de ces efforts. Loin de nous la pensée de commencer une œuvre par la négation systématique de ce qui a été réalisé par d'autres, en d'autres temps

— 25 —

ou dans d'autres colonnes ! Mais qu'a-t-il été fait ? Le plus souvent des brochures plus riches de bonne volonté que de documentation, plus sûres de la conclusion à tirer que des moyens d'y parvenir. En effet, à part un petit nombre d'ouvrages auxquels nous devons rendre et auxquels nous rendons volontiers hommage, la littérature économique en Bretagne ne comprend dans son ensemble que des œuvres de peu de valeur réelle. Quelques mémoires, quelques conférences, quelques études sommaires d'une portée restreinte, voilà ce dont elle se compose en majeure partie. Nous ne jetons pas la pierre à nos prédécesseurs. Nous comprenons trop bien que les conditions dans lesquelles ils ont travaillé n'étaient guère favorables à l'élaboration d'une œuvre d'ensemble. Ils étaient isolés, peu nombreux, souvent tiraillés par des activités diverses, très souvent attirés par les multiples aspects d'une question fort complexe ; et l'attention du public breton n'était pas fixée sur ces problèmes.

Ce qu'il est permis de regretter, c'est moins d'ailleurs la pauvreté de leurs travaux et la presque inutilité que ceux-ci représentent aujourd'hui, que les abus qui ont été faits, sciemment ou non, des bribes de science économique qu'ils avaient posées. Proclamer que l'infériorité économique de la Bretagne est imputable uniquement à la mauvaise volonté de l'Etat français est sans doute un excellent argument démagogique, ce n'est probablement pas une vérité contrôlée. Affirmer de même que les intérêts économiques de la Bretagne ne sont lésés que par suite de leur opposition à ceux de la France, de leur impossibilité de s'intégrer dans le concert des intérêts français, paraît déjà moins faux, mais ne semble pas toutefois fournir l'explication absolument correcte que l'on est en droit de désirer.

En réalité — et l'on peut s'étonner qu'un nationalisme vigilant n'y ait pas songé plus tôt — ce qu'il convient de faire avant tout, c'est d'étudier les problèmes économiques bretons en eux-mêmes, puis dans leurs rapports avec les intérêts économiques français avec lesquels les assujettissent des liens particuliers, puis enfin dans leurs rapports avec les intérêts économiques des autres nations voisines. Cette attitude qui serait, avons-nous dit, celle d'un nationalisme vraiment conscient, est celle aussi d'un homme de bon sens. Avant d'examiner l'interaction de deux phénomènes ou l'influence, sur un même phénomène, des différents facteurs qui le peuvent modifier, il faut étudier séparément chaque phénomène ou chaque cause du phénomène. Ainsi le physicien qui recherche les lois du pendule simple étudie les variations de la période d'abord en fonction de la longueur du pendule, puis en fonction de l'accélération due à la pesanteur, puis en fonction de l'amplitude des oscillations, de la masse et de la substance du pendule. C'est alors seulement qu'il peut conclure. Le procédé est aussi simple que logique. Mais ce qui paraît si évidemment simple et logique dans les sciences expérimentales doit sembler rudimentaire et enfantin à nos économistes

qui, au lieu d'aller du simple au composé, préfèrent s'enfoncer dans une complexité dont ils sont impuissants à se dégager.

✱

Ainsi donc le bon sens le plus vulgaire veut que l'on se penche en premier lieu sur l'économie bretonne envisagée en elle-même. Il n'en reste pas moins que certains pourraient prétendre diriger cette étude par une conception *a priori* de l'économie bretonne. Cela ne nous paraît pas indispensable, mais bien plutôt dangereux.

Qu'on n'aille pas cependant nous faire dire que toute hypothèse est inutile, sinon même contre-indiquée. Claude Bernard, ayant été amené à penser qu'il existait quelque part dans l'organisme animal une source de glucose, pratiqua tout le long du parcours du sang une série de dosages du glucose. De la sorte il put découvrir la fonction glycogénique du foie. L'hypothèse est fructueuse lorsque, suggérée par les faits, elle oriente les recherches dans un sens rationnel. Elle devient inutile ou néfaste quand on lui retire son rôle subalterne et qu'on prétend la présenter comme l'explication des faits étudiés.

Etant donné que nous ne savons presque rien de l'économie bretonne et que le peu que nous en connaissons n'est que fragmentaire, il nous semble difficile d'admettre que les études économiques puissent, en Bretagne, être dirigées, pour le moment, par un principe général valable; tant, au surplus, il nous répugne personnellement de nous faire une idée préconçue sur un ordre de choses quelconque dont nous ignorons à peu près tout.

✱

Il n'entre pas, du reste, dans l'esprit des promoteurs de cette revue de faire servir les études économiques qui y seront publiées à la justification de théories préalables. Il s'agit avant tout d'amasser des matériaux, des éléments de construction à l'aide des trois principaux procédés de la science économique : les monographies, les enquêtes, les statistiques.

Là ne se bornera pas notre travail. Un tas de pierres n'est pas une maison, un amas de tôles n'est pas une machine. Puisqu'il n'est de science que du général, à l'aide de matériaux amassés, il conviendra de construire, plus tard. Mais c'est seulement lorsque des documents suffisamment nombreux et groupés auront été ainsi réunis qu'il sera raisonnable de tenter de formuler des hypothèses, de préciser des lois, de dégager des conclusions. Toute généralisation prématurée ne serait qu'une pure construction intellectuelle, sans portée pratique, donc sans intérêt dans le domaine de l'économique.

✱

Et, si nous ne pouvons nous-mêmes essayer de construire cette synthèse, nous connaissons du moins la satisfaction d'avoir, en contribuant à mieux faire connaître notre pays, aidé à préparer les solutions futures qui seront apportées aux problèmes qui nous préoccupent.

AR VREZONED E PARIZ

Gant G. AR MOAL

Evit an neb a fell d'ezañ studia poblañs Vreiz, levr an Ao. Choleau, « L'expansion bretonne au XX^e siècle » (Leditigez ar Vrezoned eo-pad an xxvet kantved) (1), a chom c'hoaz an hini talvoudusa. Met deuet eo da veza koz, hag evit ar pezh a sell ouz hor c'hudenn, « Ar Vrezoned e Pariz », an niverou nevesa kavet ennañ a zo re niveridigez ar bloaz 1901. Kalz klokoc'h war ar poent-se eo niveridigez ar bloaz 1931, ha talvoudus kenan e vefe studia hervez ar roll-se divroerezh ar Vrezoned e Pariz. En e levr « Fremdsprachige Einwanderung in das Französische Sprachgebiet Frankreichs vor dem Weltkrieg » (Enbroerezh aralyezek el lodenn c'hallek eus Bro-C'hall a-raok ar Breiz-Bras), an alaman Heins Kloss heu gra eun tammig. Met studia a ra kentoc'h divroerezh ar vrezonegerien, ha fazia a ra en eur lakaat e Breiz-Izel departamantou ar c'h-« Côtes-du-Nord » hag ar « Morbihan » en o fezh. Diaes e vije bet d'ezañ ober a-hend-all, peogwir n'eo ket Breiz-Izel eun dra anavezet gant merouriezh ar Stad c'hall.

N'emañ ket em sonj hizio pleustri war gudenn ar Vrezoned e Pariz er bloaz 1911, hogen er bloaz 1931. An niverou bet dastumet e niveridigez 1931 n'int bet embannet a-zivout « Les provinciaux à Paris » (Ar rannvroiezh e Pariz) nemet en eur studienn moulet arlene war ar gela'hgelaouenn « Bulletin de la Statistique générale de la France » (Kelaouenn feuriadouriezh Vro-C'hall) (2), hag eus ar studienn-se eo e tennan an niverou a zo amañ war-lerc'h.

Taolit evez :

1. — E ra meneg an niveridigez, n'eo ket eus ar Vrezoned, hogen eus an dud ganet e Breiz, n'euz forzh petra e vefent. Hogos holl sur a-walc'h ez int Brezoned.
2. — N'eo ket kontet ar vicherourien o chom e Pariz hag o labourat er-maez, eur 46.000 bennak anezo.
3. — N'eo deus ket diskleriet 51.000 den e-pelec'h e oant ganet.

(1) Edition de la Fédération régionaliste de Bretagne, 1922.

(2) Bulletin de la statistique générale de la France, t. XXVI, fascicule III, avril-juin 1931.

LEC'H AR C'HINIVELEZ	TUD O CHOM E PARIZ
Pariz	890.728
Seine (Maez-Ker)	103.232
Departamantou all	1.367.842
—Er-maez eus Bro-C'hall (1).....	330.710
	2.692.512
Tud ha n'o deus ket diskleriet e-pelec'h e oant ganet.	51.321
Tud o chom e Pariz, hag o labourat er-maez eus Pariz.	46.000
	2.789.833

(1) Pa gomsan aman eus Bro-C'hall, e roan d'ar gerioù-se an dalvoudedez roet d'ezo gant gouarnamant Bro-C'hall.

DEPARTAMANTOU	NIVER AN DUD DEUT DA BARIZ EUZ :	RENK (1)	GALLA- OUED (2)	TUD BROADE- LAET HAG ESTRE- NIEN	DRE 10.000 DEN O CHOM EN DEPAR ¹	RENK (3)
Côtes-du-Nord	28.617	10 ^{es}	28.602	15	543	21 ^{es}
Finistère	30.658	8 ^{es}	30.642	16	421	39 ^{es}
Ile-et-Vilaine	20.711	24 ^{es}	20.687	24	372	47 ^{es}
Loire-Inférieure	18.566	28 ^{es}	18.541	25	287	58 ^{es}
Morbihan	26.799	13 ^{es}	26.791	8	510	28 ^{es}
BREIZ	125.351		125.263	88	420	

(1) Ar renk e-touez holl departamantou Bro-C'hall hervez niver holl dud divroet departamant o chom e Pariz.

(2) Gouez da c'hounarnamant Bro-C'hall.

(3) Ar renk hervez ar c'hementad dre sek mil den o chom en departamant.

DEPARTAMANTOU	GWAZED			MERC'HEDE		
	EN HOLL	HEP MICHER	O C'HOU- ZOUT EUR VICHER	EN HOLL	HEP MICHER	O C'HOU- ZOUT EUR VICHER
Côtes-du-Nord	9.728	857	8.871	18.889	7.033	11.856
Finistère	11.966	1.116	10.850	18.692	7.532	11.160
Ile-et-Vilaine	7.811	849	6.962	12.900	5.643	7.257
Loire-Inférieure	7.537	1.017	6.520	11.029	5.364	5.665
Morbihan	9.857	802	9.055	16.942	6.291	10.651
BREIZ	46.899	4.641	42.258	78.452	31.863	46.589

DEPARTAMANTOU	HEP MICHER	RENE- RIEN (1)	IMPLI- JIDI	MICHE- ROU- RIEN	TUD HAG A LABOUR O-UNAN	TUD DILA- BOUR
Côtes-du-Nord	7.890	1.116	5.713	11.469	1.490	939
Finistère	8.648	824	5.780	12.639	1.417	1.350
Ile-et-Vilaine	6.492	1.142	3.955	6.979	1.368	755
Loire-Inférieure	6.381	904	3.594	5.544	1.437	706
Morbihan	7.093	1.011	4.957	11.576	1.102	1.060
BREIZ	36.504	4.997	23.999	48.207	6.834	4.810

(1) Renerien labouradegoù ha ties-kenwers.

Kementad dre vil den divroet eus pep departamant o chom e Pariz

DEPARTAMANTOU	HEP MICHER	RENE-RIEN	IMPLI-JIDI	MICHE-ROU-RIEN	TUD HAG A LABOUR O-UNAN	TUD DILA-BOUR
Côtes-du-Nord	276	39	200	400	52	33
Finistère	282	27	189	412	46	44
Ille-et-Vilaine	313	55	191	337	67	37
Loire-Inférieure	344	49	194	299	77	38
Morbihan	265	38	185	432	41	39
BREIZ	291	40	191	385	55	38

A. — Kementad ar Wazed hag ar Merc'hed dre vil den deuet eus pep departamant.

B. — Kementad an dud hep micher hag an dud o deus eur vicher dre vil den deuet eus pep departamant.

DEPARTAMANTOU	A			B		
	GWA-ZED	MER-C'HED	RENK (1)	TUD HEP MICHER	TUD HAG O DEUS EUR VICHER	RENK (2)
Côtes-du-Nord	340	660	2 ^o	276	724	4 ^o
Finistère	390	610	20 ^o	282	718	5 ^o
Ille-et-Vilaine	377	623	11 ^o	313	687	34 ^o
Loire-Inférieure	406	594	30 ^o	344	656	61 ^o
Morbihan	368	632	7 ^o	265	735	1 ^o
BREIZ	376	624		291	709	

(1) Ar renk hervez kementad ar merc'hed.

(2) Ar renk hervez kementad an dud o deus eur vicher.

DEPARTAMANTOU	RENE-RIEN	RENK (1)	GO-PREÏDI	RENK (2)	MICHE-ROU-RIEN	RENK (3)
Côtes-du-Nord	39	4 ^o	600	3 ^o	400	3 ^o
Finistère	27	1 ^o	601	2 ^o	412	2 ^o
Ille-et-Vilaine	55	17 ^o	528	16 ^o	337	17 ^o
Loire-Inférieure	49	12 ^o	493	51 ^o	299	39 ^o
Morbihan	38	3 ^o	617	1 ^o	432	1 ^o
BREIZ	40		575		385	

(1) Ar renk hervez kementad renerien labouradegoù ha ties-kenwerz. Ar « Finistère » eo an departamant en deus an nebeuta a renerien labouradegoù ha ties-kenwerz e-kenver niver e stroudi o chom e Pariz.

(2) Ar renk hervez kementad ar c'hopreidi.

(3) Ar renk hervez kementad ar vicherourien. Ar « Morbihan », ar « Finistère », hag ar « C'h-Côtes-du-Nord » eo an departamantoù ar stad c'hall a-bez hag o deus ar muia a c'hopreidi hag a vicherourien e-kenver niver o divroet o chom e Pariz.

Niver ar Vrezoned e Pariz er bloavezhioù :

DEPARTAMANTOU	1901	1911	1931
Côtes-du-Nord	23.588	25.970	28.602
Finistère	12.582	17.843	30.642
Ille-et-Vilaine	19.683	23.475	20.687
Loire-Inférieure	16.502	19.936	18.541
Morbihan	14.682	21.867	26.791
BREIZ	87.037	109.091	125.263

(1) Ret eo tourel even, en eur gaveris niveroù ar bloavezhioù 1901 ha 1911 gant re ar bloaz 1931, ez eo bet konzet, e 1901 hag e 1911, ar vicherourien a labourer er-maez eus Pariz, hogen a chome e Pariz.

(2) En hevelep bloavezhioù niver ar C'halloued ganet e Bro-C'hall er-maez eus departamant ar « Seine » a oa :

1901 : 1.382.678.
1911 : 1.456.420.
1931 : 1.264.974.

Alies, pa gomzer diwar-benn ar Vrezoned o chom e Kêr Bariz hag en he maez-kêr, e vez lavaret ez eus anezo war-dro 500.000. Eus a belec'h e teu an niver-se, n'hen ouzon ket. Daoust hag ez eo re vras ? Her c'hredi a ran. Evit her gouzout e vefe ret da genta klask pet a dud ganet e Breiz a zo o chom er pezh a vez anvet « Maez-kêr Pariz », ha goude klask en eun doare pe eun all, ma 'z eus tu d'hen ober, pet a ziskennidi Brezoned a zo o chom e rannvro Bariz. Diaes e vefe d'am meno tizout an niver a 500.000 den.

**Iliz-Perged e parrez Benoded
Eglise de Perguet, dans la paroisse de Bénodet**

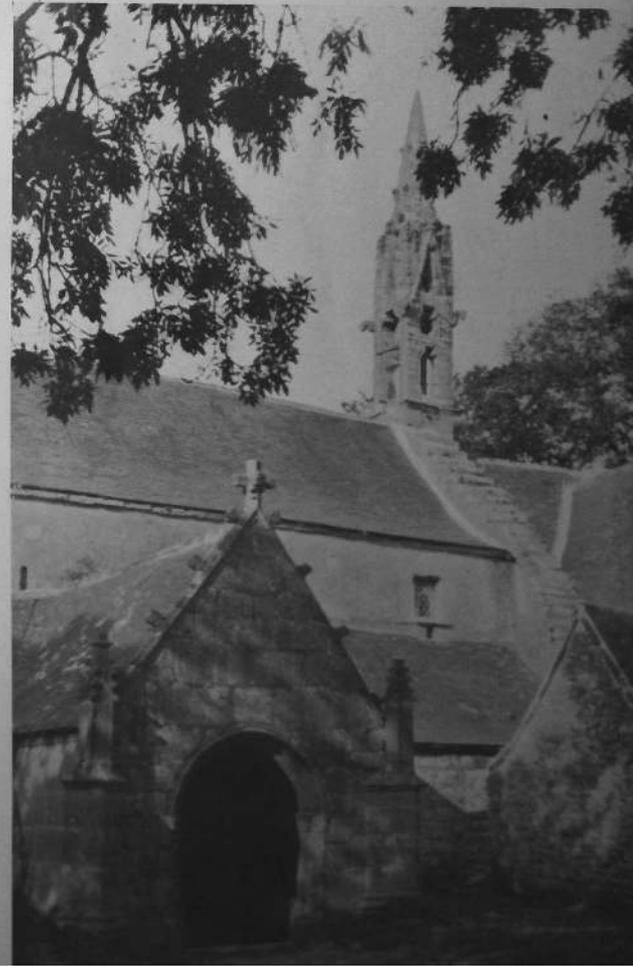




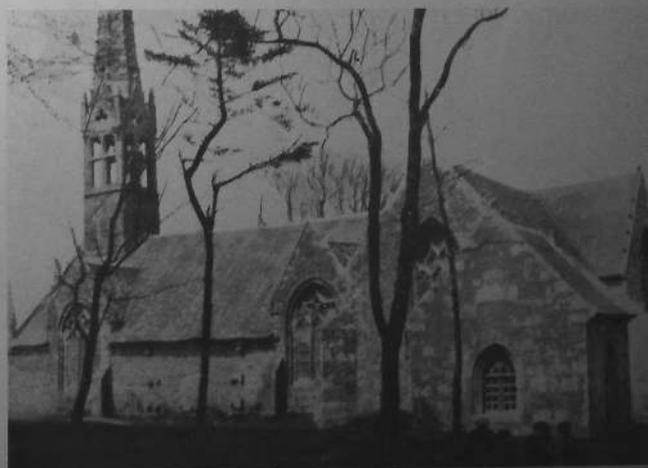
Photo R. D.

Kalvar Tronoan

Le Calvaire de Tronoan

Iliz Brenniliz
Eglise de Brenniliz

Photo R. D.



E-keñver ar pezh a sell ouz Kevredad ar Broadou evel ma 'z eo bet savet, ret eo lavarout n'eo ket aozet kennebeut hervez ar pezh a soñje ar Penrener Wilson : evit gwir, n'eo bet nemet eun emgleo-kenseurted, emgleo ar broiou trec'h. Hag aze emañ an abeg en deus lakaet he barn.

Eun dra a splann diouz ar pennad-skrid kenta-se : adalek ar bloaz 1919 e c'helled beza war c'hed da welout en amzer-da-zont trouz o sevel etre ar broiou ha diskouez ar pezh a zo kiriek d'ar gasoni-se : an emgleoioù a « beoc'h ».

Lorsque prit fin la guerre mondiale, l'Europe assista à un vaste mouvement d'opinion contre le retour de tout conflit armé. Épuisés par quatre ans d'une guerre gigantesque, les peuples européens désiraient de toutes leurs forces l'établissement d'une paix que ne troubleraient jamais plus l'éclatement des obus et le martèlement sourd des colonnes en marche.

Seize ans plus tard, une nouvelle course aux armements a repris avec intensité entre les principaux Etats européens.

Quels événements se sont donc produits, de 1919 à 1935, pour qu'un souvenir si récent soit déjà aboli et que l'Europe se prépare de nouveau, sans appréhension et sans regret, à un nouveau conflit armé ?

Tel est l'objet de cette étude : il ne saurait laisser indifférente une jeunesse qui semble promise, comme ses aînés, à la mort glorieuse du champ d'honneur.

L'EUROPE ET LA CONFERENCE DE LA PAIX

1. — L'opinion publique et la paix perpétuelle

Lorsque éclata la guerre de 1914, depuis quarante-trois ans l'Europe occidentale n'avait été le théâtre d'aucun conflit armé. Et quoique très meurtrière, quoiqu'elle eût fait souffrir très durement la population civile, quoiqu'elle eût atteint le centre même de la France, après quarante-trois ans de vie politique agitée, la guerre de 1871 n'était plus qu'un souvenir livresque, mais non un souvenir vivant. D'ailleurs, en quarante-trois ans, la technique militaire s'était modifiée si profondément, si parfaitement perfectionnée, que les deux guerres se présentèrent sous des aspects tous différents : et justement la perfection des engins de destruction, l'utilisation des gaz asphyxiants, le bombardement des villes ouvertes par des canons à longue portée et par des raids d'avions, suscita dans l'opinion publique européenne un profond dégoût, une horreur indicible de la guerre et de ses violences.

Cette haine de la guerre amenait les peuples à souhaiter l'organisation d'une paix perpétuelle : de toute la force de leur âme, ils espéraient que la guerre mondiale serait vraiment « la dernière guerre ». Et si, après vingt années d'histoire européenne, il semble que ces espoirs n'aient été que des illusions, leur sincérité et leur droiture les doivent préserver des moqueries et des ironies faciles.

L'opinion publique désirait cette paix perpétuelle avec tant d'ardeur que, malgré une propagande d'excitation, qui s'était poursuivie de façon intensive durant quatre années, le soir du 11 novembre 1918, il ne se serait trouvé aucun corps d'armée français ou anglais pour souhaiter la continuation de la marche en avant, non pas même pour réaliser le vieux cri « à Berlin », ou pour voir « pendre le kaiser Guillaume ».

Instinctivement, l'opinion publique européenne désirait la conclusion rapide d'une paix juste, d'une paix qui aurait permis la réconciliation des peuples, qui aurait écarté pour toujours le danger de nouvelles guerres.

2. — La mission du président Wilson

Et voici que répondant à ces aspirations générales, un prophète annonçait à l'Europe et au monde l'établissement d'une ère de paix perpétuelle et indiquait les moyens grâce auxquels on pourrait y parvenir :

Ce prophète était Woodrow Wilson, président des Etats-Unis d'Amérique.

Lorsque, le 2 avril 1917, les Etats-Unis avaient déclaré la guerre aux « Empires centraux », les *Alliés de l'Entente* avaient eu l'impression que seule cette intervention les avait sauvés d'une défaite militaire. Pour le commun des mortels, elle avait transformé à leurs yeux une guerre de revanche en une guerre du Droit et de la Justice.

Sans doute Wilson ne méritait-il pas entièrement cette confiance aveugle. L'entrée en guerre des Etats-Unis n'avait pas été aussi désintéressée qu'on le proclamait dans la presse de l'Entente et, dans cette affaire, le président Wilson n'était pas resté fidèle à la parole donnée, lors des élections présidentielles de novembre 1916, à ses électeurs irlandais et allemands d'Amérique.

Mais de cela, l'opinion européenne n'avait cure et préférait juger le président Wilson sur son programme de paix. L'essentiel s'en trouvait contenu dans les fameux *Quatorze Points*. Publiés dès le 8 janvier 1918, ils avaient été établis par Wilson en collaboration avec son confident le colonel House. Ils réclamaient la suppression de la diplomatie de cabinet, la liberté des mers, la suppression des barrières économiques, la réduction

des armements, le règlement des revendications coloniales, le rajustement des frontières des Etats belligérants en appliquant « le principe des nationalités » (1), et enfin la création d'une « association générale des nations ». Mais l'idée essentielle du programme était formulée dans le troisième point : « Etablissement d'un traitement égal pour toutes les nations signataires de la paix et solidaires de son maintien ».

Le désir du président Wilson était d'apporter aux peuples une paix de réconciliation, indispensable à l'établissement d'une paix durable. Les peuples lui manifestèrent leur reconnaissance par l'enthousiasme avec lequel ils l'accueillirent lorsqu'il débarqua en Europe, dans le port breton de Brest, le 13 décembre 1918.

3. — Le drame de la conférence de la Paix

C'est avec moins de sympathie que les hommes politiques des Etats victorieux accueillirent Wilson parmi eux à la conférence de la Paix, qui s'ouvrit à Paris le 18 janvier 1919. Déjà les milieux « patriotes » français lançaient dans le public, à propos du président des Etats-Unis, les épithètes de « rêveur » et d'« illuminé ».

Car Wilson trouva en face de lui, ou plutôt contre lui, les hommes politiques français et les chefs de leur état-major. Pour comprendre l'attitude de ceux-ci, il ne faut pas oublier qu'ils appartenaient tous à une génération qui avait été profondément ulcérée par les défaites de 1871 qui, quarante années durant, avaient vécu dans l'espoir de recouvrer « les provinces perdues », que tout naturellement un esprit de « revanche » avait pu se développer chez eux. Le président du Conseil français, Georges Clémenceau, pensait que la guerre de 1914 à 1918 n'était qu'un épisode d'un duel franco-allemand, qui se poursuivrait dans l'avenir : victorieuse cette fois-ci, la France ne devait pas laisser échapper cette occasion d'affaiblir son adversaire, de le réduire pour longtemps à l'impuissance.

Il était donc logique pour la délégation française de demander le désarmement intégral de l'Allemagne, le paiement de réparations aux dommages causés en France par l'invasion allemande et, outre le retour de l'Alsace-Lorraine à la France, l'annexion de la Sarre et la création d'un Etat rhénan sous protectorat français.

Mais il serait injuste de prétendre que seules les conceptions de la délégation française s'opposaient à celles du président Wilson. La délégation italienne réclamait la réalisation des promesses que lui avaient faites les puissances de l'Entente, lors du *Pacte de Londres*, le 26 avril 1915, qui avait décidé de l'entrée en guerre de l'Italie contre les Empires centraux.

La Grande-Bretagne, qui s'était rangée en 1914 aux côtés de la France, à cause de la violation de la neutralité belge par l'Allemagne, mais surtout par crainte de la flotte allemande, exigeait la destruction de cette flotte.

Enfin, les nouveaux Etats créés en Europe centrale et orientale, ainsi que les petits Etats d'avant guerre, prétendaient profiter de la victoire de leurs alliés occidentaux pour agrandir démesurément leur territoire, en dépit de toute justice, au détriment des vaincus.

Le drame de la conférence de la Paix, ce fut cette opposition, souvent violente, de ces deux conceptions : paix des vainqueurs, qui était celle de l'Entente et de ses alliés européens, paix de réconciliation, qui était celle de Wilson.

Aucune de ces deux conceptions ne triompha : on fit des concessions à l'une et à l'autre, pour aboutir à une solution voisine de l'absurde. Déjà le premier des quatorze points était violé : « les pactes de paix » ne furent pas « publiquement discutés », et quant à l'esprit qui présida à leurs négociations, il ne fut rien moins qu'un « grand esprit de franchise ».

4. — Les méthodes de « travail » de la conférence

Par un esprit de méfiance assez enfantin, on avait enlevé la rédaction des traités aux diplomates professionnels, à qui l'on tenait rigueur de n'avoir pu sauvegarder la paix en 1914 ! Mais si l'on fit appel, sur bien des points litigieux, à des commissions d'experts (on en compta jusqu'à 52), le travail qu'elles fournirent fut, la plupart du temps, odieusement saboté.

C'est que, contrairement aux principes wilsoniens, les négociations ne se poursuivaient pas au grand jour : la vie de la conférence de la Paix était empoisonnée par des réclamations insensées (comme celles du Dr Benes), par des intrigues, des propositions de compensations, qui anéantissaient en une heure un projet qui avait demandé à une ou plusieurs commissions des semaines de travail consciencieux. Etait-on parvenu à tracer la frontière gréco-albanaise, qu'une contre-proposition italienne venait tout remettre en question.

Il en fut ainsi pour toutes les questions posées par la guerre mondiale : or, depuis le congrès de Vienne, jamais un aussi vaste programme n'avait occupé une conférence internationale. Elle avait d'ailleurs attiré une nuée d'agents secrets, d'intrigants de tout calibre, qui doublaient les différentes délégations et, au besoin, contrecarraient leur action. Délégués anglais et américains ont porté, dans leurs souvenirs, des jugements particulièrement sévères sur les marchandages qui entravèrent constamment la rédaction des traités. Dans son ouvrage, *Peacemaking*, un délégué anglais, sir Harold Nicolson, a montré à quels obstacles insurmontables se heurtaient les experts qui voulaient éviter à tout prix que les traités de paix devinssent la source et l'origine de nouvelles guerres. Lorsque, par exemple, les intrigues tchèques eurent anéanti son projet de frontière hungaro-tchécoslovaque, avec quelle amertume et quel découragement ne dit-il pas : « Les Tchèques auront donc la *Grosse Chütte* et leurs centaines de mille de Hongrois ! »

C'est que parmi ceux qui décidaient, en dernier lieu, de la rédaction des traités, ces intrigues trouvaient, trop souvent, des politiciens tarés et

Chapel Languidou e parrez Plovan

Chapelle de Languidou dans la paroisse de Plovan

Photo R. D.



APERÇU DE L'HISTOIRE DIPLOMATIQUE DE L'EUROPE D'APRÈS-GUERRE

Par Yeun DOUGET

Holl boblou an Europ, hag en o zouez ar Vreiziz dreist-holl kollet 240.000 den ganto, o deus bet da c'houzañv en eun doare kriz meurbet a-berz ar Brezel-Bras, ar walenn-se hag a reas kement a zistruj e-tonex an dud yaouank wella, a vernias kement a rivin hag a zismantrou, a zo kiriek d'eur maread-amzer strajuilhus ha diasur hag en deus, e-lec'h beza bet eun digarez da rei lusk a-nevez da draou ar spered, lakaet an dizurz da c'henel en eneoù ha saotret ar c'halonou.

Hogen, er bloaz 1938, ugent vloaz hepken war-lerc'h ar brezel noazus-se, e tiskouez anat an darn-veua eus rouanteleziou bras an Europ emaint oc'h aoza adarre eur pegad all ha na echuo nemet dre an armou. Ar spi o devoa ar poblou, er bloaz 1919, da welout ar peoc'h o ren bepred a zo bet dizarbennel, eta, en eun doare didruet.

Kavet en devoa ar spi-se eun diazez felis e « Pevarzek Pal ar Pen-rener Wilson » : daoust hag ar re-mañ ne roent ket lec'h da vaga ar fiziañs a oa bet lakaet enno ? Ha kazeg en defe graet ar politikerez renet gant menozioù Wilson, ar politikerez a beoc'h ? Setu ar pez a lavarer gwall-alies er c'helaouennoù gall eus an tu dehou.

Hag eeun e tiskouez Yeun Douget amañ war-lerc'h en eur pennad-skrid hag a vo penn kenta eur studiadenn diwar-benn an darempredou dre gannaded a zo bet etre rouanteleziou an Europ abaoe dibenn ar brezel, n'eo ket er bloaz 1935 en deus graet kazeg ar politikerez-se met er bloaz 1919. E gwirionez, n'eus ket bet morse maread-amzer ebet hag e voe trec'h ennañ menozioù Wilson.

An emgleoioù-beoc'h hag o deus lakaet eun termen d'ar Brezel Bras a zo enebiez krenn etrezo hag an doare-reiza displeget er « Pevarzek Pal » : bez' ez int emgleoioù hag a voe sevenet dre hag gant ar broioù trec'het, lakaet da blega da youl ar re trec'h.

corrompus, prêts à se vendre au plus offrant. Quant aux « Trois », ils n'avaient certainement pas la compétence nécessaire pour mener à bien une tâche aussi vaste : Wilson confondait Slovaques et Slovènes, Clémenceau ignorait tout de l'Europe danubienne, Lloyd George prenait les cartes hypsométriques pour des cartes ethniques !

De cette ignorance, certaines délégations profitaient outrageusement. Les cartes et les onze mémoires tchécoslovaques présentés par la délégation tchèque à la conférence de la Paix en sont un exemple particulièrement saisissant : le traité signé, les diplomates tchèques avaient refusé d'en donner connaissance au public. On comprend la raison de cette prudente réserve depuis que Mr. B. K. Both en a découvert un exemplaire dans une bibliothèque des Etats-Unis. Les extraits qu'il en a publiés montrent à l'aide de quels faux on put influencer sur les décisions du « Conseil des Trois ».

5. — Le traité de Versailles

L'intervention de Wilson, et surtout celle très violente de Lloyd George, par ses « documents de Fontainebleau », rendit impossible la création d'un Etat rhénan, vassal de la France. L'annexion de la Sarre fut, elle aussi, écartée, malgré la présence des prétendus 100.000 Français dans ce territoire.

Cependant, la rive gauche du Rhin devait être occupée par les « troupes alliées », ainsi que les têtes de pont sur le Rhin, pendant une période de quinze années. Quant à la Sarre, elle serait administrée par la « Société des Nations », tandis que ses mines de charbon seraient exploitées par la France, et cela pendant une durée de quinze ans. Un plébiscite déciderait alors du sort du pays.

Mais les rédacteurs du traité violaient encore plus directement le « principe des nationalités » en imposant une séparation arbitraire entre la ville allemande de Dantzig et le reste de la Prusse Orientale. A l'ouest, l'annexion du territoire de Moresnet et des cercles d'Eupen et de Malmédy à la Belgique prétendait se justifier par une caricature de plébiscite qui ne dupa absolument personne.

Perte d'une large portion de son territoire au profit de la Pologne, obligation de payer aux Alliés les dommages de guerre, de respecter des dispositions favorables à ses anciens adversaires en matière de douanes, de navigation des fleuves allemands, des postes, etc., limitation de ses armements, destruction de ses ouvrages fortifiés, reddition de sa flotte de guerre, perte de ses colonies, tels étaient, en outre, pour l'Allemagne, les principaux points du traité de Versailles.

On comprend que le gouvernement social-démocrate de Scheidemann ait refusé de signer un traité aussi impitoyable pour le vaincu. Et puisque l'on a prétendu que les modérés allemands ne s'étaient pas indignés des exigences de leurs vainqueurs, il est bon de se rappeler comment Erzberger,

le ministre des Finances de l'époque, le leader du centre catholique, qui devait être assassiné trois ans plus tard à cause de ses sentiments pacifistes, comment il jugeait le traité de Versailles : « Si quelqu'un m'ayant lié le bras et m'ayant présenté un revolver exige de moi la signature d'un papier par lequel je m'engage à atteindre la lune en quarante-huit heures, tout homme raisonnable, pour sauver sa vie, signera ce qu'on voudra. Il déclarera seulement qu'il ne peut pas remplir les conditions qu'on lui impose. Il en sera de même pour le traité de Paix. »

Hitler n'a pas été le premier à parler de *diktat* !

La paix de Versailles n'était pas, décidément pas une paix de réconciliation.

6. — La responsabilité de la guerre

Sur quel principe prétendaient donc s'appuyer les rédacteurs du traité de Versailles pour justifier leur sévérité vis-à-vis du vaincu ? Sur le principe de la responsabilité de la guerre, qui incomberait dans sa totalité aux Empires centraux.

Un ancien universitaire allemand (qui dut s'enfuir à l'étranger dès le début de la guerre mondiale), le professeur Friedrich-Wilhelm Foerster, qui, pour sa part, adopte entièrement l'idée de la culpabilité allemande et, partant de ce fait, juge que le traité de 1919 n'a pas encore été assez sévère pour son pays, écrit à ce sujet : « Si l'Allemagne n'est pas coupable ou n'est qu'à moitié coupable, il est clair que Versailles est une iniquité et que l'Europe entière devrait une réparation. » (2) C'est d'ailleurs l'opinion même de Lloyd George qui dit : « Pour les Alliés, la responsabilité allemande est la base même du traité. Si l'on nie cette responsabilité ou si l'on cesse d'en demander l'aveu, le traité n'est plus rien. »

Pendant toute la durée de la guerre et les années qui suivirent le conflit armé, les deux groupes adversaires se sont jeté l'un à l'autre les accusations de culpabilité. A en croire les Allemands, les seuls responsables se seraient trouvés à Saint-Petersbourg et à Paris. A en croire les Français, la guerre avait été « décidée et mûrement préparée » à Berlin et à Vienne. Si toute cette littérature, échangée de part et d'autre, peut fournir ici et là des renseignements intéressants et inédits, dans son ensemble il n'est pas possible de lui accorder une valeur d'impartialité que lui enlève son caractère de polémique.

Aujourd'hui ce problème n'est plus qu'une question historique et ne doit plus être étudié que comme tel, c'est-à-dire sans parti-pris : en étudiant l'ouvrage d'un historien français comme M. Henri Hauser, que l'on ne saurait suspecter de germanophobie, sur l'*Histoire diplomatique de l'Europe de 1871 à 1914*, on acquerra rapidement la conviction que dans les événements qui ont amené la guerre mondiale, les responsabilités ont été partagées. Aucun peuple, en sa totalité, n'a voulu la guerre. On peut même dire

qu'aucun gouvernement ne l'a consciemment recherchée. Mais autour des « responsables », combien d'intrigants et de chauvins ne la désiraient-ils pas et n'y poussaient-ils pas leurs chefs ? Les sociétés secrètes serbes, qui avaient des représentants jusque dans les milieux les plus officiels. La plupart des grands-ducs de Russie et leur louche entourage. L'état-major autrichien et surtout Konrad von Hotzendorf. La plupart des cercles militaires allemands. Les « revanchards » français.

Il n'en reste pas moins que, dans chaque pays, les partisans de la guerre ne représentaient qu'une petite minorité. Et cela est si vrai que quand l'initiative d'un haut personnage de la police secrète serbe, par l'assassinat de l'héritier du trône austro-hongrois, eut placé les gouvernements européens dans une situation périlleuse, personne ne voulut prendre l'initiative d'une guerre : un mois de tergiversations (28 juin-23 juillet 1914) suivit le meurtre de l'archiduc. Et lorsque le geste définitif de la remise de l'ultimatum autrichien à la Serbie eut été fait, les gouvernements européens hésitèrent encore pendant une dizaine de jours (23 juillet-3 août). Personne n'admettra qu'un pays qui est décidé et préparé à l'agression depuis des années laisse passer ainsi tant de jours, qui ont pour lui la valeur d'autant de victoires.

Si l'on étudie impartialement les origines du conflit européen, on ne peut donc pas dire que l'Allemagne porte seule la responsabilité de la guerre de 1914.

N'aurait-il pas mieux valu abandonner en 1919 ces vaines polémiques, ces discussions irritantes et sans profit, plutôt que de conserver pour l'avenir un foyer de haines et de conflits ? C'est ce que pensait un évêque catholique allemand qui disait, dix ans après la guerre : « Ne serait-il pas temps de tirer sur le passé la grande barre de l'oubli et du pardon ? A quoi bon toutes les discussions sur la culpabilité exclusive ou la culpabilité partagée, alors que manifestement le rappel de ces crimes ne sert qu'à attiser la haine des peuples et à retarder la pacification générale ? »

Ces paroles de bon sens ne furent malheureusement pas entendues.

7. — Les autres traités de paix

L'Allemagne ne fut pas seule à être traitée par les vainqueurs comme responsable de la guerre. Certains de ses alliés furent traités encore plus durement qu'elle-même.

Le démembrement de l'Empire des Habsbourg était ratifié par les traités de 1919, ce qui était entièrement conforme au « principe des nationalités » : mais dans le tracé des frontières entre les « Etats successeurs », ce même principe était formellement violé.

L'Autriche, réduite à une superficie de 80.000 kilomètres carrés, sans aviation, sans flotte de guerre, avec une armée réduite à 30.000 hommes, perdait un territoire aussi incontestablement allemand que le sud du Tyrol (Südtirol). De plus, il lui était interdit de se réunir à l'Allemagne (Anschluss),

sans l'autorisation de la Société des Nations (traité de Saint-Germain, 10 septembre 1919).

Le royaume de Hongrie était, lui aussi, démembré. Mais le traité de Trianon (4 juin 1920) ne se contentait pas de lui enlever ses provinces allogènes. Tout au long de ses frontières, de vastes régions peuplées uniquement, ou en grande majorité, de Hongrois, lui furent arrachées et livrées à la Tchécoslovaquie, à la Roumanie et à la Yougoslavie. On ne lui laissait pour toute défense contre cette coalition hostile qu'une armée de 35.000 hommes. En outre, il était tenu à payer des réparations.

Le traité de Neuilly-sur-Seine (27 novembre 1919) enlevait à la Bulgarie le territoire de la Dobroudja, concédé à la Roumanie, et son accès à la mer Egée, concédé à la Grèce. Elle devait se contenter d'une armée de 25.000 hommes et payer 2.500.000 francs-or de réparations.

Enfin, le traité de Sèvres (11 août 1920) enlevait à la Turquie, outre l'Egypte, la Syrie, l'Arménie et la Mésopotamie, une large partie de son territoire d'Asie Mineure, dont Smyrne est la ville principale. De plus, elle ne conservait que 80 kilomètres autour de Constantinople et devait accepter la neutralisation des Détroits (du Bosphore aux Dardanelles).

Dans ces quatre traités, tout n'était pas injuste, mais bien des articles étaient moralement indéfendables : il était injuste que Bozen eût été donné à l'Italie, Potzony à la Tchécoslovaquie, Nagy-Varad à la Roumanie, Subotica à la Yougoslavie, l'estuaire de la Maritsa à la Grèce, et Smyrne au même pays. Ces clauses devaient naturellement faire naître un sentiment de révolte chez les vaincus. Elles créaient, par ailleurs, de nouveaux problèmes de « minorités ». Elles seraient, enfin, à l'origine de bien des difficultés intérieures pour les vainqueurs.

8. — Le rôle de la « Société des Nations »

L'histoire de l'Europe d'après-guerre s'ouvrait donc sous de très mauvaises auspices : loin de réaliser cette paix de réconciliation que souhaitaient tous les peuples européens, les traités de 1919 n'avaient fait que creuser encore plus profondément le fossé qui séparait les ennemis de la veille.

Cependant, les partisans de la réconciliation n'avaient pas renoncé à toute tentative d'organiser et de renforcer la paix dans le Monde. Leur tentative allait donner naissance à la *Société des Nations*.

Dès 1915 était née aux Etats-Unis une *Ligue pour imposer la paix*. Elle parvint à intéresser le président Wilson et à le convaincre de se rallier à son double programme : mettre fin à la guerre mondiale et arrêter, par tous les moyens, la genèse de nouveaux conflits. Ce programme fut aussi adopté par quelques partis de gauche européens, notamment le *Labour Party* anglais. On se souvient que le quatorzième point du président Wilson prévoyait la création d'une « Association générale des nations ». Par la

suite, différents plans d'organisation de la future société furent élaborés par une commission anglaise que présidait lord Phillimore, par le colonel House, par l'homme d'Etat britannique, lord Robert Cecil.

La Conférence de la Paix procéda à la création d'un comité qui, sous la présidence de Wilson, devait travailler à réaliser le projet contenu dans le quatorzième point. La vie du comité fut longue et agitée : des thèses diamétralement opposées y furent soutenues. Le point de vue français, qui n'était pas conforme à la pensée de Wilson, fut présenté et soutenu par le ministre Léon Bourgeois. Finalement, un texte de transaction fut adopté le 28 avril 1919. Par la suite, il fut incorporé au traité de Versailles.

La plupart des buts que se proposait la nouvelle société étaient en eux-mêmes excellents. En particulier, l'article 8 du « Pacte » prévoyait une réduction des armements. D'autre part, l'article 12 substituait la procédure d'arbitrage à la guerre, dans le cas de conflits entre deux Etats : sans exclure, toutefois, le principe de l'existence de guerres légitimes (paragraphe 4 et 7 de l'article 15).

Par contre, certaines dispositions devaient se révéler comme généralisatrices éventuelles de conflits limités : tel le dangereux article 16 qui, en cas d'agression d'un pays par un autre, recommandait à tous les membres de la Société de prendre les mesures commerciales, financières et même militaires (paragraphe 2) susceptibles d'amener la défaite de l'agresseur. Dans le paragraphe 3, les signataires du Pacte allaient jusqu'à s'engager à prendre « les dispositions nécessaires pour faciliter le passage à travers leur territoire des forces de tout membre de la Société qui participe à une action commune pour faire respecter les engagements de la Société ». Quel engagement pour un petit pays situé entre deux adversaires éventuels : comment la Belgique, la Hollande, la Pologne ou l'Autriche ont-elles pu y souscrire ?

Outre l'inconvénient d'amener éventuellement la généralisation de certains conflits, la *Société des Nations* avait le grave défaut d'être dirigée par un *Conseil* à qui sa composition même donna trop souvent l'apparence d'une sorte de Directoire des grandes puissances victorieuses.

Plus grave encore fut l'exclusion portée contre l'Allemagne qui fut mise « au ban des pays civilisés » : ce qui était, peut-être, une jolie formule de manuel scolaire, mais ce qui n'était pas fait pour hâter la pacification des esprits.

Mais, surtout, ce qui a faussé, dès son début, le rôle de la *Société des Nations*, c'est d'avoir été promue au titre de gardienne de l'observation des traités de 1919. Le Pacte fut incorporé au traité de Versailles, dont le moins que l'on puisse dire est qu'il ne fut pas librement négocié par les deux parties. De plus, par son article 10, elle garantissait les frontières établies en 1919, considérées comme intangibles : ce qui était une double faute, parce que ces frontières n'avaient pas toutes été tracées selon les règles

de la Justice, et parce qu'il est pour le moins imprudent de prétendre arrêter à une date donnée le cours de l'Histoire.

L'année 1919 ne s'était pas achevée que déjà l'on pouvait prévoir la naissance de conflits futurs. Quant à la pensée wilsonienne, elle n'avait triomphé ni dans la rédaction des traités de paix, ni dans la constitution de la *Société des Nations* : elle était la grande vaincue des débats de la Conférence de la Paix.

(A suivre.)

(1) Il est à noter que le droit inconditionnel de la France à l'Alsace-Lorraine ne fut introduit qu'au dernier moment dans les Quatorze Points. Cette entorse aux principes wilsoniens avait été obtenue par Clémentau, M. Tardieu et le professeur de Maronno, grâce à l'influence du colonel House. Cette décision était contraire au principe des conclusions du service d'enquête américain, composé de MM. Isaiah Bowman, Archibald Coolidge, Charles Haskins, Arthur Young et Walter Lippman.

(2) Fr. W. Foerster, « Qui est coupable de la guerre mondiale ? », dans la *Revue Universelle*, T. LXXI, n° 17, 1^{er} décembre 1937, p. 238.

LES RELATIONS ANGLO - IRLANDAISES ET LES RÉCENTES ENTREVUES DE LONDRES

Par M. NEDELEG

N'eo ket diluziet c'hoaz an holl gudennou a oa chomet rouestlet etre Iwerzon ha Bro-Saoz. Er pennad a zo aman war-lerc'h, e lennor eun dampskeud eus ar pezh a zo o virout ouz an diou vro d'en em glevout; labourat a raer da gompza un traou hag abaoe derou ar bloaz-mañ eo bet aet teir gwech ministrêd Iwerzon da Londrez evit komz diwar-bouez kement-se gant re Vreiz-Veur.

Lakaat « Iwerzon an Hanternoz », hag a zo chomet stag ouz Bro-Saoz betek-hen, da veza unanet adarre gant al lodenn vrasa eus ar vro, setu ar gudenn benna, hervez an Iwerzoniz.

Dias-bras e vo d'ar Saozon asanti ouz kement-se; keit ha n'o devo ket graet koulskoude, e nac'ho an Aotrou de Valera sevel emgleo-difenn ebet ganto, ar pezh a zo a-bouez-bras evit surentez o bro.

N'eus ket da gredi e teur a-benn d'en em glevet buan war an diou gudenn-se, unan all a c'hello beza dirouestlet marteze avat : hini ar « Brezel-Kenwerz » a zo o ren etre an diou vro hag a zo ken noazus ouz an eil hag ouz eben.

Dans les premiers mois de 1938, les relations anglo-irlandaises ont évolué d'une façon assez sensible, évolution qui s'est manifestée, extérieurement par les trois rencontres des représentants des gouvernements irlandais et britannique.

Les premières négociations se sont déroulées à Londres, du 17 au 19 janvier 1938. Les représentants irlandais étaient M. Eamonn de Valéra, M. Ríjan, ministre de l'Agriculture, et M. Lemass, ministre de l'Industrie et du Commerce de l'Etat d'Eire (qui a remplacé le nom d'Etat Libre d'Irlande, depuis la mise en application de la nouvelle Constitution). Ils étaient assistés des secrétaires respectifs de leurs départements : M. Walsh (Affaires

étrangères), M. Mac Elligot (Finances), M. Leydon (Industrie et Commerce), M. Twomey (Agriculture).

Du côté anglais, les négociateurs étaient M. Neville Chamberlain, premier ministre; sir John Simon, chancelier de l'Echiquier; sir Samuel Hoare, secrétaire d'Etat au Home Office; Mr. Malcolm Mac Donald, ministre des Dominions; le ministre du Commerce et le ministre de la Défense, assistés de leurs experts.

Des jalons avaient été posés plusieurs mois auparavant. Le désir de M. Chamberlain d'aborder d'une façon compréhensive les problèmes difficiles et pendants de la politique britannique ont donné à ces négociations une chance de succès jusqu'ici imprévisible.

Elles ont porté sur trois points principaux :

1° La division de l'Irlande et l'occupation des trois ports irlandais, de Lough Swilly, de Berehaven et de Cogh (Queenstown).

2° La coopération irlandaise en cas d'attaque de la Grande-Bretagne par une puissance voulant utiliser l'Irlande comme base d'attaque.

3° La lutte économique entre la Grande-Bretagne et l'Etat d'Eire et la question du paiement de l'annuité, acceptée par le gouvernement Cosgrave, refusée par le gouvernement *Fianna Fail*, questions qui sont liées l'une à l'autre.

Ces questions ont été discutées entre les deux délégations à Londres pendant trois jours. Chacune des délégations a fait comprendre son point de vue par l'autre; une fois la situation éclaircie, limitée et définie, elles se sont séparées pour laisser l'examen technique approfondi à leurs experts, réunis en un comité qui a maintenant terminé ses travaux.

Les deux délégations devaient se rencontrer à nouveau pour s'efforcer d'aboutir à un accord.

La question qui est considérée comme la plus importante en Irlande est celle de la division actuelle de l'Irlande. Tous les patriotes irlandais désirent la réunion au reste de l'Irlande des six Comtés du Nord-Est, actuellement régis par un gouvernement local sectaire, sous le contrôle politique de Londres. Le gouvernement britannique plaide que cette question ne peut être résolue qu'entre les deux parties de l'Irlande; que c'est à elles à se mettre d'accord et que le gouvernement de la Grande-Bretagne ne peut forcer une partie de l'Irlande à se joindre à l'autre. Le gouvernement irlandais répond que, sans parler de l'entière responsabilité de l'Angleterre dans la plantation d'une population, hostile à l'Irlande nationale et catholique, au temps de Cromwell, pour détruire l'unité irlandaise, Londres a été responsable de l'aide apportée à une faction anti-irlandaise dans le Nord-Est, du découpage de cette partie de l'Irlande, de l'imposition de ce gouvernement par la force en 1920, grâce à une loi du Parlement britannique, à laquelle ni le sud ni le nord de l'Irlande n'avait pris part, enfin de

son soutien financier. Sans son intervention, son soutien moral et matériel, sans le travail opéré par le gouvernement des Six Comtés, créature de l'Angleterre, sur l'opinion publique, cette séparation n'existerait pas.

A l'annonce des négociations, lord Craigavon, chef du gouvernement des Six Comtés, déclara qu'il plaçait sa confiance dans l'Etat britannique qui, par la loi de 1920 (Irlande du Nord), garantit l'intégrité des Six Comtés. Il hâta les élections qui devaient avoir lieu quelques semaines plus tard, convoqua le ban et l'arrière-ban de l'« Unionisme » et lança le cri de guerre : « L'Ulster est en danger ». Sûr de l'élection d'une considérable majorité de ses candidats, notamment grâce à un savant découpage des circonscriptions et au système d'élection par circonscription, il entendait faire ainsi une réponse aux demandes, « annexionnistes » à son point de vue, de M. de Valera. (1)

Les résultats, publiés le 10 février, ont été :

Unionistes : 35 élus.
Nationalistes (Irlandais) : 8.
Travailleurs : 2.
Unionistes indépendants : 2.
Indépendants : 1.

Dans deux circonscriptions où la majorité des nationalistes était écrasante (2), ces derniers avaient boycottés les élections.

M. de Valera a immédiatement répondu :

« Les résultats de ces élections auraient pu être écrits il y a un mois. Le découpage du territoire soumis à la juridiction du Parlement de Belfast et le découpage des circonscriptions dans ce territoire ont été faits dans un but : fixer les élections à l'avance en faveur de la dictature du parti sectaire de lord Craigavon. Le plan a été exécuté avec une parfaite efficacité. Les résultats s'en suivent obligatoirement.

Les faits fondamentaux, cependant, que toutes les manœuvres électorales ne peuvent obscurcir même pour un moment, sont que :

1° Le territoire de la nation irlandaise a été découpé contre la volonté de la majorité du peuple irlandais;

2° Que la province la plus sacrée de l'Irlande, l'Ulster, est également découpée, six comtés étant séparés des trois autres, et pour la raison que lord Craigavon ne pourrait s'assurer une majorité stable dans l'Ulster entier;

(1) Dans le Parlement dissous, les sièges étaient répartis de la façon suivante :

Unionistes (Craigavon) : 37.
Unionistes indépendants : 2.
Socialistes : 2.
Nationalistes irlandais : 9.
Républicains irlandais : 2.

(2) Les circonscriptions de South Armagh et de South Down.

3° Que dans l'ensemble de quatre comtés touchant la limite de la frontière, sur les six, il existe une majorité pour le rattachement — une majorité qui déteste profondément leur séparation du reste de leurs compatriotes;

4° Que c'est seulement dans la ville de Belfast et dans le territoire qui l'environne, comprenant à peine la moitié de la superficie des Six Comtés et seulement neuf pour cent de l'étendue de l'Irlande, qu'il existe une majorité en faveur de la division;

5° Que, bien que la division ait été effectuée au cri de : « L'Ulster ne doit pas être opprimé », au moins un tiers de la population des Six Comtés est actuellement opprimé et contraint d'accepter la domination du parti de lord Craigavon sans aucune justification possible;

6° Enfin, la séparation arbitraire des Six Comtés, il y a dix-sept ans, par une loi du Parlement britannique contre le désir de la grosse majorité du peuple irlandais, est un outrage à la Nation irlandaise. Les Irlandais à travers le monde la détestent et, autant qu'elle demeurera, elle restera un obstacle aux bonnes relations entre l'Irlande et la Grande-Bretagne, que la majorité des peuples de ces deux îles désire et qu'il est de leur intérêt d'obtenir. »

En cas de rattachement, la minorité du N.-E. conserverait sans doute son Parlement et gouvernement local avec des pouvoirs similaires, sous le contrôle de Dublin, à ceux qu'elle a actuellement sous le contrôle de Londres.

Le gouvernement irlandais demande également l'évacuation des trois ports d'« Eire » encore occupés, ou sous droit d'occupation, par les forces navales anglaises.

La question de défense est évidemment celle que l'Angleterre désire résoudre avant toute autre. Le gouvernement d'Eire entend jouer cette carte pour obtenir le rapatriement des Six Comtés. Il montre que toute entente solide avec l'Angleterre ne peut l'être que de la part d'une Irlande unifiée, satisfaite et sans revendication nationale, qui n'aura aucune raison de se tourner vers quelque opportunité de recouvrer son unité. La défense de l'Irlande contre un ennemi visant l'Angleterre demande que l'Irlande, unité géographique, soit traitée comme une unité militaire. Le gouvernement entend assurer la défense de son propre territoire : les modalités d'une alliance défensive avec l'Angleterre devant être étudiées à part.

Le gouvernement britannique abandonnera-t-il ses amis du Nord-Est de l'Irlande, ses « loyaux sujets », en vue de la question primordiale de la défense de la Grande-Bretagne ? Il est certainement perplexe à ce sujet et aimerait sans doute trouver un compromis, dont on ne voit pas facilement la nature.

Le troisième problème semble plus facile à résoudre. La question de la rétention des annuités, que la Grande-Bretagne considère comme dues pour le paiement des terres cédées par les grands propriétaires anglais en Irlande,

engagées par le gouvernement irlandais précédent — quoique non ratifiées par le Dail — peut être résolue comme toute question d'objet. On a dit et écrit que M. de Valera proposerait, en cas d'arrangement, d'employer cette somme à l'achat de navires de guerre à l'Angleterre pour constituer une flotte nationale qui serait aussi utile à la défense anglaise que si elle faisait partie de sa propre flotte, dans le cas d'entente défensive.

Le gouvernement britannique avait imposé des droits de douane à l'entrée des produits agricoles irlandais pour se rembourser des annuités retenues par le gouvernement irlandais. Le gouvernement irlandais avait imposé des droits sur les produits manufacturés anglais, en réponse. En cas d'accord, on s'attendrait à ce que les droits soient supprimés de part et d'autre. Une complication du côté irlandais réside dans le fait que de nombreuses industries irlandaises, d'importance moyenne et secondaire, se sont créées à l'abri de ces tarifs. Il serait difficile de supprimer brusquement et totalement ces tarifs, mais un accommodement sur la base du meilleur rendement serait probablement nécessaire de la part du gouvernement irlandais, si une solution de la difficulté économique entre les deux pays était obtenue : une ventilation se produirait sans doute à l'avantage des industries les plus viables.

Favorable aux intérêts irlandais se trouve le désir du gouvernement britannique de s'assurer la fourniture des produits agricoles irlandais exportables, en cas de guerre. A ce moment, la situation se trouverait renversée et un accord préalable solide avec l'Irlande sur la question économique serait d'une grande valeur. Aucun des deux gouvernements en présence ne l'ignore.

Dans ces conditions, l'intérêt qu'a l'Irlande à s'entendre avec l'Angleterre, si celle-ci acceptait ses demandes, ne fait pas de doute. Toute la question est de faire payer le plus cher possible ce qui est nécessaire à la Grande-Bretagne. La décision du gouvernement britannique, une fois que ses représentants seront bien convaincus qu'ils ne peuvent acheter à bon marché l'entente avec l'Irlande, sera soit l'opportunisme, soit la fidélité à l'ancienne ligne de conduite, qu'elle soit bonne ou non. La décision ultime reste donc entre les mains du cabinet britannique. Elle sera ce qu'il estimera être l'intérêt primordial de l'Angleterre et avoir le plus de chances d'être approuvé par l'opinion publique anglaise.

▲

La délégation irlandaise, composée des mêmes personnes qu'au mois de janvier, est retournée à Londres le 19 février. Arrivés au moment de la crise suscitée par la démission de M. Eden, les ministres irlandais, après quelques consultations, revinrent en Irlande le 26 février, pour retourner à Londres le 2 mars et y rester plusieurs jours.

Il s'avère que le gouvernement britannique se refuse à changer son attitude envers la question de l'unité de l'Irlande. Un accord global qui résoudrait la question irlandaise apparaît donc impossible : il est probable que cette question restera posée durant une longue période, au cours de laquelle les éléments pro-anglais du Nord-Est de l'Irlande seront amenés à changer leurs points de vue, sous l'influence de ce qu'ils estimeront peut-être être de leur intérêt, si la question de l'unité de l'Irlande doit se résoudre : à moins que les événements européens ne fassent prendre une décision plus rapide en faveur des intérêts primordiaux de l'Angleterre.

Sur la question de la défense, aucun accord — tout au moins aucun accord de quelque importance — ne doit être envisagé dans ces conditions : M. de Valera considérant la question de la défense comme étant la contrepartie de la question de l'unité de l'Irlande.

Au sujet des annuités, le gouvernement britannique tient à ne pas changer son point de vue. Mais des négociations sont en cours pour la conclusion d'un traité de commerce : ces tractations engloberont un accommodement, de fait sinon de principe, de la question des annuités, qui est liée à celle des relations économiques des deux pays. On peut s'attendre à ce que ce soit là le seul résultat concret des entrevues de Londres.

Au point de vue moral, celles-ci auront également une grande importance : elles auront permis aux représentants irlandais de faire comprendre la question irlandaise, telle qu'elle se pose en Irlande et non telle que les politiciens anglais l'envisagent, à leurs collègues britanniques. Elles auront contribué à faire entendre les revendications, dont la satisfaction est considérée comme nécessaire et sacrée par les patriotes irlandais, au cœur même de la forteresse étatique britannique, qui, pour la première fois, a accepté au moins d'y prêter l'oreille. Enfin elles ont permis de dénoncer les abus anti-irlandais et anti-catholiques du gouvernement de la junte Craigavon, et d'ébranler le respect dont ce gouvernement jouissait en Angleterre. Du bon grain a été semé.



Surface en blanc : 29.121 milles carrés.
Surface hachurée : 2.716 — — —
Surface hachurée : hachures verticales: 25 à 30 % des habitants sont opposés à la division.
hachures horizontales: moins de 25 % — — —
Limite de l'États libre : en tirets.
Limite des provinces : en pointillés.

L'IRLANDE EN MARCHÉ

Par M. NEDELEG

An deiz m'edomp o vont da voula an niverenn-mañ hon eus resevet eur pennad all diwar-benn Iwerzonn hag a roy da anaout d'hol lennerien ar c'heleier diweza. Kredi a ra d'eomp e talv ar boan embann anezañ amañ war-lerc'h.

Au moment où l'on allait imprimer ce numéro, nous recevions un nouvel article sur la question irlandaise. Comme il donne les dernières nouvelles sur ce sujet, nous avons tenu à le faire paraître dans ce numéro.

Deux événements importants viennent d'intervenir en Irlande : la signature d'un accord avec l'Angleterre et la nomination du futur président de l'Etat irlandais.

En février et mars derniers, M. de Valera; M. Mac Entee, ministre des Finances; M. Lemass, ministre de l'Industrie et du Commerce; M. Ryan, ministre de l'Agriculture, accompagnés des secrétaires de leurs ministères et d'experts, s'étaient rendus trois fois à Londres, successivement, pour discuter les bases d'un traité résolvant en tout ou partie les points de désagrément entre l'Angleterre et l'Irlande, avec M. Chamberlain, premier ministre; M. Mac Donald, ministre des Dominions; sir John Simon, ministre des Finances, et sir Samuel Hoare, ministre de l'Intérieur de Grande-Bretagne.

Un accord, résultat de ces conversations, a été signé à Londres le 25 avril, par les ministres suscités, et sa teneur en a été publiée le 26. Il a été ratifié le 29 mai par le Dail et le 30 mai par la Chambre des Communes. Il comprend une partie politique ou territoriale, une partie financière et une partie commerciale.

La première comprend : la cession à l'Etat d'Irlande des trois ports sous le contrôle du Royaume Uni et de leurs fortifications, à Cobh, Berehaven et

au Lough Swilly, avec leurs constructions, armements et munitions. Les garnisons d'occupation de ces trois ports, d'ailleurs réduites, devront être rappelées par l'Amirauté britannique pour le 31 décembre 1938 au plus tard.

L'occupation de ces trois ports était pour le peuple irlandais une marque de domination étrangère et un grave point de ressentiment vis-à-vis de l'Angleterre. Du point de vue anglais, elle avait pour but principal d'établir des bases de contrôle permettant de veiller à ce qu'aucune intervention étrangère contre l'Angleterre ne fût préparée par une autre puissance avec l'Irlande comme intermédiaire, ou permettant d'organiser la résistance à une attaque des côtes d'Irlande avec l'Angleterre comme but. Les déclarations de M. de Valera que l'Etat irlandais n'entendait non seulement pas se prêter à une attaque extérieure contre l'Angleterre, en offrant l'usage de son territoire, mais résisterait par la force à tout essai d'invasion dans un but semblable, et que l'Etat irlandais pouvait parfaitement se charger de la défense de son propre territoire, ont grandement aidé à amener cette cession.

Le coût d'entretien des fortifications passe maintenant du Trésor britannique au Trésor irlandais, mais l'Etat d'Irlande acquiert la souveraineté complète sur le territoire et les eaux territoriales des 26 comtés soumis à sa juridiction.

La partie financière comprend l'obligation pour le gouvernement irlandais de verser au gouvernement britannique une somme de dix millions de livres sterling le 30 novembre 1938 au plus tard, ce qui constitue le règlement final de toutes les questions financières pendantes entre les deux gouvernements, telles les annuités demandées par le gouvernement britannique pour le remboursement du capital et intérêts sur les terres cédées par les grands propriétaires anglais, que le gouvernement britannique avait remboursés à l'aide d'un emprunt, et les pensions aux anciens membres des forces britanniques résidant en Irlande. Les sommes réclamées par le gouvernement britannique se montaient à environ cent millions de livres sterling. C'est donc un simple paiement nominal que l'Irlande a à faire.

A part cela, le gouvernement irlandais s'engage à payer 250.000 livres par an, jusqu'à extinction de la dette, pour dégâts à la propriété des nationaux britanniques, suivant l'accord de 1925.

La partie économique comprend la suppression immédiate, par le gouvernement britannique, de tous les tarifs douaniers imposés sur les marchandises irlandaises, lorsque le désaccord au sujet du paiement des annuités suivant le refus de leur paiement par le gouvernement Fianna Fail survint en 1932. Ces tarifs couvraient la presque totalité des exportations irlandaises en Grande-Bretagne; la somme prélevée par leur application se montait à environ cinq millions de livres et constituait une barrière à l'exportation des produits agricoles irlandais; leur suppression va être d'une aide considérable à l'élevage irlandais en particulier.

Les tarifs qui avaient été imposés sur les marchandises britanniques par le gouvernement irlandais, en réplique aux tarifs sur les produits irlandais, permirent la protection d'un bon nombre d'industries de moyenne importance qui se créèrent en Irlande pendant la guerre économique avec l'Angleterre. La suppression en bloc de ces tarifs aurait été dangereuse et souvent fatale pour ces industries. Le gouvernement irlandais s'est seulement engagé dans le présent accord à ne pas imposer de droits de douane sur les produits britanniques qui en sont actuellement exempts, tels que le charbon, à supprimer ou à réduire les droits de douane sur un certain nombre de produits britanniques, à maintenir la marge de préférence en faveur des produits britanniques pour les marchandises auxquelles elle s'applique actuellement, et à l'appliquer en leur faveur lorsque de nouveaux tarifs seront créés; à soumettre à la commission irlandaise des prix (Prices Commission) à Dublin une révision des tarifs et des restrictions à l'importation, dans le but de permettre aux producteurs britanniques de concurrencer dans des limites raisonnables les producteurs irlandais, tout en donnant à ces derniers une protection convenable. C'est donc une commission irlandaise qui donnera son avis sur les réductions à accorder à certains produits britanniques, et c'est le gouvernement irlandais qui en décidera; enfin, à imposer une taxe de trois shillings par tonne sur les importations de charbon de l'étranger et une taxe de 10 0/0 sur les marchandises étrangères importées sous licence.

Quelques concessions de détail : la réduction de deux shil. six pence à un shil. du droit de douane minimum, et la suppression de la taxe de six pence et la diminution de deux pence à un penny par livre sur les paquets non soumis au droit de douane en provenance de Grande-Bretagne.

C'est un accord qui, dans chacune de ses parties, donne un avantage considérable à l'Irlande. Il apparaît être le résultat d'un nouvel état d'esprit de la part du gouvernement britannique et être une concession importante pour trouver le chemin vers l'amitié irlandaise.

Il n'est pas douteux que le désir des industriels britanniques de reconquérir autant que possible de ce qu'ils avaient perdu du marché irlandais pendant la guerre économique, la détermination du gouvernement irlandais dans la dispute, sa forte position dans le pays, la situation économique et financière enviable de l'Irlande, sont des facteurs qui ont puissamment aidé l'habileté de M. de Valera dans les négociations qui ont conduit à ce pacte. Mais les circonstances extérieures, qui ne sont formulées nulle part ouvertement, ont très probablement eu une influence encore plus considérable. En cas de guerre, l'Angleterre aurait besoin des produits agricoles irlandais; il serait dangereux de se trouver en désaccord économique avec un si utile voisin lorsqu'une guerre éclaterait où l'Angleterre se trouverait engagée. M. Chamberlain a considéré qu'il pourrait supprimer ce danger à de meilleures conditions maintenant qu'au moment d'une guerre ou d'une menace

de guerre : ceci pour les questions économiques et financières. Dans le domaine territorial et de la défense, la concession au sujet des ports a été amenée par l'acceptation par le gouvernement britannique du principe qu'il est préférable de faire confiance à une Irlande satisfaite qu'à dominer une Irlande hostile dans le cas de conflit européen.

Cependant, les demandes irlandaises n'ont pas été toutes satisfaites. La plus importante, que la délégation irlandaise avait placée en tête de ses revendications, le rapatriement des Six-Comtés du N.-E., n'a pas été satisfaite. La réponse anglaise à ce sujet, qui n'a pas changé depuis le traité de 1921, a été que le gouvernement britannique ne pouvait pas obliger les Six Comtés à joindre le reste de l'Irlande contre leur volonté et que seul un accord entre Dublin et Belfast à ce sujet pouvait permettre la réunion. L'Etat autonome des Six Comtés, dans le cadre du Royaume-Uni, supporté par une minorité de 18 0/0 de la population totale irlandaise, fut formé grâce à l'appui de l'Etat britannique qui l'a garanti dans l'acte de 1920 (Irlande du Nord). Les Orangistes des Six Comtés lui rappellent qu'un abandon serait une trahison. Les désirs formulés du côté britannique n'ont pas non plus été remplis : un pacte de défense devant protéger les deux pays contre une attaque extérieure n'a pas pris le jour : M. de Valera en avait fait la condition du retour des Six Comtés. Il sait fort bien que c'est l'intérêt de l'Angleterre de défendre l'Irlande de toute façon, en cas d'une attaque contre l'Irlande, parce que cette attaque viserait l'Angleterre, et elle uniquement, comme but définitif. L'appui anglais pourrait toujours être obtenu s'il était désiré. Il y a là une situation analogue à celle de la Belgique et de la France.

On peut se demander jusqu'à quel point le présent pacte n'a pas été l'occasion d'un échange de vues communes sur ces deux points capitaux non résolus, et le moyen d'arriver à leur solution dans le présent état de choses; également sur la solution définitive du problème irlandais en entier.

Le présent pacte place les Six Comtés dans une situation qui est maintenant sans avantage pratique sur le reste de l'Irlande au point de vue de l'exportation de ses produits en Grande-Bretagne; la différence en leur faveur, à laquelle s'étaient habitués les producteurs agricoles du N.-E., va déranger leurs habitudes et sera dure à supporter. Les Six Comtés, liés économiquement à la Grande-Bretagne, ne peuvent pas protéger leurs produits contre les produits britanniques et se trouvent, de ce fait, dans une situation économique précaire par rapport au reste de l'Irlande, où les tarifs douaniers contre les marchandises anglaises sont applicables également à celles en provenance des Six Comtés. L'avantage sur la vente de leurs produits agricoles en Grande-Bretagne perdu, la concurrence anglaise contre leurs industries restant entière, le marché des 26 comtés de l'Irlande défendu par une frontière douanière, circonstances aggravantes avec les cent mille chômeurs des Six Comtés, guident leur intérêt matériel vers la réunion dans l'Etat irlandais. Le prestige de ce dernier s'est accru. Dans le

budget britannique, la subvention accordée à l'Etat des Six Comtés par la Grande-Bretagne a été mise en évidence d'une façon inusitée jusqu'ici, et l'on peut se demander si ce n'est pas dans l'intention de frapper l'opinion publique anglaise du coût d'entretien de cet Etat; déjà un courant d'opinion s'était dégagé dans la presse anglaise, critiquant fortement ses abus, voire son existence. Il semblerait qu'une force tend à ne plus s'intéresser de la même façon au sort de la minorité orangiste, et même à la considérer comme un gêneur pour la réconciliation des intérêts irlandais et britanniques.

M. de Valera, de retour en Irlande après la signature du pacte, a déclaré que la seule chose séparant maintenant la réconciliation complète entre l'Angleterre et l'Irlande était la question des Six Comtés. Cependant, en dépit de la Constitution nouvelle de l'Etat irlandais, en application depuis 1938, qui déclare l'Irlande un Etat indépendant et souverain, ce qui est vrai dans tous les domaines pratiques et dans l'exercice de tous les pouvoirs nominaux dans le cadre intérieur, l'Irlande fait toujours partie nominalement de l'Empire britannique et ses représentants auprès des Etats étrangers sont accrédités au nom de Sa Majesté Britannique. C'est un Etat indépendant reconnaissant un souverain sans autorité sur son territoire, pour des motifs de contacts extérieurs. Ceci correspond assez bien avec le projet secret appelé « Document n° 2 », dont M. de Valera a été l'auteur et qui projetait un Etat indépendant d'Irlande associé avec la Grande-Bretagne pour des buts défensifs et extérieurs, et reconnaissant le roi d'Angleterre sur ces points particuliers. Si le Nord-Est était recouvré et si un accord sur la défense de l'Irlande était signé, la situation serait précisément celle décrite dans le « Document n° 2 ». On peut se demander si, en dehors du traité signé, il n'y a pas un accord moral en sous-main entre les deux parties sur les bases ci-dessus, avec la promesse de le faire se matérialiser le plus rapidement qu'il leur sera possible.

Qu'en pensent les républicains irlandais ?

Heureuse Irlande qui a gagné les moyens de défendre ses intérêts, avant tout par l'union de ses fils et par leur volonté, sans lesquels rien ne peut s'obtenir. Et quelle leçon !

Le second événement important a été la nomination par les deux grands partis irlandais d'un candidat commun à la présidence de l'Etat irlandais. La nouvelle Constitution prévoit l'élection au suffrage universel des deux sexes, du chef de l'Etat d'Eire, le président, dont les pouvoirs, nominaux avant tout, et loin d'être aussi étendus que ceux du président des Etats-Unis en fait, lui permettront cependant une étroite collaboration avec le gouvernement et l'initiative de décisions importantes en cas de crise ou de difficultés.

Une bataille électorale dans le cadre des partis politiques, ou même entre différentes personnalités, était considérée comme funeste pour le

prestige de cette haute fonction, et ceux qui avaient l'intérêt national à cœur désiraient une entente sur le nom d'un candidat qui avait le soutien de tous les partis politiques, ou tout au moins des deux principaux. Le cardinal Mac Rory, archevêque d'Armagh, primat d'Irlande, fit un appel à l'Union nationale pour l'entente sur le choix d'un candidat commun, faisant ressortir l'importance que ceci pourrait avoir sur l'unité éventuelle du pays. Une réunion des délégués du parti Fianna Fail et Fine Gael tomba d'accord sur le nom du Dr. sénateur Douglas Hyde, l'illustre Gael, premier président de la Gaelic League, ancien professeur à Trinity College, Dublin, qui a tant fait pour la langue et la littérature irlandaises.

Le Dr. Douglas Hyde a accepté sa nomination qui a été reçue avec satisfaction dans tous les milieux politiques et sociaux. Le cardinal Mac Rory a été un des premiers à adresser au protestant Douglas Hyde l'expression de la satisfaction que lui a causée sa nomination. Le seul autre candidat, Alfred Byrne, lord-maire de Dublin, fin limier de la politique électorale et complet ignare de la langue irlandaise, s'est promptement retiré devant une coalition qui ne lui laissait pas la moindre chance d'élection.

Le Dr. Douglas Hyde, âgé de 78 ans, mais robuste et actif, est donc le futur président d'Eire. Il doit prêter serment à la Constitution et prendre sa charge le mois prochain.

La valeur de cette nomination peut se résumer ainsi :

On a évité les dissensions jointes à une campagne électorale de partis politiques. Le pouvoir présidentiel et, par contre-coup, l'Etat irlandais, gagnent en respect et en prestige à l'intérieur et à l'extérieur.

La tendance à ne voir dans les buts de l'activité nationale irlandaise que ceux de l'indépendance politique, pour les républicains, ou de la conquête du pouvoir dans ses cadres actuels, pour les autres, subit un échec : l'Irlande, gaélique d'aspirations, marque un point important.

Enfin, cette nomination pourra aussi avoir une influence morale importante pour l'unité de l'Irlande. Le Dr. Douglas Hyde appartient à la minorité religieuse des 26 comtés. Indépendant de toute affiliation franc-maçonne, il est cependant le bienvenu parmi les catholiques irlandais. Son élection trouvera une certaine sympathie parmi ses coreligionnaires en majorité dans les Six Comtés, et leur montrera que la majorité catholique du Sud ne fait aucune discrimination entre catholiques et protestants dans le domaine national, apaisant ainsi les craintes des plus timorés pour le jour où les Six Comtés devraient joindre le reste de l'Irlande.

NOUVELLES D'ÉCOSSE

LA MORT DE RAMSAY MAC DONALD

LES ÉLECTIONS DANS LES UNIVERSITÉS ÉCOSSAISES

James Ramsay Mac Donald était né dans la petite localité de Lossiemouth, le 12 octobre 1866. Peu de gens savent qu'il commença sa carrière politique comme secrétaire d'une société ayant en vue l'obtention d'un régime de *Home-Rule* pour l'Écosse. Mais bientôt, délaissant les intérêts immédiats de son pays natal, il se lança dans la « grande politique » par le truchement du *Labour Party* (parti du travail) dont, en 1900, il devint le secrétaire général.

Sa vie parlementaire, qui débuta par un échec, en 1895, à Southampton, l'entraîna bien loin de l'Écosse. Il fut tour à tour député de Leicester (1901-1918), d'Aberavon (comté de Glamorgan) de 1922 à 1929, et de Seaham-Harbour de 1929 à 1935.

Inconstant, il le fut autant dans ses opinions politiques que dans son activité électorale. En janvier 1924, cet ancien autonomiste écossais forma le premier ministère socialiste qu'ait connu la Grande-Bretagne. Mais il ne conserva le pouvoir que 287 jours. En 1929, il forma le deuxième cabinet socialiste, qui s'effondra dans la crise d'août 1931.

Ramsay Mac Donald se sépara alors de ses anciens partisans du *Labour Party*, créa un parti socialiste national et forma le premier gouvernement d'*Union Nationale*. Il conserva le pouvoir jusqu'en juillet 1935 et ne se retira qu'après les fêtes du vingt-cinquième anniversaire du couronnement du roi George V. Dans le second cabinet d'*Union Nationale*, présidé par le leader conservateur Stanley Baldwin, Mac Donald reçut la charge de lord président du Conseil : mais déjà il n'était plus qu'un personnage de second plan dans la politique britannique.

Pendant les huit années que Mac Donald occupa le pouvoir comme chef de gouvernement, il ne semble pas que l'Ecosse ait été spécialement l'objet de ses attentions. Il se signala seulement par son hostilité aux vieilles franchises électorales des Universités écossaises, qui leur donnent le droit de députer des représentants à la Chambre des Communes. Aussi, lorsque après avoir été battu dans la circonscription de Seeham-Harbour, en 1935, il posa sa candidature pour un siège vacant aux Universités écossaises; celle-ci fut accueillie par un mécontentement manifeste. Ceci explique l'important pourcentage de voix obtenu par le candidat nationaliste écossais. Ce ne fut que grâce à la forte pression exercée par Stanley Baldwin que Mac Donald fut élu le 3 février 1936.

Sa vie politique touchait d'ailleurs à sa fin. Il se retira du gouvernement, en même temps que Stanley Baldwin, après le couronnement du roi George VI, en juin 1937. Il mourut subitement quelques mois plus tard, dans un bateau qui l'amenait en Amérique du Sud, le 8 novembre 1937.

LES NATIONALISTES ECOSSAIS

ET LES ELECTIONS DANS LES UNIVERSITES ECOSSAISES

Les quatre Universités écossaises d'Edimbourg, de Glasgow, de Saint-Andrews et d'Aberdeen sont représentées par trois députés à la Chambre des Communes.

Aux élections générales de 1935, le professeur A. Dewar Gibb, qui s'était présenté comme candidat du Parti nationaliste écossais, avait obtenu 3.865 voix et 11 0/0 des suffrages exprimés.

Un des trois députés étant mort au lendemain des élections générales, une élection partielle eut lieu du 27 au 31 janvier 1936. Les résultats furent proclamés le 3 février. James Ramsay Mac Donald, lord président du Conseil, travailliste national, fut élu par 16.393 voix. Le professeur Dewar Gibb obtint 9.034 voix, soit 31 0/0 des suffrages exprimés. Un candidat socialiste, M. D. Clergham Thomson, obtint 3.587 voix.

A la suite de la mort de Ramsay Mac Donald, une nouvelle élection partielle a eu lieu du 21 au 25 février 1938. Les résultats furent proclamés le 28 février. Une fois de plus, le professeur Dewar Gibb qui, en 1936, est devenu président du Parti nationaliste écossais, a posé sa candidature. Voici les résultats de cette élection :

Sir John Anderson, conservateur, 14.042 voix. Elu. 48,81 0/0 des suffrages exprimés.

Un candidat indépendant, 5.618 voix. 19,52 0/0.

Prof. Dewar Gibb, nationaliste écossais, 5.246 voix. 18,23 0/0.

Un candidat progressiste indépendant, 3.868 voix. 13,44 0/0.

La proportion des voix nationalistes écossaises a donc passé de 11 0/0, en 1935, à 31 0/0, en 1936, pour retomber à 18,23 0/0 en 1938. On pourrait donc croire à un recul sensible des idées nationalistes en Ecosse si l'hostilité à la personne de Mac Donald n'avait été la seule raison du succès obtenu par le professeur Dewar Gibb, en janvier 1936. Il convient donc de considérer seulement que de 1935 à 1938 le pourcentage de ses voix a passé de 11 à 18 0/0.

LA VIE BRETONNE

LA QUESTION DE L'ENSEIGNEMENT DU BRETON

*L'Enseignement du Breton
n'est pas une question politique*

Depuis janvier 1934, la campagne en faveur de l'enseignement du breton se poursuit avec méthode et remporte chaque jour de nouveaux succès. Ceux-ci ne sont pas seulement l'œuvre d'une propagande habile et persévérante : ils sont dus, au premier chef, à la justice de la cause défendue. Et comme les adversaires du breton ne peuvent justifier leur attitude en s'appuyant sur un principe de morale quelconque, comme toute population possède un droit naturel à l'enseignement de sa langue, leur tactique consiste à s'efforcer de placer la question sur le terrain politique.

Le *Cri de Paris* a publié un article, significatif de cet état d'esprit, dans son numéro du 19 novembre 1937, sous le titre « Autonomisme ». Voici le contenu de cet article : « L'abbé Desgranges vient de déposer son rapport sur une proposition de loi assez curieuse... Il s'agit de celle de M. Trémintin, député du Finistère. Ce parlementaire demande que, dorénavant, dans les écoles des départements bretons, la langue bretonne soit enseignée au même titre que la langue française.

« Nul doute que si une telle proposition était adoptée, elle serait de nature à porter atteinte à l'unité française. Que MM. Trémintin et Desgranges, par un souci électoral évident, aient cru devoir prendre cette initiative, il y a lieu de le déplorer, mais qu'une commission composée

— 61 —

de 43 parlementaires issus de toutes les provinces françaises ait consenti à les suivre, n'y a-t-il pas lieu de s'en étonner ?

« Heureusement, beaucoup de propositions ne deviennent jamais des lois. »

Directement visé, M. Pierre Trémintin, député de la deuxième circonscription de Morlaix, adressa au directeur du *Cri de Paris* la réponse suivante :

« Monsieur le directeur, je viens de prendre communication de votre entrefflet sur « l'autonomisme » paru à la page 12 du *Cri de Paris* du 19 novembre 1937.

« C'est parce qu'elle fut mieux renseignée que votre correspondant ou votre rédacteur, sur le sens et l'objet de ma proposition de loi, que la commission de l'Enseignement à la Chambre des députés a adopté, à l'unanimité, le rapport présenté par mon collègue et ami M. le chanoine Desgranges.

« Mon but n'est pas d'ouvrir une polémique. Il est de rétablir les faits et la vérité.

« C'est pourquoi je ne crois mieux faire que de vous communiquer les documents eux-mêmes, plus convaincants que toute démonstration personnelle.

« Vous reconnaissez que l'unité française ne saurait s'en trouver ni affaiblie, ni compromise.

« Recevez, monsieur le directeur, l'assurance de ma considération bien distinguée.

Pierre TRÉMINTIN,

Député du Finistère.

« P. S. — J'ai eu comme adversaire, aux dernières élections législatives, un soi-disant « autonomiste breton » — type rare, je vous assure, en Bretagne. Je rappelle cet incident électoral parce qu'il me paraît exclure toute collusion possible avec « l'autonomisme ».

Rappelons que la personne visée par M. Trémintin était M. Olier Chevillotte, ancien membre du Conseil politique du « Parti National Breton ». Il s'était présenté comme « nationaliste breton » aux élections législatives du 26 avril 1936, contre M. Trémintin, et avait obtenu 2.680 voix.

Vœux officiels en faveur du Breton

Malgré ces campagnes hostiles, la cause de l'enseignement du breton est appuyée aujourd'hui dans les milieux qui, autrefois, lui étaient les plus fermés.

Le 30 juin 1937, le ministre de l'Éducation nationale, M. Jean Zay, a reçu une délégation composée de MM. Capitaine, membre du Conseil supérieur de l'enseignement public; Brousmiche, président honoraire de l'Union fédérale des anciens combattants; Fouéré, membre du Comité directeur de l'Association *Ar Brezoneg er Skol*; Pasco, représentant des instituteurs laïques partisans de l'enseignement du breton, et Hamon, président de l'Association des Etudiants bretons de Paris. Cette délégation remit au ministre le texte du programme de réformes proposé par le « Comité extraparlémentaire du Front Breton » et par *Ar Brezoneg er Skol*. Le ministre assura la délégation qu'il étudierait le texte qui lui était soumis.

Le 30 juin suivant, M. le chanoine Desgranges, député du Morbihan, présentait son rapport, à la commission de l'Enseignement de la Chambre des députés, sur le projet de loi déposé en mars 1936 par M. Pierre Trémintin, député du Finistère, en faveur de l'admission de la langue bretonne dans l'enseignement public. Après une énergique intervention de M. Albert Le Bail, député du Finistère, qui plaida avec force la cause du breton, la commission adopta le rapport du chanoine Desgranges à l'unanimité de ses 44 membres, représentants de tous les partis politiques du Parlement.

Après une discussion qui se déroula dans une atmosphère favorable à la langue bretonne, et à laquelle prirent part notamment, outre MM. Desgranges et Le Bail, M. Ducos, député radical-socialiste de Haute-Garonne; M. Le Corre, député communiste de Seine-et-Oise; M. René Dommange, député républicain de Paris, et M. Gaston Gérard, député-maire de Dijon, la commission adopta, à l'unanimité, une résolution : « invitant le gouvernement à étudier dès maintenant et à mettre en application de manière progressive l'enseignement de la langue bretonne parallèlement à celui de la langue française dans les écoles primaires, les écoles primaires supérieures, les lycées et collèges du Finistère et de la région bretonnante des Côtes-du-Nord et du Morbihan, ainsi que dans les écoles normales primaires de ces trois départements ».

À la suite de la démarche qui avait été faite auprès de lui le 3 juin, M. Jean Zay fit connaître, au cours des fêtes régionalistes qu'il présidait à Plozévet, en Cornouaille, le 22 août, à M. Albert Le Bail et à M. Corentin Le Pape, membre du Comité de propagande d'*Ar Brezoneg er Skol*, qu'il étudiait favorablement le texte qui lui était soumis. Cette première réponse fut confirmée par la lettre qu'il adressa à M. Yann Fouéré au mois d'octobre suivant : « Monsieur, vous avez bien voulu attirer mon attention sur la question de l'enseignement du breton dans les écoles publiques. Cette question est actuellement à l'étude, elle est examinée avec l'intérêt le plus bienveillant. Aucune décision ne peut encore être prise à ce sujet. Je vous prie de croire, monsieur, à l'assurance de ma haute considération. — Jean ZAY. »

De son côté, le « Groupe parlementaire de Défense des intérêts bretons » a tenu, le 25 novembre dernier, à appuyer à l'unanimité le vœu émis par la

commission de l'Enseignement dans sa séance du 30 juin. Ce groupe se compose de députés appartenant à tous les partis politiques et représentant les cinq départements bretons.

La propagande d'*Ar Brezoneg er Skol*

Ces différents succès ont été obtenus en grande partie grâce à la propagande menée par l'*Union pour l'enseignement du breton (Ar Brezoneg er Skol)*, que dirige le Dr. Menguy, adjoint au maire de Carhaix, Yann Fouéré, Roparz Aodig, Y. Marzin, R. Le Mée, Y. Briand.

Après avoir tenu sa réunion générale pour 1937 dans une atmosphère d'enthousiasme, à Perros-Guirec, le 26 juillet, *Ar Brezoneg er Skol* a tenu une réunion de propagande à Rennes, le 19 décembre. Mgr Mignen, archevêque de Rennes; M. Chateau, maire radical de Rennes; MM. Pinault, Joly et Barbot, députés d'Ille-et-Vilaine; M. de Quénétaïn, vice-président du Conseil général du département; M. Pierre Le Roux, professeur de celtique à l'Université de Rennes, avaient pris place dans le comité d'honneur. Au cours de la séance, présidée par M. Cairou, directeur du « Cercle Celtique de Rennes », assisté de MM. Léon Le Berre, Collin et Bidard de la Noé, M. Yann Fouéré exposa la question de l'enseignement du breton et retraça les étapes du mouvement qui s'efforce d'obtenir cet enseignement.

À la suite de cette conférence, le bureau de l'Association générale des Etudiants de Rennes, dans sa séance du 22 décembre 1937, a décidé de donner « à l'unanimité son appui à l'idée de l'enseignement de la langue bretonne en Basse-Bretagne ».

D'autre part, chaque mois voit de nouvelles municipalités émettre des vœux en faveur de l'enseignement du breton. Ce mouvement a pris naissance par le vote du conseil municipal de Guerlesquin (Trégor), en fin janvier 1934. Le 1^{er} janvier 1935, 27 municipalités s'étaient prononcées en faveur de l'enseignement du breton. Le 1^{er} janvier 1936, on en comptait 111. Le 1^{er} janvier 1937, 241. Le 1^{er} janvier 1938, 307.

Dans un tract publié en décembre 1937, l'association *Ar Brezoneg er Skol* a publié le dernier bilan officiel de sa campagne. À ce moment, le total des municipalités qui s'étaient rangées à ses côtés étaient de 306. Mais il faut remarquer que les votes de Plougrescant (Trégor), Quiberon (Vannetais) et Pluguffan (Cornouaille) n'ont pas encore été confirmés. Il y a donc lieu, pour le moment, de ne tenir compte que de 303 votes.

Depuis la publication de ce bilan, 33 nouvelles communes sont venues se joindre aux premières. Ce sont :

En Cornouaille : Edern, Glomel, Goulien, Gourlizon, Guiler-sur-Goyen, Kerpert, Landévennec, Lannédern, Lanrivain, Mellac, Penhars, Pont-Croix, Port-Launay, Roudouallec, Tréogat, soit 15 votes.

Dans le Léon : Bodilis, Commana, Porspoder, Saint-Marc, Saint-Servais, soit 5 votes.

Dans le Trégor et le Goello : Camlez, Guimaëc, Plounez, Saint-Adrien et Tréglamus, soit 5 votes.

Dans le Vannetais : Calan, Elven, Inzinzac, Moréac, Plaudren, Ploërdut et Plouay, soit 7 votes.

En Haute-Bretagne : Tréveneuc, soit un vote.

A la date du 1^{er} avril 1938, 336 municipalités ont donc émis un vœu favorable à l'enseignement du breton. Elles se répartissent de la façon suivante :

PROVINCES	NOMBRE DE COMMUNES	MAJORITÉ ABSOLUE	VOTES OBTENUS	VOTES ENCORE NÉCESSAIRES
LÉON	116	59	73	0
TRÉGOR et GOELLO.....	161	81	70	11
CORNOUAILLE	219	110	110	0
VANNETAIS	141	71	47	24
BASSE-BRETAGNE	637	319 (1)	300	19 (1)
HAUTE-BRETAGNE			36	

(1) Les chiffres des colonnes 3 et 5 ne peuvent s'additionner.

Le nouveau Comité Directeur du « Bleun Brug »

Le 1^{er} février 1938, M. Arthur de Dieuveult a résigné ses fonctions de président général du *Bleun-Brug*. Il avait succédé, en 1935, à M. le docteur Yann Cornic, et avait présidé les congrès de Pleyben, en 1935, de Roscoff, en 1936, et Plougastel-Daoulas, en 1937.

Le départ de M. de Dieuveult a été l'occasion d'une réorganisation du Comité directeur du *Bleun Brug*, qui s'est constitué de la façon suivante, le 7 février 1938 :

Fondateur : M. l'abbé Yann-Vari Perrot, recteur de Scignac, directeur de la revue « Feiz ha Breiz ».

Président : M. Raymond Delaporte, docteur en droit, diplômé d'études celtiques, directeur de l'Association « Breuriez ar Brezoneg er Skoliou ».

Vice-présidents : M. James Bouillé, architecte, président de l'atelier breton d'art chrétien et membre correspondant de l'Académie d'art chrétien d'Irlande,

Et M. Xavier de Langlais, artiste et poète breton.

Administrateur : M. l'abbé Rannou.

Secrétaire général : M. Herri Caouissin, directeur de la revue « Feiz ha Breiz ar Vugale ».

Un éloge flamand du Pavillon Breton

Le Pavillon Breton à l'Exposition internationale de Paris, en 1937, a produit une forte impression sur tous ses visiteurs, même sur ceux qui étaient étrangers à la Bretagne.

La revue régionaliste flamande *Le lion de Flandre* a fait un vif éloge de cette « incomparable réussite » dans son numéro de janvier 1938 :

« Cependant, c'est surtout avec la Bretagne que la comparaison nous invitait à la modestie, voire à l'humilité.

« Notre excuse, d'ailleurs, est que nous nous trouvons, en l'espèce, devant un cas unique et une réussite incomparable.

« En fait, le pavillon — ou plutôt l'ensemble — breton ne se compare pas avec ceux des autres provinces, mais avec ceux des plus grands pays. Sa place était véritablement sur le terrain des compétitions internationales et il n'eût cédé à nul autre concurrent.

« Aucun peuple, fût-il doté des ressources et des moyens des Etats les plus puissants, n'a déployé autant d'originalité profonde, ni de puissance créatrice, que la petite et vaillante tribu armoricaine, si parfaitement interprétée par quelques jeunes gens aussi riches de foi que de talent.

« En évoquant le passé, non point surtout pour lui-même, mais d'abord pour les promesses d'avenir qu'il porte en soi, ils nous ont fait admirer un présent vigoureux et sain où l'esprit des ancêtres habite un décor moderne et pratique. Peu de races ont montré une pareille personnalité et un tel idéalisme réalisateur. Ce fut la grande révélation de l'Exposition.

« Nous ne pouvions raisonnablement prétendre, dès maintenant, à un semblable succès, préparé dans les milieux compétents par des années de propagande, voire de sacrifices. »

NÉCROLOGIE

Dans ces derniers mois, la Bretagne a perdu deux de ses meilleurs écrivains, Emile Ernault et le chanoine Uguen, et la langue bretonne deux partisans déclarés, en la personne de Mgr du Bois de la Villerabel et d'Yves Le Trocquer.

Emile ERNAULT (1852-1938)

Emile-Jean-Marie Ernault était né à Saint-Brieuc, le 24 juillet 1852. Il fit ses études classiques au collège Saint-Charles de Saint-Brieuc et y devint professeur d'anglais et d'allemand, dès la fin de ces études, en même temps qu'il préparait la licence de lettres. Dès cette époque, il eut M. François Vallée comme disciple pour les questions de linguistique celtique.

Etudiant à Paris, de 1882 à 1884, comme élève-boursier à l'Ecole pratique des Hautes Etudes, il fut l'élève d'Henri Gaidoz et celui de d'Arbois de Jubainville au Collège de France.

Le doyen de la Faculté des Lettres de Paris, Himly, s'opposa à ce qu'il présentât une thèse se rapportant à la linguistique celtique. Il dut présenter un travail sur un sujet classique et obtint la chaire de littérature et d'institutions grecques à la Faculté de Poitiers. En outre, il fut chargé de l'enseignement des langues anciennes. Il y professa, par ailleurs, un cours libre de langues celtiques, de 1884 à 1894.

Après la disparition de d'Arbois de Jubainville, Emile Ernault fut en compétition avec Joseph Loth pour l'attribution de la chaire de Celtique au Collège de France. Sa candidature fut écartée au profit de celle de Loth.

Emile Ernault prit sa retraite en 1919 et vint résider dans sa ville natale.

Depuis 1879, il collaborait à la revue bretonnante *Feiz ha Breiz*. Il fut aussi un collaborateur du journal *Kroaz ar Vretoned*, que dirigeait M. François Vallée. Ses travaux de linguistiques ont été publiés dans le *Bulletin des Antiquaires de France*, dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, dans les *Annales de Bretagne*, dans les *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, etc., et surtout dans la *Revue Celtique*.

Outre ses ouvrages scientifiques, dont nous donnons plus loin la nomenclature, Ernault est l'auteur de « Chansons bretonnes », publiées dans le

tome 2 de *Mélusine*, ainsi que d'un recueil de poésies intitulé *Gwerziou Barz ar Gouet* (Saint-Brieuc, 1903). Dans les premiers mois de 1937, il avait publié un volume de fables anciennes et modernes contenant, notamment, des traductions de La Fontaine et de Florian. Ce volume a pour titre *Mojennou Brezonek*.

Emile Ernault était président de l'Académie Bretonne (Breuriez-Veur ar Brezoneg) et président d'honneur du Cercle Celtique de Saint-Brieuc.

Celtisant remarquable, il était aussi, et tout naturellement, un ardent partisan de l'introduction de la langue bretonne dans l'enseignement officiel à tous les degrés. Après avoir été peut-être le premier à introduire l'enseignement du breton dans une Université, il plaida toute sa vie, chaque fois qu'il en eut l'occasion, la cause du breton. On a de lui, notamment, le remarquable rapport qu'il présenta, en 1935, à la *Société d'Emulations des Côtes-du-Nord*, à propos des vœux émis par la *Société Archéologique du Finistère*, par la *Société Polymatique du Morbihan* et par la *Société bretonne de géographie de Lorient*, en faveur de l'enseignement du breton.

Après une vie tout entière consacrée à l'étude et à la défense de la culture celtique et de la langue bretonne, Emile Ernault est mort à Saint-Brieuc le mercredi 5 janvier 1938, dans sa 86^e année. Ses obsèques eurent lieu en l'église de Saint-Michel, à Saint-Brieuc, le samedi 8 janvier, à 10 heures, en présence de son illustre ami M. François Vallée.

Outre les ouvrages déjà cités, voici l'œuvre qu'Emile Ernault laisse à la Bretagne :

Ouvrages généraux sur le celtique :

- La légende irlandaise et la poésie ossianique*, in *Revue Celtique*, tome V.
 - Les langues brittoniques*, in *Rev. Celt.*, t. XIV.
 - Les inscriptions celtiques de France et d'Italie*, in *Rev. Celt.*, t. XXVIII.
 - Etude philologique des noms celtiques*, in *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1884.
 - Étymologie et origine du nom de Poitiers*, in *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1885.
 - Étude comparative sur le grec, le latin et le celtique*, in *Bulletin de la Faculté des Lettres de Poitiers*, 1886.
 - Étymologie des mots celtiques donnés par César*, Paris, 1889.
- Ernault a aussi collaboré à la rédaction de l'*Alt Keltischer Sprachschatz*, d'A. Holder.
- Études sur le vieux et le moyen breton :
- Les gloses bretonnes d'Orléans*, in *Rev. Celt.*, t. VIII.
 - La vie de Sainte Catherine*, in *Rev. Celt.*, t. VIII.
 - La vie de Sainte Nonne*, in *Rev. Celt.*, t. VIII.
 - Le Cartulaire de Landevennec*, in *Les Documents inédits d'Histoire*, 1886.

Le mystère de Sainte Barbe, texte de 1557, publié en 1885-1888 par la *Société des Bibliophiles bretons*, Nantes.

Les Cantiques du Doctrinal an Christenien, in *Archiv für Keltische Lexikographie*, Berlin.

Glossaire moyen-breton, Paris, 1896.

L'ancien vers breton, exposé et méthode, Paris, 1912.

Le Mirouer de la mort, poème breton du xv^e siècle, Paris, 1914.

L'Histoire du breton, in *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, 1928.

L'ancien Mystère de Saint-Guénolé, in *Annales de Bretagne*, 1933-1934.

Études sur le breton moderne :

Le dialecte vannetais de Sarzeau, in *Rev. Celt.*, 1876-77.

Le dialecte de la presqu'île de Batz, in *Mémoires de l'Association Bretonne*, 1882.

Supplément aux Dictionnaires bretons, in *Rev. Celt.*, t. IV, 1882.

Le Dictionnaire breton de Roussel, manuscrit du xviii^e siècle, in *Rev. Celt.*, t. IV, 1882.

Noms bretons des points de l'Espace, in *Rev. Celt.*, t. XII.

L'Étymologie bretonne, in *Rev. Celt.*

Petite grammaire bretonne, Saint-Brieuc, 1897.

Ar Groaz Doue, méthode pour apprendre le breton, Saint-Brieuc, 1899.

Étude sur les Dialectes bretons, Vannes, 1902.

L'orthographe bretonne, in *Revue morbihannaise*.

Langaj Kemener, l'argot vannetais des tailleurs.

Notes d'Étymologie bretonne, Saint-Brieuc, 1901-1903.

Dictionnaire du dialecte de Vannes, 1904.

Causerie sur l'Étymologie, Poitiers, 1906.

Études vannetaises, in *Revue Morbihannaise*.

Dictons et proverbes bretons, in *Mélusine*, t. IV.

Geriadurig Brezonek-Gallek, ou vocabulaire breton-français, Saint-Brieuc, 1927.

Étude sur le « Barzaz Breiz », in *An Oaled*, octobre 1935.

Emile Ernault est aussi l'auteur de nombreuses études bibliographiques parues dans la *Revue Celtique* de 1880 à 1930.

Chanoine UGUEN (1868-1938)

Le chanoine Jean Uguen était né à Guissény, dans le pays de Léon, le 14 décembre 1868.

Après avoir fait ses études au collège de Lesneven, puis au grand séminaire de Quimper, il fut ordonné prêtre en 1893. Il fut ensuite professeur

à Lesneven, de 1893 à 1903, et à l'école Saint-Yves de Quimper, de 1903 à 1907. Au mois d'octobre 1907, il fut nommé directeur du petit séminaire de l'évêché, qui se trouvait alors au Lykès de Quimper. Il y resta jusqu'en 1919, époque où le petit séminaire fut transféré au collège de Pont-Croix, dont il prit la direction et où il créa un cours de langue bretonne.

En 1928, il fut nommé curé-doyen de Plougastel-Daoulas. Il devait conserver ce poste pendant neuf ans. Il n'eut pas la joie de présider le congrès du Bleun-Brug, qui se tint au mois d'août 1937, dans sa paroisse, ainsi que les fêtes du Millénaire de la Résurrection de la Bretagne : son état de santé l'obligea à donner sa démission quelques semaines avant le congrès.

Le chanoine Uguen est mort le 10 janvier 1938, après quelques mois d'une très douloureuse maladie.

Le chanoine Uguen, qui était membre de l'Académie Bretonne, était l'auteur de nombreux ouvrages de piété, écrits dans une langue remarquable. Il convient de citer, notamment, son livre de l'office *Al leor-ofereunn*; une vie de Michel Le Nobletz, *Mikael an Nobletz*; une vie du Père Maunoir, *An Tad Maner*; une traduction de *l'imitation de Jésus-Christ, Heuliomp Jezuz-Krist*; une traduction des évangiles, *Abiel ar Zul*.

Le chanoine Uguen était aussi un prédicateur de talent. Il avait prononcé un sermon plein de foi dans les ruines de l'église abbatiale à la messe du Millénaire du retour des moines à l'abbaye de Landevennec, en septembre 1935.

Mgr. de La Villerabel (1864-1938)

Quoiqu'il ne fut pas d'origine bretonne, puisqu'il était né à Saujon, dans la Charente-Inférieure, le 28 juin 1864, peu de prélats ont montré autant d'attachement à la Bretagne que Mgr André du Bois de La Villerabel en a manifesté envers son pays d'adoption.

Il fit ses études classiques au collège Saint-Charles de Saint-Brieuc, puis entra au séminaire Saint-Sulpice de cette même ville. Après avoir été ordonné prêtre, il alla poursuivre ses études théologiques à Rome, où il devint docteur en droit canon et en théologie.

Après avoir rempli plusieurs fonctions dans l'évêché de Saint-Brieuc, il fut choisi comme vicaire général par le nouvel évêque, Mgr Morelle. Mais, contrairement à son évêque, il fut un ami sincère de la langue bretonne et un partisan résolu de son enseignement.

Ses fonctions épiscopales l'emmenèrent loin de la Bretagne. A Amiens, tout d'abord, où il fut nommé évêque le 29 mai 1915, puis à Rouen, dont il fut nommé archevêque et métropolitain de Normandie, en 1920.

Il n'oubliait pas la Bretagne, cependant, comme en témoigne la lettre personnelle qu'il écrivit, en 1919, au marquis de l'Estourbeillon, député du Morbihan, pour approuver et encourager sa campagne en faveur de l'enseignement du breton et du respect de la culture bretonne.

Quelques années avant sa mort, il prononçait, aux fêtes du Millénaire de Saint-Guillaume, à Saint-Brieuc, un éloge vibrant des anciennes règles monastiques des Celtes, auxquelles il semble bien qu'il n'attachait pas seulement un intérêt rétrospectif.

Il convient de rappeler aussi que l'importante colonie bretonne de Rouen trouva toujours en Mgr de La Villerabel un père et un protecteur.

A la vie de Mgr de La Villerabel, rien ne devait manquer, même pas les épreuves les plus injustes et les plus dures. A la suite de pénibles difficultés d'ordre administratif, il dut donner sa démission, le 4 juillet 1936, et fut nommé archevêque titulaire de Mélytène. Il vint se retirer à Saint-Brieuc, mais c'est à Nice qu'il mourut pendant un séjour qu'il faisait en cette ville, le 3 janvier 1938.

Yves LE TROCQUER (1877-1938)

Yves Le Trocquer était né à Pontrioux le 4 octobre 1877. Il fut député des Côtes-du-Nord de 1919 à 1929. Il fut élu sénateur de ce département le 27 octobre 1929. Il avait été, à différentes reprises, ministre des Travaux publics. Il est mort à Paris, le 21 février 1938.

Dès le début de la campagne d'*Ar Brezoneg er Skol*, il s'était prononcé en faveur de l'introduction de la langue bretonne dans l'enseignement officiel à tous les degrés. Il soutint cette cause en sa qualité de sénateur, comme en celle de conseiller général des Côtes-du-Nord.

WAR-DU AR PAL



Goañv
1938
Niverenn 3

Niver
1938
Numéro 3

DASTUMADENN DRIMIZIEK

Koumanant bloaz 25 lur
Eun niverenn 7 lur ha 10

*Kas al liziri hag an arc'hant d'an Abrou NOURY, Apotheker,
Plonevez-ar-Faou (Kerne), K. R. 25.874, Rouzon.*

REVUE TRIMESTRIELLE

Abonnement d'un an :
Etat Français et Colonies 35 fr.
Pays adhérents à l'Union Postale 30 fr.
Autres Pays 35 fr.
Le numéro 7 fr. 50

*Adresses la correspondance et les envois de fonds à M. NOURY,
Pharmacien, Plonevez-du-Faou (Finistère), C. C. 25.874, Rennes.*

WAR-DU AR PAL

DASTUMADENN STUDIADENNOU DIWAR-BENN BREIZ
REVUE D'ÉTUDES BRETONNE

Renner : Herve KERHOR

Directeur : Hervé KERHOR

Goañv

1938

Hiver

Niverenn 2

Numéro 2

SOMMAIRE

	PAGES
PE HINI EO AR PAL.....	HERVÉ KERHOR. 75
TEXTE FRANÇAIS.	
AN DRAONNIEN HEP HEOL (LAKAET E BREZONEG GANT Y. DREZEN).....	JOHN M. SYNGE. 81
A TRAVERS LA SCULPTURE BRETONNE.....	YANN GOULET. 94
SINADOU.....	YEUN AR GO. 101
« BRETAGNE 38 »	P. GAIGNET. 108
EVEZIADENNOU DIWAR-BENN KUDENNOU YEZADUR.....	LAN AR BIHAN. 118
GERIOU BREZONEG BEO NEBEUT ANAVEZET GANT AR SKRIVAGNERIEN	YEUN AR GO. 120
ANTICIPATIONS POLITIQUES.....	LOUIS LE DU. 127
LA VIE BRETONNE.	134
HISTOIRE ET ARCHEOLOGIE (COMPTES RENDUS DE REVUES ET PÉRIODIQUES).	138
EUN TAMMIG FENT.	161
COMMENT ON ÉCRIT L'HISTOIRE.	163
« WAR-DU AR PAL » ET LA PRESSE.	164
« WAR-DU AR PAL » ET SES LECTEURS.	167

PE HINI EO HOR PAL

Gant Herve KERHOR

Niverenn genta *War-du ar Pal* a zo bet graet d'ezi gant kalz eus hor c'henvroiz eun degemer hag a laka stad ennomp hag a ro kalon d'eomp da genderc'hel gant an ero hon eus boulc'het.

Koulskoude n'eo ket hep gouzout dare d'eomp ez eus hiniennou hag a zo bet lakaet rec'het ha nec'het o welout hon dastumadenn o tont er-maez eus ar wask. Meno an dud-se en hor c'heñver a zo diouanet en o c'halon o veza ma n'o deus ket meizet pe seurt pennabeg hor boa da sevel *War-du ar Pal* : kredet o deus e oa bet krouet an dastumadenn-mañ evit ober kevezerez d'ar re-all kosoc'h egeti hag aon o deus bet e savje rendaelou nevez hervez eur c'hustum hag a reas kement a reuz e-pad keit-all e kreiz an emzao breizat.

N'o deus ket lec'h da veza enkrezet gant kement-se. Al labour a glasko *War-du ar Pal* kas da benn, n'ez eus kelaouenn-all ebet o pleustri warnañ hizio an deiz. Arabat, eta, kaout aon e savfe « heligenta ». A hend-all ma n'hon eus ket an hevelep menoziou gant ar gelaouenn-mañ-kelaouenn diwarbenn traou ' zo, e kredomp e c'hello beza displeget soñjou disheñvel hep ma rofe kement-se digarez da en em gunuja kenetrezomp.



Ar poent eus hor roll-mennadou hag en deus kavet ar muia a ziskred eo, hep arvar, an hini ma tiskleriomp ennañ hor c'hoant da dizout an diavezelez ha da welout o ren an habaskter er speredou. Lavaret a zo bet d'eomp e oa tremenet mare ar re a varne en eun doare reiz hep beza dallet gant

levezon o menozioù o-unan ha na c'helled ket chom didu d'ar pred m'emañ ar stourm o ren.

Ne guzomp ket ouzomp hon-unan an diaesterioù a gavimp o klask mirout hor mennad war gement-se. Met kredi a reomp ez eo ret d'erc'hel d'ezañ ma 'z eus c'hoant da gas da benn ar roll enklaskoù ha studioù emaoamp e soñj sevel.

Ne falvez ket d'eomp difenn ouz hor c'henlabourerien da stourm, e diavaez *War-du ar Pal*, evit ar menozioù ma talc'hont d'ezo, ne vern war be dachenn e vefe. Met pa skrivont en hon dastumadenn hon eus ar gwir da c'houlenñ outo barn en eun doare « diveli ».

Rennerien an dastumadenn hag he c'henlabourerien ne dint ket bodet gant an dezo da sevel eur gostezenn politikel ha ne d'int kostezenn politikel ebet : e-touez ar genlabourerien e kaver tud hag o deus kredennou disheñvel-kaer etrezo. An disheñvelder-se a zo eun eienenn a binvidigez ma 'z eo ar c'hredennou liesdoare-se re dud talvoudek. Rak-se hon eus-ni nac'h argas den ebet diarnod. Ne zegemerimp ket skoazell an hini a zivizo, araoù kenlabourat evit *War-du ar Pal*, e vefe taolet an anaoue war hini pe hini eus ar genlabourerien-all : n'ez eus poellad ebet, pezh-labour ebet na den ebet hag a gav grad-vat an holl. Ma vefe ret kredi darn eus ar skridvarnerien e vefe lec'h da sevel eun dastumadenn evit pep skrivagner ma n'eo ket zoken evit pep lenner. Ma tesk *War-du ar Pal* d'he c'henlabourerien en em c'houzañv kenetrezo, n'hor bezo ket kollet hon amzer.

••

E keñver kudenn ar yezou he deus pep dastumadenn vreizat da zierouestla, hon eus dibabet an doare fura. Breiz a zo diouyezek o veza ma 'z eus eul lodenn c'hall enni; met diouyezek ez eo ivez, arabat hen ankouaat, dre an niver bras a dud desket ha na ouzont ket ar brezoneg, zoken e Goueled-Breiz. An daou dra-se e c'heller beza dianaoùdek diwar o fenn pa vezer mennet da chom en eur gambr-labour da huñvreal war ar pezh a zo bet tremenet ha war ar pezh en divije gelllet c'hoarvezout : met ma c'hoantaer mirout da Vreiz pe heñcha etrezek enni hec'h holl dud talvoudek hag a c'halloud, ma tinac'her sellout ouz Gorre-Breiz evel ouz eur « garnel », ha kement-se e tinac'homp, neuze ez eo ret anzav eus tro-war-dro da zaou vilion tri c'hant mil Breizad o c'hallega ha n'hon eus ket ar gwir da chom hep klask o mad.

Goulenn a reomp ouz hor c'henlabourerien skriva e brezoneg ar muia 'r gwella. Alia a reomp ar re eus hol lennerien ha na ouzont ket ar yez brezonek d'he deski ha da lenn al levrioù hag ar c'helaouennou skrivet e

brezoneg : d'ar re-mañ e vezo d'o zizout ervad dre o doare plijus hag an danvez magus d'ar spered a vezo kavet enno.

En eur rei degemer da reolenn an diverra brezonek araoù ar pennadouskrivad gallek hag an diverra gallek araoù ar pennadouskrivad brezonek — eur stumm hag ez omp bet aliet da heuilh gant eur Breiz-Uhelad, hor mignon Paul Gaignet — hon eus lakaet *War-du ar Pal* da veza bourrus eus an eil penn d'egile d'ar vrezonegerien koulz ha d'ar c'hallegerien. An doare poellek-se ez eo ar gwella keit ha ma vezimp er stad m'emaomp enni bre-mañ, heñ gouzout a reomp hag heuilhet e vezo ganecomp.

••

Roll al labour hon eus da ober a zo bet kavet re ec'hon gant lod ha touellet ez int gant ar soñj e tlefe beza nac'h. A dra-sur ne vezo ket kaset eur seurt roll-studi da benn dindan eun nebeud mizioù na zoken eun nebeud bloavezioù. Hep arvar ebet e ranko hor c'houch kenlabourerien kreski araoù ma vezo pleustret war an holl gudennou a reomp meneg anezo en hor roll-mennadoù. Ar re a gav abeg ennomp o veza ma ne fell ket d'eomp strisaat tachenn hol labour en eur bleustri war gudennou hor bro hepken pe gudennou ar bed-holl gwelet hervez ezommou ha temz-spered hor c'henvroiz, a zo techet da sellout ouz Breiz evel ma vefe eun enezenn digavandenn (digengez) hep darempred ebet gant ar peurrest eus ar Bed ha n'o defe hekleo ebet enni an darvoudoù a-ziavaez. Kement-se c'hoaz a zo menotud desket dieveziek ouz an digouezioù gwir.

An Europ hag ar Bed ez eus anezo : bez' o deus poblou, sevenadurezioù, dienezerezioù ha gounidoù disheñvel. Ne c'hellomp ket chom diouizieki war ar pezh a dremen enno. Met en o zouez e vennomp chom ar pezh ez omp honunan. Ne fell ket d'eomp e vefe kemmet hor spered hag hon ene gant eul levezon deuet a-ziavaez-bro da em sila en hon touez.

Mennout a reomp e virfe pe e adkavfe Breiz, gant gouiziegezh, o fersonelez ha talvoudegezh o fersonelez.

Setu aze pal *War-du ar Pal*.

QUEL EST NOTRE BUT ?

Le premier numéro de *War-du ar Pal* a reçu dans tous les milieux bretons un accueil qui nous flatte et nous encourage dans notre effort.

Cependant, nous ne sommes pas sans savoir que la parution de notre revue a suscité chez certains du mécontentement ou de l'inquiétude. Ces sentiments sont nés chez eux parce qu'ils n'ont pas compris à quels mobiles nous avons obéi en créant *War-du ar Pal* : ils ont cru voir en lui un rival de publications déjà existantes, ils ont craint que naissent de nouvelles polémiques, selon la règle qui, si longtemps, rendit l'atmosphère du mouvement breton irrespirable.

Ces inquiétudes sont injustifiées. Le travail que *War-du ar Pal* s'efforcera de réaliser n'est entrepris actuellement par aucune autre publication bretonne. Il n'y a donc pas lieu de craindre de « concurrence ». D'autre part, si dans certaines matières, nous ne partageons pas les idées de telle ou telle revue, il nous semble que ces divergences peuvent se manifester autrement que par des injures réciproques.

♦♦

L'article de notre programme qui a rencontré le plus de scepticisme est, sans conteste, celui où nous formulons notre aspiration à l'objectivité, à la sérénité d'esprit. On nous a répondu que le temps de l'impartialité était révolu; que dans une époque de combat, on ne pouvait pas rester neutre. On nous a même averti que, fût-ce à notre insu, nous abandonnerions un jour notre position de neutralité.

Nous ne nous dissimulons pas les difficultés que nous rencontrerons à vouloir conserver une telle position. Mais nous pensons qu'il est nécessaire

de s'y maintenir, si l'on veut mener à bien le programme de recherches et d'étude que nous nous sommes tracé.

Nous ne prétendons pas interdire à nos collaborateurs de lutter, en dehors de *War-du ar Pal*, pour les idées auxquelles ils adhèrent, sur quelque plan que ce soit. Mais lorsqu'ils écrivent dans notre revue, nous sommes en droit de leur demander de tendre à l'objectivité.

Les dirigeants de la revue et ses collaborateurs ne se sont pas groupés dans le but de constituer un parti politique, et ils n'en constituent pas un : parmi les collaborateurs se retrouvent les opinions les plus diverses. Cette diversité est une source de richesse, si ces opinions différentes sont représentées par des hommes de valeur. Aussi avons-nous refusé de jeter sur qui-conque une exclusive a priori. Nous repousserons la collaboration de celui qui posera comme condition, à son entrée à *War-du ar Pal*, l'exclusion de tel autre collaborateur : il n'est pas d'ouvrage, il n'est pas de travail, il n'est pas d'homme qui reçoive des approbations unanimes. A en croire certains critiques, il faudrait créer une revue pour chaque écrivain, sinon une revue pour chaque lecteur ! Si *War-du ar Pal* apprend à ses collaborateurs la tolérance mutuelle, nous n'aurons pas perdu notre temps.

♦♦

Dans le problème linguistique, qui se pose pour toute revue bretonne, nous avons pris la solution la plus sage. La Bretagne est bilingue, par le fait de l'existence du pays gallo; mais elle est bilingue aussi, il ne faut pas l'oublier, parce qu'une grande partie des intellectuels, en Basse-Bretagne même, ne connaît pas le breton. Ces deux faits, on peut les ignorer si l'on se résoud à demeurer dans son cabinet de travail pour y rêver de ce qui fut ou de ce qui aurait pu être : mais si l'on désire conserver ou ramener à la Bretagne toutes les valeurs existantes ou en puissance, si l'on se refuse à considérer la Haute-Bretagne comme « un charnier », et nous nous y refusons, alors on doit reconnaître qu'environ deux millions trois cent mille Bretons parlent français et que nous n'avons pas le droit de nous en désintéresser.

Nous demandons à nos collaborateurs d'écrire le plus possible en breton. Nous conseillons à ceux de nos lecteurs qui ne la connaissent pas encore, d'apprendre la langue bretonne et de lire les publications bretonnantes : à celles-ci de les gagner tout à fait par leur présentation et leur tenue intellectuelle.

En adoptant le principe du résumé en breton pour les articles en français et du résumé en français pour les articles en breton — système qui nous a été indiqué par un Haut-Breton, notre ami Paul Gaignet — nous

avons permis à *War-du ar Pal* d'intéresser, dans sa totalité, les bretonnants comme les francisants. Cette méthode est la meilleure, dans l'état actuel des choses, nous le savons et nous nous y tiendrons.



Le plan de travail que nous nous sommes tracé, certains l'ont trouvé trop vaste et se sont persuadés qu'il devrait être abandonné. Il est certain qu'un tel programme d'études ne sera pas réalisé en quelques mois, ni même en quelques années. Il est certain que le cercle de nos collaborateurs devra s'élargir beaucoup avant que puissent être traitées toutes les questions qui sont envisagées dans notre programme. Ceux qui nous reprochent de ne pas nous limiter aux seuls problèmes bretons, ou à l'aspect breton des problèmes mondiaux, considèrent la Bretagne comme une île isolée du reste du monde, sur laquelle les événements extérieurs n'ont pas de répercussion. C'est là, encore, une vue d'intellectuel sans contact avec la réalité.

L'Europe et le monde existent, avec leurs peuples, leurs civilisations, leurs cultures, leurs intérêts différents. Nous ne pouvons pas les ignorer. Mais au milieu d'eux, nous voulons rester nous-mêmes. Nous refusons de nous laisser déraciner par les influences extérieures qui s'exercent sur nous.

Nous voulons que les Bretons conservent ou reprennent conscience de leur personnalité, et de la valeur de leur personnalité.

Tel est le but de *War-du ar Pal*.

AN DRAONIENN HEP HEOL

Eun arvest gant John Millington SYNGE

TUD AR C'HOARI :	MIKAEL DARA, mesaer
DAN BURKE, tieg ha mesaer;	yaouank;
NORA BURKE, e wreg;	EUR FOETER-HENT.

LECH : Ar penn-ti diweza e penn pella eur stankenn hir e County Wicklow, e Iwerzon.

(Kegin eur penn-ti; tan mouded en tu dehou; eur gwele, e kichen, harp ouz ar voger; eur c'horf a zo astennet ennañ, goloet gant eul linsar. Eun nor ez eus er penn all d'ar gambr, gant eun daol izel e kichen, ha skebel, pe kadoriou koad. War an daol ez eus eur c'houblad gwer, hag eur voutailhad hini kreñv (whisky), evel evit eun arkuz, gant diou volenn, eur pod-te hag eun dorz vara-tiegez. Eun nor vihan all ez eus e kichen ar gwele. Nora Burke a ya hag a zeu dre ar gambr, o lakaat tra pe dra en urz, hag oc'h enaoui kantoloriou war an daol; eur wech an amzer, e taol eur sell nec'het ouz ar gwele. Unan bennak a sko goustad war an nor. Nora a gemer diwar an daol eul loer leun a wenneien hag hel laka en he godell. Neuze e tigor an nor.)

AR FOETER-HENT (*diouz ar maez*). — Doue r'ho pennigo, mestrez an ti !

NORA. — Bennoz Doue d'ec'h, estrañjour; eur wall-norvez houmañ, da veza er-maez dindan ar glao-pil.

AR FOETER-HENT. — Eur wall-nozvez, avat; ha me o vont da Vrittas diouz foar Aughrim !

NORA. — War droad emac'h, estrañjour ?

AR FOETER-HENT. — War va daou droad, mestrez an ti; ha pa 'm eus gwelet ar goulou en traoñ, em eus soñjet ho pije bet marteze eur banne soubenn laez fresk, hag eur c'hornig sioul, peadra d'eur c'hristen da c'hourvez onest... (*Sellout e ra en ti dreist skoaz ar vaouez, hag e wel an den maro.*) Doue ra bardono d'an Anaon !

NORA. — An dra-se ne ra forz ebet, estrañjour; deuit tre a-zindan ar glao.

AR FOETER-HENT (*o tont en ti goustadik hag o vont war-du ar gwele.*) — Tremenet eo ?

NORA. — Tremenet eo, estrañjour. Nevez-marò eo ganin, Doue d'e bardono, ha bremañ oun lakaet va-unan, gant kant penn-dañvad war ar menez du-hont, hag hep eur voudenn-vrizi da ober ar goañv.

AR FOETER-HENT (*o sellout piz ouz en den maro.*) — Hemañ a zo estlammus e c'hoari evit eun den hag a zo maro.

NORA (*gant eun dam-c'hoarz.*) — Estlammus eo bet hed ar wech, estrañjour; ha, d'am meno, ar re a oa estlammus pa oant beo, a dle beza estlammus o gobari, pa vezont maro.

AR FOETER-HENT. — Eur souez eo, evelato, e lezit e gorf astennet aze, hep e gempenn, pe cheñch gwele d'ezañ.

NORA (*o tont d'ar gwele.*) — Aon am oa, estrañjour, rak taolet en deus warnoun eur villigadenn zu ar mintin-mañ, en eur zifenn ouzin touch ouz e gorf, ma tegouezfe gantañ mervel trumm. Ha den ebet ne dle touch outañ, nemet e c'hoar e ve, hag houmañ a zo o chom pemp leo ac'hale, en draonienn vras, en tu-all d'ar menez.

AR FOETER-HENT (*o sellout outi, hag o heja e benn goustad.*) — Eur rimadell estlammus a-walc'h eo hounnez, ne fell ket da hennez e ve touchet outañ gant e wreg, hag heñ maro sioul war e wele !

NORA. — Henez a oa eun den koz, estrañjour, hag eun den disheñvel diouz ar re-all; dalc'hmata e veze war an torgennou, o vaga soñjou er vogidell deñval... (*Sevel a ra eur c'horn eus al liner.*) Lakait ho torn warnañ, ma plij, ha lavarit d'in hag eo yen pelloc'h.

AR FOETER-HENT. — Evit ma kouezo ar villigadenn warnoun, maouez an ti ? Ne lafaken ket va dorn warnañ evit Lenn Nahanagan en he fez, ha pa vije leun a aour.

NORA (*he sell nec'het o para war ar c'horf.*) — Ker gwir all ne vefe ket unan evit toui, hervez ar yenijenn, eo tremenet eur seurt den, rak yen eo bet evit ar wech, kellez dez am eus bevet en e serr... ha kellez noz,

estrañjour... (*Goloi a ra an dremm, ha pellaat a ra diouz ar gwele.*) Mes soñjal a ran eo maro mat, rak eur pennad a oa ma klemme gant eur pistig en e galon, hag ar mintin-mañ p'edo o pennadi hent Vrittas evit tri pe bevar devez, eo kroget ennañ eur barrad divalo. Ma rankas distroi d'e wele. Ne rae nemet lavarout e oa echu gantañ, e-pad m' edo an deñvalijenn o 'n em astenn a-dreuz ar stankenn, ha pa yeas an heol da guzat er geun du-hont, e reas eul lamm bras, e laoskas eun hopadenn vras, hag e teuas sonn, evel eun dañvad maro.

AR FOETER-HENT (*a ra sin ar groaz.*) — Doue d'e bardono !

NORA (*o tiskenn d'ezañ eur banne e hini kreñv*). — M'oarvat e ray kement-mañ muioc'h a vad d'ho kalon eget laez ar wella buoc'h eus County Wicklow.

AR FOETER-HENT. — Doue ho paeo, ha yec'hed mat d'eoc'h-c'houñ. (*Eva a ra.*)

NORA (*o roi d'ezañ eur c'horn ha butun.*) — N'em eus korn butun ebet nemet e re, estrañjour; mes kerniel dispar int, c'houek da vutunat.

AR FOETER-HENT. — Mil hennoz Doue d'eoc'h, itron an ti !

NORA. — Azevit, me ho ped, estrañjour, ha kemerit ho tiskuiz.

AR FOETER-HENT (*o karga e gorn, hag o sellout dre ar gampr.*) — Graet em eus eur pennad-bale hir war hentou ar bed, itron an ti, ha gwelet traou estlammus bras; biskoaz, avat, n'eo bet gwelet ganin betek-hen eun arkuz gant boesonioù ker war an daol, ha butun mat, hag ar c'houeka eus ar c'herniel, ha den ebet, nemet eur vaouez, da ober d'ezo eun tañva.

NORA. — N'hoc'h eus ket klevet ac'h'anoun o lavarout edo aet va gwaz da anaon pa oa an heol o kuzat ? Penaos e vijen-me aet da gas kelou d'an amezeien, a-dreuz ar geun, pa oan va-unan amañ, paour kez maouez, hep eun ti tost ouzin ?

AR FOETER-HENT (*oc'h eva.*) — Marteze oc'h bet feuket ganin, itron an ti ?

NORA. — N'oun ket bet feuket ganeoc'h, tamm ebet, estrañjour. O vont e-biou en noz teñval, n'oac'h ket evit gouzout edon aman va-unan-penn, hep eun ti tost ouzin, zoken.

AR FOETER-HENT (*oc'h azeza.*) — An dra-se a ouien mat-tre. (*Tana 'ra e gorn, e doare m'eo sklerijennet splamm e zremm kastiz.*) Hag e soñjen, p'edo o treuzi toull an nor, e vije bet spontet gant ar seurt ganin-me, en noz teñval, meur a vaouez digompagnun, en eul lec'h muioc'h darempredet eget hemañ; n'eus ket er-maez daou ene heo hag a welfe ar c'hou-laouennig a luc'h a-dreuz gwer ho prenestr.

NORA (*goustad.*) — Ya, sponta 'rafe meur a hini; me, avat, n'em eus gouezet biskoaz penaos e c'hellfen kaout aon ouz eur c'blasker boued pe

eun eskob pe forz pehini en ho touez... (*Sellout a ra dre ar prenestr, ha stoui a ra he mouez.*) Traou all ez eus, ouspenn egedoc'h, estrañjour, hag a vez spontet eur c'hristen ganto !

AR FOETER-HENT (a ra eur sell-tro gant eun damskrijadenn). — Hag ez eus, m'oarvat, Doue hor sikouro !

NORA (o sellout outañ eur pennad, kurius eun tamm). — Deût eo ho komz ganeoc'h, estrañjour, evel ma vijec'h aes da sponta.

AR FOETER-HENT (o komz war eun ton anoazet). — Itron an ti, foeta 'ran hent a-hed nozveziou hir, mont a ran a-dreuz ar menezioù, pa vez warno ker stank al lakachenn, ma kaver eur wialennig ken teo hag ho prec'h, hag eur c'honikl ken teo hag eur marc'h gell, hag eur bern taouarc'h ken teo hag eun iliz touret-uhel e Atha-Cliaith. Ma vijen bet aes da sponta, me lavar d'eoc'h ez eus pell a zo e vije bet kraouiet an tamm ac'hanoun en ospital ar re sot, pe kollet er menezioù du-hont, gant netra war va c'hein nemet eur roched koz, ha bet debret gant ar brini, evel Patch Darcy — Doue d'e bardono ! — warlene.

NORA (prim). — Anavezet hoc'h eus Darcy ?

AR FOETER-HENT. — Ganin-me, ha n'eo ket gant den all, eo bet klevet da ziweza e vouez veo war an douar.

NORA. — Gwall-varvailhet ez eus bet diwar-benn ar pezh a zo bet klevet d'an ampoent, mes den ebet ne grede an traou a gonte tud an draonienn.

AR FOETER-HENT. — N'eo ket gevier e oant, itron an ti.

...Edon o tiskenn, eun nozvez deñval, heñvel ouz an noz-mañ; skluchet e oa an deñved er foziou, o toc'hal ar paz, holl evel ma oant, hag o verr-analat e-giz eun den koz, gant ar glao bras hag al lukachenn. Pa glevis eun dra bennak o komz — eur vouez strafuilhus seurt ne glevit nemet dre ho huñvre. — « Va Doue benniget », emeve, « ma 'n em lakaan da glevout mouezioù er vogidell dall, me a zo graet va stal ». Ha me kuit, ma ouien redek, hep chom a-sav, ken na voen erru tre en traoñ, e Rathvanna. En em vezvi a ris an nozvez-se, mezvi a ris d'ar mintin, ha mezvi adarre antronoz, — eun tanfoeltr redadenn am oa graet. — D'an trede devez e voe kavet Darcy... Neuze e ouezis e oa heñ an hini am oa klevet, hag abaoe n'eus mui netra a rafe son d'in.

NORA (o komz gant tristidigez, ha war bouez). — Paour kaez Darcy ! Dale'hamat e rae eur sell amañ, pa veze o pignat pe o tiskenn, ha diouer bras am eus bet d'ezañ e-pad devezioù hir; (*sellout a ra er gwele, ha stoui a ra he mouez, o komz goustadik kenañ*); ha, goude, oun deût da veza eürus adarre, — da lakaat e vefemp morse eürus, estrañjour, — rak en em voazet em eus da veza va-unan.

(*Tevel a ra eur pennad; sevel a ra.*)

NORA. — Estrañjour, n'hoc'h eus gwelet den ebet o tont gant an hent, diouz tu Aughrim ?

AR FOETER-HENT. — Eo, eur paotr yaouank gant eur vandennad deñved-menez; hag e c'haloupe war o lerc'h eus eun tu hag eus an tu all.

NORA (gant eun damc'hoarz). — Pell en traoñ, estrañjour ?

AR FOETER-HENT. — N'oa ket re bell.

(*Nora a daol dour e-barz ar gaoter vihan, hag hel laka war an tan.*)

NORA. — Marteze, p'egwir n'ho peve ket aon buan, e c'hellfec'h chom amañ, eur pennadig, hoc'h-unan gant hemañ.

AR FOETER-HENT. — Anat e c'hellan ! Eun den maro n'eo ket evit ober droug.

NORA (o komz evel dalc'het war he c'haoz). — Estrañjour, mont a ran eun tammig er c'hornog. Kustum a oa hemañ da vont di eun noz pe nozvez, ha da sotal eno; ha, neuze, ar paotr yaouank hoc'h eus gwelet bremaik, — eun doare ozac'h pignet diouz an arvor da chom en eur penn-ti du-hont, — a droe diwar e hent da welout petra oa da ober evidomp; ezomm am eus outañ, fenoz, da vont en traoñ, kerkent hag an deiz, da gas d'an dud kelou maro hemañ.

AR FOETER-HENT (o sellout ouz an hini maro el linser). — Mont a rin, me, da gas kelou, itron an ti; arabat d'eoc'h mont da goll ho yec'hed dindan ar glao bras.

NORA. — Ne gavfec'h ket ho hent, va den mat, rak n'eus a-hont nemet eur wenodennig striz, o kildroi etre daou boull-fank, a yafe eun azen da veuzi enno karr hag all. (*Teurel a ra eur frileuzenn war he fenn.*) En em lakait en hoc'h aez, ha lavarit eur bedenn evit e ene; ne vin ket pell gant va zro.

AR FOETER-HENT (o 'n em darlaskat). — Marteze ho pefe eur pennad neud glas hag eun nadoz lemm, — rekouret-dreist e vefen gant eun nadoz, itron an ti — ...evit ober eur c'hrañg amañ hag aze em chupenn goz, e-doug ma vin o pedi evit e ene, pignet dizifenn davet sent Doue.

NORA (a gemer eun nadoz ha neud diwar hec'h asgre, da roi d'ezañ). — Setu an nadoz, estrañjour; mechañs ne viot ket re zigompagnun p'egwir oc'h boazet ouz ar menezioù didud; eun den maro n'eo ket brasoc'h kompagnunez eget beza hoc'h-unan-penn o selaou an avelioù o kornal, hep gouzout war be dra harpa ho spered.

AR FOETER-HENT (war e bouez). — A zo gwir-heñvel, m'hel lavar, Doue ra gemero truez ouzimp !

(*Nora a ya kuit. En em lakaat a ra ar foeter-hent da beñselia eun toull en e chupenn, en leur lavarout an « DE PROFUNDIS » en e galon. En eun taol, e riskl al linser en traoñ goustadik, ha Daniel Burke a sell er gambr.*)

Ar foeter-hent a fiñv, nec'het hep gouzout d'ezañ, hag a dro e benn. Sevel a ra en e sav-sonn, strafuilhet-krenn.)

DAN (gant eur vouez c'haro). — Na spontit ket, estrañjour; eun den maro ne c'hell ket ober droug.

AR FOETER-HENT (kroget ar c'hrenerz ennañ). — N'em oa ket soñjet e fall, aotrou mat; lezit ac'hanoun, en han' Doue, da lavarout e peoc'h eur bedennig evit hoc'h ene.

(Klevout a raer eur c'houtelludenn er-maez.)

DAN (oc'h azeza war e wele, hag o komz dirukel). — A ! ra vo furaet gant an diaoul !... Klevout a rit an dra-se, estrañjour ? Ha klevet hoc'h eus morse eur vaouez o c'houtellat koulz hag hounnez, gant daou viz en he genou ? (Sellout a ra ouz an daol, trumm.) Dideota 'ran gant ar sec'hed, degasit prim eur banne d'in, a-raok ma teuy hounnez en-dro.

AR FOETER-HENT (en entremar). — N'oc'h het maro, neuze ?

DAN. — N'oun ket maro, sur a-walc'h, pa 'm eus kement a sec'hed hag eun askorn poaz.

AR FOETER-HENT (o tiskenn ar whisky). — Petra lavaro ho pried ma klev c'houez ar boeson ganeoc'h, rak m'eus aon n'eo ket hep digarez emac'h astennet aze o c'hoari ho ten maro ?

DAN. — N'eo ket, nann, estrañjour; mes, ne dostaio ket ouzin, e c'hellit kredi, ha ne chomin ket pell mui astennet amañ, rak glizi em eus em c'hein, morzet eo va c'hroazell ouzin, ha debron am oa e fri gant kelienenn an diaoul e-unan. Darbet eo bet d'in strefia, e-pad m'edoc'h o randoni diwar-benn ar glao, ha Darcy, (C'houero) — ra vo mouget gant an diaoul ! — hag an ilizou touret-uhel. (O hopal, gant buanegez.) Roit d'in ar banne-se, boulec'hast ! Gortoz a rit, marteze, ma vo deut eben en-dro, hep m'am bo tanvaet eur berad ?

(Ar foeter-hent a ro d'ezañ ar werennad whisky.)

DAN (goude m'en deus evel). — It bremañ d'an armel aze, ha degasit d'in ar penn-baz du a welot e kogn ar c'hornog, harp ouz ar voger.

AR FOETER-HENT (o tenna eur penn-baz diouz an armel). — Hennez, aotrou mat ?

DAN. — Hennez, eeun-hag-eeun, estrañjour; setu pell'zo e tiwallan ar penn-baz-se, rak eur gwall-vaouez am eus em zi.

AR FOETER-HENT (gant eur sell iskis). — Daoust hag ho pried an hini eo, mestr an ti ? Eur vaouez dispar da gaozeal eo, koulskoude.

DAN. — Va gwreg an hini eo, ya; eur vaouez fall, — eur vaouez fall ouz eun den koz, ha mont a ran koz, me, siouaz d'in, daoust ma chom c'hoaz ganin nerz va divree'h. (Kemer a ra ar vaz en e zorn.) Gortozit eur pennadig,

hag e welot eun abadenn er gambr-mañ, hep dale pell. (Tevel a ra da selaou.) Unan bennak a zo e laez an hent ?

AR FOETER-HENT (o selaou). — Komz a ra eur vouez war ar wenodenn.

DAN. — Lakait ar vaz amañ er gwele, ha ledit al liñser warnoun, e-pad m'en em astennin. (En em c'holoi a ra prim ha buan.) Grit an neuz da gousket bremañ, ha diwallet na ve douetet netra war ho peg, pe me ho pulluc'ho. N'em bije bet rannet grik ouzoc'h, panevet e oan aet gouez gant ar sec'hed.

AR FOETER-HENT (o c'holoi e benn). — Bezit dinec'h, mestr an ti. N'ouzon netra, me; ne doullin ket d'an douar, ha n'astennin ket va dorn d'ho tispartia.

(Distroi a ra da gichen an tan, azeza 'ra war eur skabel, troet e gein gantañ d'ar gwele, hag ez en em laka da wriat e chupenn.)

DAN (dindan al liñser, war eun ton hirvoudus). — Estrañjour !

AR FOETER-HENT (prim). — Ust ! Ust ! Sioul, pa lavaran d'eoc'h ! Emaint erru e toull an nor.

(Nora a zeu tre; Mikael Dara, eun den yaouank hir alvaonet, a zo war he lerc'h.)

NORA. — N'oun ket bet pell, estrañjour, rak kavet em eus hemañ war ar wenodenn.

AR FOETER-HENT. — N'hoc'h ket bet re bell, itron an ti.

NORA. — N'en deus ket fiñvet egile ?

AR FOETER-HENT. — N'en deus ket fiñvet eur c'heuz, itron an ti.

NORA (da Vikael). — Kerz eta da sacha kuit al liñser, ha sell outañ, Mikael Dara, hag e well e lavaran d'it ar wirionez.

MIKAEL. — N'ez in ket, Nora; me 'm eus aon ouz ar re varo.

(Azeza 'ra war eur skabel, ouz taol, troet ouz tu ar foeter-hent. Nora a ziskenn ar gaoterig eur c'hrog izeloc'h en drezenn-bod, hag a laka eur bern mouded dindani.)

NORA (a dro ouz ar foeter-hent). — Hag eva 'reot eur volennad te ganin ha gant an den yaouank, estrañjour, pe, (komz a ra flourik-flour), mont a reot er gambr vihan da c'hourvez eur pennadig war ar gwele ? M'eus aon e tleit beza skuiz-lazet oc'h ober keit all a hent dindan ar glao bras.

AR FOETER-HENT. — Mont kuit ha lezel ac'hanoc'h, p'hoc'h eus eun arkuiz, itron an ti ? Ha ne rin ket, avat ! (Kemer a ra eul lonkadenn eus ar banne a oa en e gichen.) Ha ne c'houleunnan bolennad te ebet diganeoc'h, kennebeut.

(Gwriat a ra. Nora a aoz an te.)

MIKAEL (*goude beza sellet ouz ar foeter-hent, kentoc'h diwar fae, e-pad eur pennad*). — Eun tamm chupenn divalo hoc'h eus aze, siouaz d'eoc'h, ha me ' lavar ez eus ac'hanoc'h eur c'hemener divalo, war ar marc'had.

AR FOETER-HENT. — Ma'z ouñ-me eur c'hemener divalo, me ' lavar e oa eur mesaer divalo a c'haloupe hag a zic'haloupe en-dro d'eun dornadig deñved, pa 'm eus gwelet ac'hanoc'h o c'haloupat hizio, kamarad yaouank, en distro diouz ar foar.

(*Nora a zeu en-dro d'an daol*.)

NORA (*da Vikael, a vouez izel*). — Na ra ket van outañ, Mikael Dara; eur beradig a zo gantañ dindan e fri, ha bremaik ez ay gant ar c'houssked.

MIKAEL. — N'eo ket eur gaou edo o konta; eur gwall-vuhez am eus tapet ganto. Biskoaz seurt pennou fall ! Galoupat a raent, gwech war eun dachennad kerc'h, gwech all en eun dachennad geot, ha, kerkent goude, edont o c'hoari toull-pennika er geun rous. Ma oant aet heñveloc'h ouz eur vandennad givri koz eget ouz an deñved ma oant... An deñved-menez, Nora Burke, a zo anezo eur ouenn estlammus, ha n'oun ket boazet outo, e doare ebet.

NORA (*o lakaat danvez an te war an daol*). — Evit kas ervat an deñved-menez, n'eus nemet ar baotred a zo bet savet er Glenmalure, war am eus klevet, hag uheloc'h, kichen Rathvanna, hag er Glen Imaai, — paotred evel Patch Darcy, Doue d'e bardono. Hennez a rae e hent e kreiz pemp kant penn-dañvad, ha gouzout a rae peur e veze dianket unan, hep ma vije bet dao d'ezañ o niveri.

MIKAEL (*nec'het*). — An den a gollas e benn warlene ?

NORA. — Dres, hennez.

AR FOETER-HENT (*gant eun huanad*). — Hennez a oa eun den e ano, kamarad yaouank, — eun den e ano, pa lavarant d'eoc'h. Anaout a rae kement oan a veze roet d'ezañ gant e zañvadezed, araok o c'has d'ar marc'had. Galoupet en dije ac'haleñ da gêr Atha Cliath, hep mont berr war e anal.

NORA (*o tistroi prim*). — Hennez a oa eun den e ano, hep mar ebet, estrañjour; ha me gav kaer klevout eun den beo o fougeal eun den a gollas e skiant a-raok mervel.

AR FOETER-HENT. — Ar wirionez a lavarant, Doue d'e bardono.

(Lakaat a ra an nadoz dindan gouzougenn e chupenn, hag en em glinka ' ra da gousket e korn an oaled. Azeza ' ra Nora ouz taol : Nora ha Mikael a zo troet o c'hein d'ar gwele.)

MIKAEL (*o sellout ouz Nora gant eur sell iskis*). — Klevet em eus lavarout hizio, Nora Burke, e rae Patch Darcy e hent dre wenodenn ho traonienn, pa veze o pignat pe o tiskenn; klevet em eus lavarout ivez ne

dremene biskoaz da noz pe d'ar mintin, hep chom a-sav da ranna kaoz ganeoc'h.

NORA (*a vouez izel*). — N'eo ket gaou ac'h eus klevet, Mikael Dara.

MIKAEL. — 'M eus aon eo bet anavezet ganeoc'h paotred e-leiz, daoust d'eoc'h da veza o chom en eul lec'h dizarempred.

NORA (*o roi d'ezañ e volennad te*). — El lec'hioù dizarempred an hini e vez ezomm da ranna kaoz ouz unan bennak, ha da glask penn ouz unan bennak, d'an abardaez; ha ma 'm eus anavezet paotred e-leiz, e oant paotred kaer, rak me oa eur bugel diaes plijout d'in hag eur plac'h yaouank diaes plijout d'in, (*sellout a ra outañ dic'hoarz*), hag hizio ouñ eur vouez diaes plijout d'in, Mikael Dara, ha n'eo ket eur gaou emañ o konta d'it.

MIKAEL (*oc'h astenn e c'houzoug da welout ha kousket eo ar foeter-hent, hag o liskouez, goude, an den maro*). — Ha beza oac'h eur vouez diaes plijout d'eoc'h, p'hoc'h eus kemeret hennez da bried ?

NORA. — Penaos e vije bet kont ganin, pa vijen bet aet koz, ma ne vijen ket bet dimezet gant eun den, perc'henn war e damm stal-labour, gant saout enni, ha deñved du-hont war ar menez ?

MIKAEL (*o prederia*). — A zo gwir, Nora, ha marteze, n'oc'h ket bet ken droch-se, rak peuri mat ez eus amañ, evit d'al lec'h beza dizarempred, ha kredi buan a rafent eo chomet war e lerc'h eun dornad mat a wenneien.

NORA (*o tenna al loer gant ar mounreiz diouz he godell, d'hel lakaat war an daol*). — Ha me, Mikael Dara, soñjal a ran, a-hed an noziou hir, ez ouñ bet droch da staga, ar wech-se; rak petra ' dalv eun tamm stal-labour, gant saout enni, ha deñved du-hont war ar menez, pa 'maoc'h azezet, o sellout diwar dreuzou eun nor evel dor an ti-mañ, hep gwelout netra nemet ar mogidellou o ruihal e traouñ ar geun, hag ar mogidellou adarre o ruihal e laez ar geun, hep klevout netra nemet an avel o c'harmat e pengosou ar gwez torret chomet war-lerc'h an arne bras, hag ar froudou-dour o trouzal gant ar glao ?

MIKAEL (*o sellout outi, nec'het*). — Petra ' c'hoarvez ganeoc'h fenoz, Nora Burke ? Dont a ra ganeoc'h kaoziou heñvel-vi ouz ar c'haeziou a vez klevet, war a lavarer, gant ar vesacrien, pa vezont chomet eur pennad mat du-hont war ar menez.

NORA (*o c'houllonderi al loerad mounreiz war an daol*). — Eun nozvez divalo eo houmañ, euz nozvez c'houez, Mikael Dara. Re bell 'zo emañ amañ, e traouñ ar menez, azezet o poaza boued da hennez, ha gwelien da vamm ar moc'h bihan, hag o lakaat toaz e go, pa gouez an noz. (*Sevel a ra ar mounreiz e berniou bihan, dievez ouz ar pez a ra*.) Re bell 'zo emañ azezet amañ, hañv-c'hoañv, ha d'an nevez-amzer dudius, ar vugale vihan o kreski en-dro d'in hag ar re goz o tremen, ha me o lavarout ouzñ va-unan, eur wech, sellout ouz Mary Brien, ha ne oa ket ken uhel-se, (*astenn a ra*

he dorn), pa oan me dija eur plac'h yaouank kaer, ha setu m'he deus daou a vugale, hag o c'hortoz unan-all, ac'han tri pe bevar miz...

MIKAEL (o stoui war dri eus ar berniou. Tevel a ra.) — Tri lur sterling hon eus aze bremañ, Nora Burke.

NORA (o kenderc'hel war an hevelep ton). — ...Hag o lavarout ouzin va-unan, eur wech all, sellout ouz Peggy Cavanagh, hag a oa he dorn ar skañva da c'hor ar vuoc'h kintusa, pe da droi eur grampouezenn, ha setu ma vez bremañ o ruza he botez dre an hentou, pe skluchet en eur c'hoz ti brein, hep eun dant mui en he genou, na skiant vat, na muioc'h a vleo war he fenn eget a c'heot war an dorgenn, pa vez bet devet al lann warni.

MIKAEL. — An dra-se a ra pemp lur sterling ha dek bilhed, eur bern brao a wenneien !... Ne vo ket ar gaoz-se war ho teod, pa viot dimezet gant eun den yaouank, Nora Burke, hag an dud a lavare er foar e oa va deñved ar gwella deñved : eur priz kaer am eus bet diouto, rak ne vezan ket tapet mui genaouek er marc'had, pa vez mat va deñved.

NORA. — Pegement ac'h eus bet ?

MIKAEL. — Ugent lur sterling, an eil da gas egile, Nora Burke... Bremañ, onest e vo d'imp gortoz ma vo hemañ e peoc'h, eur pennad a vo, er Seiz Iliz. Goude, e temezot ganin, en iliz Rathvanna; degas a rin va deñved war an tamm gwaremm a bere'hennit du-hont war ar menez, ha ne vo mui netra da ober d'imp en em chala, pa gouezo ar vogidell.

NORA (o tiskenn d'ezañ eu bannig whisky). — Perak e timezfenn ganit, Mik Dara ? Mont a ri koz, ha me a yelo koz, hag a-barz pell, m'hel lavar d'it, e vi en da goañze en da wele — evel ma veze egile aze en e goañze — gant da zremm o krena, ha da zent o koueza, ha da vleo gwenn distoup en-dro d'az penn, evel eur strouezenn goz diskaret gant piltrot en deñved.

(En em lakaat a ra Daniel Burke, didrouz, en e goañze, dindan al liñser, gant e zaouarn war e zremm. Distoup emañ e vleo gwenn en-dro d'e benn. Nora a gendalc'h gant he c'haoz, goustad, hep e glevout.)

NORA. — Eun druez eo mont koz, mes eun estlamm eo ivez. Eun estlamm eo gwelout eun den koz en e goañze aze war e wele, dizant, ha dalc'hat gant eur ger rust en e c'henou, hag eur chiñk d'ezañ, a c'hellfec'h rabota gantañ rusk eur plankenn dero evit farda eun nor... Doue ra viró, Mikael Dara, mont a rimp holl koz; memes tra eo eun dra estlammus.

MIKAEL. — Re zigompagnun oc'h bet o veva keit all e serr eun den koz, Nora; randoni a rit adarre evel ar mesaer o tiskenn diouz ar vogidell deo, (lakaat a ra e vrec'h en-dro d'he dargreiz), mez eur vuhez kaer ho po adalek hizio e serr eun den yaouank, — eur vuhez kaer...

(Strefla 'ra Dan gant jolori. Mikael a glask tirout an nor, mes kerkent all Dan a lamm diouz e wele en eur wiskamant iskis, ar penn-baz en e zorn, a ya d'an nor hag a harp e gein outl.)

MIKAEL. — Salver Jezuz, dilivrit ac'hanomp !

(Ober a ra sin ar groaz, ha kila ' ra e diabarz ar gampr.)

DAN (oc'h astenn e zorn davetañ). — Nann, ne zimezi ket ganti, endra ma vin-me o vreina en traoñ, du-se, er Seiz-Iliz, ha gwelout a ri hag ar peza vo roet d'it ganin a 'z ay d'az heul du-hont war ar menezioù, pa vo kreñv an avel.

MIKAEL (da Nora). — Tennit ac'hanoun a dre skilfou hennez, Nora, en an' Doue ! Dalch'mat e sente ouzoc'h, ar wech-mañ e sento c'hoaz, mechañs.

NORA (o sellout ouz ar foeter-hent). — Ha beo eo hennez, pe varo ?

DAN (o trei ouz he zu). — Bihan ar forz a rit pe veo pe varo oun; eun termen, avat, a vo d'hoc'h amzeriou kaer, ha d'ho pennadoù kaoz gant ar baotred yaouank hag ar baotred koz, ha d'ar vogidell o pignat pe o fiskenn. (Digori a ra an nor.) Mont a reot dioustu er-maez eus an li-mañ, Nora Burke; ha n'eo ket arc'hoaz, na goude arc'hoaz, nag e deiz ebet eus ho puhez, e lakaot en-dro ho troad en tu-mañ d'an treuzou.

AR FOETER-HENT. — Eun dra griz a lavarit aze evit eun den koz, mestr an ti; ha petra ' ray ho kwreg, ma vez taolet ganeoc'h war an hentou ?

DAN. — Ra ' z ay da ruza he botez evel Peggy Cavanagh, en draonienn, ha da c'houlenn an aluzen er c'hroaz-hentou, pe da werza soniou d'ar baotred ! (Da Nora.) Er-maez dioustu, Nora Burke, ha mont a reot koz abred gant ar vuhez-se, m'hel lavar d'oc'h; hag abred e kouezo ho tent, hag e teuy ho penn da veza heñvel ouz eur strouezenn diskaret gant piltrot an deñved.

(Tevl a ra. Nora a sell ouz Mikael.)

MIKAEL (lentik). — Eun Unvaniez a zoare ez eus en traoñ, e Rathdrum.

DAN. — Biken ne day hounnez di !... War an hentou dizarempred, ne lavaran ket, o'n em guzat betek ar fin diweza, ha kavet e vo astennet evel eun dañvad maro, goloet gant ar reo, pe, marteze, gant kevnid teo o teurel warni o gwriad, e-tal eur c'hleuz.

NORA (droug enni). — Penaos e vo kont ganeoc'h hoc'h-unan, a-benn neuze, Daniel Burke ? Penaos e vo kont ganeoc'h, astennet pell a vo en ho peza ? Rak fall oc'h e-pad ho puhez, ha fall e viot pa viot maro. (Sellout a ra outañ eur pennad gant kasoni, neuze e ra eun hanter-tro, hag e komz war eun ton klemmus.) Na petra ! p'eo c'hoarvezet ar peza zo c'hoarvezet, Daniel Burke, mat memez tra; c'houi, avat, pignit en ho kwele ha na chomit ket da dapout ho maro gant an avel a c'houez warnoc'h, hag ar glao ouspenn : hanter-noaz eo ho kroc'hen.

DAN. — Stad ha levenez a vo en ho kroc'hen-c'houi, m'oarvat, ma pakan va maro, diwar an deiz ma ne vin mui ganeoc'h. (O tiskouez an nor.) Kit

er-maez eus an ti-mañ, pa lavaran d'eoc'h, ha na dremenit biken dre an hent-mañ ma tegouez ganeoc'h kaout naon, pe ezomm diouz eur gwele.

AR FOETER-HENT (o tiskouez Mikael). — Marteze e ray hemañ bod d'ez.

NORA. — Petra ray ouzin bremañ ?

AR FOETER-HENT. — Roi d'eoc'h an hanter eus eur gwele sec'h, ha boued a feson da zibri.

DAN. — Ha lakaat a rit an den-se diot, estrañjour, pe ziot oc'h ganet hoc'h-unan ? Ra 'z ay er-maez eus an ti-mañ, ha kit kuit ganti, estrañjour, — glao hag all; — re hir en holl eo ho teod-c'houi.

AR FOETER-HENT (o vont war-du Nora). — Ma ! deomp neuze, itron an ti; ar glao a gouez, mes flour eo an avel, ha mechañs e vo brao ar mintin, ma fell da Zoue.

NORA. — Eur stal gaer, avat, eur mintin brao, p'oun kaset da netra, hag o vont da dapout va maro o c'haloupat an hentou !

AR FOETER-HENT. — N'emaoc'h ket o vont da dapout ho maro d'am heul, itron an ti, rak anaout a ran n'oar den pet doare da zegas boued d'ar genou... Deomp kuit dioustu, m'hel lavar d'eoc'h. Epad ma viot o santout ar riu hag ar reo, hag ar glao bras, hag an heol en-dro, hag an avel c'houzic o c'houeza er stankennou, ne viot ket en ho koañze en eur foz gleb, evel m'edoc'h bremaik amañ, oc'h uza ho puhez o sellout ouz an deiziou o vont e-biou an eil warlerc'h egide. Lavarout a reot a-wechou : « Eun abardaevéz dudius eo houmañ, a drugarez Doue ! », hag a-wechou all : « Eun nozvez c'houez eo houmañ, Doue ra viro ! mes tremen e ray ». Ha lavarout a reot...

DAN (a ya daveto, o hopal taer). — Er maez ac'han, tri mil c'has ! Kit da zibuna ho rimadellou e traon ar geun.

(Nora a zastum eun dornadig traou en he firlenzenn.)

AR FOETER-HENT (e toull an nor). — Deuit ganin, itron an ti ! Ha n'eo ket va rimadell nemeti a vo klevet ganeoc'h; klevout a reot ivez ar c'herc'heiz o hopal a-zioc'h al lennou du, ha klevout a reot ar c'hilhog-gouez hag ar c'haouenned ouspenn, hag an alc'houedered hag ar borzevelleged, pa vo tomm an amzer; ha n'ho po ket mui da selaou traou evelse o lavarout d'eoc'h emaoe'h o kosaat evel Peggy Cavanagh, hag o koll ho pleo, ha bervig ho taoulagad; mez klevout a reot soniou dudius pa vo an heol o sevel, ha ne vo mui paotr koz ebet o tic'houeza gant ar berr-anal, e-giz eun dañvad klañv, sko en ho skouarn.

NORA. — 'M eus aon eo me a'z ay gant ar berr-anal o kousket dindan an amzer, pa vo yen an noz; c'houi, avat, a zo distagellet mat ho teod, estrañjour; brao-bras e teu ho kaoz ganeoc'h, ha mont a rin ganeoc'h.

(Mont a ra war-du an nor; neuze, e tro ouz tu Dan.) Graet hoc'h eus eun taol dispar, a gred d'eoc'h, o fenta ho maro, mez ne ran forz ebet ! Maouez ebet ne c'hellfe beva en eul lec'h ken dizarempred hag al lec'h-mañ, ma n'eo ket evit ranna grik gant ar baotred a ya hag a zeu dirak an ti. Ha c'houi hoc'h-unan ne vo ket brao d'eoc'h beva diwar hizio, hep eur c'hristen hiviziken war ho tro. Ha petra ho po bremañ nemet eur vuhez zu, Daniel Burke ? Hag araok pell, m'hel lavar d'eoc'h, e viot astennet en-dro dindan al liñser-se, ha maro mat.

(Mont a ra kuit gant ar foeter-hent. Emañ Mikael o 'n em sila war o lerc'h; harpet eo, avat, gant Daniel Burke.)

DAN. — Azez aze, te, ha kemer eun tañva eus va miktamo, Mikael Dara. Sec'hed am eus, ken n'am eus sec'hed a-walc'h, ha yaouank eo an noz.

MIKAEL (o tont en-dro d'an daol). — Ha me 'm eus sec'hed bras ivez, feiz Doue, gant ar spont marvel ho peus sanket em c'hroc'hen, ha goude beza bet o kas deñved-menez e-pad an abardaevéz.

DAN (o stlepel kuit e benn-baz). — Edon e soñj tomma d'it da ler, Mikael Dara; mes te zo eur paotr didrabas an tamm ac'hanout, ha ne ran foultre ebet ganit.

(Karga ' ra diou werennad whisky, ha roi a ra unan da Vikael.)

« Yec'hed mat d'it, Mikael Dara.

MIKAEL. — Doue r'ho paeo, Daniel Burke, ha chañs d'eoc'h da gaout eur vuhez hir hag eur vuhez sioul, ha yec'hed mat ivez.

(Eva ' reont.)

LIEN

Troidigez vrezonek
gant
Youenn Drezen
gant aotre an Ao. Edward Synge.

A TRAVERS LA SCULPTURE BRETONNE

Par Yann GOULET

Yann Goulet a zo eur c'hizeller breizat yaouank hag a roas tro d'ar re a zeuas da ober gweladennou e Ti-Breiz, e Diskouezadeg Etrevroadel Pariz 1937, da estlammi dirak an izel-voasou graet gantañ e sal ar Spered Breizek. Bez' e c'heller e lakaat e-touez ar gizellerien breton-se, yaouank ha barrek, hag a garfemp komz diwar o fenn eun deiz bennek. Hen eo rener ar vreuriez « Nevezadur » hag a boagn da virout ar spered breizek e-touez hor c'henvroiz divroet e Pariz : evit tizout ar pal-se e klask ar vreuriez lakaat ar re-mañ da drei muioc'h-mui a-du gant gwiskmañchou, gourenou, dansou, sonerez ha, dreist pep tra, yez ha sevenadurez hor bro.

Daoust d'e brederiou pemdeziek en deus teurvet Yann Goulet skriva evit lennerien « War-du ar Pal » eur pennad e-lec'h ma tispleg ar pezh a zo, hervez e soñj, natur ar gizelladurez breizat. Da vare an arz romanek ne veze kizellet nemet pennou uhela ha sichennou ar postou pe bilerou : kredi a ra da aozer ar pennad gwelout anat en doare-ficha-se eul levezon deuet eus Bro-C'hall. En XII^{vet} kantved e veze al labour aozet klokoc'h, ar skeudennou graet fraesoc'h, ar skouerioù kizellet en danvez treset en eur stumm tostoc'h d'ar wirionez : merzout a ra ar skrivagner beli arz broiou ar Sav-Heol e-doug ar pre-

dad-amzer-se hag a voe hini an abatioù bras. (Daoust ha ne voe ket ivez an hevelep kantved mare Brezelioù ar Groaz ?) — Ar stumm gotek eo en deus lakaet ar gizelladurez breizat da vleunia. Diouz an amzer-se a zo deuet betek ennomp tre kement a gizelladurioù koad hag a re vein. Neuze e oa o ren mare ar pennlizioù bras hag hini ilizou ha chapelioù niverus re-bar, dre o ment, da ilizou-meur. Bez' e oa, ivez, mare ar Chanteleou, hini Sant Fiakr, e parrez ar Faoued, koulz hag hini Itron Varia ar Folgoad. Ar c'hadorioù-prezeg a voe rikamanet ha kizellet stank hag en eun doare hirbadus ha nevez war eun dro. D'ar pred-se eo e voe degaset e Breiz ar boaz da liva ha da alaouri ar skeudennou : eur c'hiz deuet martreze eus Bro-Flandrez. Ar pezh en em ziskouez ar splanna epad ar maread-se eo ar preder a lakae ar gizellerien da dostaat didroidell en o labourioù ouz ar wirionez.

Adalek ar XVI^{vet} kantved o devozo ar c'halvarioù ar gefridi da lakaat war wel d'ar rummadou-tud deuet diwezatoc'h war an donar pennoberou ar gizelladurez breizat. Tresa a ra peurluvia ar c'halvarioù-se dirak an daoulagad darvoudou eus buhez ar C'hrist evel ma llee c'hoarierien an amzer-se o diskouez d'ar bobl pa zisplegant o feziou-c'hoari santel dirazi. Diouizieki eo eun tammig an oberiach war-dro o skeudennou, met dister dra eo, koulskoude, eur seurt si e-skoaz koantiri ar re-mañ, o neuz diginkl, o jestroù birvidik, lies-doareoù o dalc'h hag ar vuhez a darz diouz darn eus an darvoudou taolennet ganto.

Ar pezh en em zistag fraes diouz ar gizelladurez breizat eo he stumm hep gevier ha babik eun distera hag a ra diouti eun dra dudius kenañ. Gwir eo na voe an arz-se nemet eun dra savet, koulz lavarout, hervez stumm-spered ar bobl ha ne gaver ennañ liou ebet eus ijin skiantek kelennadurez ha lezennou an arzourien a vicher.

An nebeud luc'hskeudennou a zo lakaet da heul pennad Yann Goulet a zeu da splannaat ar pezh a lavar diwarbenn hoalusted ha gened gwirion kizelladurioù hor bro.

C'est avec bien du respect et combien de recueillement que j'ose rappeler les mérites de nos vieux imagiers bretons.

Il est toujours un peu osé de vouloir rechercher les secrets de ces merveilleux artistes, alors que l'on est encore à s'extasier devant eux et que l'on se demande si, vraiment, ce n'est pas une profanation d'en vouloir interpréter la valeur.

J'essaierai cependant de retrouver quelles conditions permirent l'épanouissement de l'art breton, quelle fut l'origine, quelles influences durent

subir un si grand nombre de merveilles dont la noblesse et la sincérité révélèrent l'âme bretonne d'une façon si étrange.

Pour bien les connaître, pour surtout les apprécier, il est nécessaire de bien comprendre le peuple breton, d'en comprendre les aspirations; car, cet art est avant tout populaire (et c'est là, son principal caractère).

Exalté par les uns comme exquisément naïf, rabaisé par les autres comme trop rude, ce qui l'impose à l'attention, c'est son abondance, son absolue ingénuité, son adaptation singulière à la figure du pays qu'il décore, le témoignage qu'il porte de l'âme infiniment nuancée du peuple breton.

Si en France, ce sont les familles royales qui soutiennent de leurs largesses les artistes qui ornent leurs fastueuses demeures, en Bretagne, la noblesse trop pauvre ne saurait suivre cet exemple.

Ce sera donc le peuple à qui reviendra la tâche ingrate de soutenir l'art, de lui donner son essor, d'en fixer la voie.

Et doit-on s'étonner après cela, de n'en connaître les trésors qu'en s'enfonçant dans les chemins creux, dans les campagnes qui ont su garder avec le plus de ferveur leur foi, leur langue nationale, alors que l'on en déplore l'indigence dans les grandes villes plus facilement soumises à la désastreuse emprise de l'étranger.

Art populaire, l'art breton se devait d'être un art religieux, mais un art religieux d'un caractère assez spécial.

Ses calvaires, ses chapelles merveilleusement ciselées, n'éveillent pas simplement chez ce peuple le sentiment de sa croyance, ils évoquent en lui quelque chose de plus merveilleux, de plus divin. Le Breton assoiffé d'idéal s'y retrouvait et en était fier, car cet art sincère le touchait, lui l'ardent ami de la vérité.

Mais doit-on invoquer les seuls besoins réels du culte et de la piété, alors que l'orgueil et les rivalités de villages à villages ont vraisemblablement leur grande part dans l'exécution des œuvres qui nous intéressent.

Chaque communauté, chaque paroisse éprouvera le besoin d'élever des monuments à ses saints, fût-ce au prix d'énormes sacrifices pécuniaires; cet engouement se muera en véritable frénésie et chaque village piqué au jeu s'efforcera d'éclipser par sa richesse tout ce qu'on avait vu dans le genre.

Cependant, si cet art subit l'influence du peuple breton, ce furent les conditions physiques du sol qui en déterminèrent le caractère.

Certains souverains ont pu, le cas échéant, s'adresser à des étrangers, faire venir de Normandie ou d'Anjou les matériaux de leurs constructions.

Le peuple, au contraire, ne voulut connaître que des hommes de chez lui, taillant des pierres de chez lui, parce que plus qu'ailleurs il a voulu que ce

qu'il faisait faire fût fait à son goût, parce qu'il en supportait lui-même les frais des travaux.

C'est après un aussi long préliminaire, nécessaire toutefois à la compréhension de l'art breton ou plus exactement de l'art spécifiquement breton, que nous aborderons l'étude de la sculpture.

À l'art romain, notons tout d'abord l'influence de l'école de la Loire et de l'Île de France. Certains chapiteaux, ceux qui sont en pierres calcaires, nous viennent de la Saintonge et du Poitou, mais il en reste cependant d'antérieurs qui permettent d'avoir une idée assez précise de ce que fut la sculpture romane dans la Bretagne méridionale.

Sculpture sans grande ambition, mais non toutefois sans mérite, son champ est restreint, il se réduit aux chapiteaux et aux bases et ce qui l'emporte dans cette décoration, ce sont les spirales, les têtes fantastiques stylisées, les corps d'animaux indiqués à grands traits sommaires; la tradition celtique se reconnaît toutefois dans l'emploi de certains motifs vermiculés et surtout d'enroulements concentriques.

Au XII^e siècle, les types se diversifient encore davantage; le modelé est moins fruste, le relief s'accuse plus nettement, les personnages devenus plus nombreux n'y sont plus de vagues figures stylisées, ce sont vraiment des êtres humains représentés en plein effort que le sculpteur a observés dans la réalité avec un coup d'œil si juste que sa technique imparfaite ne l'a pas trop desservi. Mais il ne s'agit là que d'églises monastiques et de grandes paroisses, telles que Saint-Gildas de Rhuys, Landévennec, Locudy.

Nous retrouvons de cette époque, certains chapiteaux d'un caractère plus particulier, conservés de nos jours au Musée breton de Quimper et qui montrent des combinaisons de crossettes et feuillages stylisés, d'animaux affrontés ou adossés dont la facture généralement correcte et même parfois gracieuse, donne une impression d'orientalisme d'ailleurs en harmonie avec le plan de l'église dont ils proviennent, telle Sainte-Croix de Quimperlé qui se détache légèrement de cet ensemble dont nous trouvons la dernière expression en Saint-Sauveur de Redon et Saint-Aubin de Guérande.

C'est à l'époque suivante, à l'âge gothique, que continue de s'élaborer et de s'affirmer le caractère personnel de l'art et de la sculpture bretonne, les circonstances politiques et sociales se prêtant enfin à l'épanouissement dans la liberté d'un art véritablement breton.

Le duché est devenu une puissance qui affecte toutes les allures d'un Etat indépendant.

Les Bretons au cours de la lutte où ils ont un instant servi d'enjeu entre la France et l'Angleterre ont enfin pris conscience de leur caractère, de leur nationalité.

La Bretagne est de plus à ce moment, un Etat prospère; et tandis que la France est en proie à la guerre étrangère et civile, la Bretagne tranquillement, sûrement, refait ses forces, s'enrichit.

C'est alors qu'apparaît la grande figure de Jean V qui, ami du faste et des arts, développa par ses libéralités, la magnificence des églises.

De ces époques, surgissent Kernascléden, Saint-Fiacre du Faouët, Locronan, le Kreisker, créations de la piété des grandes foules.

La faveur des plus grands personnages dont y flotte le souvenir, ne leur a pas fait perdre leur caractère d'œuvres populaires.

Toutes les classes sociales ont aimé ces sanctuaires, ont uni leurs efforts pour les faire dignes de « Madame Marie ».

Le bois connaît alors une vogue qui ne fut par la suite jamais égalée; la culture n'avait encore dans les campagnes entamé que faiblement les nombreuses futaies et les sculpteurs trouvaient dans les chênes puissants une matière abondante, commode, à bon marché et ils en profitèrent, l'associant au granit et contribuant encore ainsi à cette richesse de contraste, à cette variété qui leur était chère.

C'est alors que l'imagination de l'artiste se donne libre cours; le profane se heurte au sacré avec la fantaisie la plus déconcertante.

Les jubés, les chaires à prêcher sont tous matière à décorations abondantes et éternellement neuves, où les artistes les plus indifférents à l'exactitude anatomique ont mis parfois tant de vérités profondes.

C'est avec une précision ingénue que s'élaborent leurs œuvres, images sincères des scènes que la nature déroulait sous leurs yeux et qui rivalisaient dans le bois par la délicatesse de leurs découpures.

Ce souci de naturel, d'exactitude, se trouvait quelquefois encore exalté par la peinture; de là ces statues de bois polychromées et dorées dues peut-être à une influence flamande.

Abandonnant désormais, jubés ciselés, parfois peut-être trop habiles, cathédrales par trop imposantes, j'en arriverai à cette époque la plus merveilleuse de la sculpture bretonne, à cette renaissance qui est pour nous d'un tel exemple.

Maintenant la Bretagne n'est plus libre, du moins l'annoncent les édits du roi de France.

L'art monarchique, incliné vers l'uniformité, essaie en vain d'étouffer les traditions de la patrie bretonne.

Le peuple breton tétu est là qui n'abandonnera pas l'élan si bien donné, qui restera seul pour le recueillir et l'exalter encore.

La France aura beau négliger de respecter les libertés et les privilèges qu'elle lui a jurés, il a dans son cœur notion de sa puissance, de sa valeur, foi en sa patrie désormais enchaînée.

Mais sa pensée elle, ne saurait l'être, ne saurait jamais l'être; à son service, sous son inspiration, l'art fleurira avec autant de charme original que de force purement et uniquement bretonne.

C'est à ce déploiement merveilleux de volonté que nous devons les calvaires, expression la plus spécifique du génie sculptural breton, la plus en harmonie avec la terre bretonne, avec son climat, avec son atmosphère tellement particulière.

Car on ne saurait les imaginer ailleurs, tellement ils font partie intégrante du cadre qu'ils décorent : Tronoen, Guimiliau, Saint-Thégonec, Plougastel, richesses surprenantes, attestant la vertu perpétuellement renouvelée du prestige spirituel du peuple breton.

Evidemment, aucun ne fut jamais d'impeccable facture : c'est de l'art ingénu et je risquerais une comparaison peut-être naïve elle aussi.

Je n'ai jamais, de ma vie, éprouvé d'impression plus merveilleuse que devant le spectacle adorable d'un tout petit enfant.

Il ne sait rien de la vie, il en ignore tout et dans ses gestes sans apprêt, éclatant de sincérité, il met au grand jour sa jeune âme admirable en sa naïveté.

Combien émouvante la vision de sa candeur qui lui fait tout pardonner et qui ne saurait rendre insensible les âmes les plus endurcies.

C'est à cette candeur du tout petit que je comparerai la sculpture des calvaires.

Les auteurs en étaient des artisans qui ignoraient tout de la tradition classique, mais qui sortant de ce peuple pour lequel ils travaillaient, avaient encore sous les yeux, les spectacles qu'ils devaient rendre impérissables. Ces calvaires, pour la majeure partie, exposés à l'ouest à côté des églises ou des chapelles, n'étaient pour eux que la reproduction des scènes de mystère qu'ils avaient vues se dérouler au même endroit dans les grandes occasions.

Les attitudes et les costumes n'ont jamais rien d'apprêté et malgré quelquefois la maladresse de la facture, la grâce et le naturel des personnages, contribuent suffisamment à la valeur de l'ensemble.

Les corps ont beau n'être pas toujours d'exactes proportions, les draperies ont beau parfois retomber en plis bien rigides et bien lourds, il y a une telle vivacité dans les gestes, une telle variété dans les attitudes, un tel entraînement dans certaines scènes, que l'on oublie les maladresses : il semble que cela remue et l'on ne saurait leur faire de plus bel éloge.

Ces calvaires, pour la plupart taillés dans le granit bleu de Kersanton, ont pris maintenant une patine merveilleuse qui ne fait qu'ajouter à leur charme.

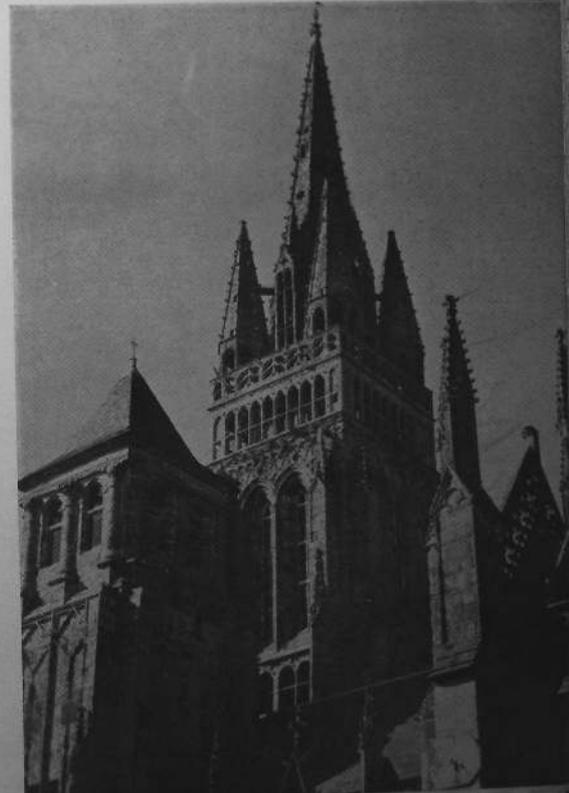
Témoin le plus pur du génie de la race qu'ils ont voulu sauver, ce sera sur cet exemple que nous terminerons l'étude de la sculpture à travers notre pays.

Ce seront eux qui nous guideront vers l'avenir.

De cet avenir, je ne saurais former que des espoirs; je crois, et bien d'autres avec moi, que l'âme bretonne n'a pas changé depuis les bâtisseurs des calvaires, quoique des manifestations extérieures aient pu quelquefois prouver le contraire et je suis persuadé que dans le cœur du peuple breton se trouve encore, à l'état latent, ce grand souffle qui donna la vie aux chefs-d'œuvre devant lesquels tous nous nous inclinons.

Iliz ar Folgoad Eglise du Folgoët

Photo Jos. LE'DOARH





**Kast
Sant Kaourintin
e koad**

**Cast
Saint-Corentin
en bois**

**Sant Kaourintin e Kast
greun vaen
Saint-Corentin, Cast
granit**



**Santez Anna
en eur chapel yihan
e Sant Hernia**

**Sainte-Anne
dans une
petite chapelle
de Saint-Hernia**

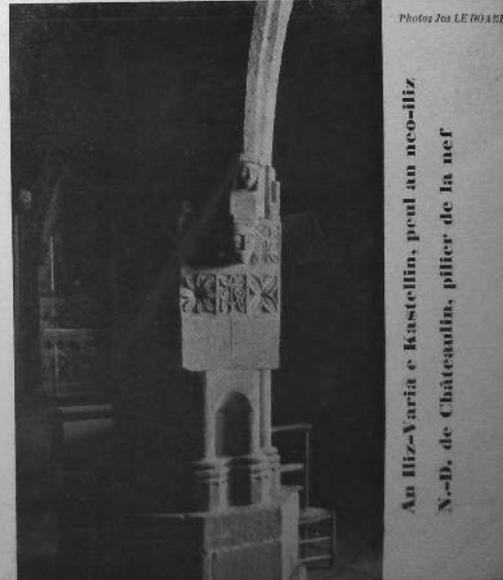
*Photos
Jos LE DOARE*



**Plougastell-Daoulaz
Dara eus ar c'halvar**

**Plougastel-Daoulas
Fragment du calvaire**

Photos Jos LE DOARE



**An Iliz-Varia e Kastellin, peul an neo-Iliz
N.-D. de Chateaulin, pillier de la nef**

**Izelvos Kalvar Kervreudeur, e parrez Sant Hernin
Bas-relief du Calvaire de Kervreudeur, en Saint-Hernin**

Photo JOC'LE DOARÉ



SINADOU

Gant Yeun ar GO

En endervez-se, war-dro div eur bennak goude kreisteiz, e klevis diouz ar vourc'h c'houitelladenn en trêñ bihan o tregerni e stankenn Kerbau hag oc'h en em leda, simplik ha raouliet, war ar vro, a-us d'an tachennoù kompes, d'ar saoiou ha d'ar c'hamboulennou. Bep gwech pa edo an avel a-du e kleven an trouz inouus-se, evel an darn vrasa eus tud ar vourc'h, met kalz eus ar re-mañ ne daolent evez ebet ennañ o veza ma oant re-voazet dioutañ moarvat. Ganin-me ne c'hoarveze ket evel gant ar re-se rak mall am beze bemdez da gaout ar gelaouenn ha da lenn warni ar c'heleier eus ar brezel a oa kroget tri bloaz a oa etre Bro-C'hall hag an Alamagn hag a rae kement a zistruj e-touez gwazed ha paotred yaouank hor parrez-ni.

Bemdez d'an hevelep eur e teue Jañ-Marigou Favenneg, intañvez Sullien al Luch, d'ar vourc'h war he fouezig, eur c'hoef lous ha tortuilhet war he fenn, butun malet leiz he fri ken na zivere ha ganti eur gazeliad paper moulet a veze bet o kerc'hat en trêñ. Kerzout a rae didrouz, lentik he neuz ha chouket he c'hein, hag he fenn stouet evel pa vije bet he sellou o klask para war he boutou diseul ha didach. Dont a rae penn da benn gant unan eus ar c'hlazennoù a zo war lez an hent bras ha pa veze paket ar vourc'h ganti e yae etrezek al leur-ger vras oc'h en em ruza, kouls lavarout, ouz an tiez.

Mat e kave he banne hag aliesoc'h eget he zro e veze ruz he c'hlipeñ. He gounidegez, va Doue, ne oa ket bras; « Miss », he mestrez a oa piz-louidik ha ne roe d'ezhi nemet eun nebeud gwenneien bemdez, peadra hepken da brena eun tammig butun-fri, eul lurig-vara hag eur banne « dour ». Ya, gouzout a ouzoc'h, eur banne dour gantañ blaz ha c'houez ar... gwin-ardant anizet.

Ar re o deveze c'hoant da brena eur gelaouenn a ranke dibab o unan e-touez he marc'hadourez rak Jañ-Marigou Favenneg ne ouie ket lenn. Met kement-se ne verne ket kalz. Diwarbenn renka ar c'hoñchou e veze bemdez eun tamm trouz bennak etrezi hag he mestrez.

Houmañ a oa eur c'hallez deuet en hon touez n'oun ket evit lavarout d'eoc'h penaos. Plac'h a gambr, pe eun dra bennak-all evel-se, e oa bet e Bro-Saoz epad pell amzer ha kemeret he devoa neuz ha doareou merc'hed ar vro-se. Plac'h yaouank-koz e oa hag, ivez, bras, treut hag askornet-rust. He brasa preder a oa diskouez da dud ar vro ha dreist-holl d'ar re n'edont ket eus ar barrez hag a zigoueze d'ezo trei en he zi da brena eur gelaouenn bennak e oa eun divroadez, n'eo ket eus Pariz pe eur ger-all a Vro-c'hall, avat, met eus Londrez pe eul lec'h-all bennak evel-se. Pa c'hoarze e figure frank he genou o tiskouez diou renkennad dent hir, re-bar da re eur gazeg koz hag a vije bet tanet he muzelloù hag he c'harvanou o chaokat lann-gibin. He bleo, bepred war-stenn, a veze ganti en eun torkad a-dreñv he c'hilpenn hag eul lunedou bras, kelc'hiet gant karn rous ha kement pep gwerenn anezo hag eur pezh ugent real, a chome a-ramp war he fri kaouenn er roudou garanet ganto en he c'hroc'hen. Iskis ha fentus a oa he c'hlevout n'ouzon ket hag hen e oa gwall varrek war ar saozneg. Met ar pezh a zo sur e teue ganti eur galleg da sabatui. Komz a rae ar yez-se evel eur plac'h eus Southampton hag a vije bet er skol c'hallek epad tri miz. N'oun ket gouest, avat, da lavarout d'eoc'h perak e komze evel-se, pe hep gouzout dare d'ezhi hec'h-unan pe a-ratoz kaer evit bourda hec'h ostizien. Met ken boazet-all e oa an dud diouti ma na raent van ebet ken ouz he c'hlevout. E c'hellit kredi, koulskoude, e oa anavezet gant an holl rak pa c'houlenne eun diaveziad bennak e pe lec'h er vourc'h en divije kavet kelaouennou da brena, atao e kleva an hevelep respont : « E ti Miss Dupont ». Souezus, n'eo ket 'ta ? Daoust d'he c'harantez divuzul evit Bro-Saoz n'he devoa ket gallet ar paour kaez plac'h saoznekaat an hano he devoa bet digant he zad. Eun dra « shoking » — tre eviti, aes eo d'eoc'h gwelout.

Met, asa ! en em droc'hi am eus graet gant va c'haoz pa n'eo ket istor « Miss » am eus da zibuna d'eoc'h. Setu aze petra eo beza eun tammig batoullher. Alo ! paotr, cheñch baz d'az taboulin ha deus en-dro war an hent mat.

••

Edon eta o lavarout d'eoc'h em boa klevet c'houtelladenn an trêen en endervez-se, evel kustum.

Er marchosi en em gaven neuze krog da-vat o toulla steunelloù (toulloù-steuenn) e postou eur gloued he devoa lavaret va mamm d'in ober evit stanka war Bark ar Voudenn. Eur wechig an amzer e saven va fenn diwar va labour da sellout ouz an dud hag a yae gant an hent bras etredek ar

vourc'h. Gwelout a ris evel-se o tremen e-biou da doull an nor eun tri pe bevar soudard, pounner o bale ha doare d'ezo da veza skuiz. Ne c'hellis ket o anavezout met merzout a ris, koulskoude, o neuz reuzeudik ha truezuz, o dremmou teñval ha barvek hag o mantilli glas-louet ha lous. Ouz o c'hein ha stag ouz ar gouriz en devoa pep hini anezo e oa eun tokhouarn glas-tenval ha koaket o storlokat hag o vransigella etre eur bidon goulllo hag eur sac'hig lien rous dislivet dalc'het en istribilh a-dreuz-skoaz gant bep a lerennig.

War o lerc'h, eur pennad goude, e tremenas Jañ-Marigou Favenneg, goustadik ha didrous, gant he c'hazeliad kelaouennou. N'he lezis ket da vont pelloc'h hep prena diganti va faperenn pemdeziek. E oan da vat o lenn ar c'helcier er maez, va c'hein harpet ganin ouz moger ar marchosi, tostik d'an nor, pa welis o tont eus a bell Mazevig ar Pach, mab hena va c'heniterv gompes Marc'harid an Dornig. Hervez gwelout ne gerze ket an traou gantañ war o zu mat rak poan en devoa o vale ha ken gwall-livet a oa e zremm hag eun tamm paper gwenn-kann. Souezet e voen gant e zoare ken toc'hor hag ivez o soñjal n'edo c'hoaz nemet ar yaou ha ne oa boazet da zont d'ar gêr nemet d'ar sadorn da noz pa veze echu e zizunvez-labour gantañ. Daoust ha petra a c'helle beza c'hoarvezet gant Mazevig ? Ha kaset e oa bet kuit eus ar stal-labour ma edo o labourat enni, ar pezh a rae d'ezhañ beza ken doaniet, pe klañvet e oa hep ma hon divije bet klevet ar c'helou ?

« Bremaik, emezoun-me d'in va-unan, e klevin gantañ e zoare... »

••

Mazevig ar Pach a oa eur paotr yaouank a seitek vloaz pe war-dro, koujorn (krenndeo) ha frammet start. Speredek e oa, brell evel kalz re-yaouank-all, troet da vont da vragal hag eur penn kalet a zen war ar marc'had. E dud, eun tamm-douar ganto diouz ferm, a oa o chom er vourc'h tost da vare'had ar moc'h. Yeun, e dad, o veza ma en devoa c'houec'h krouadur ne oa ket bet dao d'ezhañ mont d'ar brezel.

Eun tammig brao a zeskadurez en devoa mab va c'heniterv. Er skol e oa bet el Likez, e Kemper, betek e bemzek vloaz. E dud her c'hasas goude da zeski e vicher davet Fanch ar Bizouarn, ar gov pinvidik a oa chom er vourc'h, er penn-all d'al leur-gêr vras. Eno e chomas epad daou vloaz da lopa war an annee ha da zeski labourat an houarn. Pa c'hellas kaout fred e lec'h-all, ar pezh a oa aes a-walc'h d'ar mare-se peogwir o devoa ranket ar vicherourien ouizieki bale d'ar brezel, ne chomas ket da gozi e govell ar Bizouarn koz. Mont a reas da durgna obuzou d'ar C'hastell-Nevez, en eur stal-labour vihan a oa bet savet e kichen diskenn-hent-houarn ar gêrig-se. Eno edo va c'hanfard o labourat eun daou pe dri miz a oa.

.....

Pa zigouezas Mazevig dirazoun, edon atao oc'h ober van da lenn ar gazetenn, va c'hein harpet bepred ouz moger ar marchosi. Goulenn a ris ouz an den yaouank petra a oa a nevez gantañ peogwir a teue d'ar gêr e kreiz ar sizun. Lavarout a reas d'in n'en em gave ket yac'h hag e oa bet gourc'hemennet d'ezañ gant ar medisin mont da di e dud da ziskuita epad eun nebeut deveziou.

Pa c'houlennis adarre e pe lec'h en devoa poan e tiskouezas d'in e vruched hag anzav a reas ouzin e oa bet gwasket eun distera bennak etre eur voger hag eur c'heflusker endra ma edo krog, gant eun nebeud micherourien-all eveltañ, o chench lec'h d'ezañ er stal-labour-obuzou.

Dre ma komze e simplae e vouez ha beradouigoù c'houezenn a zeue da c'hlizenna war e dal kuch a-us d'e ziouabrant stank ha gell. E zremm, gwall livet betek neuze, a oa iskis da welout hag a gemere a-nebeudou liou demvoull koar gwenn ar goulou binniget. Anat a oa e c'houzañve eur boan kuzet ha garo ha na falveze ket d'ezañ anzav ouz den nag outañ e-unan kennebeut gant aon da veiza re sklaer e oa taget gant eun droug ha n'en divije bet aistag mat ebet dioutañ. Keit ha ma voe o komz krennienn an derzienn a hejas e gorf a-bez, re-bar d'eur barrad-avel kala-goañv o tremen dre-douez skourrou eur wezenn evlec'h o tizeliaoua.

Neuze e komzis d'am zro gant ar c'hoant da frealzi Mazevig ha d'e lakaat da gemerout eun tammig nerz-kalon ha fiziañs. Met ar pez a lavaris d'ezañ a oa ar penn pella eus va soñj : eun dra bennak enkreuz en em sile em spered hag a rae d'in kredi, daoust ha ma stourmen da enebi outañ, edo mab va c'heniterv war-nes beza sammel gant an Ankou. « Kerz d'ar gêr, emezoun d'ezañ, hag arabat d'it chom da ludi e korn an oaled. Pa vezi bet epade eun nebeut deveziou ez kwele e vezo gwellaet d'it. Marteze a-benn eiz deiz ac'han e c'helli sevel ha mont adarre da labourat. »

Mont a reas kuit diouzin en eur ruza e dreid ouz an hent hag en eur horjella war e zivesker evel eun den mezo. Ne dlee ket tremen ken dirak va zi na mont da Gastell-Nevez-ar-Paou da durgna obuzou evit ar brezel.

**

Antronc ez is da ober eur gwel da Vazevig ha da c'houlenn diouz e gelou. Kaout a ris Yeun ar Pach, e dad, e kichen e di, o kempenn barrikennou evit lakaat sistr nevez.

Digor-bras a oa an doriou war ar c'harrdi. Eno edo ar waskerez gant he loc'h savet uhel, sistr melen-ruz o redek diouz ar waskadenn a oa enni hag o koueza en eur hiboudi e-barz eur bailh e kreiz an enonn. En he c'hichen, renket penn da benn ouz ar voger war dammou koad koz, e oa barrikennou, sistr o virvi enno, ha re-all, goullo c'hoaz, o c'hortoz beza leuniet. Ar bilerez-avalou, e kreiz etre dion vell rod potin, a oa o c'henaouegi

gant he c'hern bras ha goullo, evel unan-bennak hag a vije bet inouet-maro o chom da ehana. Ar founilh houarn-gwenn, e c'henou gantañ war dal eun hanter-barrikenn, a denne da dour eur chapel vihan gant e gorzenn verr troet war-du an nec'h.

Goulenn a ris ouz Yeun ar Pach penaos a yae ar bed gant e vab. « Disterik a-walc'h, emezañ. En e wele emañ abaoe dec'h d'abardaez ha n'en deus ket kousket berad ebet epad an noz. Kerz da ober eur gwel d'ezañ, berroc'h e kavo an amzer. »

Dont a reas en ti war va lerc'h ha rankout a ris trei gantañ er gegin da eva eur skudellad sistr araok mont betek ar solier e-lec'h ma edo kambr ar c'hlañvour.

Va moereb Franseza, mamm-gaer Yeun ar Pach, a oa e kichen an oaled oc'h aozha koan. Ouz va c'hlevout o tont tre e savas he fenn ha kerkent am gwelas e tiskordas da leñva. Evit ar wech e oa bet troet eun tammig da ober geizou ha da en em chala, met an taol-mañ n'eo ket ober van da onela a rae. Daelou stank a veuze he daoulagad hag a rede penn da benn gant he dioujod roufennet ha treut.

Ne chomis ket re-bell da glask he frealzi rak boazet a-walc'h a oan diouz he hirvoudou, he huanadou hag he c'hlemuskerez Koulskoude em boe truez outi hag e lavaris d'ez eun nebeud komzou dereat hag hegarat evit he c'hennerza. Kalon eur vamm-goz a zo tener hag ar paour kaez moereb a oa ran gant Mazevig, he mab-bihan, a oa ouzpenn filhor d'ez.

Er gambr e kavis ar c'hlañvour astennet war e wele. Va c'heniterv-gompes, Marc'harid an Dornig, e vamm, a oa azezet war eur gador, en e gichen, o teurel evez outañ. N'eo ket dao lavarout d'eo c'h e oa-hi glac'haret hag e klaske kuzat ouz he mab an anken a oa ouz he gwaska.

Mazevig edo e anaoudegez-vat gantañ daoust d'ar gaouad terzienn foll a oa kouezet warnañ. Ken ruz a oa e benn ma ho piye lavaret edo an tan ennañ. Gleb-teil a oa e vleo hag e roched gant ar c'houezenn. Trei ha distrei a rae gant ar boan war e wele ha kaer en devoa ne gave tu mat ebet da aesaat d'ezañ.

Lavarout a reas d'in gant eur vouez iskis ha raouliet, e-giz ma vije bet ar roc'honell e toull e c'houzoug, e oa bet ar medisin war e dro hag en devoa kavet e oa bet dilec'hiet e galon ennañ ha degaset e kreiz e vruched gant ar bec'h he devoa graet d'ez eun stokadenn pe eur waskadenn, da-vihana eur gwall-daol bennak. Hag heñ da gregi em dourn ha d'e lakaat en e grabuilh evit diskouez d'in e oa gwir kement-se.

Neuze e chomis alvaonet ha glac'haret o santout e vruched o lammout ken gwas ha ma rae. A dra-sur n'edo mui e galon en tu kleiz e diabarz e gorf, rak etre e sac'h-boued ha penn izela e c'hourlañchenn e skoe herr ha pounner ha kel lijer hag an trouz a ra eur montr o verka ar mamedou.

Daoust d'in da veza bet fromet gant ar sebezenn am boa bet war an taol, ne ris van ebet dirak ar c'hlañvour rak e zaoulagad skoelfet ha beuzet gant an derzienn a oa difinv o para war va dremm, evel ma vijent bet o spia ar soñjou a ziousane em spered diwar e benn.

Eun disamm a voe d'am c'halon pa c'hellis sach a dourn ganin pell diouz ar paour kaez korf direizet-se. Mazevig, skuiz-marzo gant an tammig bec'h en devoa graet hag o tiflaka gant ar verr-anal, a droas e benn war ar penwele etrezek ar vogez hep selaou ar c'homzou a lavaren d'ezañ evit e frealzi hag e gennerza.

♦♦

Eun nebeut devezioù diwezatoe'h, abredig a-walc'h diouz ar mintin hag araok ma voe deuet va breudeur yaouank er-maez eus o gwele, edomp hon daou va mamm ha me diouz taol o tibri hol lein. Doare he devoa va mamm da veza nec'het ha teñval a oa he fenn. Goulenn a ris outi petra a oa oc'h ober diaez d'he spered. Da genta e klaskas digareziou met a-benn eur pennadig, c'hoant d'ezhi moarvat da ziskarga he c'halon, en em lakaas, e-ser meska he c'hafe evit teuzi an tammou sukr a oa ennañ, da gonta d'in traou souezus-kenañ hag am sebezaz dreist.

« An neizeur (1), emezi, war-dro div eur goude hanter-noz, em eus klevet dre va c'houk o redek war an hent bras etrezek amañ unan-bennak hag a oa eur re-voutou pounner ha re frank en e dreid, rak kement a drouz a rae ganto ma tassone ar c'hostez-kêr-mañ a-bez. Dihuni a ris hag e chomis da selaou o klask gouzout piou a c'helle beza d'ar mare-se eus an noz o c'haloupat hag oc'h ober kement-all a safar dre ar ruiou.

« Da genta e sonjis e oa an den hag a gleven ken fraes-all eur mezvier bennak chomet da darlipat banneou dre an ostalidiou hag a oa savet prez warnañ da vont d'ar gêr. Eur fazi am boa graet ha n'eo ket unan bihan.

« Eur jouadenn a yeas dreizoun ken enkrezet ma voen pa vezis e teue ar reder-noz war-eeun etrezek hon ti. Pa voe degouezet e kichen stalafiou prenestr ar sal a zo dindan va c'hamb e skoas warno tri zaol yac'h hag e c'halvas teir gwech gant eur vouez kreñv ha sklaer : Marjañg ! Marjañg ! Marjañg ! Daoust d'in da veza strafuilhet e tilammis er-maez eus va gwele hag e redis diare'henn da zigeri prenestr va c'hamb rak anavezet am boa mouez Yeun ar Pach. Met kaer am boe dispourbella va daoulagad ne welis den er-maez e kichen ar stalafiou na war an hent kennebeut. Ne oa kristen ebet war vale ha ne glevis ket an distera trouz e kreiz an noz sklerijennet gant al loar. Koulskoude mouez Yeun ar Pach a vouldinelle c'hoaz em dionskouarn sabatuet...

(1) Ne ven ket implijet morse ar ger-se e Kerne hep lakaat ar ger-mell dirasenn ha lavaret e ven « un neier ».

« Pa zistrois d'am gwele ne c'hellis ket kousket eur herad war-lerc'h va spontadenn ha bremañ c'hoaz e choman mantret gant an envor eus eun dra ken trubuilhus. »

Lavarout a ris d'am mamm e ranke beza graet eun huñvre iskis ha spontus ha ne c'helle ket beza gwir ar pezh edo o paouez displega d'in. « M'hen tou ! emezi, n'eo ket huñvreal am eus graet, met sinadou eo am eus klevet da Vazevig. Sur oun n'en deus ket ouspenn tri devez da veza ken... »

Daoust d'ar fiziañs e oan boazet da gaout e komzou va mamm e chomis diskredik en taol-man o klevout hano eus eur seurt darvoud. Penaos ne oan-me ket bet dihonet gant an trouz sebezus-se en devoa graet an hini a oa bet, hervez va mamm, o kemenn d'ezhi e varvje Mazevig dizale ?

Sinadou ? Daoust hag eun den a boell a c'helle lakaat en e spered e oa gwir an traou-se, diotachou mat hepken, d'am soñj, da ober aon d'ar re-vihan ha da lakaat ar re-goz da zerc'hel kaoz etrezo ?

Gouzout a-walc'h a raemp holl na badje ket Mazevig gwall-bell ken, heñ hag a oa eun nebeud devezioù kent, koulskoude, lenn a vubez hag a nerz. Daoust hag ar gwall-zarvoud a oa en em gavet gant ar paotr yaouank-se n'en devoa ket bet eun tamm levezon bennak war spered va mamm ha graet d'ezhi huñvreal ha klevout dre he c'houk traou ha na oant ket bet c'hoarvezet morse ?

Setu aze ar pezh a ruihis hag a ziruilhis goude-se em zammig penn epad an deiz, kaer am boe ober evit kas diwar va zro ar soñjou kevrenus-se ha ne baouezet ket d'am heskina.

Diou nozvez diwezatoe'h, war-dro div eur diouz ar mintin, e voen dihonet em gwele, hag holl dud an ti koulz ha me, gant tri zaol kreñv skoet gant eun dourn pounner war stalafiou ar sal. Klevout a ris eur vouez o c'hervel va mamm teir gwech dioustu. Ne zaleas ket eur prenestr da zigeri hag e klevis c'hoaz ar c'homzou-mañ : « Marjañg, deuit buan betek du-mañ. Emañ Mazevig o tremen... »

Anavezet em boa mouez Yeun ar Pach...

Pa voe kaset Mazevig d'an douar, e welis Jan-Marigou Favenneg e-touez an dud a oa oc'h ambrouga ar c'horf betek ar vered. Ar beorien d'ar mare-se a veze aketus da zont da bedi evit ar re-varo ha da deurel dour binniget war o serj pe war o bez hag eun aluzenn bennak a veze roet d'ezo.

E c'hellit kredi ne rae ket fae ar vare'hadourez-kazetennoù war an nebeud gweneien a c'helle paka evel-se petra bennak ma lavare « Miss » e roe d'ezhi evit he labour muioc'h eget ne oa gouest da c'hounit.

«BRETAGNE 38»

Par P. GAINET

Hor c'henvroiz hag a zo bet o welout Diskouezadeg Etrevroadel Pariz warlene epad an hanv n'emañ ket war-nes da ankouaat Ti Breiz. Eun dastumadenn a Vro-Flandrez he deus moulet diwar e benn eur pennad e-lec'h ma laka eo an ti-se « eun nevezinti ha n'eus nikun-all ebet par d'ezhi hag a zo deuet da vat en eun doare dispar ». Niverus eo bet ar Vretoned a bep mic'her hag o deus kenlabouret da gas da benn eun dra ken talvoudus, dreist-holl an arzourien, liverien, kizellerien, benazezerien, treserien, h. a. : E-touez ar remañ emañ da veza lakaet er renk kenta R. Y. Kreston, G. Jouan ha Per Peron. Dre o ijin intrudu ha leun a boell, o spered akuit troet da seveni o menozioù o deus lakaet meur a hini da veza bamet gant ar souez e sal vras Ti Breiz hag e meur a bez pe a gambr-all ennañ, en eur lakaat enno war wel d'an holl tres-skrivadurioù aes da veza ha luc'hakeudennou adrenket, traou hag a sebez en daoulagad ha na c'heller ket o ankouaat. Evit beza graet al labour-se e tellezont beza trugarekaet gant an holl Vreiziz.

Met breman pa 'z eo echu an Diskouezadeg ha diskaret Ti Breiz, n'eo ket bet falvezet ganto e vije bet kollet evit an holl doareoù ha talvoudegez an diskleriadurioù hag an traou-all o devoa dastumet dre o enklaskoù hag o difreiou e keñver pennoù bras ha gouiziek. Setu perak, dindan an hano a Vreiz 38, o deus embannet, e kerz miz gouere, ar pep gwella eus ar skiant-prenet miret ganto dre skrid diwarbenn Skiant ar Binvidigez.

Savet en deus Paol Gagnet eun dezrevell deverrus evit rei eun di-

verra eus ar pezh-labour-se da lennerien « War-du ar Pal » Meur a wech e pouez war talvoudegez ha perziou-mat Breiz 38. Rannet eo al levrig-se etre peder lodenn. En hini genta, hanvet ganto « Ar Sorc'henn hag a laka Breiz e renk ar broiou paour », e komz dreist-holl aozerien al levr diwarbenn « yec'hed ar bobl vreizat », ar sportoù e Breiz ha skiant gwellaenn ar c'heriou. En eil lodenn, badezet « An Douar Breizat », e reont eun adtremen war al labour-douar, ar sevel-loened, ar pinvidigezioù a-ziabarz an douar hag an ijinerez. En trede rann, ennañ kaoz « Ar Mor Breizat » hepken, e legas saverien al levr da sonj eus ar pezh a ra ar Vretoned e Merdeadurez Bro-C'hall hag al lec'h e tal-c'hont enni dre o niver hag o gouizigez. Ha goude beza komzet diwarbenn ar perzier-mor hag ar gwellaennou a zo ret degas enno e reont eun displegadenn hir war doareoù ar pesketaerezh, ar pesketaerezh-sardined, ar pesketaerezh bihan hag an hini bras. Ober a reont meneg eus dellid bras mic'her an aozerien boued-saezon, pesketaerezh al loened-mor kro-gennek ha, d'an diwez, hini ar saverien istr ha meskled (mouked). N'o deus ket ankouaat ken nebeut komz diwarbenn ar perzier-mor marc'hadour. Pelloc'h, pedervet lodenn al levr a zo gouestlet d' « An Ergerzataerezh-bro e Breiz ». Diskouez a raer er pennad-se ar pezh a sach an douristed etrezek amañ : an hañlec'hioù-koronka, al lec'hioù kaer ha plijus, an hemolec'herez hag ar pesketaerezh, an dinell-vat, an troia-dennou war al listri-bale. Lavarout a raer ennañ ivez eur ger diwarbenn ar pezh a vez graet evit gwarezi ha mirout o braventez da dakadou ha kerioù kaera hor bro. Evit echui ez eus eur studiadenn displeget enni kement tra hag a sell ouz an doare da veaji ha da lakaat an douristed da zont da Vreiz, da lavarout eo an heñchou, an heñchou-houarn, an nijerezh hag an doare da gas pell brud-vat hor bro.

Hervez ar pezh emamp o paouez lavarout, e c'heller, eta, gwelout eo Breiz 38 eun esa kenta a bez-labour kevredet ennañ kement tra hag en deus da welout a-dost pe a-bell ouz stad ar Binvidigez e Breiz. Al levr, bourrus-tre da lenn, a zo kaeraet gant kalz taolennou, tres-skrivadurioù ha kartennou. Soñjal a ra P. Gagnet e vije bet mat lakaat ennañ muioc'h a verrdresadurioù hag a dresskrivadurioù. Ret eo lavarout c'hoaz e plij kalz dre e neuz kaer hag an doare ma 'z eo bet moulet.

En eur ziskouez fraes talvoudegez al levr hag ar broud ma 'z eo evit ar spered, e kav P. Gagnet eun tammig abeg ennañ. Da skouer, n'emañ ket a-du gant ar re o deus hen aozet diwarbenn perziou-mat ar chistr, « evach yac'hus ». Ne gred ket, ken nebeut, e vefe kement a zouarou fraost e Breiz ha ma lavaront : n'emañ ket dreist-muzul tachenn an douarousez hizio an deiz, emezañ. Merzout a ra ivez eun ne-

beut traou bet ankouaet : ar c'hounidegez ma 'z eo evit ar vro ar gwin a vez graet er Morbihan, ar moc'h a vez savet e Aochou-an-Hanter-noz, ar ger hag an evned-all a vez savet en departamanchou-all estr eget al Liger-Izella, amann Breiz hag ar bleuñv-liorz a gaser bep bloaz er-maez eus ar vro. Pelloc'h e tiskouez ez eus bet graet eur fazi gant aozerien al levr pa gomzont eus ar c'hementad houarn a zo, war o meno, er gwa-ziennou a gaver e douar Breiz ha pa chomont hep lavarout ger ebet diwarbenn mengleuziou mein-glas Penn-ar-Bed, boulaouerien koad Foujera, gwiaaderien Gwitreg ha meur a dra-all c'hoaz.

Bourrus a vo ivez lenn ar pezh a lavar P. Gaignet eus Brest, porz-« treuzatlantek ». Kement-se, evitañ, a zo evel eun dra e skouarn ar c'had, da lavarout eo eun dra ha na vo ket kaset morse da benn ha na vefe, zoken, ma teufe da veza sevenet, nemet eur c'holl evit ar bobl breizal.

Evit echui e lavar P. Gaignet ma c'hellfe beza lakaet talvoudegez ar Vuhezegez skoaz-ouz-skoaz gant hini ar C'hounidegez e koll Breiz muioc'h eget na c'honit o welout bep bloaz o kreski niver an douristed hag an hañverien a zeu d'he darempredi : koulskoude, hep arvar ebet, ne vo ket an holl a-du gantañ diwarbenn kement-se.

Met an abegou dister-se ne reont nemet lakaat da veza splannoc'h talvoudegez ar pezh-labour en e bez. Salo e prenfe kalz Breiz Breiz 38. Al levr-se, d'ezañ ment « War-du ar Pal », en deus eun 60 pajenn ben-nak. Embannet eo bet gant « Ar Seiz Breur » hag e gwerz emañ, evit 15 lur, e « Mouladurioù Keltia » (Straed Mathurin Regnier, 61, e Pariz) hag er brasa levr-dion a zo e Breiz.

Alia a reomp start hor lennerien d'her prena.

On n'a pas oublié la part importante que le groupe « Ar Seiz Breur » avait apportée à la décoration du Pavillon breton de l'Exposition des arts et techniques, en 1937. De nombreux visiteurs avaient été spécialement frappés par la présentation, due à la collaboration de R.-Y. Creston, G. Jouan et P. Péron, de l'activité économique de la Bretagne. Il était souhaitable que l'effort qui avait été fourni dans ce domaine ne restât pas stérile, que les renseignements obtenus à la suite d'enquêtes ou de démarches auprès de personnalités compétentes ne demeurassent pas enfouies sous les décombres du Pavillon. Il y avait là, en effet, une documentation qui — pour nécessairement incomplète et imparfaite qu'elle fût — n'en demeurait pas moins extrêmement intéressante à rappeler de façon durable à ceux qui auraient

pu l'oublier et à faire connaître à ceux, plus nombreux encore, qui n'avaient pu se déplacer pour l'Exposition.

Ce vœu vient d'être réalisé et les éditions Keltia, avec le patronage des « Seiz Breur » ont récemment publié, sous le titre *Bretagne 38* (1) (un titre auquel on pourrait sans doute reprocher d'être un peu trop général), l'essentiel de la documentation économique qui fut si justement remarquée l'été 1937.

Classé en quatre chapitres, *La légende de la Bretagne pays pauvre — La Terre bretonne — La Mer bretonne — Le Tourisme en Bretagne*, on y trouve à peu près tout ce qu'un Breton devrait savoir de l'activité économique de son pays. L'économiste y notera peu de détails qu'il ne sache déjà, mais le simple curieux y découvrira bien des choses qu'il ignorait, tout un aspect de la vie bretonne qui lui était étranger.

A part quelques critiques de détail et quelques réserves que nous formulerons au cours de cet article, dans l'ensemble *Bretagne 38* répond parfaitement à son objet qui était, nous semble-t-il, moins d'apporter une documentation massive et d'une rigidité mathématique, que d'ouvrir à un vaste public des horizons qui jusqu'alors lui étaient restés rigoureusement fermés.

Dans la première partie, qui comporte une étude sur la santé du peuple breton, il est naturellement question de la tuberculose et de l'alcoolisme. *Bretagne 38* semble ne voir dans l'alcoolisme que le résultat de l'absorption d'alcool de haut degré obtenu par distillation; on paraît y assimiler alcoolisme et consommation d'alcool sous forme d'eau-de-vie. Et de vanter le bon cidre, « boisson nationale ». Nous avons, pour notre compte, eu sous les yeux des exemples trop nombreux d'éthyliques qui n'avaient à peu près jamais absorbé que du cidre pour ne pas nous montrer sceptique sur les qualités du cidre, « boisson saine ». La consommation du cidre, notamment en Ille-et-Vilaine, est proprement effrayante. Il n'est pas rare de voir, même des femmes, absorber 3, 4 et 5 litres de cidre par jour; en période de moisson, c'est encore pire. Le paysan légitime cette consommation par l'idée que « le cidre, ça nourrit »; encore heureux quand, toujours sous le même prétexte, on ne donne pas des biberons de cidre à des enfants au berceau.

Quant aux causes de cette consommation exagérée, elles sont multiples et il ne faudrait pas les limiter au seul désir de trouver dans l'ivresse un « dérivatif de la souffrance ». Ne soyons pas trop romantiques.

(1) *BRETAGNE 38*, par R.-Y. Creston, G. Jouan, P. Péron. Un élégant volume d'environ 60 pages du format de *War-du ar Pal*, présenté sous couverture rouge et blanche, illustré de plusieurs cartes et orné de nombreux tableaux statistiques. En vente chez R.-Y. Creston, 61, rue Mathurin-Régnier, Paris 15^e et dans les principales librairies de Bretagne. Prix : 15 francs.

L'alcoolisme en Bretagne, dans la mesure où il dépend de la consommation d'eau-de-vie, pourra évidemment être combattu par cette « modernisation et industrialisation de la pomologie » proposée par M. Choleau dans son ouvrage *L'expansion bretonne au XX^e siècle* (p. 186). La lutte contre l'alcoolisme sera menée efficacement surtout par la pratique des sports, comme l'indique *Bretagne 33*, par le développement de l'hygiène, par la création d'habitations ouvrières propres et agréables, par l'extension des jardins ouvriers, par des œuvres analogues à celles qui, sous le nom de « Dopo lavoro » en Italie et de « Kraft durch Freude » en Allemagne, s'occupent à employer les loisirs des ouvriers. Egalement des résultats intéressants seraient obtenus par une éducation du peuple entreprise dès l'école et qui pourrait être poursuivie à la caserne, si les chefs militaires se souciaient quelque peu de leur rôle social.

Dans un autre domaine, il convient de remarquer que le chiffre des impôts directs, donné par le tableau annexé à la première partie, ne représente qu'une faible part de ce que la Bretagne verse au Trésor français, les impôts étant recouverts surtout sous forme d'impôts indirects.

**

La Terre bretonne signale l'importance des landes en Bretagne. Cette étendue des terres incultes est un cliché que l'on se passe, avec un soin pieux, de main en main, depuis déjà longtemps, mais qu'en reste-t-il à l'examen ? Pas grand'chose. En 1933, les surfaces de « landes et terres incultes » représentaient 10,16 0/0 de la superficie de la France (Bretagne exclue) et 9,91 0/0 de la superficie de la Bretagne. En 1935, ces chiffres étaient devenus respectivement 9,96 0/0 et 9,13 0/0. Il semblerait que, de la comparaison de ces deux années, on puisse conclure que la régression des landes est plus rapide en Bretagne qu'en France; en réalité, nous nous donnerons garde d'affirmer pareil résultat qui demanderait à être vérifié par une étude portant sur des années plus nombreuses et plus espacées. Mais il demeure que la Bretagne a proportionnellement moins de landes que la France. Si l'on voulait tenir compte des zones montagneuses situées en France, les résultats pour ce dernier pays seraient sensiblement améliorés; cependant, de toute façon, il n'y a pas lieu de s'effrayer exagérément de l'étendue des landes bretonnes qui, au surplus, comme le note *Bretagne 33*, ne sont point « fainéantes ».

Un petit reproche — oh ! bien bénin — à R.-Y. Creston sur son patriotisme nantais. Si la Loire-Inférieure demeure, et de beaucoup, le plus gros producteur de vin de Bretagne, n'oublions pas que le Morbihan récolte annuellement environ 4.000 hectolitres de vin, ce qui n'est pas absolument négligeable.

De même pour les porcs. Nous ne pouvons vérifier que la Loire-Inférieure est le premier département pour l'exportation, mais les Côtes-du-Nord méritaient au moins une mention, car, en 1935, si le nombre des porcs de la Loire-Inférieure s'élevait à 109.470, les Côtes-du-Nord en possédaient 218.040, soit près du double, ce qui représentait plus du quart du nombre des porcs de Bretagne.

En ce qui concerne les canards, le chiffre de l'ouvrage nous paraît erroné. On y indique que « la Loire-Inférieure arrive en tête des départements producteurs et exportateurs avec 3 millions de têtes ». Or l'*Annuaire de la Statistique* de 1936, qui donne les chiffres relatifs aux animaux de basse-cour en 1929, signale 50.000 canards pour la Loire-Inférieure, l'Ille-et-Vilaine se classant première avec 60.000, le nombre total de canards étant cette année-là de 154.500 pour la Bretagne et de 4.485.500 pour la France (Bretagne exclue).

Relevons, en outre, deux omissions concernant le beurre et la culture florale. La production de beurre en Bretagne représente en moyenne le quart de la production de la France (Bretagne exclue) et à peu près 20 0/0 de la production réunie de la Bretagne et de la France. Ce beurre de Bretagne, qui faisait autrefois l'objet d'exportations importantes, pourrait concurrencer activement, sur le marché parisien, le beurre des Charentes, si la vente en était organisée rationnellement. La même remarque peut d'ailleurs s'appliquer aux œufs.

Quant aux célèbres œillets de Paramé, leur oubli est d'autant moins compréhensible que certains spécialistes des questions agricoles voient dans cette floriculture — ainsi du reste que dans la culture du lin — un remède à la crise agricole, spécialement à la mévente des primeurs dont l'exportation vers l'Angleterre est fortement diminuée et dont la vente en France se heurte à la concurrence des primeurs du Midi et du Maroc.

Rectifions aussi que la teneur en fer des gisements bretons n'est pas de 35 0/0, mais qu'elle varie entre 41 0/0 et 62 0/0. (Tribot-Lapière : *L'industrie de l'acier en France*, p. 201).

Enfin, pour en terminer avec la Terre bretonne, pourquoi avoir passé sous silence les ardoisiers du Finistère, les sabotiers de la forêt de Fougères, les tisserands de Vitré. Pourquoi ne pas avoir signalé l'existence de cette industrie artisanale, la fabrication des chaussons, qui, dans une partie de la Loire-Inférieure, joue le même rôle de travail d'appoint que l'industrie de la dentelle en pays bigouden ? Et, parmi les industries d'une plus grande importance, ne fallait-il pas mentionner les broseries, les chantiers navals de Saint-Malo, les poudreries et les manufactures de tabacs qui, pour appartenir à l'Etat français, n'en font pas moins vivre des ouvriers bretons ?



Le chapitre consacré à la Mer bretonne nous a particulièrement plu, tant par l'abondance et l'exactitude de sa documentation que par la clarté de son exposé. Nous sommes en particulier tout à fait de l'avis exprimé dans *Bretagne 38* sur l'efficacité des mesures de crédit maritime accordé aux pêcheurs.

Mais, à côté de la vétusté des bateaux de pêche, il est un point sur lequel on n'insiste pas assez, croyons-nous, c'est l'extension du marché français du poisson, réclamée, avec beaucoup d'autres spécialistes, par M. Ernest Lamort, secrétaire général de la Fédération française des Syndicats professionnels de marins (C. F. T. C.), dans son ouvrage *Vers la réforme corporative de la Marine marchande* (p. 181).

Nous avons connu l'époque, pas si vieille après tout, où, dans tel bourg de la Loire-Inférieure, la venue inopinée de la camionnette du marchand de poissons prenait figure d'événement historique. Et ce cas n'est pas isolé. Que de ménagères ne connaissent en fait de poisson que la morue salée, et dans combien de villages bretons les menus maigres sont-ils composés d'œufs et de galette ! Il y aurait donc nécessité de développer le marché du poisson, tant en Bretagne qu'en France, au moyen d'une propagande par affiches et par T. S. F., par une participation active des associations de pêcheurs aux foires-expositions, par la distribution de recettes culinaires, par des interventions auprès des maîtresses chargées des cours ménagers dans les écoles de jeunes filles, etc... Les pouvoirs publics peuvent faire beaucoup dans cette œuvre urgente du développement de la consommation du poisson, en surveillant les prix, en augmentant la consommation dans les lycées, les hôpitaux, les casernes et la flotte. Ils pourraient agir surtout en intervenant comme fédérateur entre les différentes catégories de pêcheurs, de mareyeurs, de conserveurs et d'intermédiaires. Mais, si les intéressés ne réalisent pas cette union, la défense de la pêche et plus spécialement le développement du marché du poisson risquent fort d'être compromis. Ce serait une erreur de confier à l'Etat une besogne qui dépasse ses attributions normales et d'attendre de lui seul qu'il sauve la pêche et ses industries annexes. Ce perpétuel effacement, ou pour mieux dire, cette abdication, du producteur devant le parlementaire n'est bonne à aucun point de vue. Une corporation des pêcheurs, si l'on préfère et si ce terme de « corporation » effraie certains, un cartel vertical de la pêche satisferait à la fois les besoins des pêcheurs et les désirs des consommateurs. Cette union s'avérerait probablement un remède plus efficace à la crise que la modernisation de la flotte de pêche proposée par le ministre et qui n'aura

sans doute d'autre effet, comme le marque *Bretagne 38*, que de sacrifier la pêche artisanale au profit de la pêche industrielle.

Il est une question agitée à plusieurs reprises dans *Bretagne 38* et sur laquelle nous aimerions apporter notre avis personnel, c'est celle de « Brest-Transatlantique ».

Que la rade de Brest possède les caractères topographiques qui peuvent faire les grands ports, nul ne songerait à le nier, seulement ces caractères locaux ne sont pas les seuls à intervenir. Il faudrait aussi tenir compte des conditions générales de la vie économique de l'Europe occidentale et des transports maritimes.

La France ne tenterait pas de sacrifier au profit de Brest ses ports déjà existants, sans que de légitimes et vigoureuses résistances des municipalités, des Chambres de commerce, des industriels et des compagnies de navigation ne vinssent l'empêcher de mettre son projet à exécution. Et, si nous supposons la Bretagne indépendante, arriverait-elle à alimenter Brest, concurremment avec les ports de Nantes-Saint-Nazaire et Saint-Malo, sans enfler démesurément une branche de sa production au risque de déséquilibrer complètement toute sa vie économique ?

Par ailleurs, les lignes de navigation maritime qui passent devant Brest ont-elles intérêt à y faire escale ? Le trajet sera-t-il plus court de New-York à Londres ou à Paris si l'on passe par Brest ? Nous le croyons difficilement. On nous cite Vidal de la Blache qui déclarait que la « maîtresse fonction » de la Bretagne c'est de devenir « par Brest, la route du Rhin à New-York ». Nous avons le plus grand respect pour les géographes méridionaux en général et pour Vidal de la Blache en particulier, mais nous ne pouvons nous empêcher de penser que l'Europe centrale est desservie plus économiquement par Rotterdam et le Rhin ou par Hambourg et l'Elbe que par Brest et le chemin de fer (2). Alors que *Bretagne 38* signale comme une des causes de la décadence du port de Saint-Nazaire les tarifs trop élevés des transports ferroviaires, on nous propose d'utiliser cette même voie ferrée pour acheminer les marchandises de Brest vers le Rhin. N'y a-t-il pas là une contradiction ?

En ce qui concerne les lignes aériennes vers l'Amérique du Nord, si elles établissent leur base en Irlande, dans la baie de Foynes, comme il est probable, il y aurait à vaincre des résistances peut-être insurmontables pour obtenir le transfert à Brest, en admettant que Brest jouisse d'une situation géographique meilleure que l'Irlande, ce qui n'est pas prouvé.

(2) D'autre part, les travaux entrepris par le gouvernement allemand pour assurer les relations entre les systèmes fluviaux du Rhin et du Danube ne faciliteront pas l'essor de Brest.

Et même si nous supposons qu'une Bretagne indépendante s'estimerait assez riche pour entretenir ses lignes de navigation maritime et ses lignes de navigation aérienne vers le Nouveau-Monde, à défaut de son prestige, l'intérêt véritable de son peuple n'exigerait-il pas un emploi plus judicieux des sommes ainsi disponibles ? Ne s'avérerait-il pas, d'autre part, plus profitable, tout compte fait, de cantonner Brest à une place de second rang pour conserver par exemple d'utiles appuis extérieurs ou de fructueux marchés d'exportation qui pourraient se fermer en manière de représailles ?

Cela flatterait bien sûr notre amour-propre de posséder un port transatlantique de grande classe et cela améliorerait peut-être notre balance commerciale — bien que, si nous faisons intervenir les différents facteurs qui doivent jouer, cela ne soit pas si certain — mais ces arguments sont sans grande valeur. Seules comptent les réalités. Ce problème de Brest-transatlantique, s'il a été fréquemment abordé, n'a jamais, à notre connaissance, fait l'objet d'une étude sérieuse, documentée, complète et objective. Il conviendrait donc, dans ces conditions, ou bien de plonger au fond de la question pour la vider une bonne fois, ou bien de conserver l'expectative afin de ne pas fasciner l'opinion bretonne par ce qui n'est *peut-être* après tout qu'un beau mirage.

Allons-nous, après avoir battu en brèche la vieille idée de la Bretagne pauvre et pouilleuse, présenter maintenant notre pays comme un nouvel Eldorado ? Ce serait aussi vain. Gardons-nous des exagérations dans tous les sens. L'économique n'est pas un art d'imagination où le rêve doive l'emporter sur les faits.

**

Au chapitre du Tourisme, les renseignements concernant les stations balnéaires sont encore incomplets et nous espérons qu'une prochaine édition comblera cette lacune.

Pour la gastronomie, rappelons, afin de nous borner aux seuls produits nantais, l'aloë au beurre blanc, les « fouaces », les berlingots et ces délicieux « petits mouzillons » qui s'allient si bien à une tasse de thé.

Par ailleurs, les auteurs s'intéressent à la protection des sites — et c'est très bien ; mais ils ne s'occupent pas de la protection de l'âme bretonne — et cela l'est moins. Pourtant, si le tourisme trop souvent gâte nos plus beaux paysages par ses panneaux-réclames tapageurs, par ses villas et ses hôtels extravagants, il gâte bien plus encore l'esprit de notre peuple par l'introduction massive d'apports étrangers qui se conduisent sans aucun tact, souvent même sans aucune pudeur, sur nos plages et dans nos campagnes, comme en pays conquis. Le tourisme en Basse-Bretagne est un élément incontestable de débretanisation et, par toute la Bretagne, il défloré ce qui constitue le meilleur, l'essence même de notre pays. Et combien de

jeunes Bretonnes sont drainées par le reflux des « estivants » qui les emmènent à Paris, où trop souvent elles roulent au ruisseau, où de toute façon elles contribuent à grossir la masse des déracinés ! En définitive, nous payons cher les 250 ou 300 millions que nous rapporterait le tourisme chaque année et nous aurions aimé que cela fût dit, car c'est d'une importance que l'on pourrait difficilement exagérer.

**

Pour achever de relever, dans un esprit tout amical, les quelques imperfections contenues dans *Bretagne 38*, imperfections difficilement évitables dans un ouvrage de début, disons que, au lieu de nous donner le rapport des superficies de la Bretagne et de la France en seizièmes, il aurait été plus logique de le calculer en centièmes afin, en établissant un même dénominateur pour les surfaces et les différentes productions, de permettre une comparaison plus rapide entre l'activité de la Bretagne et celle de la France. Nous aurions mauvaise grâce à insister sur ce détail, nous ne le croyons cependant pas négligeable dans une étude destinée à un public de non-initiés.

Enfin, et toujours dans le but de rendre plus aisée la lecture et plus lumineux l'exposé, des graphiques, des schémas, comme ceux que le regretté Yann Sohier publiait autrefois dans *Breiz atao* sur les morts bretons de la Grande Guerre, auraient été, selon nous, d'une grande utilité, car les chiffres sont rébarbatifs et un graphique, un dessin font souvent saisir plus vigoureusement les faits que de longues explications.

Malgré ces critiques qui ne sont minutieuses que parce que l'ouvrage vaut la peine qu'on s'y arrête, nous avons plaisir à recommander *Bretagne 38* à ceux, et nous les espérons nombreux, qui désirent posséder, sous une forme condensée, l'essentiel de ce qu'il faut savoir sur l'activité économique de la Bretagne. Les auteurs pour cela doivent être félicités et d'autant plus chaleureusement qu'ils se sont livrés là à une besogne qui s'écarte sensiblement de leur activité habituelle.

Nous avons été peut-être un peu sévère dans certaines de nos appréciations — dont quelques-unes au surplus sont des points de vue personnels — parce que nous avons cru de notre rôle de relever les imperfections d'un ouvrage qui, par ailleurs, comporte assez de sérieuses qualités pour s'imposer à l'attention. On a pu se rendre compte que nos remarques portent le plus généralement sur des points d'un intérêt tout relatif. C'est assez dire que l'ouvrage est solidement construit. Aussi nous ne saurions terminer cette analyse qu'en souhaitant à *Bretagne 38* une rapide diffusion qui permettra aux auteurs, dans une réédition, de citer leurs références, de compléter leur brochure et de rectifier les erreurs qu'ils ont pu laisser échapper.

EVEZIADENNOU DIWAR-BENN KUDENNOU YEZADUR

Gant Lan ar BIHAN

C'HOANT

Setu aze eur ger hag a vez lakaet kalz tud en arvar gantañ p'o deus da staga eur renadenn bennak outañ. Koulskoude ar re yaouank a implij muioc'h-muia eun doare disheñvel diouz hini ar bobl; setu perak n'eo ket fall, d'am meno, digas da soñj da veur a hini penaos e komz an dud diwar er maez (e Kerne, da vihana).

Daou dra a zo :

1. — Pa ne vez ar renadenn nemet eun hano-verb e-unan, e vez lakaet dioustu warlerc'h ar ger *c'hoant* hep ger ebet d'o staga an eil gant egile. Skoueriou : ar *c'hoant-dimezi* (Anaout a reer ar son « An hini a varvas gant ar *c'hoant-dimezi* »), ar *c'hoant-kousket*, hag all. Geriou evel-se a zo e gwirionez geriou kevrennek; hag e vez lakaet eun tired etre an daou c'her.

2. — Pa vez ar renadenn eul lavarenn, pe gentoc'h eun hano-verb d'ezañ eur renadenn all d'e heul, e ranker staga an hano-verb-se ouz *c'hoant* gant an araogenn *da*. Skoueriou : *Klañv* e oa gant ar *c'hoant da zimezi* e vere'h; *Heñ*, dreist-holl, a verve gant ar *c'hoant da ober gwelloc'h*, *da ober* eun dra vras.

Eur fazi e vefe skriva « Ne bade ket ken gant ar *c'hoant mont d'ar ger* »; ar reolenn am eus displeget aman evit *c'hoant* a dalvez evit an holl hanoioù d'ezo hanoioù-verb da renadennoù : lavaret e vez : *an doare-skriva hag an doare da skriva mat ar brezoneg*.

AN TI M'EMAN YANN O CHOM ENNAN

Bez' am eus bet eul lizer digant unan bennak c'hoant d'ezañ da c'houzout hag heñ e oa reiz skriva evel-hen :

« Mont a ran d'an ti m'emañ Yann o chom ».

« Aet eo ar waz-dour-se da get da heul liveadur ar gompzeenn ma sav maen-eñvor an devez brudet ».

D'am meno ez eo eur fazi, eur fazi hag a ziskouez anat levezon ar galleg; an dud a skriv evel-se a zo boazet da gomz galleg. Lakaat a reont *ma e-lerc'h* ar ger galleg *ou*, hep teurel evez na dalv ket *ma kement hag ou*, met kement ha *que*; al lec'hiadur e-unan a rank beza merket e brezoneg gant eun araogenn : *ennañ*, *enni*, h. a.

Stumm reiz ar frazennoù meneget a vefe eta :

« Mont a ran d'an ti m'emañ Yann o chom *ennañ* »

« Aet eo ar waz-dour-se da get da heul liveadur ar gompzeenn *ma sav warni* maen-eñvor an devez brudet ».

Daoust da lavarennoù a-seurt-se da zeraoui gant eur stagadenn e tleont heñ savet diwar skouer ar re a zeraoui gant ar raghano-staga : *a*. Skoueriou :

« An den, *a rois* eun aval *d'ezañ*,... »

« An den, *a labourit evitañ*,... »

« An den, *a fiziomp warnañ*,... »

« An den, *a soñjez ennañ*,... »

GOULENN OUZ AN UNAN

Alies e lenner er skridou brezonek frazennoù evel-heñ : « En em c'houlenn a raen Petra 'rajen ». An dud peurvuia ne vezont ket feuket o lenn kement-se ha koulskoude an dud diwar ar maez, ar re a zo boazet da gomz brezoneg bemdez ha brezoneg hepken, a lavar : Goulenn a raen ouzin va-unan, goulenn a raes ouz-it da-unan, goulenn a rae outañ e-unan, goulenn a rae outi hec'h-unan, goulenn a raemp ouzomp hon-unan, goulenn a raec'h ouzoc'h hoc'h-unan, goulenn a raent outo o-unan.

« En em c'houlenn » avat a zo bet savet diwar skouer ar ger galleg « se demander ».

Klasket am eus Petra lavar an dud gouiziek diwar-benn ar ger-se; Ne gavan netra e geriadurioù Gregor a Rostrenen, Ar Gonideg hag an Troude. An Aotrou Moal en e c'heriadur a veneg troioù all hag a zo mat-tre : « Me garfe gouzout perak...; o klask gouzout perak emañ; c'hoant en doa da c'houzout ». N'eo ket heñvel tre koulskoude talvoudegez ar gerioù-mañ ouz hini « goulenn a ran ouzin va-unan » : hemañ a zo strisoc'h e ster.

NOTENN. — Daoust d'ar c'hoant hon eus da heulia rezo-krivadur « Breurien-Veur ar Brezo-neg », ez omp lakaet gwall nec'het o klask gouzout penaos skriva ar ger *Asno*. An Ao. Vallée, rener ar Vreuzier, a skriv anezan *hano*; an Ao. R. Hemon, avat, ar sekretour, a skriv atao *ano*. Fuziano hon eus e vo studiet ar gudenn-man a-benn bodadenn Kenta ar Vreuzier, ha dibabet eun doare-skriva hepken.

GERIOU BREZONEK BEO NEBEUT ANAVEZET GANT AR SKRIVAGNERIEN

Gant Yeun ar GO

Kenderc'hel a reomp da voula ar gerioù kaset d'comp gant hor c'heneil mat Yeun ar GO. Skrivet ez int bet gantan evel m'hen deus klevet o distaga. Darn anezo a zo dianav-krenn, darn-all a zo anavezet met gant eun dalvoudegez dishentel. Eun dra vat ez eo o dastuis hag o rei da annout, soken pa ne vezet ket sur eus an doare ma tleont beza skrivet. (Daoust ha feurc'ha, da skouer, ne veje ket an hevelep ger ha fuc'ha ?)

Danbez a vezo roet etel-se da-vihana d'ar re a fell d'ezo pinvidikaat ar brezoneg en eur genc'her ar rannyeoù etreso.

ALC'HOENENN, hano gwregel, liester : ALC'HOEN. Raonell, Analouedenn. Skouer : *Kalz alc'hoen a zo e-touez an ed-du.* (Gwezeg, Pleiben.)

APLIKANT, hano gourel, Orin, Oristal, Istrogell. Skouer : *Hemañ a zo eun aplikant a zen.* (Pleiben.)

BAB, BABIG, hano gourel, Bugel biban-tre. Skouer : *Kousket eo ar bab (pe ar babig). Evezadenn :* Ar ger-se a vez implijet kentoc'h gant ar vugale eget gant an dud vras. Koulskoude ar re-mañ a ro da « vabik » talvoudegez ar ger gallek « enfantin ». Lavaret e vez : *Komzon babik, traou babik, hañbreou babik.* (Pleiben, Ar C'Hastell-Nevez, Gwezeg.)

BANK-KANT, hano gourel, Bolz-kañv, geler (hervez Vallée). Skouer : *Emañ ar serch war ar bank-kañv.* (Pleiben, Gwezeg.)

BELC'H hano gourel, liester : BELC'HOU. Eun tamm eus koadach eun doenn. *Ar belc'hou a vez lakaet da hiraat ar c'hibou (kebrou hervez Vallée) evit ober al lost-toenn. « Belc'h » a dalv kement ha « coyau » e galleg. N'eo ket eur pennad « gwifl » pe « kebr » evel ma lavar Vallée.* (Pleiben, Gwezeg.)

BEULZ, hano gourel, stumm gg. : BEULZEZ, liester : BEULZED. Den beulke ha kivioul. Skouer : *Eun tamm brao a veulz eo ho mevel.* (Pleiben, Gwezeg.)

BIDENN, hano gwregel, Bourd, fentigell. Skouer : *N'en deus ket Yeun e bar da gonta bidennou.* (Pleiben.)

BITOUZ, hano gourel, BITOUZEZ, hano gwregel, BITOUS, hano-gwan, Bihan-kenan. Skouer : *Eur bitouz (pe eur vitouzez) n'eo ken. — Penaos e ya ar bed gant ar re vitous er ger-mañ ? An hini bitousa eo a rae ar muia trouz.* (Pleiben, Lennon, Gwezeg.)

BROUST, hano gwan, unan broust a zo unan ha n'eo ket figus war ar boued, unan hag a garg e gof gant boued dister. Skouer : *Eul loen broust eo ma marc'h nevez.* (Gwezeg, Pleiben.)

KAVANDENN (ober), Kaout darempred gant an dud, darempredi. Skouer : *N'oun ket troet d'ober kavandenn gant an holl. Ober a ran kavandenn gant an den-se.* (Gwezeg, Pleiben.) Gwelit : DIGAVANDENN.

KLEMMUSKAT, verb, Klimichat, pe glimichal (Vallée). Eun distresasenn eo an daou c'her-se. Skouer : *Klepout a ran merc'h vihan an ti-all o klemmuskat.* (Pleiben.)

KLEMMUSKER, stumm gg., KLEMMUSKEREZ, an hini a vez atao oc'h en em chala.

KLOGORENN, hano gwregel, liester : KLOGOR, Keler, kraoñ douar. Skouer : *Aet int d'ar c'hoad da glask klogor.* (Pleiben, Gwezeg.)

KODIANA, verb, senti ouz unan bennak ha plega d'e youl. Skouer : *Kodianet em eus gantañ. Lakaet eo bet Yann da godiana gant Per.* (Pleiben.)

KORBEZENN, hano gwregel, (Talvezout a ra ivez da hano gwan), Kaledenn deo hag askornek hag a zen a-wechou e jaritellou diwesker a-dreñv eul loen kezeg hag a ra d'ezañ ober ar c'hamm. Strihenn-gorz (hervez Vallée), éparvin e galleg. Skouer : *Eur gorbezenn a zo e gar zehou va marc'h. Korbezenn eo ho marc'h. Eur gazez korbezenn am eus prenet e four Gemper.* (Pleiben hag ar parrezioù all tro-war-dro.)

KOUILH, hano gourel, liester : KOUILHEJEN, Kouer pinvidik pe perc'henn d'e atant. Ar ger « kouilh » a dalv kement ha « julod ». Skouer : *Fall an traou evit kouilh; distaol a zo war an avalou-douar. Emañ ar c'houilh hag e wreg o vont d'ar four. Kouilhejen donius eo re Gastellin ha re Sant-Segal.* (Pleiben, Gwezeg hag ar parrezioù all tro-war-dro.)

- KRAN, *hano gwan*, Fichet, gwisket brao, Skouer : *Setu aze eur paotr kran. Kran a oa d'ezañ gant e zilhad nevez.* (Pleiben, Gwezeg.)
- KRUGA, *verb*, mont e buanegez gant taerijenn. Skouer : *Kruget eo ar wreg-se war he gwaz.* (Gwezeg, Pleiben.)
- KRUK, *hano gwan*, troet da fuc'ha, da gounnari, Skouer : *Eur bugel kruk eo Anna-Mari; eun den kruk, ar c'hruka hini, an hini kruka.* (Gwezeg, Pleiben.)
- DARC'H ! A vez lavaret evit gervel ar moc'h. Sk. : *Darc'h ! darc'h !* (pe *darc'hig, darc'hig !*) va *femoc'h !* (Pleiben, Gwezeg.) E Karaez : *Toc'h, Toc'h !*
- DARC'H, *hano gourel, liester* : DARC'HOU. E yez ar vugale e talv kement ha pemoc'h. Skouer : *Lous oc'h evel eun darc'h* (pe *eun darc'hig*). (Pleiben, Gwezeg.)
- DIGAVANDENN, *hano gwan*, Dizarempred, digenvez ha pell diouz eul lec'h ma 'z eus tud o chom ennañ. Skouer : *Gwelet em eus e kreiz Menez Arre eun ti digavandenn.* (Gwezeg, Pleiben.)
- DIGLOKEDI, *verb*. Diazoa eun ezel. Skouer : *Diglokedet en deus penn e c'hlin en eur goueza diwar ar c'hleuz.* (Pleiben.)
- DILENN, *verb*, Diglosa, diglora. Skouer : *Emaomp o vont da zilenn piz-bihan ha fao-munnt.* (Pleiben, Gwezeg.)
- DILOAENN, *hano gwregel, liester* : DILOAENNOU. Gouelezenn. (Gwelit : DILOAIA.) Anavezet mat eo ar ger « diloaenn » e Pleiben ha tro-war-dro. Koulskoude ne vez implijet nemet evit henvel gouelezenn an evachou hag an traoù tano all a vez lakaet e boutailhou pe e podou. Ar c'houelezenn a vez kavet er barikennadou sistr a vez graet « li » outi.
- DILOAIA, *verb*, Gouelezenni. Skouer : *Diloaia a ra ar gwîn er voutailh.* Gwelit : DILOAENN. (Pleiben hag ar parrezioù all tro-war-dro.)
- DIVINS, *hano gwan*, Drouk, fall, dival. Skouer : *Eun den diviñs, eur paotr diviñs. An diviñsa ki a zo er gêr-mañ ez eo hini Yann.* (Pleiben.)
- FEURC'HAD, *verb*, Mouza ha feuka war eun dro. Skouer : *Feurc'het eo ar paotrig gant ar pezh am eus lavaret d'ezañ.* (Pleiben.)
- FLAC'HAD, *hano gwregel, liester*, FLAC'HADOU. 1° - Palvad, stlafad, jotad, javedad. Skouer : *Eur flac'had en deus bet ar paotrig-se digant e dad.* 2° - Eun dournad traoù gwak. Skouer : *Saotret eo bet va chupenn gant ar flac'had pri* (pe *ar flac'had yod*) a zo bet stlapet ouzin. (Pleiben, Gwezeg.)
- FLEGENN, *hano gwregel*, Maouez fall, landourc'henn, liboudenn, touailhenn. Skouer : *Ar vaouez-se ne d-eo nemet eur flegenn.* (Pleiben.)

- FREA, *verb*, Kanna unan bennak evit e gastiza. Skouer : *Freet e vo ar paotrig en abeg ma 'z eo bet o laerez avalou.* (Gwezeg, St-Toz, Pleiben, Ar C'Hastell-Nevez.)
- Goubet (BEZA). Kaout c'hoant da brena pe da zont da veza perc'henn war eun dra bennak. Skouer : *Kalz tud-goubet zo d'an tamm douar-se. N'ouzon ket hag heñ e c'hello Alan dont a-benn da brena ar park bras, rak n'emañ ket e-unan o veza goubet d'ezañ.* Eun den-goubet d'eun dra bennak a dalv kement hag « amateur » e galleg. (Pleiben, Gwezeg.) Gwelit e geriadurig Ernault ar ger « goubéhet de », *avide de* (Gwenedeg).
- WARD-BRAS, *hano gourel, liester* : GWARD-VRAS. An neb en deus bet karg a-berz al lezenn pe a-berz kuzul-tiegezh eun emzivad dindan-oad da deurel evez outañ, d'e sevel ha da lakaat e zanvez da dalvezout. Pa vez enebiezh etre mad ar gward hag hini an emzivad e vez bodet ar c'huzul-tiegezh evit henvel eur *ward-bras-da-heul* pe *ward-da-heul* (Tuteur *ad hoc*, e galleg).
- WARD-DIBADOUR, *hano gourel, liester*, GWARD-DIBADOUR, Azgward (?) hervez Vallée. Gward-dibadour a dalv kement hag ar ger galleg « subrogé-tuteur » hag anavezet mat eo gant an holl tro-war-dro da Bleiben, Ar C'Hastell-Nevez, Kastellin, Gwezeg ha marteze e lec'h all. Pa vez cnebiezh etre mad ar gward-dibadour hag hini an emzivad e vez bodet ar c'huzul-tiegezh evit henvel eur *ward-dibadour-da-heul* (subrogé-tuteur *ad hoc*, e galleg).
- GWAZIED-LANSET, *hano gwregel, liester*, GWAZIEDOU-LANSET. Gweadenn-droad (hervez Vallée). Skouer : *Gwazied-lañset en deus graet en e droad. Ne c'hell ket bale abaoe ma en deus graet eur wazied-lañset.* (Pleiben, Gwezeg, Plouidiern.)
- GWISKA (AN OFERENN), *verb*, Lakaat ar c'heier da seni evit rei d'an dud da anaout emañ an oferenn o vont da zeraoui. Skouer : *Diwezat e vimp en iliz; gwisket eo an oferenn-bred eur pennad 'zo.* (Pleiben, Gwezeg.)
- HAL !, A vez lavaret d' eul loen-kezeg evit ober d'ezañ kerzout a-zehou. Skouer : *Hâl ! hal 'ta Virj !* (Gwelit ar ger *Sow !*) (Pleiben.)
- HELBIKA, *verb*, Atahina, hegasi, pismiga evit c'hoari. An hini a zo troet da helbika : *helbiker, helbikerez.* (Pleiben.)
- CHARONSA, *verb*, Skragna pe rigouagna an dent (Charoñsein e Bro-Wened). Skouer : *Charoñsa a rae e zent gant an droug a oa ennañ.* (Pleiben.)
- CHEGENN, *hano gwregel*, Chervad. Chegenn a dalv kement hag ar ger galleg « régat ». Skouer : *Chegenn a zo bet du-mañ da verenn. Eur chegenn eo evidoun kaout eur penn-yez rostet d'am fred.* (Pleiben.)
- CHOUCHA, *verb*, kuza. Skouer : *Aet eo da choucha a-dreñv an nor. Chouchet eo bet ar rozell gant ar paotrig er bern pell-kerc'h.* (Pleiben, Gwezeg.)

CHUMUDI, verb, Kemerout eun doare lent, kaezik ha dister. Skouer : *Abaoe ma 'z eo maro o zud emañ ar dugale-se o chumudi gant an dienez.* (Gwelit : CHUMUDIK). (Pleiben.)

CHUMUDIK, *hano gwan*, Kaout eun doare lent, kaezik ha dister. Skouer : *Chumudik eo evel eun den o klask an aluzenn ha ne gred ket mont var vel d'an holl.* (Gwelit : CHUMUDI). (Pleiben.)

C'HRİ / A vez lavaret d'eul loen-kezeg evit ober d'ezañ chom a-zav. (Pleiben.)

LANK, *hano gourel, liester* : LANKED, Lampon, hailhon. (Pleiben.)

LEC'HIENN, *hano gwregel, liester* : LEC'HI. Gludenn, stervenn (hervez Vallée, *Geriadur bras*, pajenn 485). An hevelep ger eo ha « mucosité » e galleg. Arabat eo keñveria lec'hienn gant mec'hienn. Skouer : *Kalz lec'hi a zeuas eus ar vuoc'h araok ma voe halet.* (Pleiben.)

LİJER, *hano gwan*, Buan ha ouesk. Skouer : *Lijer eo paotr an ti-mañ ha ne vo tamin ebet o vont d'ar vourc'h da gerc'hat d'eoc'h eur pakad butun.* (Gwezeg, Pleiben.)

LİVENN, *hano gwregel, liester* : LİVENNOU. Eun tamm eus koadach eun doenn. Al livennou a zo tammou koad hir hag a vez lakaet a-hed an doenn evit dere'hel ar c'hebrou. Kement e talv « livenn » hag ar ger gallek « panne ». (Pleiben, Gwezeg hag ar parrezioù all tro-war-dro.)

LOUZOU-KOUEZ, Holenadur-kali (hervez Vallée). E galleg : *cristaux de soude.* (Gwezeg.)

LUC'HACH, *hano gourel, liester* : LUC'HACHOU, Komzou lous, komzou divalo ha dizonest. E Kerne e vez distaget « leuc'hach ». (Pleiben, Gwezeg.)

MARV-SKAON, *hano gwregel*, Ar gwele (pe an daol) a vez lakaet eur c'horf-maro warnañ da c'hortoz beza lakaet er serch pe en arched. Skouer : *Gwelet am eus ozac'h an ti all war ar varv-skaon.* (Pleiben, Gwezeg.)

MULOC'HENN, *hano gwregel, liester* : MULOC'H. Latar, lusenn, morenn. Skouer : *Goloet eo ar stankenn gant eur vuoc'henn deo.* Klevet em eus lavarout e Pleiben : *Muloc'het eo an amzer.* Daoust hag ar ger « mureh » e brezoneg Gwened ne vefe ket kar da vuoc'h ? (Gwezeg.)

OBERIACH, *hano gourel*, (Meur a hini e-touez ar re goz a lavar : OBERIEZ). Al labour a vez ret ober evit aoza eun dra fetis bennak. — Ar ger « oberiañs » lakaet gant Vallée en e C'heriadur bras (pajenn 290) da drei ar ger gallek « façon » n'eo ket mat d'am meno. Talvezout a ra kement hag « action ». (Pleiben, Gwezeg.)

PALİKEZ, *hano gwregel, liester* : PALİKEZOU, Pal-dan, paliked. (Gwezeg, Pleiben.)

PUKA, verb, Gouziza, flaka, koaza. Sk. : *Kinnig a ra puka gant ar samm a zo lakaet d'ezañ war ar gein.* *Abaoe ma 'z eo torret ar framm eo deuet an doenn da buka.* (Pleiben, Gwezeg.)

RATOUS, *hano gwan*, Dister, bihan ha dinerz. Sk. : *Eun denig ratous eo paotr an ti all.* (Pleiben.)

REO (KLASK), Rendaela, klask trouz ouz unan bennak. Sk. : *Va amezeg Yann n'eo nemet eun taskagner; deuet eo adarre da glask reo ouzin war zigarez n'oun ket bet evit mont da ober eun devez falc'hat d'ezañ.* (Pleiben, Gwezeg.)

RİRC'H ! A vez lavaret d'eul loen-kezeg evit ober d'ezañ kila pe mont war e giz. (Karaez ha tro-war-dro.)

SAVOURİ, verb, Selaou mennadou unan bennak ha tostaat outo gant ar menoz da ober gantañ eur marc'had pe eun emgleo. Sk. : *Ma karje beza savouret gant ar pez a lavaren d'ezañ e vije bet klozet ar marc'had etrezomp.* *Keuz am eus da veza chomet hep savourı d'ezañ.* (Pleiben.)

SKLANKA, verb, Difronka (hervez Vallée). E gwirionez, difronka pe difruñka (evel ma vez lavaret e Kerne) a zo hiket gant ar bec'h a vez bet graet en eur sklanka pe en eur ouela kalz. Skouer : *Sklanket en deus ar bugel e walc'h ha bremañ ne ra nemet difruñka.* (Pleiben, Gwezeg.)

SERCH, *hano gourel, liester* : SERCHOU. Arched, laour, geler. Skouer : *Lakaet eo an hini maro e-barz ar serch.* (Pleiben, Gwezeg, Brieg, Ploudiern, Ar C'Hastell-Nevez hag ar parrezioù all tro-war-dro.)

Sİ ! A vez lavaret d'ar moc'h evit ober d'ezo tec'hout kuit. Skouer : *Si ! Si ! ta, gwiz koz.* (Pleiben, Gwezeg.)

SİN (SERİD DİNDAN). Eur skrid pe eun diell ha n'eo ket bet savet gant eun noter. Skouer : *Al lizer-ferm a zo bet graet ganto dindan sin.* (Kastellin.)

SOL, *hano gwregel, liester* : SOLİOU. Treust. Ar ger *sol* a zo gwregel daoust d'ar pez a lavar Vallée en e C'heriadur bras (pajenn 583). (Pleiben, Ar C'Hastell-Nevez, Gwezeg ha tro-war-dro.)

SOW ! A vez lavaret d'eul loen-kezeg evit ober d'ezañ kerzout a-gleiz. Skouer : *Sow ! sow 'ta Fanny !* Gwelit ar ger *Häl.* (Pleiben.)

STLABODENN, *hano gwregel*, Traou strewet ha silabezet du-mañ ha du-hont. Skouer : *Eur stlabodenn gaer en deus graet Yeun en eur dreuzi al leur gant e vriad plouz.* (Gwezeg, Pleiben.)

STOKER, *hano gourel*, Eur griped pe eun trap da baka razed ha logod. Skouer : *Stignet em eus ar stoker.* (Pleiben, Ar C'Hastell-Nevez, Gwezeg.)

STRAKELL, *hano gwregel*, Maouez pe blac'h skañv troet gant ar ficherez hag ar blijadur. (Pleiben, Gwezeg.)

- STRAILHERA**, *verb*, Kaout doñjer ouz eur meuz pe eun evach bennak goude beza bet ouspenn gwalc'het gantañ (e galleg « dégoûter »). Skouer : *Al laez a zo mat da zistralhera ar re o defe graet re-gorfad*. (Gwezeg, Edern, Brieg.) Gwelit : *Transizona*.
- TANEVAL**, *verb*, Dreveza unan bennak en e zoareou, en e brezeg, en e gerzed. Skouer : *War zigarez oun kamm emañ ar paotrig o klask va zaneval*. (Pleiben.)
- TARASA**, *verb*, Saotra, mastara, louza. Skouer : *Taraset en deus e zilhad nevez en eur zont d'ar gêr dre an hent priellek-se. — Gant ar podad-liou a zo bet fennet war an daol ez eo bet taraset levr kaer ar paotrig*. (Pleiben, Gwezeg.)
- TASKAGNA**, *verb*, Rendaela, riotal, tatinat. (Pleiben.) Gwelit : *TASKAGNER*.
- TASKAGNER**, *hano gourel*, *Stumm gg.* : *TASKAGNEREZ*. Rendaeler, rioter. Skouer : *Atao e kav an taskagner-se an tu da zont da glask reo ouzin*. (Pleiben.)
- TOC'H !** A vez lavaret evit gervel ar moc'h. Skouer : *Toc'h, Toc'h, toc'h*. (Karaez.)
- TRANSIZONA**, *Verb*, Kaout doñjer ouz eur meuz pe eun evach bennak goude beza bet ouspenn gwalc'het gantañ. Skouer : *Transizonet eo bet Naig vihan gant ar gwestell-amann*. (Pleiben.) Gwelit : *Strailhera*.
- TRAPA**, *verb*, Basa (*Geriadur bras Vallée*, pajenn 61). Skouer : *Trapa dienn, Gwenn-vi trapet*. (Gwezeg, Pleiben.) Gwelit : *TRAPER*.
- TRAPER**, *hano gourel, liester* : *TRAPERIEN*. An hini a vez o vasa dienn pe gwenn vi hag ar benveg a dalv da ober al labour. (Gwezeg, Pleiben.) Gwelit : *TRAPA*.
- TRELLAJ-LOAR**, *hano gourel*, Doare an amzer pa zeu da veza teñval ha goloet da vare ar c'hresk pe an diskar-loar. Skouer : *Ne zeuto ket ar glao daoust ma 'z eo teñval an amzer; kement-mañ ne d-eo nemet eun tamm trellaj-loar*. Evezadenn : ar C'hlaziged a lavar « *troubl-loar* ». (Pleiben.)
- TRIP**, *hano gwregel*, Trot, tus. Skouer : *Mont a ra brao ar marc'h-mañ d'an drip (pe d'an dripig)*. (Pleiben.)
- TRIPAL**, *verb*, mont d'an drip, trolal, mont d'an tus. Skouer : *Tripal a ra ar gazeq*. (Pleiben.)

ANTICIPATIONS POLITIQUES

L'OPPOSITION DES FORCES EUROPÉENNES

Par LE DU

Er pennad-skrid a zo amañ war-lerc'h e kavo displeget lennerien WAR-DU AR PAL menozioù disheñvel-tre diouz ar re a lakaus Yeun Douget moula war niverenn genta hon dastumadenn.

Bennerien WAR-DU AR PAL o deus sonjet e vije eun dra vat evit eur gelaouenn etel hon hini embann ar studiadennou douet gant ar re eus he mignoned a zo troet da glask diazez eur wellaenn fetis, daoust ma ne veje ket an hevelep unanvez en holl studiadennou-se.

Tri strollad poblou a zo en Europ : unan komunour, unan-all fachist hag an trede ennañ poblou disneuz ha disheñvel etrezo dre ar c'houarnamantou a zo ouz o ren, daoust d'ar re-mañ da veza bet dibabet pe hanvet gant an holl dud a zo dindano. An trede strollad-man a boagn da en em zifenn ouz reolennou-beva ha gouarn an daou-all.

Ar gomunouriez a zo en em silet e-touez ar poblou hag o devoa rennerien sempl pe kollet ganto o galloud. Ar fachism a zo deuet da enebet ouz ar gomunouriez. Menozioù-diazez ar fachism a gav skoazell a berz mad ar ouenn, ar yez, an ezommu broadel hag an eskemmu a genwerz gant ar broiou-all.

An emgleo etre an Itali hag an Alamagn, broiou fachist o-diou, eo an darvoud pouezuss a zo bet war dachenn ar politikerez etrevroadel abaoe diwez ar brezel : rei a ra tro d'ezo da greski e kement doare a zo, pep hini diouz he zu.

PAL AN ITALI eo adsevel impalaeriez Rom war ar broiou nesa d'ar Mor Kreizdouarek en eur :

Lakaat dindan he beli Bro-Spagn hag ivez rouanteleziou ar Balkanioù (perc'henna an Albani, kaout mestroniezh dre nerz hec'h arme-avor war aodou ar Yougoslavi, astenn he levezon war bolitikerezh Bro-C'hres, irienna er Bulgari, er Roumani hag e Bro-Durki);

Perc'henna douarou gall ha broiou dindan beli ar C'hallaoued (Aodou c'hall Bro Somalizi, Tunizi, enezenn Gors, bro Nis);

Dizourna ar Saozon evit he mad hec'h-unan er broiou hag a zo o suja d'ezo hag er re o deus-i levezon warno;

Astenn he galloud war vroioù an Arabed, Bro-Dripoli, Afrik ar Sav-Heol, eienenn an Nil (ar pezh a veze risklus-bras evit an Ejipt), ar Soudan ha kanol Suez, ar C'hena, enezenn Valt.

PAL AN ALAMAGN, diazezet war eur menoz nerzus-kenañ, eo boda en eur stad an holl-vroioù hag a zo poblet gant Alamaned; kreski he finvidigezh hag he c'hemwerzh; staga outi douarou poblet gant tud a ouenn hag a yez alaman : Dantzig, Memel, Eupen ha Malmédy; kaout darempred war dachenn an arc'hant gant Bro-Ukrania; perc'henna a-nevez an trevadennou, a bell-vro kollet ganti war-lerc'h ar brezel; kaout gwirioù a genwerzh talvoudus eviti digant ar fachisted el lodenn eus ar Spagn hag a zo renet ganto hag er Marok spagnol; lakaat Bro-Spagn da rei d'ezhi Inizi Kanari; perc'henna Marok ar C'hallaoued.

EVIT KLOZA. Unan a zaou, pe sevenet e vezo gant ar Stadou « war gempouez » oc'h heuilha reolenn « ren ar werin » ar pezh emañ ar broioù fachist o klask kas da benn, pe lug a savo etrezo. Ar rummad hag en devezo ar muia a armou hag a vezo pourveziet ar gwella eo ez ay an trec'h gantañ. Ha ne vern penaos, emañ ar poblou bihan hag a zo stag dre gaer pe dre heg ouz darn eus ar broioù bras-se war var da veza flastrel.

Dans l'article qui fait suite, les lecteurs de WAR-DU AR PAL trouveront exposées des idées très différentes de celles qu'ils ont lues, dans le numéro précédent, sous la plume de Yeun Douget. La direction se félicite qu'une revue comme WAR-DU AR PAL se devoue de publier les études écrites par ses amis dans un but constructif, même au cas où celles-ci ne présenteraient pas une parfaite unité de vues.

Soulignons que cet article nous fut adressé vers la fin de l'été : les prévisions qu'il contient reçoivent, les événements récents de Corse, de Tunisie et d'Ukraine nous l'attestent, un commencement de réalisation.

Les problèmes sociaux ayant débordé les frontières politiques, l'Europe présente schématiquement deux groupes entreprenants et ambitieux, et ennemis l'un de l'autre, comprenant des peuples poussés par des conditions

malheureuses ou des circonstances difficiles, le groupe communiste et le groupe fasciste, flanqués d'une masse de tendance conservatrice et pacifique, formée par des peuples plus fortunés, dans les Etats de constitution démocratique, et qui oppose une force de résistance aux deux groupes précédents.

Le communisme a adopté comme moyen d'action la propagande parmi les masses travailleuses des divers pays. Le fascisme s'est surtout consacré à la préparation dans le pays d'un Etat fort, dans le but d'interventions extérieures où ses forces offensives et défensives organisées lui donneront la plus grande chance de succès.

L'opposition existant entre le Communisme et le Fascisme à la base de leur esprit et de leurs conceptions, dont l'analyse n'a pas place dans le cadre du présent article, en fait des ennemis directs l'un de l'autre. Le régime démocratique parlementaire traditionnel, bien qu'encore très répandu, représente une force statique entre les deux forces du Communisme et du Fascisme; il se tient sur la défensive en face d'eux; et pour ce faire, son esprit tourné vers le passé ne conçoit plus que la résistance, force négative.

Tandis que la formule démocratique règne dans les pays relativement satisfaits et prospères qui n'ont pas subi de dépressions profondes, tels que la Grande-Bretagne, les pays neutres de la guerre, la France, le Communisme a pénétré les peuples faibles dans leur constitution intime ou les Etats affaiblis par la guerre et la Révolution; la Russie, l'Allemagne avant le national-socialisme, la Hongrie d'avant Horthy, que la guerre, la défaite, la Révolution et la domination des Alliés avait subjugués; l'Italie avant le Fascisme, en pleine crise sociale économique et financière; l'Espagne opprimée par les abus de plusieurs siècles. La France, qui donne des signes d'affaiblissement et de décadence, est moins atteinte parce qu'elle n'a subi ni défaite, ni révolution. Le Fascisme est généralement provoqué par une réaction contre le communisme et par la nécessité où se trouvent les classes sociales menacées par le marxisme d'opposer une force active à une autre force active. Le combat, interne d'abord, devient externe si le rayonnement de la force déborde les frontières de l'Etat où il s'implante. L'idée de race, de langue, d'intérêts économiques primordiaux en sont les facteurs de base.

UN ACCORD DE POIDS. — Il est évident que l'Allemagne et l'Italie sont des alliés naturels. Une question locale et incidente avait empêché leur entente pendant plusieurs années, la question de l'Autriche. L'Italie voyait dans une annexion de l'Autriche par l'Allemagne une menace pour sa frontière du nord qui englobe dans l'Etat italien le pays germanique du Sud-Tyrol que l'Italie considère comme une défense naturelle nécessaire pour son territoire.

L'accord des deux grands Etats totalitaires sur cette question, il y a deux ans, est l'un des événements politiques les plus importants d'après-

guerre, car il a permis à l'Allemagne et à l'Italie de s'adonner à leurs programmes respectifs d'expansion, en s'appuyant mutuellement d'une aide morale ou matérielle le cas échéant. Il y a même tout lieu de croire que leur accord eut pour objet une délimitation des zones d'influence entre lesquelles ils se sont partagé certaines régions de l'Europe et de l'Afrique.

LE PLAN D'EMPIRE ITALIEN. — L'Italie vise la reconstitution d'un empire romain du bassin de la Méditerranée s'étendant jusqu'à l'océan Indien. Le plan de cette réalisation s'accomplirait en trois phases principales se succédant suivant les possibilités offertes par les forces de résistance des pays intéressés et les occasions qui se présenteront :

1° *Suprématie en Espagne*, par l'aide apportée à Franco;

2° *Suprématie dans les Balkans* : Annexion de l'Albanie, qui est actuellement un protectorat italien de fait; domination militaire sur la côte yougoslave dont elle occupe les principales positions stratégiques. Ce dernier Etat, protégé après le Traité de Versailles par la France, s'était tourné vers l'Allemagne à la suite de l'arrangement franco-italien; il ne peut plus compter sur aucune d'elles; et la Petite Entente, menacée d'autres côtés, pourrait difficilement lui être d'une aide efficace. Il est de plus en plus acculé à accepter la « Protection » de l'Italie. Domination de la Grèce où l'influence politique italienne se fait de plus en plus sentir et qui est en proie aux luttes intestines entre fascistes et communistes. Intrigues en Bulgarie et Roumanie. En Asie-Mineure, domination de la Turquie en face de laquelle l'Italie possède déjà les îles grecques du Dodécanèse qu'elle organise comme base d'aviation.

3° *Annexion de territoires ou protectorats français* : Englobement de la Somalie française insérée dans la nouvelle colonie de l'Est Africain italien. Dans la partie ouest de la Méditerranée : la Tunisie, dont les colons sont Italiens pour les trois quarts; la Corse et le pays de Nice, considérés comme « Terra irredenta », seraient annexés pacifiquement ou non, au cas où la France se trouverait suffisamment faible, soit à l'occasion d'une situation européenne qui ne permettrait pas leur défense, soit en échange d'une relation de bon voisinage dont la France aurait besoin et ne pourrait marchander qu'à ce prix. La reconnaissance de droits d'immigration, d'un statut spécial pour les colons italiens en Algérie, comme il a été récemment reconnu par la France en Tunisie.

En outre, une base navale dans les Baléares ou dans le Maroc espagnol serait probablement demandée à une Espagne fasciste en échange des services rendus pendant la guerre civile.

4° *Suprématie sur des protectorats et zones d'influence anglaise* : Domination des pays arabes avec l'aide de l'Allemagne qui n'a rien à y perdre, où l'Italie voit avec satisfaction les révoltes contre la domination anglaise et française. En Afrique, la Tripolitaine d'un côté et l'Afrique orientale où

se trouve la source du Nil de l'autre, sont une menace pour l'Égypte, le Soudan et le Canal de Suez. Cette menace est tellement réelle que les troupes italiennes massées en Tripolitaine ont été un facteur important pour faire fléchir l'Angleterre au moment de la guerre éthiopienne. Le Kenya, colonie anglaise au sud de l'Afrique orientale italienne, dominé par l'Abysinie, est convoité. Annexion de Malte dont la possession peut être rendue impossible par les sous-marins et les avions italiens.

Dans de telles conditions, Gibraltar, dominé par les canons de la côte africaine et ceux du territoire nationaliste espagnol, perdrait toute sa valeur pour l'Angleterre, comme base d'accès dans la Méditerranée et la mer Rouge, qui seraient devenues des lacs italiens. L'Angleterre a déjà compris qu'elle ne pourrait plus compter sur le contrôle absolu de la Méditerranée en temps de guerre et elle prévoit la nécessité de faire le tour par le Cap.

Ce plan paraît être très ambitieux et irréalisable étant donné le nombre des pays, y compris deux grands États, qui s'y opposeraient. Mais il ne faut pas perdre de vue qu'il devra être réalisé d'une façon progressive et opportuniste, en profitant des faiblesses, des besoins, des mécontentements des pays qui sont autant d'occasions. Mussolini a su exploiter cela à merveille jusqu'ici. Il a su jouer du rapprochement de la France et de l'Italie pendant la période dont il avait besoin d'elle, en lui faisant miroiter une entente basée sur son opposition à l'Allemagne dans la question d'Autriche, qui dispenserait la France de l'entente anglaise incertaine. A l'aide d'arguments sentimentaux sur la parenté latine et à grand renfort de visites d'« Anciens Combattants », il a su obtenir de la France des avantages coloniaux et un refus de s'associer à des mesures qui l'auraient empêché de conquérir l'Éthiopie. Une fois les avantages obtenus, la France n'a eu d'autre solution que d'aller chercher de nouveau l'entente anglaise. Vis-à-vis de l'Angleterre, l'Italie a eu et aura l'avantage d'être sur place. La flotte britannique a senti la menace des bombardements des avions italiens dont les bases encadrent la Méditerranée orientale; elle est nécessaire pour la défense de l'Empire et de la Grande-Bretagne elle-même; son amoindrissement serait un coup mortel pour l'Empire et Mussolini le sait.

D'autre part, l'Italie fasciste possède cet avantage sur les pays démocratiques qu'elle est sous le contrôle d'un chef qui prépare ses plans sans avoir besoin de les révéler à personne et qui peut utiliser au moment choisi ou opportun, et sans délai, la force totale de la nation à sa discrétion. En face d'États hésitants et mal préparés, l'Italie a la force pénétrante d'un obus dans un mur de maçonnerie, en admettant, bien entendu, que la valeur militaire de ses troupes confirme en temps de guerre les espoirs qui sont actuellement mis en elle.

LE PLAN D'EMPIRE GERMANIQUE. — L'expansion italienne suit la tradition romaine : conquêtes et domination territoriales obtenues par le

jeu de la diplomatie et des alliances et par l'isolement provisoire du principal ennemi.

L'expansion allemande s'inspire d'une idée-force unie à une volonté réaliste : d'une part rassemblement des pays de langue allemande, d'autre part expansion économique et commerciale.

La réalisation du plan qui suit aurait pu sembler à jamais impossible, il y a quelques années, à cause de la situation intérieure précaire, sinon désespérée de l'Allemagne, sa dépendance en politique internationale et l'hostilité de beaucoup de pays à son égard à la suite de la guerre. La situation intérieure et extérieure a changé depuis l'avènement du national-socialisme et la dictature de Hitler; d'autre part, l'hostilité d'après-guerre s'estompe à mesure que les années s'écoulent et la sympathie l'a souvent remplacée chez les peuples de Grande-Bretagne, d'Irlande, de Scandinavie, des Flandres, d'Italie, par exemple. A mesure que les jeunes générations moins influencées par les événements et les faits de la guerre remplacent les précédentes, une objectivité de vue remplacera les préjugés et une sympathie envers l'Allemagne se propage.

Nous avons déjà assisté à l'annexion de l'Autriche et au gain des territoires des Sudètes, soit dix millions d'hommes.

Cette expansion devra se continuer comme suit :

La revendication des territoires de populations en majorité allemandes de Dantzig, Memel, Eupen et Malmédy, enlevés à l'Allemagne par le Traité de Versailles, sont à peu près faites officiellement et devront être annexés, soit par plébiscite, soit par négociations, soit simplement par occupation militaire accueillie en fête par la population.

L'expansion économique de l'Allemagne se fera en Europe centrale et orientale et particulièrement en direction de l'Ukraine.

Au point de vue purement colonial, l'Allemagne a en vue le prochain retour de ses colonies d'avant-guerre dont elle a besoin pour son excès de population; cette cause a déjà fait de grands pas en Angleterre, en Europe, et même en France.

Ses intérêts économiques en Espagne et l'établissement d'un régime fasciste dans ce pays avec la sympathie de l'Allemagne, champion de l'anti-communisme, devront lui obtenir des concessions économiques d'exploitation, ainsi qu'au Maroc espagnol, la cession des Canaries, avec pression s'il le faut, d'où la surveillance et l'annexion du Maroc français pourra être opérée au moment venu.

La réalisation de ce plan présente autant de chances que celui de l'Empire italien, mais avec ces différences que la France y sera plus fortement opposée et que l'Angleterre est plus près, mais moins directement touchée, enfin que l'Allemagne est une puissance plus grande en hommes et en industrie que l'Italie.

La Pologne est isolée, la Tchéco-Slovaquie est réduite à l'impuissance, la France et l'Angleterre sont des soutiens douteux, on vient d'en avoir une preuve éclatante, la Petite Entente est démembrée.

Les Etats Baltes et surtout la Finlande se tourneront en définitive sans doute plutôt vers l'Allemagne que vers l'U. R. S. S.

Une grosse difficulté est présentée par l'alliance franco-russe, que l'Allemagne déteste violemment. Si la Russie était isolée, la faiblesse interne du régime communiste donnerait au plan germanique vers les Etats Baltes et surtout l'Ukraine, une plus forte chance de relativement prompt résultat, car l'Ukraine ne supporte pas volontiers la domination moscovite. La puissance croissante de l'Allemagne et le soutien de l'Italie, les dissensions intérieures et l'affaiblissement de la France, le danger japonais menaçant l'U. R. S. S. sont les points qui pourront mettre l'alliance franco-russe en défaut.

La mer du Nord sera devenu une mer d'influence allemande vers laquelle la côte Est de la Grande-Bretagne se hérissera de défenses navales et aériennes, la Baltique une mer intérieure de l'Empire germanique. La limite de sa zone d'influence avec l'Empire italien passera par l'Espagne, la France, la Suisse, la Hongrie, la Transylvanie et la Mer Noire. Ils se rencontreront en pointe à Constantinople, la grande ville internationale de l'Est, pont de Berlin vers l'Asie Mineure.

Ils repousseront la Russie vers la Sibérie et la Chine, l'Angleterre vers son Empire d'outre-mers; ses intérêts dans l'Inde et en Océanie, où pèse déjà la menace japonaise, et peut-être vers les Etats-Unis, également intéressés dans la défense du Pacifique. En Europe, l'Angleterre se contenterait d'une forte défense de son territoire.

CONCLUSION

Les vingt années qui viennent auront une influence décisive sur l'avenir du monde. Et deux possibilités se présentent qui engageront, éventuellement, l'histoire dans des voies absolument différentes.

Ou bien les puissances statiques, saturées et même sursaturées de territoires, l'Angleterre et la France, parviendront à trouver un moyen par lequel, sans rien sacrifier de ce qui est nécessaire à leur vie propre, elles donneront satisfaction aux besoins d'expansion de l'Italie et de l'Allemagne et de puissances dynamiques les transformeront, elles aussi, en puissances statiques et conservatrices de l'ordre établi.

Ou bien ces puissances statiques ne pourront et ne s'efforceront pas de rechercher ces solutions amiables, et dans ce cas un choc inévitable se produira entre ces deux systèmes et la victoire sera sans doute moins conditionnée par la force et la préparation technique que par l'élan et le dynamisme nés de la mystique.

Mais dans la rencontre de ces deux systèmes, les pays plus faibles, qui y sont plus ou moins volontairement attachés, risquent fort d'être écrasés.

M. DORMOY MÉPRISE LES BRETONS

Au début du mois d'avril, un incident s'est produit à la Chambre des députés, au cours duquel le ministre de l'Intérieur de l'époque, M. Marx Dormoy, manifesta son mépris pour les Bretons. Cet incident eut un certain retentissement en Bretagne, quoique certains organes de « la presse d'information » de la péninsule se soient employés à faire régner sur ce sujet le plus profond silence.

Reproduisons le récit de l'incident, qui eut lieu le 5 avril, fait par M. Ihuel, député de Pontivy, dans le *Nouvelliste de Bretagne* du 9 avril 1938 : « M. Creyssel se trouvait à la tribune. L'extrême-gauche menait un vacarme formidable pour l'empêcher de parler. Comme il quittait la tribune, mon voisin, M. Biérix, relevant une injure partie de la gauche, s'écria :

— « Il porte, lui au moins, un nom français. » Et j'ajoutai à mi-voix :
— « Assurément ce n'est pas un nom juif. »

C'est alors que M. Marx Dormoy, se retournant au banc du gouvernement vers moi, me lança :

— « Salaud ! Les Juifs valent bien les Bretons. »

Alors je me suis avancé vers lui. J'ai relevé l'épithète de salaud et l'injure faite aux Bretons par un ministre de l'Intérieur, siégeant au banc du gouvernement, et qui devait à sa fonction de ne pas adopter une attitude offensante pour le pays breton et ses enfants. »

Cet incident entre M. Ihuel et M. Dormoy dégénéra immédiatement en un violent tumulte et le président de la Chambre, M. Edouard Herriot, dut lever la séance.

La phrase de M. Dormoy a été immédiatement utilisée par certains milieux politiques pour leurs campagnes antisémitiques.

Les Bretons n'auront pas la naïveté de se laisser prendre à ce piège. Ils savent que si le peuple breton n'est pas aujourd'hui dans la situation heureuse que ses qualités lui méritent, les Juifs n'en sont pas responsables.

Ils retiendront seulement la grossière injure faite par le ministre de l'Intérieur à l'un de leurs représentants et le désir d'insulter qui était dans l'esprit de M. Dormoy.

UNE INQUALIFIABLE MESURE GOUVERNEMENTALE

EN CAS DE GUERRE LES FERMES BRETONNES SERONT-ELLES LIVRÉES AUX ARABES, AUX NÈGRES ET AUX JAUNES ?

Dans son numéro du 19 juin 1938, *Ar Vro Goz*, organe hebdomadaire de l'Union des syndicats agricoles du Finistère et des Côtes-du-Nord, a

LA VIE BRETONNE

MOUVEMENT DE LA POPULATION BRETONNE

La statistique du mouvement de la population pour l'ensemble du territoire de la République française pendant l'année 1937 a été publiée par le *Journal officiel* du 5 juin 1938. Nous en extrayons ce qui a trait aux cinq départements bretons. Nous publions ces chiffres sans les faire suivre de commentaires, le problème démographique en Bretagne pouvant faire l'objet de longues et intéressantes études. Cependant, pour permettre à nos lecteurs de faire la comparaison avec l'année précédente, nous donnons les résultats de la même statistique pour 1936. Le chiffre de la population est celui du recensement du 8 mars 1936, publié dans le *Journal officiel* du 29 décembre 1936 :

Départements	Population	Mariages	Divorces	Nais- sances	Décès	Gains ou pertes
Côtes-du-Nord (1936).	531.840	3.818	86	9.721	9.013	+ 708
— (1937).		3.874	97	9.343	9.006	+ 337
Finistère (1936).	756.793	5.605	111	13.671	11.095	+ 2.576
— (1937).		5.397	121	13.494	11.168	+ 2.326
Ille-et-Vilaine (1936).	565.766	4.213	159	10.497	9.535	+ 962
— (1937).		3.984	141	10.692	9.966	+ 726
Loire-Infér. (1936).	659.428	4.592	287	10.838	11.084	— 246
— (1937).		4.478	280	10.843	11.452	— 609
Morbihan (1936).	542.248	3.858	81	10.817	8.772	+ 2.045
— (1937).		3.733	87	10.549	9.391	+ 1.158
Bretagne (1936).	3.056.075	22.087	704	55.534	49.499	+ 6.035
— (1937).		21.366	728	54.921	50.983	+ 3.938

signalé et condamné une initiative prise par le second gouvernement Blum. Cette initiative ne pouvait que soulever l'hostilité de la population bretonne, sans distinction de tendances politiques et de classes sociales.

Nous reproduisons la circulaire ministérielle incriminée, en la laissant dans le cadre de l'article où l'ont placée les dirigeants d'Ar Vro Goz. Les commentaires faits par ceux-ci ne recueilleront pas les suffrages de tout le monde, mais du moins intéresseront-ils, ne fût-ce qu'à titre documentaire, tous nos lecteurs :

« Il n'est pas trop tard pour parler de la suggestive circulaire adressée aux maires des communes rurales par le ministre de l'Agriculture (1) du précédent cabinet (2); à l'époque — qui n'est pas très ancienne — où cette circulaire vit le jour, des bruits de guerre couraient avec persistance à travers le pays : nous n'avons pas manqué de le souligner dans ce journal en même temps que nous affirmions la volonté de paix de la paysannerie.

« Nos gouvernants, dont certains ne se cachent pas de donner leurs sympathies à ceux qui, au nom de mythes idéologiques, voulaient nous faire courir un péril mortel, se préoccupaient d'assurer dans les meilleures (!) conditions l'état de guerre; le principe en était simple : il s'agissait, d'une part, d'envoyer les paysans aux tranchées; d'autre part, d'assurer dans les conditions satisfaisantes le ravitaillement des ouvriers d'usines.

« Les données du problème étaient simples, peut-être, mais contradictoires : le paysan aux armées abandonne la charrue; les champs, en partie du moins, retournent à la jachère; c'est la pénurie de produits agricoles et la hausse en flèche du coût de la vie.

« Une solution s'était cependant présentée; la circulaire du ministre en fait foi :

« Les maires ruraux étaient invités à « faire connaître le nombre de travailleurs nord-africains et coloniaux susceptibles de remplacer dans chaque commune la main-d'œuvre agricole en cas de mobilisation — la dite main-d'œuvre étant fournie par des ouvriers de 20 à 35 ans travaillant en équipe.

« Pour chaque ouvrier utilisé, l'employeur serait tenu de verser à l'Etat un salaire égal à celui des travailleurs français effectuant un travail de même rendement — les conditions de travail seraient analogues à celles du travailleur français : durée, repos, repos hebdomadaire, jours fériés, assurances, assurances sociales, allocations familiales, etc. »

« Les dispositions sont bien prises : pendant que le paysan s'en ira sac au dos gagner ses dix sous par jour, des noirs et des jaunes viendront occuper son foyer pour un salaire normal, auquel s'ajouteront des avantages divers dont lui-même, en temps de paix, ne profite pas.

(1) M. Monnet.

(2) Le cabinet Blum, constitué le 13 mars 1938, démissionnaire le 8 avril.

« Pendant ce temps-là aussi, les ouvriers d'usines à 100 francs par jour seront assurés de ne manquer ni de pain ni de viande.

« Toutes les précautions sont prises : le salaire des « remplaçants » devra être versé à l'Etat — à l'Etat tout-puissant, qui a le droit de réquisition — à l'Etat qui, pour deux cents francs, alignait il y a quelques mois quatre cadavres dans la cour d'une misérable ferme. (3)

« En cas de guerre, le paysan sait ce qui l'attend : par devant, les balles ennemies; par derrière, sa famille, ses affections, son bien en danger et des troupes de choc qu'on réunit en sa propre demeure pour aider à l'instauration d'un régime qui veut sa ruine, sa misère, sa déchéance.

« Guerre et Révolution sont les deux mors d'un étoupeau qui écraseraient sûrement le paysan. Sachons demeurer assez unis et par là assez forts; sachons garder notre volonté de paix : ou bien alors nous n'éviterons pas qu'ils se referment. »

Souhaitons qu'en dehors des questions de partis et des tendances politiques s'organise en Bretagne un courant d'opinion qui impose au gouvernement de faire la promesse qu'en cas de guerre une pareille mesure ne serait pas prise. Elle signifierait, en effet, la ruine définitive de la population bretonne dans la honte et dans le sang. Quoique menacés d'une façon moins directe que les paysans, les ouvriers ne peuvent pas rester indifférents en cette circonstance : car quels sont les ouvriers bretons qui n'ont pas de proches parents restés à la campagne? D'ailleurs la contamination des campagnes ne serait pas longue à gagner les villes. Du moment qu'il existe un « groupe parlementaire de défense des intérêts bretons », groupant les députés des cinq départements bretons et de tous les partis politiques, il doit intervenir énergiquement et sans délai contre cette invasion éventuelle de la Bretagne par des hordes d'arabes, de nègres et de jaunes.

EMPRISONNEMENT ET PROCÈS DE HUIT NATIONALISTES BRETONS

Durant l'hiver et le printemps 1938, les murs des édifices publics de nombreuses villes et bourgades bretonnes ont été couverts d'inscriptions dont nous n'avons pas toujours apprécié l'opportunité ou la rédaction.

Dans la nuit du 14 au 15 mai 1938, des membres de la section de Rennes du Parti national breton traçaient des inscriptions sur les murs de la préfecture et de la mairie de Saint-Brieuc, lorsqu'ils furent surpris par une

(3) Allusion au drame de la ferme de la Forée, aux environs de La Flèche (Sarthe). Les paysans qui y habitaient, n'ayant pu acquitter leurs 200 francs d'impôts, les représentants du gouvernement firent assiéger la ferme par des brigades de gendarmerie et n'hésitèrent pas à tenter d'asphyxier les assiégés. Le drame se termina par la mort de deux assiégés et celle de l'un des frères Cornuel, ainsi que par le meurtre de la vieille mère, massacrée dans des circonstances particulièrement sauvages et révoltantes. Cet événement s'est produit en fin janvier 1938.

ronde de la police. L'un d'eux, M. Yann Gervais, étudiant en droit, fut arrêté après une courte poursuite. Le lendemain après-midi, la police procédait à l'arrestation de l'ingénieur Célestin Lainé (qui, aussitôt, fut entouré par douze inspecteurs de police) et celle de toutes les personnes qui se trouvaient avec lui au bureau central du « Parti national breton » à Rennes : Ronan Caouissin, secrétaire administratif de *Breiz Atao*; Andreo Geffroy et un jeune étudiant de dix-huit ans, Ael Peresse. Le soir même, M. Caouissin était relâché, mais le lendemain (16 mai), la police arrêtait un jeune ouvrier, Armand Couère. Au cours des interrogatoires par la police, les inculpés furent l'objet de brutalités, en particulier Gervais et Caouissin, et surtout Couère et Péresse : ce dernier fut sauvagement frappé pendant plusieurs heures, le soir de son arrestation et le lendemain matin.

Ces cinq personnes étaient accusées d'avoir participé à « l'expédition » de la nuit du 14 mai. Mais la police poursuivait, d'autre part, une enquête antérieure sur des événements identiques qui s'étaient produits aussi à Saint-Brieuc le 5 mai. C'est en conclusion de celle-ci qu'elle lança, le 18 mai, un mandat d'arrêt contre M. F. Debauvais, chef du *Parti national breton* et directeur de *Breiz Atao*, et contre M. Erwan Casteret. Celui-ci se constitua prisonnier le 20; quant à M. Debauvais, la police ne put découvrir sa retraite et sembla y avoir définitivement renoncé. Enfin, le 23 mai, la police arrêta R. Caouissin pour la seconde fois.

Il semblait que la série des arrestations était close, lorsque le vendredi 20 mai, à 3 h. 30 du matin, un gros pétard éclata devant la porte du commissariat de la rue Ferdinand Buisson, à Rennes. On apprit ultérieurement qu'il s'agissait là d'une plaisanterie d'étudiants rennais, n'ayant aucun rapport avec *Breiz Atao*. Cependant, le 24 mai, M. Ernest Le Landais, qui se rendait à l'imprimerie centrale de Rennes, porteur de la copie d'un numéro du journal *Breiz Atao*, fut arrêté comme étant l'auteur de cet « attentat ». Quoique d'une santé très délicate, il fut maintenu en prison jusqu'au 23 juin, sans que l'on ait laissé parvenir jusqu'à lui les médicaments que son médecin avait déposés au greffe de la prison. M. Le Landais a été relâché, sans avoir passé en jugement. Enfin, le 28 mai, un jeune employé du bureau de *Breiz Atao*, Yann Kerautret, fut arrêté, puis relâché le lendemain.

D'autre part, la police prenait des mesures, qui ne sont peut-être pas d'une stricte légalité, pour contrarier l'activité du *Parti national breton* : saisie de la correspondance et de la copie du journal, perquisitions incessantes aux bureaux du parti, occupation par la gendarmerie de la rue des Francs-Bourgeois, à Rennes, où se trouvent le bureau central et l'imprimerie de *Breiz Atao*.

Le parquet de Saint-Brieuc fut dessaisi de l'affaire en faveur de celui de Rennes, le 25 mai. L'affaire fut jugée au Palais de Justice de Rennes, le 22 juin 1938, à 14 heures.

L'audience fut présidée par M. Guillaumin. Après un interrogatoire des sept accusés présents, au cours duquel C. Lainé refusa de répondre en français, on entendit la déposition des gendarmes et du commissaire Buchet. Puis l'abbé Jean-Marie Perrot, recteur de Scrignac et directeur de *Feiz ha Breiz*, vint déposer en faveur des accusés : « Plusieurs d'entre eux sont mes fils spirituels, » déclara-t-il. Tout en réprochant l'illégalité et la violence, il rappela que la situation faite à la langue bretonne, par exemple, expliquait l'attitude extrémiste de certains : « Je n'approuve pas la rébellion, mais la résistance pour nous est un devoir. »

Après M. Perrot, M. Marcel Guieysse parla au nom du *Parti national breton*, dont il préside le comité politique. Il souligna la disproportion existant entre l'accusation et les mesures prises, et déclara que le gouvernement avait voulu atteindre *Breiz Atao* lui-même.

M^e Chauveau, avocat, qui n'est pas Breton, prit la parole au nom de la partie civile (la ville de Saint-Brieuc et le département des Côtes-du-Nord). Au cours de sa plaidoirie, il fit une comparaison entre la situation en Bretagne et dans les régions sudètes. Puis le substitut Crayol, originaire du Midi, prononça un réquisitoire où il réclama un châtement exemplaire pour les accusés, en particulier pour C. Lainé.

La défense des accusés fut présentée par M^e Mauger, du barreau de Lannion, pour A. Geffroy; par M^e Bertrand; par M^e Sorgniard, du barreau de Brest, qui eut un client difficile à défendre et lut une déclaration de Lainé revendiquant pour lui l'entière responsabilité des actes commis à Saint-Brieuc; par M^e Jaigu, dont la plaidoirie fut une défense générale des accusés et une conclusion des débats.

Le tribunal condamna Lainé à 3 mois de prison; Geffroy, Gervais, Caouissin, Casteret et Couère à 2 mois de prison; Péresse à 1 mois de prison avec sursis. En quittant l'ancien Parlement, les accusés furent applaudis par des membres du *Parti national* qui entonnèrent le *Bro goz ma zadou*.

Péresse fut libéré le soir même; Yann Gervais, le 15 juillet; Armand Couère, le 16 juillet; Erwan Casteret, le 20 juillet; Ronan Caouissin, le 23 juillet; C. Lainé, le 15 août; Andreo Geffroy, le 7 septembre.

Le 29 juin, M. Debauvais, qui continuait à se dérober aux recherches de la police, fut condamné par défaut à six mois de prison.

Enfin, M. Le Landais fut libéré le 23 juin, sans avoir passé en jugement. Nous nous sommes efforcés de rapporter les faits aussi impartialement que possible. Disons seulement que nous réprochons la brutalité avec laquelle ont été menés la plupart des interrogatoires; que les condamnations prononcées sont ridiculement disproportionnées aux faits reprochés aux accusés; et qu'il est contraire à toute justice de maintenir 35 jours en prison un homme comme M. Le Landais, père de famille, de santé précaire, contre qui aucune accusation sérieuse n'a pu être retenue.

LE VOYAGE DE M. LEBRUN A SAINT-BRIEUC

C'est au cours de l'enquête nécessitée par cette affaire de « barbouillage » que M. Lebrun, président de la République française, s'est rendu à Saint-Brieuc pour inaugurer le monument de Paul Le Goff, ainsi qu'un lycée de jeunes filles.

A l'occasion de ce voyage, d'extraordinaires mesures de police furent prises pour protéger la personne de M. Lebrun. C'est ainsi que l'on peut lire dans le *Journal officiel* du 25 mai 1938 l'arrêté suivant : « Ministère de l'Intérieur. Par arrêté, pour des raisons de sécurité publique, le survol du département des Côtes-du-Nord, et jusqu'à six milles en mer, est interdit le 29 mai 1938, de 0 à 24 heures. »

On a pu lire aussi, dans le quotidien *Paris-Midi* du 28 mai 1938, cet article : « De récentes et intempestives manifestations des autonomistes bretons ont incité les autorités responsables à prévoir, à l'occasion du voyage du président de la République, un service d'ordre rigoureux, dont l'effectif dépassera 5.000 hommes (1). Ce service d'ordre sera placé sous la direction de M. Gabara, commandant de la 11^e légion de gendarmerie de Rennes, et comprendra d'importants éléments des unités suivantes : 19^e dragons de Dinard, des pelotons motorisés de la garde républicaine mobile, qui assureront l'escorte présidentielle, 71^e d'infanterie de Saint-Brieuc, 65^e d'infanterie de Nantes, 48^e d'infanterie de Guingamp, 117^e d'infanterie du Mans, 8^e d'infanterie de Cherbourg, 129^e d'infanterie de Caen, 10^e d'artillerie de Rennes, 44 pelotons de gardes mobiles et environ 300 gendarmes.

« M. Perrier, contrôleur général de la Sûreté nationale, détaché à l'Elysée, chargé des voyages officiels, a pris en main tous ses dispositifs de sécurité pour le voyage présidentiel. Il est assisté d'une soixantaine d'inspecteurs de la Sûreté nationale, et naturellement de la police et de la Sûreté locales.

« Les voies ferrées, les ponts et les routes de toute la région seront étroitement surveillés par la troupe et la garde mobile (2). Interdiction a été faite à tout avion de survoler dimanche le département. Le port sera également l'objet d'une surveillance spéciale. Pendant tout le cortège présidentiel, la circulation automobile restera interdite en ville. »

Le journal de Saint-Malo, *Le Salut*, a appris au public que, le 29 mai, un navire de la « Southern Railway » devait débarquer, à Saint-Brieuc, 500 touristes britanniques qui désiraient assister à la visite de M. Lebrun. La police française interdit ce voyage et fit supprimer le service régulier de week-end Jersey-Saint-Malo, pour empêcher ces touristes de gagner

(1) Le correspondant d'un grand journal parisien nous a affirmé qu'il atteignait le chiffre de 10.000 hommes.

(2) Le journal *Ce Soir* annonce que, de Paris à Saint-Brieuc (475 kms), la voie était gardée par un homme tous les 40 mètres, et que chaque pont, ponton ou passage à niveau, chaque signal et aiguillage était gardé par un poste de trois hommes.

Saint-Brieuc par Saint-Malo. La compagnie anglaise dut rembourser les billets.

A Saint-Brieuc, les personnes appartenant aux milieux nationalistes bretons, ou soupçonnés de sympathie avec ces milieux, se virent consigner chez elles par la police, durant la visite présidentielle. C'est ainsi que la maison d'un vieillard de 80 ans, M. F. Vallée, président de l'Académie bretonne, fut gardée militairement pendant toute la journée du 29 mai.

Quant à la réception elle-même, voici comment la décrit un organe local, *La Croix des Côtes-du-Nord*, dans son numéro du 12 juin : « Nos confrères les journalistes « sont allés un peu fort », lorsque, au lendemain de la visite du président de la République à Saint-Brieuc, ils ont parlé de réception enthousiaste...

« A Saint-Brieuc, pas de foule : derrière le cordon de soldats, un autre cordon de spectateurs, guère plus épais ; le Champ-de-Mars, la place Duguesclin étaient vides... Pas d'élan spontané ; chacun se demandait ce que le Président venait faire là ; puisqu'il y était, on venait le voir passer ; et puis on s'en allait...

« On s'en allait avec l'impression qu'on peut avoir après avoir assisté aux obsèques nationales d'un personnage illustre... Tout le monde est là en service commandé. A commencer par la troupe. Il y en avait tellement, de troupe, à Saint-Brieuc, que la ville semblait être en état de siège ; cela seul suffisait à refroidir toute la joie. La scène était sinistre. »

Dans un discours prononcé au cours du banquet, M. Lebrun déclara : « Toutes ces régions si variées constituent la France diverse et une tout ensemble, union profonde, indissoluble, résultat d'un long atavisme qui a soudé entre elles pour toujours les différentes parties de notre pays. Et cependant, cette cohésion si bien réalisée dans les choses, comment se fait-il qu'elle soit toujours fragile entre les personnes ? Vous êtes ici aujourd'hui autour du chef de l'Etat, groupés dans un loyalisme dont j'ai reçu l'affirmation à diverses reprises au cours de cette journée. Partout j'ai trouvé autour de moi la même unanimité. Pourquoi faut-il que cette communauté de sentiment, vérité d'un instant, ne soit pas celle de toujours ? Ah ! combien il serait mieux pour la grandeur de la France et pour le bonheur de chacun de nous que cette union réalisée territorialement depuis longtemps, le fût aussi dans les esprits et dans les cœurs ! »

En fin d'après-midi, au cours de la « fête folklorique », Mme de Bellaing et M. Radenac, au nom des cercles celtiques, remirent à M. Lebrun un exemplaire de l'ouvrage de M. Guieysse : *La langue bretonne*, des documents expliquant et décrivant les progrès de la campagne en faveur de l'enseignement du breton et une lettre demandant, dans les formes les plus respectueuses, au président de la République, « de bien vouloir attirer l'attention de M. le ministre de l'Education nationale sur la nécessité de donner satisfaction à l'opinion bretonne ».

M. Lebrun ayant demandé à Mme de Bellaing : « Qu'est-ce qu'il y a ? », celle-ci lui répondit : « Au nom des mamans de Bretagne, je viens vous demander l'enseignement du breton dans nos écoles ». Le service d'ordre écarta aussitôt Mme de Bellaing et M. Radenac.

Le voyage de M. Lebrun en Bretagne et son retour à Paris se sont effectués sans autre incident.

UN DÉCRET ANTIDÉMOCRATIQUE

Quelques jours avant le voyage du président Lebrun en Bretagne, le gouvernement a pris un décret qui n'a pas été sans soulever une certaine émotion, en raison des mesures qu'il laisse prévoir. Publié dans le *Journal officiel* du 25 mai 1938 (p. 5893), il est ainsi libellé : « Paris, le 24 mai 1938. Le président de la République (suivent de nombreux considérants), le Conseil des ministres entendu,

Décète :

Article premier. — Quiconque aura entrepris, par quelque moyen que ce soit, de porter atteinte à l'intégrité du territoire national ou de soustraire à l'autorité de la France une partie du territoire sur lequel cette autorité s'exerce, sera puni d'un emprisonnement d'un an à 5 ans et d'une amende de 100 à 5.000 francs. Le coupable pourra, de plus, être interdit, en tout ou en partie, des droits mentionnés en l'article 42 du Code pénal.

Article 2. — Les individus condamnés en vertu de l'article précédent pourront être frappés de la peine d'interdiction de séjour, prévue par l'article 19 de la loi du 27 mai 1885. »

Il convient de souligner les innombrables possibilités d'interprétation qui sont laissées aux juges par l'imprécision calculée de cette phrase : « par quelque moyen que ce soit ». Des hommes étroitement soumis au gouvernement auront à décider si telle ou telle action est ou n'est pas susceptible de « porter atteinte à l'intégrité du territoire national ». Comment croire qu'à une pareille question ils pourront donner une réponse en toute liberté d'esprit, alors que le gouvernement, dont dépend leur carrière, leur demandera de répondre affirmativement ? Il est inutile d'insister sur le caractère éminemment dangereux de ces formules vagues, qui laissent la porte ouverte à toutes les interprétations, et les sollicitations, et qui sont susceptibles de donner un caractère légal à toutes les iniquités.

En prenant ce décret, le gouvernement envisageait la possibilité de son application en Bretagne, en Alsace-Lorraine, ainsi que dans les diverses colonies et protectorats français. — Il estime donc que dans ces différents pays, les lois déjà existantes se révélaient insuffisantes pour réprimer l'action des mouvements qui cherchent à « porter atteinte à l'intégrité du territoire national ».

Mais si de tels mouvements existent — et c'est ce que le décret gouvernemental nous laisse entendre — n'eût-il pas été préférable de rechercher la cause même de leur existence ? S'il y a des mécontents, c'est qu'il y a, sans doute, des sujets de mécontentement. Il eût été plus politique d'en rechercher la cause, les origines, plutôt que de vouloir sévir avec brutalité contre ceux qui en ont tiré des conséquences extrêmes.

En choisissant la voie contraire, on se prépare, DÉLIBÉRÉMENT, au pire. Car il faut bien se dire, et l'histoire de l'Europe au cours des cent dernières années est là pour l'établir, que les méthodes de répression sont toujours à l'origine des actions illégales, que le gouvernement par la violence entraîne infailliblement la réaction du terrorisme.

Nous, qui pensons qu'il n'est pas de question complexe et brûlante qui ne puisse être résolue par des méthodes pacifiques et par la bonne volonté réciproque des parties en cause, nous souhaitons que ce décret soit rapporté le plus tôt possible et définitivement abandonné. Le gouvernement ne doit pas s'engager dans une voie sans issue et fermer la route aux méthodes de conciliation.

« MANIFESTE DES BRETONS FÉDÉRALISTES »

Dans la dernière semaine du mois de mai, le « Comité breton d'Organisation Fédéraliste » a lancé un manifeste, dont un exemplaire nous a été adressé. Ce Comité est composé des personnalités suivantes : M. Y. Gestalen, ancien vice-président de la « Ligue fédéraliste de Bretagne ». — M. Morvan Marchal, qui a joué un rôle si important dans le mouvement breton. En fin 1918, il fonda le *Groupe régionaliste breton*, qui devait devenir l'*Unvaniez Yaouankiz Vreiz*, et dont il resta membre du comité directeur jusqu'au 1^{er} juillet 1921. En janvier 1919, avec l'appui d'Henri Prado, il avait doté son organisation d'une revue mensuelle qui reçut le titre de *Breiz Atao!* Il en conserva la direction jusqu'à sa démission, le 1^{er} juillet 1921. Il reprit sa collaboration en janvier 1924 et devint co-directeur, avec M. Olivier Mordrel, en avril 1924. Il devait la conserver jusqu'en 1928. En janvier 1924, il était entré à nouveau dans le comité directeur de l'U. Y. V. et en devint président, en mars suivant. Il resta membre du comité directeur dans l'U. Y. V., transformée en *Parti autonomiste breton (Strollad Emrenerien Vreiz)* et se retira en juillet 1928. En novembre 1931, il fut l'un des fondateurs de la *Bretagne Fédérale*, dont il fut aussi l'un des directeurs. Cette revue a paru à intervalles irréguliers jusqu'en 1934. — Le Comité comprend en outre M. Ronan Klec'h, qui fut secrétaire du comité de rédaction de *Breiz Atao!*, du 12 avril au 29 août 1931, puis co-directeur de la *Bretagne Fédérale*. — M. Bayer du Kern, qui fut emprisonné de mai à août 1936 sous l'inculpation, abandonnée par la suite, d'avoir participé à l'attentat

du 20 novembre 1932. — M. Raphaël Tullou qui, après avoir dirigé, en 1932, une revue de tendance catholique et monarchiste du nom de *Breiz Digabestr*, a fondé, au début de 1936, un « Bulletin d'études de philosophie druidique », sous le nom de *Kad*, dont il est paru trois numéros. — M. Per Goulven, ancien rédacteur à *Breiz Atao*.

Après avoir esquissé l'évolution du mouvement politique breton, de 1918 à 1938, le manifeste étudie les « Bases d'un Fédéralisme breton » :

« LA NATION BRETONNE. — Nous affirmons de la façon la plus entière que la Bretagne armoricaine, aujourd'hui divisée en cinq départements français, constitue au premier chef une des nationalités vivantes de l'Europe moderne.

« Nous affirmons que notre peuple, indépendant pendant mille ans, autonome pendant trois siècles, jamais résigné à sa conquête totale et à son assimilation, offre en 1938 tous les caractères d'une entité nationale, en droit de réclamer un statut lui assurant son libre développement.

« Nous affirmons que l'existence d'une langue celtique, parlée couramment dans la moitié de la péninsule armoricaine, volontairement ignorée et traquée par l'inepte centralisme de l'Etat, est la magnifique preuve du caractère national de notre pays.

« Nous affirmons que du fait de sa situation péninsulaire à l'ouest de l'Europe, du fait de l'importance que prennent en ce pays maritime les industries relatives à la mer, du fait de sa production agricole très spécialisée, ses intérêts commerciaux et économiques sont suffisamment différenciés du reste de la France pour exiger un statut autonome.

« La Bretagne présente donc toutes les caractéristiques nécessaires à une région européenne pour affirmer son droit au libre gouvernement de son intelligence et de son activité. »

Du fait de la coexistence de deux langues en Bretagne, le manifeste se prononce en faveur d'un Etat breton fédéralisé, car : « Il ne saurait être question... ce qui serait risible, de galliciser les bretonnants, mais non plus, ce qui serait injuste, de celtiser linguistiquement les Bretons gallos ».

Quant à la religion, le Comité fédéraliste la considère comme « un idéal purement personnel, strictement cantonné dans le domaine privé ». Il « ne s'affirme donc respectueux d'aucune croyance » (1).

Après avoir fait le procès des Etats, dans leur forme actuelle, le manifeste se prononce en faveur du Fédéralisme international. Il attaque aussi l'étatisme, issu de la Révolution française; le nationalisme « exclusif »;

(1) M. Morvan Marchal avait des opinions différentes lorsqu'il partageait avec M. Mordrel la direction de *Breiz Atao* : « Nous reconnaissons le fait religieux, la force de l'Eglise... nous respectons la Foi... Notre « neutralité » n'est point de la « laïcité ». Elle est une « position » réservée vis-à-vis des problèmes religieux, singulièrement respectueuse des idées et des croyances de chacun. » Maurice Marchal, « Quelques mots en exergue à la Polémique Abbé Brochen-Mordrel », *Breiz-Atao* n° 53-54 (septembre-octobre 1926), p. 723.

le fascisme italien, le national-socialisme allemand, le racisme et le bolchevisme, dont, cependant, il déclare « la mystique moins impitoyable que celle des autres Etats autoritaires ». Enfin, après avoir attaqué le capitalisme, sous toutes ses formes, le manifeste se prononce en faveur du syndicalisme.

Les revendications essentielles du Comité fédéraliste se résument par :

- « 1° La destruction de l'Etat français à forme centraliste.
- « 2° Son remplacement par une Fédération française de communautés à base communale, fondée sur le fait ethnique et national.
- « 3° La Fédération internationale des Etats fédératifs.
- « 4° La destruction d'un capitalisme désordonné et inhumain.
- « 5° Son remplacement par une libre Fédération des producteurs groupés en leurs syndicats, maîtres des instruments de production.
- « 6° L'établissement d'un organisme coopérateur et fédératif de ces cellules primordiales et autonomes fédérées sur une base contractuelle synallagmatique, toujours révisable, organisme ne pouvant avoir sur elles que l'autorité par elles déléguée. »

LA CAMPAGNE EN FAVEUR DE L'ENSEIGNEMENT DU BRETON

Conduite avec intelligence et persévérance, en dehors de toute compromission politique, la campagne en faveur de l'enseignement de la langue bretonne continue d'enregistrer de nouveaux succès. Ceux-ci sont préparés par l'apposition d'affiches, par la distribution de tracts, par la publication d'articles et de brochures.

Au cours du mois de juin 1938, l'association *Ar Brezoneg er Skol* a publié une brochure, remarquablement présentée, sous le titre : « Enseigner le breton, exigence bretonne ». En guise d'introduction sont reproduites les paroles prononcées en faveur de l'enseignement du breton par les personnalités les plus diverses, appartenant au monde ecclésiastique, scientifique, politique, etc... On trouve dans les pages suivantes le programme minimum d'enseignement du breton immédiatement réalisable, tel qu'il a été établi par le Comité de *Front Breton*, programme qui fut remis au ministre de l'Education nationale le 2 juin 1937. — Puis M. Yann Fouéré, membre du comité directeur de l'Association, retrace le combat d'*Ar Brezoneg er Skol* en faveur de l'enseignement du breton. — La brochure reproduit ensuite le rapport présenté à la Chambre des députés, au nom de la commission de l'enseignement et des beaux-arts, par M. le cha-

noine Desgranges, député du Morbihan. Ce rapport est un remarquable plaidoyer en faveur du breton et de son enseignement : avec beaucoup d'intelligence, il met en lumière toutes les raisons — et elles sont nombreuses — qui militent en faveur de cet enseignement. Cet exposé, très complet, très mesuré, très étudié, ne pouvait qu'entraîner un vote favorable de la commission, et qui fut acquis le 30 juin 1937. — Enfin la brochure se termine par l'énumération des résultats de la campagne d'*Ar Brezoneg er Skol*, jusqu'au 1^{er} mai 1938, votes, articles et déclarations favorables, etc... Ajoutons que cette brochure est abondamment illustrée de cartes et de graphiques. Sa lecture est nécessaire à quiconque s'intéresse à la question de l'enseignement du breton.

L'exposé du programme minimum de l'enseignement du breton, présenté par le *Comité de Front Breton*, avec l'appui des instituteurs laïques du groupe *Ar Falz* (la Faucille), a fait l'objet d'un tract que les propagandistes d'*Ar Brezoneg er Skol* répandent dans toute la Bretagne. Voici l'exposé de ce programme :

Le *Comité du Front breton* se permet de suggérer au ministre de l'Éducation nationale, aux membres des Commissions de l'Enseignement de la Chambre et du Sénat, aux membres du Conseil Supérieur de l'Instruction publique, les solutions suivantes qui sont réalisables immédiatement :

I. — Après-midi du samedi

Lors d'une de ses dernières sessions, le *Conseil Supérieur de l'Instruction Publique*, sur la suggestion de M. le ministre de l'Éducation Nationale, a demandé que l'après-midi du samedi, dans les établissements d'enseignement, soit réservé à des séances ou matinées récréatives, et à une intelligente organisation des loisirs, ne présentant aucun caractère d'obligation ou d'uniformité. Il serait de la plus grande utilité que les maîtres soient autorisés et encouragés à donner aux enfants, dans les communes où le breton est la langue maternelle de la majorité de la population, quelques notions de lecture et d'écriture de la langue bretonne. Il serait bon aussi de leur recommander d'apprendre à leurs élèves les chansons et mélodies populaires des régions où se conserve encore l'abondant folklore de la Bretagne. Des pétitions récentes d'élèves et de professeurs ont montré que ces mesures seraient particulièrement bien accueillies dans les lycées, les collèges et les écoles normales primaires.

II. — Cours facultatifs

Il serait utile aussi de permettre aux instituteurs qui en feraient la demande, d'organiser dans les locaux scolaires, en dehors des heures de classe, des *cours facultatifs de langue bretonne*. Une circulaire a, récemment (19 juin 1935 et 30 octobre 1936), sur la demande des organisations espérantistes, autorisé la création de semblables cours pour l'*espéranto*.

La mesure pourrait être prise pour la *langue bretonne*, tant dans les écoles primaires que dans les lycées et collèges.

III. — Levée de l'interdiction de l'emploi du breton

La plupart du temps, en Basse-Bretagne, il est nécessaire de faire appel à la langue maternelle, la seule qui soit parfaitement comprise par les enfants, pour leur donner les premières notions de la langue française et rendre moins pénibles leurs débuts. La méthode directe à l'école primaire semble difficile à appliquer d'une manière absolue, en raison du jeune âge des élèves, et compte tenu du fait que la langue du foyer dans les campagnes reste le breton. Il serait souhaitable que l'on autorise les instituteurs à se servir, quand ils le jugeraient utile, de la langue bretonne pour apprendre plus facilement et plus rationnellement la langue française aux enfants. La plupart des instituteurs s'accordent sur la nécessité, dans beaucoup de cas, de se servir cette méthode.

IV. — L'Enseignement secondaire

Il est possible, à l'heure actuelle, au candidat au baccalauréat de choisir comme deuxième langue facultative la plupart des langues étrangères et de nombreuses langues coloniales, telles que le malgache, l'arabe, l'annamite, etc... Ces mesures libérales ont été prises pour faciliter, dans une certaine mesure, l'obtention de ce diplôme par des sujets français des colonies, que leur éducation dans une langue autre que la langue nationale infériorisait par rapport à leurs camarades élevés en français. Il serait souhaitable que les Bretons, qui souffrent parfois également de cette infériorité, étant donné leur éducation première, puissent utiliser au baccalauréat la langue bretonne comme deuxième langue facultative, au moins dans le ressort de l'Université de Rennes. Une telle mesure peut être adoptée sans aucun changement dans les programmes, et sans l'institution de cours de breton préalables dans les établissements d'enseignement secondaire. Elle serait une simple faculté de choisir donnée aux candidats.

V. — Cours dans les Ecoles Normales primaires

Malgré leur recrutement départemental, il est fréquent que les instituteurs nommés dans une région bretonnante ne comprennent pas la langue maternelle des élèves qu'on leur envoie, langue qui est la plupart du temps la seule comprise par les enfants arrivant à l'âge scolaire. Même s'ils la comprennent, ils sont dans l'impossibilité de la lire et de l'écrire. Il en résulte de multiples inconvénients, par suite de l'incompréhension qui subsiste presque toujours entre le maître, d'une part, et d'autre part les élèves et la population laborieuse de la commune. Les enfants ont plus de difficultés à assimiler les connaissances les plus élémentaires, parce qu'elles leur sont apprises dans une langue dont l'esprit et la forme leur sont peu familières.

liers. Ils sortiraient de l'école en sachant fort mal le français, l'instituteur n'ayant pu, par des comparaisons, leur faire sentir la différence entre la langue nationale et la langue bretonne.

Il semble donc de la plus haute utilité que des cours obligatoires de breton soient institués dans les Ecoles Normales primaires des Côtes-du-Nord, du Finistère, du Morbihan, à l'usage des élèves maîtres. Ces cours contribueraient efficacement à leur formation et les mettraient à même, en Basse-Bretagne, d'accomplir plus pleinement leur mission.

*
**

L'application de ces différentes mesures dans les écoles publiques paraît d'autant plus utile aujourd'hui que la cause de l'Enseignement du breton a fait de considérables progrès depuis deux ou trois ans dans l'opinion bretonne. Or, il suffit de signaler que les écoles libres du Finistère et des Côtes-du-Nord ont reçu récemment l'ordre de consacrer plusieurs heures par semaine à l'enseignement de la langue et de l'HISTOIRE DE BRETAGNE, pour s'apercevoir que cette évolution de l'opinion pourrait, si l'on n'y prenait garde, porter ombrage au développement de l'école laïque.

Dans ces conditions, il est permis de penser que l'application des mesures très simples qui sont énoncées ci-dessus aurait, avec un intérêt pratique indiscutable, l'avantage de faire bénéficier les écoles publiques du préjugé favorable qui existe actuellement en Basse-Bretagne en faveur de ces mesures.

Les résultats de la campagne d'Ar Brezoneg er Skol sont des plus encourageants. Les votes favorables à l'introduction du breton dans l'enseignement officiel ne cessent de s'accroître, en dépit des menées souterraines qui sont faites par des adversaires qui n'osent pas se déclarer au grand jour. Enregistrons, en particulier, que le 10 mai 1938, à la demande de M. Léon Le Berre, la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine s'est jointe aux autres sociétés savantes des cinq départements bretons qui réclament l'introduction du breton dans l'enseignement primaire.

D'autre part, depuis la parution de *War-du ar Pal*, 16 nouveaux votes de communes ont été enregistrés. La majeure partie de cette liste nous a été aimablement communiquée par M. Yves Briand, du Comité central d'Ar Brezoneg er Skol. Ces votes se répartissent de la façon suivante :

Cornouaille : huit municipalités : Camaret-sur-Mer, Combrit, Elliant, Guengat, La Forêt-Fouesnant, Landudal, Loqueffret et Trefflagat.

Léon : une municipalité : Lanneufret.

Trégor et Goëlle : quatre municipalités : Pouldouran, Tredarzec, Trezeny et Troguéry.

Vannetais : deux municipalités : La Trinité-sur-Mer et Meucon.

Haute-Bretagne : une municipalité : Le Foëil.

Les votes déjà obtenus se résument dans le tableau suivant :

PROVINCES	Nombre de communes	Majorité absolue	Votes favorables	Votes nécessaires
Léon	116		74	0
Trégor et Goëlle.....	161	81	74	7
Cornouaille	219	110	118	0
Vannetais	141	71	49	22
Basse-Bretagne	637	319 (1)	315	4 (1)
Haute-Bretagne.....			37	

(1) Les chiffres des colonnes 3 et 5 ne peuvent s'additionner.

REUNION GÉNÉRALE D'AR BREZONEG ER SKOL

L'Union en faveur de l'enseignement du breton (*Ar Brezoneg er Skol*) a tenu sa réunion annuelle à Châteaulin (Kastellin) le 30 juillet. En dehors de toute question politique, cette association fait l'union de tous les partis et de toutes les tendances sur la question de l'enseignement du breton. Le docteur Lancien, maire de Carhaix, sénateur et président du Conseil général du Finistère, avait accepté la présidence d'honneur de cette réunion. Il y était représenté par son adjoint, le docteur Menguy, président d'honneur d'Ar Brezoneg er Skol.

La séance fut présidée par M. Noël L'Haridon, maire de Châteaulin, conseiller général du Finistère. A ses côtés avaient pris place MM. Vincent Inizan, Crouan et Montfort, députés du Finistère, ainsi que MM. Le Normand et du Fretay, conseillers généraux, et M. Saik ar Gall, président du conseil d'arrondissement de Brest. Ces personnalités représentaient les nuances politiques les plus diverses. De plus, 15 députés et 4 sénateurs avaient envoyé des télégrammes de sympathie ou des lettres d'excuses à l'assemblée générale.

Après quelques mots de bienvenue, le docteur Menguy prit la parole en breton pour rappeler le but que s'est fixé *Ar Brezoneg er Skol* : introduire le breton dans l'enseignement officiel, comme il est déjà introduit dans

l'enseignement libre. Puis M. Yann Fouéré, président de l'Association, se leva pour exposer les résultats de son action pendant l'année 1937-1938. Il insista notamment sur le fait qu'une démarche faite au mois de mai par plusieurs députés, représentant le *groupe parlementaire de défense des intérêts bretons*, permit au ministre de l'Éducation nationale, M. Jean Zay, de manifester qu'il n'était nullement hostile à l'enseignement du breton et qu'il étudiait cette question avec sympathie.

M. Saik ar Gall prit ensuite la parole et prononça, en langue bretonne, un vigoureux et vibrant plaidoyer en faveur de l'enseignement du breton. M. Vincent Inizan lui succéda et retraça les nombreuses démarches qu'il a effectuées au Parlement en faveur du breton. Il insista sur le fait que, contrairement à ce qu'affirmait un ancien ministre de l'Instruction publique, M. Mario Roustan, les dialectes provençaux jouissent d'un traitement plus favorable. Il termina en se mettant à la disposition des défenseurs du breton. Puis M. Crouan se leva pour donner son appui à la campagne d'*Ar Brezoneg er Skol* : il le fit avec éloquence et déclara qu'en définitive ceux qui luttent contre le breton travaillent en même temps contre la civilisation. Car l'uniformisation s'accompagne toujours de régression intellectuelle et morale.

Après une courte suspension de séance, M. Guy Le Normand, conseiller général socialiste de Morlaix (Montroulez), lut et commenta un vœu réclamant l'enseignement du breton, vœu qu'il a déposé au nom de son groupe au Conseil général du Finistère. Ce fut pour lui l'occasion de prendre la défense du breton et de son enseignement avec une vigueur de raisonnement, une intelligence, une finesse qui lui gagnèrent rapidement tous ses auditeurs, même ceux qui ne partageaient point ses idées politiques et sociales. Il n'est pas sans intérêt de noter qu'au passage il fit à la propagande de M. Fouéré le reproche amical de s'adresser trop exclusivement à l'esprit et pas assez au cœur. Il se déclara partisan de l'enseignement du breton pour briser la barrière qui sépare maîtres et élèves, le peuple bretonnant et l'école. Il faut mettre fin à une méthode d'enseignement qui est une cause d'analphabétisme et qui est la seule raison de « la fameuse timidité bretonne ». Il faut reconnaître au breton le même droit qu'à l'espéranto, « utopie qui ne correspondra jamais à des sentiments profonds ». Il faut mettre fin à un système qui brise la tradition bretonne : or, « sans tradition, on ne bâtit rien de durable ». Il donna la conclusion de son intervention par cette formule : « La race humaine ne s'élèvera qu'en accusant sa diversité. » Les dernières paroles de M. Le Normand furent saluées par les vifs applaudissements des deux à trois cents congressistes qui avaient pris place dans la salle. Puis M. Fouéré se leva pour remercier les orateurs et engagea les amis d'*Ar Brezoneg er Skol* de redoubler encore la propagande. Après un échange de vues entre M. Kerlann, directeur d'*Ar Falz*, et M. Dupuis, ancien inspecteur primaire, aucun contradicteur ne s'étant manifesté, l'assemblée générale d'*Ar Brezoneg er Skol* fut levée.

A cette réunion fit suite un concours d'orateurs bretonnants, qui parlèrent sur le thème suivant : « Défendre, dans une réunion publique populaire, la cause de l'enseignement du breton ». Les prix furent attribués à MM. Koulouarn, professeur; Kalvez, agriculteur; Kavel, instituteur; Yann Morvan, chanteur et lutteur breton.

LE GORSEDD DES BARDES DE BRETAGNE

Le *Gorsedd des Bardes de Bretagne* a tenu ses assises annuelles à Châteaulin, du 30 juillet au 1^{er} août. Ces fêtes furent marquées par un concours d'enseignes bretonnes, des concours de chants et de danses et deux représentations. Des conférences furent prononcées, en breton, par M. Yves Le Goff, sur l'écrivain et orateur breton, chanoine Quéré, et en français par M. Léon Le Berre, sur le docteur Halléguen.

La cérémonie druidique eut lieu le 1^{er} août au matin, sur la butte du château au nord de la ville. Il y fut procédé à l'investiture des nouveaux druides, bardes et ovates. De nombreuses allocutions furent prononcées, en général, sur des thèmes littéraires. Seul celui du représentant du « Gorsedd des Gaules », M. Jacques Heugel, qui s'exprima en français, trancha nettement sur les autres discours. Il invita ses auditeurs bretons à se joindre aux autres « Celtes de Gaule, de Belgique, d'Espagne et de Lusitanie, pour barrer la route au germanisme barbare et destructeur »; il célébra « la communauté celto-latine, rempart de la civilisation européenne », et enfin plaça Charlemagne et Jeanne d'Arc, aux côtés de Vercingétorix, parmi les héros celtes. Ce discours a causé quelque surprise à ses auditeurs !

Des Gallois et des Corniques, conduits par le grammairien R. Morton Nance et le Révérend G.-M. Dobble, étaient venus assister aux fêtes du Gorsedd.

CONGRÈS DE L'UNION RÉGIONALISTE BRETONNE

L'*Union Régionaliste Bretonne* a tenu son Congrès annuel à Etables, du 25 au 30 août, sous la présidence du marquis Régis de l'Estourbeillon, ancien député du Morbihan. Le 26, des séances d'études furent consacrées à la langue bretonne, dont la situation fut étudiée dans un rapport du président de l'Académie Bretonne, M. François Vallée, et à l'histoire d'Etables et du pays de Goëlo. Au cours de la soirée, M. Henri Texier, président de la Société pour l'Esthétique Générale de la France, prononça une intéressante conférence sur les beautés des pays de Bretagne et la nécessité de les défendre et de les sauvegarder. Il est à souhaiter que cette conférence ait des résultats pratiques. Le lendemain matin, la séance de travail fut consacrée aux sections d'Histoire de Bretagne et à la section des Beaux-Arts.

L'après-midi, le docteur B.-O. Guihéneuc, de Rennes, prononça une belle conférence sur la santé morale de la Bretagne.

Pendant le Congrès eurent lieu plusieurs représentations, ainsi que des fêtes populaires et folkloriques, avec la participation des cercles celtiques de Bretagne. Du 25 au 30 août, une petite exposition s'est tenue à Etables. On y a particulièrement remarqué les tissages à la main d'Uzel, les fers forgés d'Etables, des reliures, des sculptures de Louis Cochery et de Félix Glamer.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION DES CERCLES CELTIQUES

La *Fédération des Cercles Celtiques*, fondée par Eugène Regnier, a tenu son assemblée générale à Etables, le 27 août, à 14 heures. Au cours de cette réunion, le docteur Edouard Guéguen, professeur à l'École de Pharmacie de Nantes, et Mme Galbrun ont été réélus codirecteurs de la Fédération. Mme de Bellaing, MM. Auclair et Radenac ont été désignés pour les assister dans leurs fonctions.

Le 25 août, le docteur Guéguen avait prononcé une conférence sur « l'histoire tragique de Conomor, roi de Bretagne, et de Sainte Triphine, d'après l'histoire et la légende ».

CONGRÈS DU PARTI NATIONAL BRETON

Le *Parti National Breton* (*Strollad Broadel Breiz*) a tenu son congrès annuel à Guingamp (Gwengamp) le 27 et le 28 août. La première journée, consacrée à une réunion publique, fut marquée par de violents incidents. Nous en empruntons le récit à *La Dépêche de Brest* (n° du 29 août), que l'on ne saurait accuser de partialité en faveur des autonomistes :

« Le président de séance annonça que la réunion était ouverte et donna la parole au premier orateur inscrit, M. Yves Coz. Celui-ci fit l'histoire du mouvement breton et parla de l'histoire de la Bretagne. Il ne mâchait pas ses mots. Voici quelques-unes de ses « sorties » : les Bretons ne sont pas Français ; les Bretons ont tout intérêt à se séparer de la France (*sic*), etc.

« Tout avait été calme jusque là. Mais un groupe de contre-manifestants communistes, conduits par le citoyen Ollivier, secrétaire de l'Union locale des syndicats, fit irruption dans la salle. Un orateur breton du parti autonomiste prit alors la parole en dialecte trégorrois. Il eut, certes, un succès personnel, et lorsqu'il rappela les brigades dont étaient victimes les Bretons en général et tout particulièrement et tout dernièrement le héros national sportif Jean-Marie Goasmat, toute la salle, sans distinction, applaudit longuement.

« Mais cela ne dura pas longtemps, car Lainé, voulant prendre à son tour la parole, un tumulte se déclencha.

« Un auditeur, qui se nomma au bureau comme étant M. Albert Menguy, commis-voyageur, demanda à poser une question à M. Lainé. Le président de séance lui rétorqua qu'il parlerait à son tour, après les orateurs inscrits. Poussé par des amis (1), M. Menguy grimpa néanmoins sur l'estrade et s'approcha du micro. Mais les diffuseurs devinrent aphones.

« A son tour, le militant cégétiste Ollivier sauta sur l'estrade et, levant le poing, il réclama le silence, car il voulait parler. Mais le bruit redoubla.

« A la fin, tout le monde parlait à la fois, tant sur l'estrade que dans la salle. M. le commissaire divisionnaire Le Page, de Rennes, prit place à son tour à la tribune. Le citoyen Ollivier attaqua alors *l'Internationale*; M. Menguy, *La Marseillaise*, et les autonomistes le *Bro goz ma zadou*.

« Une bousculade se produisit. Le commissaire de police de Guingamp, M. Cauquelin, brandit son écharpe et les gendarmes, qui étaient discrètement parqués dans les parages de la salle de cinéma, vinrent faire évacuer la salle.

« Les cris se poursuivirent au dehors. Nous avons vu l'inspecteur Fagiani aux prises avec un groupe de communistes qui lui reprochaient d'avoir voulu empêcher leur chef de file Ollivier de prendre la parole. Dans la bagarre, M. Fagiani perdit son chapeau et sa cravate. Dans un autre groupe, des gendarmes intervinrent. Trois jeunes gens, qui refusaient de quitter les lieux, furent conduits au poste, puis relâchés.

« Plus tard, les autonomistes se regroupèrent, au nombre de deux cents à deux cent cinquante, sur la place du Vally, et se dirigèrent en ordre vers leur permanence, installée au restaurant Duguain, au Rustang, où la réunion se poursuivit jusqu'à une heure avancée de la nuit. »

Le lendemain eurent lieu des séances de travail, un banquet et plusieurs réunions privées. Au cours de ces séances, lecture fut donnée d'un message de M. F. Dehauvais, qui se terminait ainsi : « Dans quelques mois, je reprendrai ma place dans notre lutte, mais je vous le dis de loin, comme si j'étais présent : Allez, marchez de l'avant, ne perdez pas une minute, de crainte que l'existence de la Bretagne ne se joue dans cette minute que vous aurez perdue. » Puis M. Mordrel présenta un rapport moral, auquel fit suite la lecture d'un manifeste du parti, qui déclare notamment : « Nous ne connaissons ni classes, ni lutte de classes. Mais les prérogatives insensées du Capitalisme sans patrie doivent être combattues sans merci ; la force des bourgeois égoïstes, seulement soucieux de leurs calculs d'intérêts, doit être brisée. Nous devons être sans pitié pour les profiteurs du peuple breton, quelle qu'en soit la race, car tous ils trahissent de la même manière ses besoins, sa langue et son esprit. » Enfin, l'ingénieur Lainé prononça un discours

(1) Les dirigeants de *Breiz Atao* ont prétendu qu'au contraire, M. Menguy avait été protégé par des policiers en civil (*Breiz Atao*, 4. IX. 1938).

dont le passage essentiel est, sans doute, le paragraphe suivant : « Au dedans de la Bretagne comme au dehors, les signes concordent qui annoncent sa libération très prochaine. Les jeux sont déjà faits, et nous savons qu'il n'est au pouvoir de personne d'empêcher ce qui va arriver. »

A la suite du congrès de Guingamp, le *Parti national breton* a reçu l'organisation suivante : directeur : F. Debauvais. Comité exécutif : H. Guieysse (président et trésorier); O. Mordrel (rédacteur en chef de *Breiz Atao*); C. Lainé (secrétariat du parti et propagande); O. Chevillotte (secrétaire). — Collaborateurs : A. Geoffroy, délégué à la propagande en Basse-Bretagne; Erwan Casteret, délégué à la propagande en Haute-Bretagne; R. Caouissin, secrétaire administratif; A. Couère, adjoint du secrétariat.

CONGRÈS DU « BLEUN BRUG »

L'association catholique bretonne du *Bleun Brug*, dirigée par l'abbé Perrot et M. R. Delaporte, a tenu son congrès annuel à Lannion (Lanuon), dans le pays de Tréguier, du 3 au 7 septembre. Cette année l'assemblée du *Bleun Brug*, une des plus importantes manifestations qui aient lieu en Bretagne, ne fut favorisée ni par le temps, ni par les événements internationaux qui, à cette époque, répandaient sur le pays une atmosphère d'angoisse. Aussi ce congrès fut-il une moins belle réussite, à certains points de vue, que celui de Plougastel en 1937.

Mais il est une matière dans laquelle le *Bleun Brug* a fait un réel progrès depuis l'an dernier : le théâtre. Le public habituel des représentations bretonnes a été heureusement surpris d'assister à la séance du 3 septembre où furent jouées *Eun nozveziad reo gwenn* et une farce d'Evnig Penn ar C'hoat, *Ar Barner barnet*; et à celles du 4 et du 5, où furent représentées le nouveau drame de Xavier de Langlais, *An Tamall*; une comédie populaire, d'après un conte de Mariana Abgrall, *Ar C'Hornandoned diweza* et enfin *Fostus an Doktor daonet*, adaptation de l'œuvre de Marlowe. On peut dire de cette dernière pièce qu'elle a été une réussite parfaite : tant au point de vue des décors et des costumes, que du jeu des acteurs. Les organisateurs de ces séances théâtrales méritent les plus vives félicitations. Il faut souhaiter que l'année 1938 marque la fin du laisser aller et du médiocre, qui avaient dégoûté le public de ce que l'on n'osait appeler « le théâtre breton ». Au cours de ces différentes séances, le public put entendre quelques-uns des meilleurs chanteurs bretons : Mlle Lucia, Yann Morvan, Emile Cueff.

Comme chaque année, le congrès du *Bleun Brug* donna lieu à des concours de chorales, présidés par l'illustre musicien breton, Guy Ropartz; à des concours de chants et de déclamation bretonne; à des championnats de luttes bretonnes.

La journée du 5 septembre fut consacrée aux séances d'études. Au cours de la matinée, M. R. Delaporte, président du *Bleun Brug*, lut un rapport sur l'activité de l'association durant l'année 1937-38; puis M. l'abbé Perrot, directeur de *Feiz ha Breiz* et fondateur du *Bleun Brug*, prononça un discours vibrant sur la « Restauration matérielle et morale de la Bretagne en 1938 ». La conférence de M. l'abbé Louis Le Floc'h, sur la « Restauration de l'Art breton », constitue un exposé d'une valeur incomparable, qui sera publié dans la revue *Studi hag Ober*. Enfin M. Dorig Le Voyer parla de la « Restauration de la musique bretonne » et M. Herri Caouissin, secrétaire général du *Bleun Brug*, lut un rapport sur la « Restauration du costume breton ».

L'après-midi la séance était consacrée au « fléau de l'émigration bretonne en 1938 ». M. Loeiz Herrieu, directeur de *Dihunamb*, et M. Yves Le Goff, vice-président de *Breiz ar Brezoneg er Skolion*, firent un tableau très sombre de la situation : mais il semble bien, hélas ! que leur pessimisme ne soit que trop justifié. M. le chanoine Le Bonniec, économiste de l'Institution Saint-Joseph de Lannion, après avoir étudié les données du problème, rechercha les remèdes qui pourraient être apportés à l'état de chose actuel. Il pense l'avoir trouvé dans le renforcement du sentiment familial et dans « la création d'une mystique paysanne ». Après lui, M. l'abbé Mévellec, aumônier des Bretons émigrés en Dordogne, brossa un tableau spirituel et pittoresque de la vie des Bretons qui sont allés habiter dans le Midi de la France. Enfin M. Ropartz Aodig dit quelques mots au sujet de l'enseignement du breton et de la campagne d'*Ar Brezoneg er Skol*.

Le lendemain matin, après les concours de chorales, fut célébrée la messe du *Bleun Brug*. Au cours de la cérémonie, M. l'abbé Clisson prononça un remarquable sermon en breton, puis S. E. Mgr Serrand, évêque de Saint-Brieuc et de Tréguier, monta en chaire. Il invita ses auditeurs à rester fidèles aux traditions bretonnes et à l'esprit breton : « Quand on possède un trésor comme la langue bretonne, c'est non seulement une trahison de l'abandonner, mais c'est aussi pour la race une diminution aussi bien du point de vue humain, que du point de vue chrétien. »

« Quoique ne parlant pas votre langue, je la comprends, je l'admire et je regrette de ne pas la connaître suffisamment pour en apprécier toutes les subtilités qu'aucune traduction ne saurait rendre fidèlement. »

Le congrès du *Bleun Brug* s'est terminé par une excursion à travers le pays de Tréguier.

CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION RÉGIONALISTE DE BRETAGNE

La semaine bretonne organisée par la *Fédération Régionaliste de Bretagne* s'est tenue à Landivizio (Landivizio), dans le pays de Léon, du 5 au

10 septembre, sous la présidence de M. Jean Choleau. Elle débuta, le 5, par un concert de musique celtique, qui obtint le plus grand succès, et au cours duquel M. Choleau exposa les buts et le programme de l'organisation. Pendant toute la durée du congrès, des représentations et des auditions de chants bretons attirèrent un nombreux public.

Les séances de travail de la semaine bretonne, séances consacrées en majeure partie à la question de l'enseignement, présentèrent le plus haut intérêt. M. Jean Choleau commença la série des conférences par un exposé très étudié sur *la réforme de l'enseignement primaire et la formation de la jeunesse bretonne*. Puis M. Georges Floch, ingénieur de l'Institut National Agronomique, parla de *la formation de la jeunesse rurale bretonne*. Après avoir déploré l'insuffisance de la formation intellectuelle des jeunes paysans, dont ceux-ci ne sont en aucune manière responsables, cette lamentable institution qui s'appelle « le certificat d'études » étant trop souvent considérée comme un aboutissement et une fin, M. Floch préconisa les remèdes qui devraient être apportés à cette situation. Alors qu'en Bretagne le nombre des écoles d'agriculture est infime, l'exemple du Danemark doit être pour nous un modèle : M. Floch pense que les méthodes qui y sont utilisées peuvent être adaptées à la Bretagne.

« L'enseignement, poursuivit M. Floch, peut être complété à l'aide d'études collectives de la vie, la création pour la jeunesse de coopératives administrées par elle-même — la création de bibliothèques rurales, de salles de réunions, de tournées cinématographiques — la consécration des loisirs à des études, des visites d'usines agricoles, des excursions agricoles, le développement du sens artistique, de fêtes artistiques rurales, la substitution de l'amour de l'art à l'alcoolisme.

« Il ne devrait pas y avoir de transition entre la formation de l'enfance et la formation de la jeunesse. Il faut envisager le développement de la personnalité, l'orientation professionnelle, la modification de l'outillage. Les écoles devraient devenir de grands centres d'études, de recherches et d'expérimentation. »

A M. Floch succéda M. Loëz Herriou, directeur de *Dihunamb* et vice-président de la *Fédération Régionaliste Bretonne*. Avec une haute compétence, il traita le problème de « la formation post-scolaire de la jeunesse bretonne rurale ». Il dénonça la malfaisance de l'enseignement tel qu'il est compris actuellement, ignorant tout de la langue bretonne et de l'histoire de Bretagne. Identique à lui-même sur toute l'étendue du territoire de la République française, il ignore les diversités et les réalités qui existent sur ce territoire. Contre cette unification et — par voie de conséquence — cet amoindrissement des esprits, il faut que s'opère une réaction et que l'attention de la jeunesse soit attirée vers les importants problèmes qui intéressent l'ensemble de la population bretonne.

« La politique antiagricole actuellement pratiquée incite la jeunesse à désertir les campagnes : elle favorise l'émigration qui, depuis cinquante ans, a fait baisser de 30 0/0 la population du Morbihan. Il faut organiser une élite, et la créer, si elle n'existe pas. La classe rurale est actuellement abandonnée à elle-même. Il faut créer dans chaque commune un petit cercle qui sera fréquenté par une élite de jeunes. La langue de ces cercles sera la langue usuelle du pays. Il conviendra d'y étudier l'histoire locale et l'histoire de Bretagne, la langue bretonne, les questions agricoles pratiques, économiques, sociales et le droit rural. »

La séance de travail de la matinée se termina par une protestation de la *Fédération Régionaliste de Bretagne* contre la campagne menée contre le cidre de Bretagne.

A la séance de l'après-midi, M. Jean Choleau, qui fut le fondateur et le premier président de l'Union des industries commerçantes et artisanales, parla de « l'adaptation de l'enseignement primaire aux professions commerciales et artisanales ». Puis Mme Drouart prononça une conférence sur « l'enseignement des notions de droit breton à l'école et des usages locaux ». Enfin M. Choleau termina la séance de travail en traçant l'histoire de « l'industrie de la tannerie en Bretagne, du XVI^e siècle à nos jours ».

L'intérêt et la valeur des sujets traités à la semaine bretonne font souhaiter que la *Fédération Régionaliste de Bretagne* élargisse et développe encore son action.

UNIFICATION DE LA LANGUE BRETONNE

Nous recevons du secrétaire de l'Emglew KLTG, la circulaire suivante avec prière d'insérer :

Les écrivains vannetais réunis à Vannes, le 3 novembre 1933, proclament, à l'unanimité, que l'unification de la langue bretonne écrite est à réaliser le plus tôt possible sur des bases pratiques.

Regrettent que les concessions faites n'aient pas été prises en considération par tous; rendent hommage à l'esprit de conciliation de plusieurs hommes d'action ou écrivains des autres dialectes; déplorent qu'ils n'aient pas été unanimement suivis et déclarent remettre la question à l'étude avec la volonté de l'avancer et de la résoudre.

Étaient présents à cette réunion : MM. Le Baron, Priellec, Coetmeur, Le Goff, Le Maréchal, Mary, Audic, Le Nestour, Loëz Herriou, Le Diberder.

En tant que secrétaire de l'Emglew KLTG, X. de Langlais s'est abstenu de signer la présente déclaration.

HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE

COMPTES RENDUS DE REVUES & PÉRIODIQUES

Dans la dernière livraison des *Annales de Bretagne*, on trouve la fin de l'étude de M. Daniel Bernard, intitulée : *Recherches sur la Chouannerie dans le Finistère*. La première partie de cet article avait paru dans les numéros 1 et 2 (1937) de la même publication. M. Bernard s'est attaché à suivre les aventures du chef chouan, Jean-François-Edme Le Paige, dit De Bar. Cet étrange personnage, fils d'un soldat de Châlon-sur-Saône, installé à Concarneau, a joué un rôle de premier plan dans la Chouannerie finistérienne; mais il fut autrement moins heureux que Cadoudal, dans le Morbihan. Ses origines expliqueraient-elles ses fréquentes erreurs psychologiques à l'égard de la population ? Non moins intéressants sont ses conflits avec le clergé cornouaillais, qui semble n'avoir conservé qu'une fidélité mitigée aux Bourbons. (Lettre de Debar au vicaire général de Quimper, p. 349 à 353). — Signalons aussi, à titre de curiosité, le signalement en breton que la police consulaire fit répandre en janvier-février 1804 (p. 362). Le travail de M. Bernard est une contribution de grande valeur à l'histoire de la Chouannerie en Bretagne.

Dans ce même numéro sont publiées de nouvelles lettres de R.-F. Le Men, archiviste du Finistère, historien et érudit breton, au célèbre folkloriste François-Marie Luzel. Ces lettres ont trait, surtout, à l'attaque que Le Men déclancha, au moment du Congrès panceltique de Saint-Brieuc (1867), contre La Villemarqué et le *Barzaz Breiz*. D'autres se rapportent à « l'affaire de la collection Penguern » et à la publication des recueils de chanson de Luzel. — Ces lettres sont intéressantes, et il faut louer les *Annales de Bretagne* de nous avoir donné la possibilité de les lire. Mais on ne peut pas dire qu'elles soient à l'honneur du caractère breton. Le Men (et après lui, Luzel) a mené son attaque contre La Villemarqué avec une violence, une hostilité, un parti-pris de blesser son adversaire, qui déconcerte à 70 ans de distance. Il ne fait de doute pour personne, que Le Men

avait parfaitement raison dans ses critiques; et La Villemarqué eut grand tort de s'entêter à défendre l'authenticité de chants, qui, de toute évidence, avaient été composés ou arrangés — avec le plus grand talent, d'ailleurs — par lui ou ses amis. Mais il faut regretter que Le Men ait mis tant de violence et d'inimitié dans ses attaques. Il convient aussi de remarquer qu'en 1867 Le Men possédait une expérience que La Villemarqué ne pouvait pas avoir en 1838 : la science du folklore était alors à peine conçue ! — Ne faut-il pas rappeler, enfin, tout ce que Le Men, Luzel et les folkloristes qui les ont suivi doivent à La Villemarqué ? L'idée de faire ces enquêtes — et peut-être, chez Le Men lui-même, l'intérêt pour une telle entreprise — un public pour s'intéresser à leurs travaux et en permettre ainsi la publication. Outre l'intérêt et la valeur réelle d'un grand nombre de pièces du *Barzaz Breiz*, ce ne sont pas là de minces mérites.

Signalons enfin la fin de l'étude de H.-F. Buffet sur *Lorient sous Louis XIV* et une courte note d'Y. Le Diberder sur la légende du chemin pavé interrompu. Remarquons, à propos de cet article, que la prononciation bretonne du nom de Carhaix est Karaez, et non Keraez, où on a cru retrouver Ker-Ahès, « la ville d'Ahès ».

(*Annales de Bretagne*, t. XLIV, n° 3 et 4, 1937, chez Plihon, libraire, 5, rue Motte-Fablet, Rennes).

Le *Bulletin de la Société Archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure*, pour l'année 1937, constitue un imposant volume dans lequel on relève parmi un grand nombre d'autres études de valeur, un article sur *Nantes à l'époque gallo-romaine*, par E. Mollat; *les fouilles de 1936 au château de Nantes*, par Joseph Gauthier, conservateur du Château des Ducs de Bretagne, travail accompagné d'une carte et d'une photographie; *contribution à l'étude des armoiries de la ville de Nantes*, par G. Durivault; *des souvenirs de la vie nantaise sous le Premier Empire, d'après le journal de Sophie Diboisne*; *des notes sur les origines de la céramique et de la verrerie de la région nantaise*, par P. Montfort; une étude sur *les silex taillés des stations du Néolithique supérieur (La Haye-Fouassière)*, par le D^r Marcel Baudouin; un article de Joseph Gauthier sur *les Menhirs et Pierres christianisées*, qui constitue la première partie d'un travail sur les croix bretonnes. De nombreux dessins illustrent cette remarquable étude qui constitue notamment une nomenclature inédite de ces mégalithes christianisés. D'une grande valeur aussi est l'article du vicomte Aveneau de la Grancière, sur *les anciennes croix de la presqu'île guérandaise*, étude ornée des photographies de trois croix d'une forme très curieuse.

(*Bulletin de la Société archéologique et historique de Nantes et de la Loire-Inférieure*, année 1937, publié en 1938. Bureaux de la Société : Manoir de la Touche, place Jean V, à Nantes).

Le dernier bulletin de la *Société d'Emulation des Côtes-du-Nord* contient de nombreux et savants mémoires dont il n'est pas possible de donner une nomenclature complète. Citons cependant, dans la partie archéologique, un article sur les *Haches de bronze de Crehen* et un autre sur les *Mégalithes de Kernec, près Kermaria-Sulard*, dus à M. R. Mazères. Une étude sur la *Géographie historique du département des Côtes-du-Nord*, par le vicomte H. Profier de la Messelière. Un travail de grande valeur dû au savant chanoine Gilbert-H. Doble (traduction de Dom Malgorn), sur saint Budoc, sur son culte en Bretagne et en Kernew (Cornwall), et « quelques notes sur l'histoire de la paroisse de Budock (Lornwall) ». Signalons aussi l'article de M. H. Corbes sur les *vieux instruments de musique celtique* et la conférence de M. Y. Levot-Bécot sur *l'Irlande et sa littérature gaëlique*.

(*Bulletins et Mémoires de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord*, t. LXIX (1937), Les Presses Bretonnes, Saint-Brieuc, 1938).

Le dernier bulletin de l'*Association Bretonne*, outre le « Rapport du Comité de préservation de la langue bretonne », contient : une étude de M. R. Couffon sur les *Pèlerinages des Bretons à Rome et à Jérusalem, du VI^e au XIII^e siècle. Influences Orientales en Bretagne*. Dans cet article, illustré de nombreuses photographies, c'est surtout dans l'art religieux que l'auteur a étudié ces influences. — Une étude de M. Louis Marsille, intitulée *d'un menhir de Carnac à la croix de Saint-Zénon*. Enfin une traduction par Dom Malgorn d'une étude du chanoine Doble sur *saint Maugan*. Comme tous les travaux de ce savant, cette étude doit être lue par quiconque veut connaître le développement et le rôle du christianisme chez les Celtes, ainsi que l'histoire des Celtes depuis leur conversion à la religion chrétienne. Ces travaux prennent place auprès des *Chrétientés celtiques* de Dom Gougaud. Une lettre du conseil privé de la reine Elisabeth d'Angleterre, datée du 14 juillet 1592, et citée par le chanoine Doble, montre que le protestantisme ne s'est implanté au Pays de Galles que sous la pression du pouvoir royal anglais et contre la volonté de la population qui restait fidèle au culte et aux rites catholiques.

(*Association Bretonne. Comptes rendus, procès-verbaux, mémoires. Quatrième série, tome 49. Saint-Brieuc, 1938*).

Dans le dernier *Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie*, le chanoine H. Pérennès publie une série de *notices sur les paroisses du diocèse de Quimper et de Léon* : Penhars, Penmarc'h, Pestivien, Peumerit Cap-Caval, Peumerit-Quintin, Plabennec. Dom Ménager, la suite de son étude intitulée *Saint Thuriau mourut-il évêque de Dol ?*

(*Diocèse de Quimper et de Léon. Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie*, mai-août 1938 (paraît tous les quatre mois). M. le chanoine Pérennès, aumônier de l'hôpital, Quimper).

EUN TAMMIG FENT

LABOUSED AR MESTR-SKOL

E ti-skol eur barrezig vihan a Vro-Gerne, e-pad ar gentel war ar jedi.

Perig, eur paotrig seiz vloaz, paket gantañ pemp pe c'houec'h ger gallek, eo deuet e dro da ziskouez e oar konta.

« Ac'hanta ! eme ar mestr-skol, daoust hag heñ e vefez gouest da gonta laboused d'in betek c'houec'h ? Lavar da genta : *un oiseau* ».

Hag ar paotrig da zibuna :

— « Un oiseau, deuxoiseaux...

— « N'eo ket evel-se ! Lavar : deuxoiseaux !

— « Deux zoiseaux, trois zoiseaux, quat' zoiseaux...

— « Diod bihan ! n'eo ket quat' zoiseaux ! Lavar quatreoiseaux.

— « Mat ! quat' troiseaux, cinq troiseaux...

— « Spered herrboellik ! Penn mul ! Ne vo ket lakaet netra d'ezañ en e benn. Lavar : cinq oi-seaux !

— « O feiz ! mar kirit. Cinq koiseaux, six koiseaux.

— « Azen kornek ! Mont a rin sot gant ar genaoueg-mañ. »

Ha Perig, feuket an tamm anezañ : « Kaoc'h a-benn ar fin gant ho laboused, emezañ. Kontit anezo hoc'h-unan mar kirit ! »

EUN HANTER-LOEN BEP SIZUN...

E presbital eur barrezig war maez, an aotrou person hag eur beleg « diavaez », evel ma vez lavaret e Kerne, a zo ouz taol o tibri o merenn. Emañ ar soubenn o tivogedi dirazo.

« Ne vo ket dreist ar chegenn ganeomp hizio, eme an aotrou person d'ar beleg all. Amañ, paour kaez paotr, ne vez ket kavet kig bevin pa garer. Ar c'higer ne laz nemet eun hanter loen bep sizun... »

DINDAN AR GOUARNAMANT

Kalz ne chomont ket ken war ar maez hag a gav gwelloc'h mont da labourat da boultrerez Pont-ar-Veuzeun pe da hini ar Vilin-Wenn pa gavont an tu.

« Brao eo d'ar re-ze ha d'ar seurt d'ezo, eme, eun devez, eul labourer-douar da unan all, beza dindan ar gouarnamant. »

— « Brao e lavaran-me, a respontas egile. Ni eo, ma faotr, ar re a zo dindanañ. Ar re-ze, e c'hellez beza sur, a zo war e c'horre... »

KRESKI AR BARADOZ...

Eun nebeudig komzou klevet pa edo ar sec'hor vras o ren er bloaz-mañ e penn-kenta an nevez amzer :

« Ma ! a lavare eur c'houilh (1), rivinet e vimp ar bloaz-mañ gant an amzer-mañ. Ma karfe an Aotrou Doue degas d'eomp eur banne glao. »

— « N'oc'h ket prest da gaout dour c'hoaz, koulskoude, eme Yann ar Mager, eur mevel tiegez, rak an Aotrou Doue n'en deus ket re evitañ e-unan. Maro 'zo kalz tud er goañv-mañ hag emeur o kreski ar baradoz. »

(1) Kouilh a dalv kement a « Julod » e Kerne.

COMMENT ON ÉCRIT L'HISTOIRE

Dans son ouvrage *Rayons et ombres d'Allemagne*, M. Louis Gillet, de l'Académie Française, écrit à la page 83 :

« Il (Maximilien d'Autriche) voulait épouser Anne de Baujeu, la duchesse de Bretagne, afin de tenir la France coincée entre l'Empire et l'archipel breton : Louis XI para le coup en faisant épouser la Bretagne à son fils. Maximilien, de dépit, riposta en se jetant sur sa voisine de Bourgogne. »

Quatre erreurs en deux phrases. Prenons la peine de les relever :

Anne de Baujeu n'a jamais été « duchesse de Bretagne ». Fille du roi de France Louis XI, elle fut, en fait, Régente du Royaume pendant la minorité de son frère, le roi Charles VIII. Tout au contraire, elle fut l'adversaire implacable du duc François II et de la duchesse Anne.

Pour les géographes, la Bretagne est une péninsule : auprès de personne elle n'a jamais passé pour un archipel.

Louis XI était mort depuis huit (8) ans lorsque son fils Charles VIII épousa Anne de Bretagne (1491).

S'il y a eu « dépit » de la part de Maximilien d'Autriche en épousant Marie de Bourgogne, ce « dépit » était en avance sur les événements, puisque ce mariage eut lieu en 1477, peu après la mort de Charles le Téméraire, quatorze (14) ans avant le mariage de Charles VIII et d'Anne de Bretagne.

Bismarck était bien généreux de dire que le Français ne savait pas de géographie : il est tout aussi ignorant de l'histoire, même de l'histoire de France !

“ WAR-DU AR PAL ” ET LA PRESSE

« FEIZ HA BREIZ », gouere 1938.

« Gant plijadur hon eus digoret ha lennet eur gelaouenn nevez trimiziek, 72 pajenn cenni, WAR-DU AR PAL, renet gant hor mignon mat Herve Kerhor; skrivet eo e brezoneg hag e galleg.

« ...Buhez hir ha lennerien niverus d'ar gelaouenn nevez. »

Hor gwella trugarez d'an hini goas eus ar c'helaouennou brezonek evit an hetou mat ha konfortus a gas d'an hini yaouanka anezo.

« DIHUNAMB », meheuen 1938.

« Get plijadur e larom : Degemer mat ! d'en dastumaden neid-se hag e zo chonjet de rein pennadeu studi de Vreizhiz. Ar en dachen-se eh es kalz a labour d'ober. »

Bennoz Doue da Zihunamb evit an degemer mat a ra d'eomp. Klask a raimp ober kalz labour, ha labour mat.

« BREIZ », kazetenn savet evit difenn ar Feiz hag ar Vro.

29 mae 1938.

En niverenn-se e roer taolenn hon niverenn genta, hag cuspenn pennadoù tennet diouz ar « Roll-Mennadoù ». Meuleudi ebet, rebech ebet. Daoust ma vije bet gwell ganeomp anaout sonj renerien Breiz diwar-benn WAR-DU AR PAL, e trugarekaomp anezo da vesa roet da c'hrouzout e oa ganet eur gelaouenn-nevez.

— 165 —

« S. A. V. », hanv 1938.

« Deuet ez eus er maez eur gelc'hgelaouenn nevez WAR-DU AR PAL. Gwelet hon eus enni laouen, pennadoù mat a brezoneg, hag eun diverradenn brezonek dirak pep pennad e galleg.

Hogen er gelc'hgelaouennou diouzezek, hon eus meur a wech gwelet lodenn ar galleg o kreski hag hini ar brezoneg o tisteraat betek mont tost da neira. Daoust hag e tegouezo ar c'hontrol ar wech-man ? Heti a reomp. D'ar renerien da zual. »

Diouz hor gwella a raimp evit derc'hel ar c'hempouez etre ar brezoneg hag ar galleg, en hor c'helaouenn. Ha goude ma vo brasoc'h lodenn ar galleg en eun niverenn ha brasoc'h hini ar brezoneg en eun niverenn all, arabat kredi emaoomp o vont da gemma hor menoz. Fizians hon eus da ziluzia ar gudenn en eun doare all : kaout daou vouladur, an ell e brezoneg hag egile e galleg.

« GWALARN », mezeven-gouere, 1938.

« Ra vesa deut-mat ar gelc'hgelaouenn nevez WAR-DU AR PAL, eviti da embann, d'hor sonj, re a bennadoù galleg.

Kredi eo ret ober gant ar galleg a zo fazi ar Vrezoned abaoz meur a gantved. Displeget em eus va menoz alies a-walc'h war ar poent-se. N'eus nemet daou rummad skridoù a c'hellomp sevel e galleg : ar pennadoù-abostolerez icela, hag al leurioù-deski-brezoneg.

Dudius da lenn eo niverenn genta WAR-DU AR PAL. Eun tamnig flemmus, evit ma tere ouz pep kelaouenn yaouank. Buhez hir d'ez. »

An abeg kavet gant R. Hemon en hor c'helaouenn abalamour ma implijomp ar galleg a vefe gwir awalc'h ma ne vefe Gorre-Breiz ebet. Daoust da dud 'zo da vesa displeget gant kement-se avat, ez eus buhez enni ha n'eo ket c'hoaz eur « garnel ».

« WAR SAO », organe central des Bretons émancipés de la Région Parisienne. - août-septembre 1938, p. 4 :

« (WAR-DU AR PAL) cette nouvelle revue bilingue ne prétend à rien moins qu'à constituer une sorte de « brain-trust » qui aurait pour tâche d'étudier, en toute impartialité, « les aspirations morales, la conception de la vie, de l'homme et du monde du peuple breton » et, sur ces bases, bâtir un régime politique.

Une telle entreprise est parfaitement acceptable en son principe si elle n'aboutit pas à reculer indéfiniment le moment de choisir. Nous faisons confiance à la loyauté des rédacteurs de WAR-DU AR PAL comme nous faisons confiance à leurs réelles capacités. Mais qu'ils sachent bien que leur choix devra se faire en définitive entre le fascisme et l'antifascisme. »

« PEUPLES ET FRONTIÈRES », revue mensuelle
d'information sur les Nationalités d'Europe Occidentale.
N° 13 (15 juin 1938), p. 322

commente longuement la parution de « WAR-DU AR PAL » et différents articles de son premier numéro. De cet article, extrayons les lignes suivantes :

« WAR-DU AR PAL, nouvelle revue trimestrielle bretonne, dont le premier numéro nous arrive sous le signe du printemps de 1938, se présente comme une sérieuse revue d'études bien présentée et bien composée.

Si, au premier abord, le programme en apparaît un peu flou (peut-être cela tient-il à ce qu'il est très vaste), des articles intéressants viennent suffisamment souligner et préciser le sens et le caractère de cette initiative...

Plusieurs articles seraient à signaler dans la première livraison de WAR-DU AR PAL : *Pennas niseri e brezoneg* (Comment compter en breton), *Ar Vrezoned e Paris* (Les Bretons à Paris) et, en français : deux articles documentés sur l'Irlande et... le début d'une « Etude sur l'histoire diplomatique de l'Europe d'après guerre ». Nous recommandons spécialement aux lecteurs de *Peuples et Frontières* la lecture de cet article qui éclaire impartialement et objectivement les circonstances qui ont mis fin à la guerre et présidé à la rédaction des traités... »

Contrairement à ce que pense « *Peuples et Frontières* », notre programme, tout vaste qu'il est, n'en est pas moins très précis : s'il se présente sous une forme volontairement enveloppée, chacune des phrases qui le composent a un sens strictement déterminé et se trouve là dans un but précis.

« L'AME POPULAIRE », organe du Sillon catholique
de Paris, n° 207 (juillet-août 1938)

dans un article documenté et impartial sur la question bretonne, dû à M. Georges Legay, mentionne la parution de WAR-DU AR PAL :

« Le mois dernier nous a apporté une nouvelle revue, fort bien présentée, WAR-DU AR PAL... »

« L'EPOQUE » (51, rue du Sahel, Paris, XII^e)

mentionne avec intérêt, dans son numéro du 1^{er} juillet 1938, la parution de WAR-DU AR PAL :

« WAR-DU AR PAL est une publication bretonne écrite mi-partie en breton, mi-partie en français. J'avoue mon ignorance du premier langage, mais la lecture du texte français m'apprend qu'il s'agit d'un périodique qui lutte pour la conservation de la langue natale. En feuilletant le fascicule, je note de bonnes études sur l'économie bretonne et un vaste aperçu sur l'histoire diplomatique de l'Europe d'après guerre de Yeun Douget. »

“ WAR-DU AR PAL ” ET SES LECTEURS

De M. l'Amiral Laurent :

Paris, 31 mai 1938.

Monsieur,

J'ai attendu quelques jours pour vous remercier d'avoir bien voulu m'adresser le premier numéro de « War-du ar Pal », parce que je déstrais relire à tête reposée le « programme » qu'y expose Yeun Douget et qui, à première vue, est extrêmement séduisant.

« Meizet o deus... eun diaesamant e Breiz hag... o devez klasket dirouestla ar gudenn-se » (p. 12). Y a-t-il un malaise breton ? Si oui, le définir complètement et précisément avant de rechercher les remèdes. Voilà le programme.

Pour l'accomplir, vous proposez d'établir une série d'enquêtes sur l'état actuel de la Bretagne dans tous les domaines : moral, intellectuel, matériel, économique... hag all. A du ganeoc'h ! Quand j'étais professeur, j'enseignais qu'avant de chercher à savoir « où allons-nous ? », il était nécessaire de bien voir d'abord « où en sommes-nous ». C'est de bonne méthode à la condition de résoudre auparavant la question : « d'où venons-nous ? ».

La situation « actuelle », quel que soit le domaine exploré, n'est pas née par génération spontanée. Elle est fille d'une situation antérieure qui découlait elle-même d'une autre plus ancienne. Il est impossible d'expliquer aujourd'hui sans avoir étudié et compris d'abord hier et avant-hier. Or, cela n'est pas dit dans le programme de Yeun Douget... peut-être parce que, aujourd'hui, il est de mode chez certains de mépriser l'Histoire. A mon avis, il serait nécessaire d'éclairer votre lanterne sur ce point que je crois capital.

Celui de vos collaborateurs qui étudiera les mouvements démographiques en Bretagne, par exemple, trouvera une certaine densité de population ici et là. S'il ne remonte pas dans le Passé, il ne verra pas pourquoi des villes comme Douarnenez se sont développées

plus vite, dans le dernier siècle, que d'autres comme Carhaix ou Pontivy. Mais, s'il fait de l'histoire, peut-être (car je ne suis pas compétent), verra-t-il que l'invention de la boîte à sardines a joué un rôle important dans le développement de la population de l'Arvor. Et qui donc a inventé la boîte à sardines ? Je n'en sais rien, mais peut-être n'est-ce pas un Breton (1). Alors ? Alors je touche à la seconde observation que je déstrais vous soumettre.

« Quant aux questions sociales et économiques, il semble tellement naturel de les étudier exclusivement dans leur cadre breton... (p. 8). »

Cette phrase n'a pas été traduite dans le texte breton mais, à lire tout le programme dans les deux textes, français et breton, on a bien l'impression qu'il s'agit d'étudier la Bretagne en soi, les Bretons en soi, comme si l'univers était limité aux frontières de l'ancien duché, comme si n'existaient ni la France dans l'est, ni la mer et le reste du monde sur trois côtés. C'est admettre a priori que la Bretagne est née seule au monde, ou y a toujours vécu séparée du reste de la terre par une cloison étanche. Mais vous savez fort bien que cette conception est contraire à la vérité et si vos collaborateurs la maintiennent, ils fourniront des études intéressantes comme toutes les théories, mais décevantes comme toutes les théories qui ne veulent pas tenir compte de la pratique.

Il y a un malaise breton et la Bretagne veut vivre mieux. D'accord, mais le malaise est-il né dans la Bretagne elle-même et vient-il exclusivement d'elle-même ? Evidemment non, parce que la Bretagne n'a jamais vécu isolée, même aux temps où elle était ou se croyait indépendante. Le fils du seigneur de Tremazan, Saint Tanguy, allait faire son éducation à la cour du roi de France Clotaire.

Je me permets de vous signaler ce grave danger. En étudiant chaque problème de détail, il faut remettre la Bretagne et les Bretons dans le cadre général où ce pays et ce peuple ont vécu et vivent encore; sinon, votre œuvre pourtant séduisante ne donnera rien. Est-ce que les tissages de Locronan auraient été si prospères sans le prodigieux développement de la marine espagnole consécutif à la découverte de l'Amérique ? Et la disparition de cette industrie locale est-elle due à des causes exclusivement bretonnes ? Pourquoi la proportion des Bretons servant dans la marine militaire a-t-elle augmenté considérablement entre 1848 et 1914, et pourquoi a-t-elle diminué depuis ? Est-ce que vous trouverez la réponse « exclusivement dans le cadre breton » ?

« Cette revue ne devra pas craindre d'aborder les problèmes politiques, ceux qui se posent en Bretagne comme ceux que l'on y pose » (p. 9). Ce dernier membre de phrase n'est pas traduit dans le texte breton et c'est cependant le seul endroit où il soit fait allusion à l'« extérieur ». Et pourtant, qu'on le veuille ou non, l'extérieur conditionne toute la vie bretonne. Y a-t-il un pays au monde qui puisse, à l'heure actuelle, vivre sans tenir compte de ses voisins proches ou lointains ?

Vous refusez de faire de la polémique; vous faites appel à l'impartialité de vos futurs collaborateurs et à leur sérénité d'esprit. Je ne puis qu'applaudir à ce touchant appel et d'autant plus que Yeu Douget lui-même s'exprime avec sérénité, mais... non seulement je crois bien que cela restera clause de style, mais même je pense que vous ne pourrez pas empêcher les hommes qui pensent et veulent agir de se gouverner a priori d'après un certain nombre d'impératifs catégoriques. Or, si impartiaux qu'ils soient, ces impératifs les guideront à leur insu.

(1) N'est-ce pas Appert, Breton de Nantes ? (N. D. L. R.)

Vous êtes prêt à accueillir toutes les idées. Bien, très bien, mais... même celles qui froisseront au vif vos plus chères convictions ? Cela est beau, mais inhumain et dangereux. A l'époque où nous vivons, époque de combat s'il en fut, on ne peut ni ne doit s'interdire de prendre parti.

Vous avez eu la sagesse, selon vous, de ne pas proclamer vos propres impératifs. Vos collaborateurs resteront libres. De quoi ? De définir les leurs; libres, comme l'on dit, de prêcher pour leur saint... et de se servir de vous pour répandre leurs doctrines, fussent-elles aller droit à l'encontre des idées qui vous sont chères. Accepterez-vous qu'un « sans patrie » vienne vous démontrer la nécessité de tuer tout esprit breton en Bretagne ? L'éclectisme, de nos jours, est jeu d'esthète indifférent (et Dieu sait que vous n'êtes point des indifférents !) ou jeu de dupe. On a déjà tenté de pareilles « études en commun » et qui n'ont jamais abouti.

Vous et vos amis avez sans doute quelques idées chères pour lesquelles vous êtes prêts à tout sacrifier. Dans un noble souci d'impartialité, vous les avez cachées. A mon avis, c'est un tort et un danger. Montrez-les, sinon on vous reprochera de souffler le chaud et le froid.

Voilà, monsieur, ce que m'inspire la lecture de votre programme. Si je n'avais pas pour les Bretons et leur pays une si belle estime et affection, je ne vous aurais rien écrit... qu'un mot banal de remerciement.

Va quella gour'hemennou.

L'intéressante lettre que l'on vient de lire nous a été le premier encouragement reçu après la parution de notre premier numéro, et il nous est venu de France ! Nous en remercions bien vivement son auteur et nous pensons que nous tirerons profit des judicieuses réflexions que lui ont inspirées notre premier travail. Nous en reconnaissons l'imperfection. Mais nous craignons que la perfection — vertu si relative — nous ne l'atteignons encore de si tôt, tant il est difficile de « contenter tout le monde ». Il n'en est pas moins vrai que les critiques et les conseils des hommes de valeur sont pour les hommes de bonne volonté les meilleurs guides vers cette inaccessible perfection.

D'un celtisant néerlandais :

Le celtisant néerlandais, Dr Th. M. Chotzen, privat-docent de philologie celtique à l'Université d'Amsterdam, a eu l'amabilité de nous écrire quelques mots élogieux pour *War-du ar Pal*.

« La présentation de votre revue fait une excellente impression, et j'ai beaucoup admiré les articles merveilleusement objectifs de M. Douget. L'idée d'une revue consacrée à l'étude du problème breton sous tous ses aspects devrait être saluée avec l'appréciation intelligente qu'elle mérite; je pense qu'elle pourrait exercer une influence très heureuse... J'ai relu le programme et je tiens à vous dire que je suis très agréablement impressionné par le souci d'impartialité et de modération dans lequel des convictions évidemment très fortes sont exprimées... Force m'est d'avouer que le ton ferme, mais courtois de votre revue, qui est peut-être un archaïsme à notre époque, me plaît personnellement beaucoup. »

De M. Yves Le Diberder :

« On me fait parvenir votre revue *WAR-DU AR PAL*. Je vous félicite de votre initiative.

...Vous semblez être parti un peu brusquement, sans chercher une collaboration suffisamment variée, permettant de se rendre compte de ce que vous pouvez faire. Vous n'annoncez personne, ni non plus personne ne révélez. Votre premier numéro manque d'attrait, il faut l'avouer, de force d'assimilation et de puissance d'expansion.

Notre ami Le Diberder a son franc-parler. C'est un des charmes de ses lettres, mais c'est aussi la raison qui nous interdit de mettre sous les yeux de nos lecteurs le contenu de cette longue épître, bourrée de conseils, farcie de critiques, débordante d'une verve qui se manifeste par de vigoureux coups de patte à droite et à gauche. Ceci nous laisse penser qu'aucune autre revue ne recueille l'adhésion entière de Le Diberder ! Et puisqu'il a pris la peine de nous écrire, n'est-ce pas que, malgré tout, il porte à War-du ar Pal un certain intérêt ?

D'un Breton fixé à l'étranger :

« Part de la langue bretonne et de la langue française. L'article d'introduction aurait dû être en breton, pour marquer que la langue bretonne a la première place de droit, sinon d'importance de fait.

L'article programme aurait dû être en breton d'abord pour la même raison, bien que le breton soit une traduction.

Tous les articles en français n'ont pas leur résumé en breton, comme annoncé dans l'introduction. Il n'y a pas de résumé en français pour l'article « Ar Vretoned e Paris ».

« La Vie bretonne » est toute en français. C'est regrettable, je crois. A mon avis ce sont les articles courts, de faits, faciles à lire et vivants, qui devraient être en breton d'abord, parce qu'ils inciteront à lire en breton ceux qui ne le savent pas beaucoup. La revue n'est pas faite avec le but de faire lire en breton, mais si elle y contribue, c'est une bonne chose; c'est une œuvre bretonne importante en soi, et d'autre part si mes arguments sont corrects, cela accroît l'intérêt de la revue pour les lecteurs dans leur ensemble. J'ai toujours déploré de voir mis en breton les articles d'idées et d'études sur un point particulier, généralement éloignés de ce que les hommes des campagnes celtiques aiment à lire, telle qu'une abstraction développée, ou l'étude d'un pays éloigné n'ayant pas de contact direct avec la Bretagne si ce n'est que par une abstraction. Toutes les nouvelles, sous forme d'article ou de rapport, en français. C'est ainsi qu'on rend l'accès du breton ennuyeux et difficile. Si vous voulez les Celtes, offrez-leur la Vie (pas au sens français).

La proportion du breton au français est bonne à mon avis, dans la revue. Ne manquez pas de la maintenir. Ceux qui écrivent en breton « flour ha difazi » devraient s'y tenir pour aider à tenir la proportion. Il y aura sans doute une tendance à avoir plus de français.

MARIENS. — La chronique non bretonne tient plutôt trop de place dans ce numéro. Le principal responsable étant Nédélec. L'excuse de cette quantité, à part l'ignorance de l'utilisation de ses articles par Nédélec, est que c'est une chronique celtique; cependant, je crois que c'est un peu trop comme proportion. Il faudra, à mon avis, éviter le remplissage par des études sur les pays étrangers. Une chronique internationale, en ce qu'elle a une répercussion sur la Bretagne, comme celle de Douget, et jugée d'un point de vue breton, est extrêmement intéressante et valable; la Bretagne doit vivre, dans cette revue, dans son cadre géographique et humain comme dans son temps. Ce qui serait regrettable, c'est l'étude d'autres pays pour eux-mêmes; les seules raisons d'études d'autres pays : pays de races similaires (celtiques), pays où se sont produits des phénomènes similaires

à ceux qui se sont produits en Bretagne, pays dont la politique ou les mouvements peuvent influencer les intérêts bretons.

J'ai trouvé les tableaux de « Ar Vretoned e Paris » un peu longs et un peu obscurs. X...

Dans notre deuxième numéro, nous avons tenu compte des remarques contenues dans cette lettre. Le texte breton précède le texte français de l'article d'introduction. Tous les articles en français sont accompagnés de leur résumé en breton. Quant aux articles en breton de ce numéro, ils n'exigent aucun commentaire en français.

Pour ce qui est de la question de la proportion du breton au français, nous pensons qu'elle est maintenue dans ce numéro. A l'avenir, elle sera la même. Nous y veillerons.

D'un autre Breton fixé à l'étranger :

« Le premier numéro m'a beaucoup intéressé, surtout par la partie instructive et documentaire. Je fais davantage de réserves sur les articles consacrés à des généralités sur la politique et l'économie bretonnes.

Personnellement, je ne crois guère que l'apparition d'une nouvelle revue puisse révolutionner l'action bretonne. Il ne faut pas avoir peur de faire du neuf, et la vieille revue classique ne me paraît plus répondre à nos besoins particuliers. Une revue qui doit paraître à époques fixes, avec un nombre de pages déterminé, c'est un cadre bien rigide. On est amené à y introduire des articles de remplissage, qui ne valent pas les frais d'impression et font tort en même temps, par leur lecture facile, aux travaux plus sérieux. C'est, en outre, une lourde charge financière.

Il est utile, cependant, que l'expérience de ceux qui travaillent ne se perde pas et trouve une place où s'exprimer. Mais à la forme « revue », je préférerais la forme « dossiers » ou « cahiers », c'est-à-dire une organisation qui centralise des manuscrits et des abonnés, et qui, lorsqu'elle reçoit une étude intéressante, la publie isolément ou avec une courte page de nouvelles, sans se préoccuper ni d'une cadence de parution régulière, ni d'un nombre de pages minimum, ni d'avoir à plaire à tout le monde à la fois. Ropars Hémon avait fait une tentative dans ce sens il y a quelques années, mais en se cantonnant peut-être dans un domaine trop restreint pour que son entreprise soit viable. En tout cas, je crois qu'une réalisation de ce genre se heurterait à moins de difficultés que la publication d'une véritable revue.



Passons à un autre point. En recevant « War-du ar Pal », je me suis demandé tout de suite à quoi répondait cette revue.

...Tout d'abord, pour ne s'aliéner personne, « War-du ar Pal » a commencé par se condamner à un objectivisme implacable, en proscrivant de ses colonnes toute mystique et tout sentimentalisme. Mais, comme l'excès est souvent un défaut, il en résulte un ton général d'un positivisme un peu sec, et, fût-il l'impression, inadapté au lecteur de 1935. Nous ne sommes plus au temps du scientisme et de la prééminence du raisonnement sur la croyance. Partout la métaphysique tend à l'emporter sur la logique. Le monde entier a constaté les échecs des techniques que l'esprit n'anime pas, et de tous côtés on voit des hommes admettre que ce qui se sent peut être aussi réel que ce qui se démontre. Devons-nous le regretter, alors qu'il faut peut-être y voir dans une certaine mesure l'action,

favorisée par les circonstances, du levain celtique qui subsiste dans toutes les races européennes ?

... Pour tout homme averti, en ces années cruciales que nous vivons, un dilemme se pose qui dépasse tous les autres : civilisation chrétienne ou nationalisme païen, primauté de la personne humaine ou d'une collectivité : deux conceptions antagonistes de la vie, deux mystiques d'un dynamisme formidable. Dans les deux camps, des lutteurs se préparent pour l'épreuve de force morale qui décidera de l'avenir de l'Europe. Les autres problèmes subsistent, évidemment, mais ils sont loin d'avoir la même emprise sur les cœurs et sur les volontés. Croyez-vous que nous puissions espérer entraîner nos compatriotes en nous tenant à l'écart du grand drame auquel ils sont mêlés ?

Je conçois très bien que, pour des raisons d'opportunité, tel ou tel groupement ayant à remplir une tâche particulière tiende à conserver sa neutralité. Mais, du fait même de cette neutralité nécessaire, son dynamisme est diminué : il influence les foules, il ne les conquiert pas; les auditeurs applaudissent, mais ils ne suivent pas.

Je ne veux pas dire qu'il n'y ait pas place, en Bretagne, pour une revue d'études techniques et de critique indépendante, à tirage, hélas ! limité. Mais je crois surtout qu'il faut qu'un mouvement breton prenne naissance qui s'adosse fortement aux conceptions chrétiennes de la primauté de la personne et de la fraternité divine entre les individus.

Au moment où nous recevions cette lettre, nous discutons précisément de la question de transformer notre revue en une publication adoptant la formule des « cahiers ». L'accord n'est pas encore réalisé, mais il est possible que l'année prochaine voie cette modification. L'abonnement donnerait droit à un nombre de pages correspondant à environ quatre des numéros actuels. Le dernier cahier de l'année donnerait avec la couverture pour l'année et la table des matières, la vie bretonne de l'année, les comptes rendus des différentes publications bretonnes, etc... La formule est séduisante et se trouve actuellement à l'étude.

En ce qui concerne la critique que nous adresse l'auteur de cette lettre touchant « l'objectivisme implacable et le positivisme un peu sec » de *War-du ar Pal*, nous convenons qu'elle n'est pas dénuée de toute vérité. Mais nous ne voyons pas, dans l'état actuel de la situation, que nous puissions choisir une autre position. Le public sympathisant breton n'est pas tellement important et les collaborateurs de revues tellement nombreux que nous puissions faire choix d'une mystique quelle qu'elle soit. La revue gagnerait en dynamisme, mais perdrait en rayonnement. Au total, serait-ce un avantage ? Nous aimerions que nos lecteurs nous fassent part de leur opinion sur ce point.

De M. R. Tassel :

« J'ai reçu avec plaisir le premier numéro de « War-du ar Pal ». Je vous en remercie. C'est une revue d'un format agréable, bien présentée, facile à lire.

Vous sortez de la polémique et votre besoin de vous appuyer sur des faits incontestables nous promet une moisson d'arguments probants, utiles pour poser à nouveau, une fois de plus, la question bretonne au monde civilisé.

Cependant, votre souci d'objectivité n'est pas absolument nouveau. Il a existé dans d'autres revues, au moins à leur début. Nous aimons beaucoup, en Bretagne, lancer quelque chose de neuf, en quoi nous plaçons des espoirs très vastes et un peu naïfs. Puis l'épreuve du temps et des hommes agissant, l'œuvre s'arrête ou son caractère se déforme. C'est comme avec Anatole France, l'histoire en 40 volumes commençant et finissant au roi

Tentobochus. Autre travers dans lequel vous ne tomberez pas, à condition d'être modestes au départ.

Les articles de Y. Douget m'ont vivement intéressés. J'ai moins goûté les réflexions sur l'économie bretonne de P. G. Il est trop dur à ses devanciers.

... Certes, il est vrai que la documentation sérieuse et les statistiques exactes font le plus cruel défaut, à nous comme aux autres et même plus qu'à d'autres. D'accord, mais d'abord la documentation et les statistiques sont plus ou moins entachées d'erreurs. Et cela est vrai, même pour celles dont se servent les gouvernements. Ensuite, il faut choisir les renseignements et ne pas s'y noyer de peur que les arbres ne nous cachent la forêt.

Les idées ne naissent pas d'un fatras de renseignements même exacts, mais de la constatation de certains faits saillants examinés en gros et qui, vus de près, souffriraient des démentis partiels nombreux. Une fois l'idée jaillie, l'intuition acquise, la vérification scientifique est une question de temps. Il en est ainsi pour les sciences exactes comme pour l'économie. Sans induction, pas de progrès.

Or, les devanciers n'ont pas fait fi, comme on semble le croire, des chiffres et des renseignements acquis. Bien des journées ont été passées dans les bibliothèques, à la statistique générale, dans les Chambres de commerce, etc. Les propositions qui ont été émises concernant l'imputation à l'Etat français de l'infériorité économique de la Bretagne ne l'ont pas été à la légère, qu'on me permette de l'affirmer. Elles résultent, outre des études faites et des documents recueillis, de l'observation des événements de 1924 à 1935 environ. Elles sont l'expression d'une conviction et de là à en rechercher une solution politique, à défaut d'une autre qu'on n'entrevoit guère, il n'y avait qu'un pas. Au surplus, les faits peuvent varier avec les intentions humaines, et ce qui nous a paru patent dans la dernière décade peut s'être modifié.

Je proposerais, si je l'osais, à notre ami P. G., le sujet suivant : « Des actions récliquées du crédit et du marché de l'argent avec le pouvoir politique », et en sous-titre : « Les Bretons, à l'heure actuelle, peuvent-ils exploiter, commercialement et librement, les richesses naturelles de leur pays ? » (librement, c'est-à-dire sans les faveurs spéciales qu'on n'obtient que sous la protection expresse d'un gouvernement).

Mais j'ai assez exercé mon droit de critique et il ne me reste qu'à souhaiter bonne chance à la nouvelle revue. Puisse-t-elle s'affirmer dans le public breton et même français et international, sans perdre de vue son devoir national. »

M. R. Tassel, dans sa judicieuse lettre, défend sa position de vieux militant spécialisé dans les questions économiques. Nous serions mal venus de le lui reprocher, sa contribution à l'étude de l'économie bretonne ayant été importante et ses travaux, jusqu'à nouvel ordre, constituant une des bases les plus sérieuses des revendications bretonnes sur ce point. En passant, nous pouvons dire que nous regrettons qu'il n'ait point encore réuni en un volume ses principaux articles et ses documents, fruits de recherches éche-lonnées sur plus de dix ans. Quod qu'il en soit, notre collaborateur n'entendait nullement sous-estimer le travail de quelques prédécesseurs éminents, mais uniquement faire sentir l'insuffisance des enquêtes et le manque de coordination dans les efforts.

De l'abbé B... :

« J'ai eu l'occasion de lire ce premier numéro par l'entremise d'un confrère. J'ai eu vite compris que « War-du- ar Pal » était dans la ligne de mes aspirations. Oui, c'est

cela : faire quelque chose de grand, embrassant tout le mouvement breton, et de loyal et de sain. Et pour cela partir du réel, de ce qui est.

Je vois dans votre œuvre une entente, une rencontre, un centre de cristallisation d'idées communes et nettes. Et puis du travail sérieux; avant de porter un diagnostic, il faut ausculter, étudier avant de proposer, considérer avant de partir. Allez donc hardiment, abordez tout ce qui a trait à la « matière de Bretagne », ne laissez rien dans l'ombre. Pour qui réfléchit, le mouvement breton est encore si superficiel en dépit des apparences ! Les sujets d'étude ne nous manquent certes pas : économie, folklore, politique, etc. Je prends la hardiesse de vous dire ma pensée sur trois sujets particuliers : l'hygiène, l'art et la littérature.

On parle de Race bretonne et on a raison, dans certaines limites, de la magnifier, à condition de ne pas aller jusqu'à en faire un dogme systématique et une religion. Mais il faut avoir le courage de voir et de dire les choses comme elles sont : et j'affirme que la Race bretonne est en passe de sombrer dans l'alcoolisme et la tuberculose. Cela est indéniable : il n'y a qu'à ouvrir les yeux et écouter ce qu'on dit à l'extérieur (dans les garnisons de Paris en particulier — je parle d'expérience — les majors ne se gênent pas pour poser l'équation : Breton = tuberculeux. Devant moi, on dit d'un soldat : « Il a ceci et cela et, en plus, c'est un Breton, mon commandant ». Je suis persuadé qu'il y a de la méchanceté dans ces faits et qu'on ne tient pas compte du grand nombre de Bretons servant dans la région parisienne, mais il reste une large part de vérité. D'un médecin vendéen, établi à R... (Morbihan), à qui on demande s'il se fait au pays : oui, mais une chose cependant dont il ne revient pas : l'alcoolisme. Je continuerais les témoignages... Ceci encore : le grand nombre de séminaristes bretons à Thorenc (1). Inutile de poursuivre). C'est la Bretagne de demain qui meurt avant de naître. Si nous ne réagissons, d'ici quelques années, la Race sera endommagée, peut-être irrémédiablement, ou du moins pour longtemps. Certes, nous avons des raisons excusantes : la destruction de l'élément masculin de la population dans ce qu'il avait de plus vigoureux, de 1914 à 1918, les débîts d'alcool, la sous-alimentation, etc. Certains pays du Nord (Suède) pourraient nous fournir des exemples. Je crois trop à votre volonté d'étudier la réalité pour douter que tous ne considérez avec le plus grand souci ce tableau tragique.

Quoique nous ayons un art breton moderne très florissant, qui constitue peut-être même un des témoignages les plus indiscutables de notre Renaissance nationale, cependant il reste dispersé, inconnu du public même breton. Il y a eu « Kornog », il y a eu, mais il n'y a plus. Peut-être était-il prématuré de prétendre fonder une revue bretonne, traitant exclusivement de questions artistiques ? Dans les grandes capitales, de telles revues spécialisées ont déjà de la peine à vivre. Aussi je me réjouis fort à la pensée que « War-du ar Pal » sera peut-être ce centre de l'Art breton, en créant dans ses pages une section à lui réservée : les collaborateurs ne doivent pas vous manquer. « War-du ar Pal » se doit de lier et de lancer l'art breton, de créer un climat.

Reste la littérature. Il faut une union, franche et voulue, de tous. Or, précisément, cet été les vannetais ont vécu une grande espérance. La presse bretonne avait annoncé l'union des dialectes K. L. T. G. pour le mois d'octobre. Hélas ! cette espérance était prématurée, vous savez mieux que moi l'échec de cette tentative. Pourtant, je crois qu'il faut que cela se fasse. Il faut que cela se fasse, si l'on ne veut pas faire œuvre en l'air, ne reposant sur rien. Peut-être y aura-t-il moyen, avec l'unification, de faire circuler un même texte de Musillac à Ploudalmézeau, de Paimpol à Pont-d'Abbé. Mais allez donc

(1) Sanatorium établi pour le traitement des séminaristes tuberculeux. (N. D. L. R.)

mettre du « brezoneg unvan » sous les yeux d'un Vannetais, sous les yeux même d'un Cornouaillais. (J'ai lu dans un numéro de « Stur » que l'orthographe fixée aux alentours de 1923-25 était difficilement acceptable au sud d'une ligne Lannion-Douarnenez.)

Or, vous ai-je dit, votre mouvement, au contraire, me semble être une entente, une rencontre naturelle et non une contrainte. Vous parlez de ce qui est, de la périphérie et non de l'idée préconçue d'une minorité. Alors, si un groupement semble désigné pour prendre une bonne fois l'initiative de l'entente interdialectale, c'est bien le vôtre. Et puis, soyez bien persuadé que tout ce qui fait masse dans le mouvement breton et, en somme, ce qu'il y a de plus sain, est avec vous. Cette masse retirée, il ne reste qu'une infime minorité. Pourquoi faut-il que nous la laissions faire la loi ? Ne voyez-vous pas comme cela est anormal ?

Ici l'auteur cite les noms d'écrivains susceptibles de collaborer à la revue.

« Et d'autres, et d'autres un peu partout. Ne pensez-vous pas qu'avec tout cela on peut créer une littérature un peu plus vigoureuse que celle qui essaie de se soulever actuellement ? Considérez ce qu'il resterait en face de noms qui comptent et absolument sûrs. Il faut bien avouer qu'ils ne dépassent pas une demi-douzaine.

J'ajouterais que mon plaidoyer pour le Vannetais ne saurait être taxé de parti-pris entêté : je suis, en effet, enfant de la forêt de Paimpont. Ce que je connais de breton, c'est en K. L. T. et je le dois à Ober. Mais je crois avec Loëis Herriou que, sans cette union, il ne saurait y avoir de littérature en langue bretonne, peut-être même pas de langue bretonne du tout. Allons, marchez avec confiance, je ne suis pas le seul à penser ainsi. Créez-nous une littérature nationale, avec une place dans votre revue et une société d'édition.

Je m'excuse de m'être laissé aller à de si longues réflexions. J'ai simplement voulu traduire un sentiment que je sens plus ou moins confusément partout autour de moi. J'ai voulu vous crier que vous deviez avoir confiance dans votre œuvre, elle vient à son heure. »

Nous avons été infiniment sensible à la confiance que M. l'abbé B... met en notre revue. Notre espoir est de ne pas la décevoir.

En ce qui concerne la protection de la race, nous ne voyons pas très bien ce que nous pouvons faire. Nous ne possédons aucun moyen de diminuer le nombre de débîts de boissons ou d'intensifier la lutte contre la tuberculose, ce qui ne nous dispense pas d'étudier les ravages — le mot est usé, mais il est exact — de l'alcoolisme et de la tuberculose, qui d'ailleurs vont de conserve.

Questions artistiques : une de nos ambitions est précisément que War-du ar Pal soit un centre de renaissance, et pour cela nous avons sollicité la collaboration de nombreux artistes bretons qui nous l'ont accordée. On verra par la suite le résultat de nos efforts pour créer ce « Centre de l'Art Breton ».

Quant à l'Union orthographique interdialectale désirable, dont parle M. l'abbé B..., nous espérons comme lui qu'elle se réalisera et nous estimons comme lui qu'il faut qu'elle se fasse. Il est invraisemblable, croyons-nous, qu'en K. L. T. certains refusent indéfiniment quelques « aménagements » à leur orthographe. C'est une position incompréhensive et inamicale. Mais il est encore plus étonnant qu'en pays de Vannes tous n'aient pas accepté d'emblée les propositions de l'accord de Lorient : c'est pour eux le seul espoir que leur dialecte entre pour une part dans l'orthographe qui sera bientôt enlignée.

NOTE DE L'ADMINISTRATEUR

Avant de publier notre deuxième numéro, nous avons tenu tout d'abord à connaître quelle serait la réaction du public breton devant une nouvelle tentative d'études des problèmes bretons. Nous avons attendu les comptes rendus des journaux et revues, nous avons attendu des lettres, des abonnements. Nous pouvons dire que nous en avons été satisfaits, quel que soit le laconisme de certains comptes rendus ou les critiques de quelques autres et malgré le silence de quelques-uns. Les lettres que nous avons reçues et dont nous donnons les extraits des plus intéressantes nous ont vivement encouragés, ainsi que les abonnements qui ont été souscrits.

Les événements qui se sont déroulés depuis la fin de l'été ne nous ont pas permis de faire paraître le n° 2 à la date que nous avions fixée à la suite de l'examen de notre situation. Les numéros d'été et d'automne sont supprimés; mais ce numéro d'hiver constitue une livraison considérablement plus importante qu'un numéro ordinaire. En outre, les abonnements étant valables pour quatre numéros et non pour un an, les abonnés ne perdront rien à ce contre-temps.

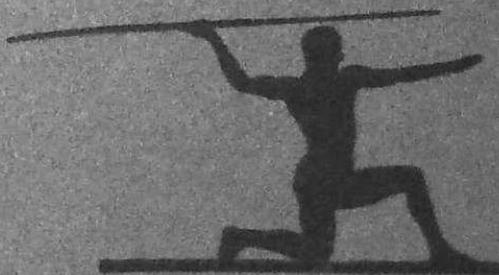
L'ADMINISTRATEUR.

ERRATUM

War-du ar Pal, niverenn 1^a, p. 27, linenn 6, lenn 1911, e-lec'h 1931.

Le Gérant : G. LE MOAL.

WAR-DU AR PAL



**Nevez-Amzer / Hañv
1939
Niverenn 3**

**Printemps / Été
1939
Numéro 3**

WAR-DU AR PAL

DASTUMADENN STUDIADENNOU DIWAR-BENN BREIZ
REVUE D'ÉTUDES BRETONNE

Rener : Herve KERHOR

Directeur : Hervé KERHOR

Nevez-Amzer / Hañv

Printemps / Été

1939

Niverenn 3

Numéro 3

SOMMAIRE

	<u>PAGES</u>
L'EXISTENCE DE LA REVUE EST-ELLE ASSURÉE ?	179
KUDENNOU AR OUENN..... NATALIS.	181
RACES ET RACISME..... NATALIS.	183
GERIOU BREZONEK BEO NEBEUT ANAVEZET GANT AR SKRIVAGNERIEN..... YEUN AR GO.	190
DIWARBENN AR GERIOU BREZONEK BEO..... YEUN AR GO.	194
INITIATION VANNETAISE..... ROPERH ER MASON.	195
KORN AL LENNEGEZ WENEDEK.	203
EUL LEVR-PRIZ EVIT BUGALE AR SKOLIQU.	204
AR C'HOADIG PIN..... YOUEN DREZEN.	205
L'IRLANDE AU SEUIL DE 1939..... M. NEDELEG.	206
LA VIE BRETONNE.	210
GÉOGRAPHIE LINGUISTIQUE VUE DE MONS.	221
« WAR DU AR PAL » ET SES LECTEURS.	222
NOTE DE L'ADMINISTRATEUR. ERRATA.	224

LES DÉPOSITAIRES DE WAR-DU AR PAL

BRETAGNE :

- Brest.* — Librairie de la Marine, rue de Siam.
Châteaulin. — Librairie Corcuff, quai de Brest.
Fougères. — Librairie Pujol, 18, rue du Tribunal.
Nantes. — Librairie-Papeterie de la Bourse, 8, place de la Bourse.
Pont-Croix. — Mme Pennamen, libraire, place du Marché.
Rennes. — « Ti Breiz », 4, rue Hoche. Librairie des Facultés, 2, quai Emile Zola.
Quimper. — « Aux Vieux Livres », M. Le Dault.
Saint-Pol-de-Léon. — Librairie de « L'Union des Œuvres Bretonnes », 46, rue Cadiou.

PARIS :

- « Librairie du Phare », 13, rue Valette, Paris, 5^e.
Librairie Perrier, avenue du Maine, Paris, 14^e.

L'EXISTENCE DE LA REVUE EST-ELLE ASSURÉE ?

Le numéro 3 de « War-du ar Pal » porte la date du printemps 1939. C'est aussi celle de son premier anniversaire. Les circonstances ne nous ont pas permis de faire paraître de numéro au cours de l'été et de l'automne 1938. Mais, tout de même, « War-du ar Pal » a vécu, et cela n'est déjà pas si mal dans les circonstances économiques et politiques que nous traversons. Depuis le printemps 1938, l'Europe vit dans une atmosphère tragique, qui est allée en s'aggravant de mois en mois. Mais, quoique cette situation ne soit guère encourageante pour le développement d'une œuvre comme la nôtre, les dirigeants de « War-du ar Pal » n'ont pas renoncé à poursuivre un travail, qui eût été combien plus facile il y a dix ans !

Depuis sa fondation, à côté de quelques critiques acerbes, « War-du ar Pal » a reçu de nombreuses approbations et témoignages de sympathie. Nous en avons été très touchés, mais nous nous permettons, cependant, d'exprimer le regret que cette sympathie soit restée le plus souvent inactive. Combien de fois, au cours de ces dernières années, avons-nous entendu exprimer le vœu qu'il se fonde une revue comme « War-du ar Pal ». Aujourd'hui cette revue existe et ceux qui, hier, l'appelaient de tous leurs vœux, se reposent entièrement, pour assurer son avenir, sur les quelques personnes qui ont accepté cette lourde responsabilité. Ils ne sont pas nombreux, ceux qui nous ont adressé des souscriptions pour aider à payer l'imprimeur, peu nombreux aussi ceux qui se sont efforcés de nous trouver des abonnés et des lecteurs, de créer des dépôts pour notre revue, d'organiser la vente dans leur région. Plus que tous les éloges, c'était là, cependant, ce qui aurait le mieux contribué à assurer la vie de « War-du ar Pal ».

Quoi qu'il arrive, nous ne nous découragerons pas : mais les mois qui viennent décideront si nous pourrions continuer à assurer à la revue une parution trimestrielle, ou bien s'il nous faudra adopter la forme de cahiers.

paraissant à intervalles irréguliers, suivant la suggestion d'un de nos amis. Si ceux qui disent s'intéresser à « War-du ar Pal », si ses lecteurs et ses abonnés veulent voir la revue poursuivre sa vie comme publication trimestrielle, qu'ils sachent que la situation dépendra de leur effort personnel. Nous leur adressons ici un appel, pour que la revue se développe et ne s'amodrisse pas.

Dès l'été dernier, on nous avait demandé d'organiser une réunion des amis de « War-du ar Pal ». A ce moment nous avons pensé que ce projet était prématuré : mais nous pensons qu'il doit se réaliser au cours de l'été 1939. A l'occasion d'une fête bretonne, pour ne pas imposer à nos amis d'autres frais de déplacement, nous réunirons les personnes qui ont bien voulu assumer la responsabilité financière de la revue, pour leur soumettre le bilan de la situation; nous demanderons aussi à nos collaborateurs de se réunir, pour mettre au point un plan de travail; ainsi qu'à nos amis, à qui nous demanderons de prendre une part plus active à la vie et au développement de « War-du ar Pal ». Il ne s'agira là ni d'un congrès, ni d'une manifestation spectaculaire, mais d'une réunion de travail entre amis et collaborateurs.

Les uns et les autres seront avertis en temps utile de la date et du lieu de cette réunion.

Nous souhaitons de n'avoir à leur donner, ce jour-là, que de bonnes nouvelles de la vie matérielle de « War-du ar Pal ». Cela dépendra de l'effort qu'ils auront fourni d'ici cette date.

KUDENNOU AR OUENN

En eun amzer deñval ez omp deuet war an douar; war-lerc'h ar brezel-meur e klevomp knoz eus brezel ha brezelioù adarre. Hag e pep bro emañ an dud o tifreta, o tispac'ha muioc'h-mui, darn evit kaout o boued hag aesaat o doare-buhez, darn all evit gounit d'o bro ha d'o gouenn mestroni war he douar ha zoken war zouar ar re all... E-mesk kement all a zispac'hadeg, ar « Gudenn Vreizek » a lakaer kalz a boan hag a ijin d'he dirouestla, rak rouestlet a-walc'h ez eo.

Ma fell d'eomp kavout an hent mat evit dispaka ar gudenn-se, an hent « War-du ar Pal », eo dao da genta en em zivall diouz menozioù am-eeun ha kamm-gemmesket. Hag e-touez ar menozioù-se, ken stank hizio, karget a fazi, e kavomp da genta penn hini ar Ouenn ha hini ar Vroadelez. N'eo ket aes komz atao en eun doare fraez hag eeun, ha ret mat eo koulskoude.

Roll ar gerioù ret evit komz diwar-benn ar Ouenn n'eus ket bet pieustret kalz warnañ c'hoaz. E brezoneg evel e galleg (met nebeutoc'h e brezoneg evelato) ez eus e yez ar bobl meur a ster disheñvel. E-barz « Stur », niv. 10, gouere 1937, p. 33-38, en deus O. Mordrel embannet eur studiadenn evit skleraat ha stabilaat ster ar gerioù Gwad, Gouenn, Pobl, h. a. Ha diskouez a ra ar studiadenn-se n'eo ket aes, e brezoneg zoken, kaout gerioù un-ster, hag a veje o ster unan-rik ha resis : ranket en deus O. M. diforc'ha lavarennou ar « brezoneg poblet » diouz eur « ster erbedet »... evel er yezoù all, na petra 'ta. Gwasoc'h eget se, ne blij ket an hanter re d'eomp ar « ster erbedet » dilennet evit lod eus ar griou-se, pa vez re nevez ha pa gas re bell diouz ar sterioù poblet. Ret eo d'eomp eta beza war evez evit skleraat bepred ar gerioù-se gant an destenn tro-dro.

Petra eo ar Ouenn ? En e ster resis ha kenta (e brezoneg koulz hag e galleg pe e germaneg, d'hor meno...) ar ger-se a verk eur rum-

mad tud eus an hevelep lignez, o tiskenn diwar an hevelep gourda-dou. En eneb, bez' ez eus eur ster ledanoc'h, boazetoc'h ivez marteze, emit merka kement rummad tud anavezet hizio dre stummu ha doareou dibar, d'ezo o-unan. Kemeromp amañ ar ger en e ster resis.

En deiz a hizio, ne gaver e neb lec'h a « ouennou-tud » hervez ster kenta an hano. N'eus ket a ouennou digemmesk. Diroadegou ha kemmeskaduriou a-dreuz ar c'hantvedou o deus lakaet, koulz lavaret e pep korn-douar, ar gouennou da veza touez-touez. Eun dra hepken a zo anat : peurvuia, a-bras, e kaver eur stumm-korf, eur patrom bras, melen hag hirbennek dre ma kerzer war-du an hanternoz, unan bihan, demzu ha berrbennek dre ma tiskenner d'ar c'hreisteiz. Evelse eta, en abeg d'ar meskaduriou, n'haller ket komz eus eur ouenn nordek, hogen bez' ez eus eur stumm-korf nordek.

E-keñver an evezadennoù-se ez eo kentelius meurbet gwelout penaos e Bro-Alamagn dreist d'ar broiou all ez or deuet da vaga eur Ouennelouriez argadus. Ar gredenn-mañ a zo bet kroget en Alamagn abaoe penn kenta an naontekvet kantved, nemet da genta e kemeras neuz ar vroadelouriez, o c'houlenn ma vije lakaet dishual hag unanet drezo an holl vroiou german, da lavarout eo ar broiou ma veze komzet germaneg enno pe ar re a oa bet dindan beli an Impalaeriez. E dibenn ar c'hantved, war-lerc'h levr ar Gall A. de Gobineau, e voe klasket harpa gouennou ar C'hermanez war ar Ouenn. Kenta gouenn ar bed eo hini an Arianed, hag ar pep gwella eus perziou ar ouenn-se a zo bet miret gant ar C'hermaned, ha setu perak e tle or re-mañ dont da veza mistri ar bed.

Tizet eo bet he barr uhela gant ar gredenn ouennelour-se pa gemeras Adolf Hitler stur ar gouarnamant en Alamagn, hag en em silet eo dija, abaoe ar bloaz 1933, e meur a lezenn graet evit difenn na vije mesket gouenn ha gwad ar C'hermaned gant reou all, dreist holl gant gouenn ha gwad ar Yuzevien. Ne lavaromp ket ez eo ar gredenn-se an hini greñva hag an hini bouezusa eus aviel an trede Reich, met bras-kenañ eo he levezon war an troiou-spered hag an doareou-ober a ziskouez an Alamanned a hizio.

Ha dre m'emañ-hi ken pell diouz ar gelennadurez kristen, a-eneb krenn outi zoken, n'eo ket eur souez m'en deus ranket Hon Tad Santel ar Pab dougen diwar-benn ar gredenn-se eur varnedigez sklaer ha rust, da genta e miz meur 1937 en e lizer-meur « Mit Brennender Sorge », hag er bloaz tremenet el lizer-kelec'h kaset en e hano da Renourien ar Skoliou-Meur katolik.

RACES ET RACISMES

Simple esquisse par NATALIS

Le premier numéro de « War-du ar Pal », en traçant le programme de la nouvelle revue, a, paraît-il, déconcerté certains lecteurs bienveillants par l'ampleur et la diversité des questions proposées... Tout comme on a prouvé autrefois le mouvement en marchant, War-du ar Pal se doit de dissiper toutes les inquiétudes, tous les scepticismes, en exécutant son programme. Et c'est pour y aider que nous envoyons ces quelques pages, expression de la pensée d'un lecteur qui accepte, à l'occasion, de devenir collaborateur.

Voyant la complexité de ce qu'on appelle la Question bretonne, nous estimons qu'une des premières tâches doit être de dégager avec soin les idées directrices. Avec des notions fausses, ou simplement confuses, au point de départ, les militants de la Cause bretonne ne pourraient que faire fausse route, « tec'hout diouz ar Pal ». Parmi ces notions enveloppées d'erreurs et de confusions, à notre époque de réveil des nationalismes et de mystique raciste, nous trouvons au premier rang celles de Race et de Nationalité. Plus circulent les sophismes et les affirmations mal établies, plus il importe de penser juste et de parler clair, sans surenchère, toujours avec rectitude et pondération. Nous ne nous contenterons pas de réprover les aberrations où tombent certaines théories racistes d'aujourd'hui — non pas toutes, ni sur tous les points ! — mais nous essaierons de mettre en relief les solutions positives du droit naturel, en harmonie avec la loi divine et respectant aussi bien la responsabilité et la dignité humaines que les justes requêtes du bien temporel de notre peuple.

Au début de cette étude, nous devons nous reconnaître gêné par le manque de stabilité et de précision du vocabulaire. Sans doute Olier Mor-drel, dans Stur (n° 10, juillet 1937), a-t-il proposé, pour éviter les inconvénients des vocables français, de recourir aux termes bretons, moins équi-

voques. En réalité, il faut reconnaître que, même en breton, les mots de *Gwad, Gouenn, Pobl, Rumm*, etc... présentent dans l'usage courant des variétés d'acceptions qui forcent à choisir, parmi les sens du « brezoneg pobl », celui qui est à recommander, « ster erbedet »; en français on ne se comporte pas autrement. Cependant, il est hors de doute que le mot *race*, par exemple, engendre plus de confusion que le terme breton correspondant, du fait qu'il a été soumis à une plus grande circulation. Pratiquement, dans ces pages, nous tendrons à la plus grande précision autant par des explications en français que par le recours aux termes bretons.

I. — LES SENS DU MOT « RACE »

L'usage courant, en Allemagne et ailleurs, a donné au mot *race* un sens extensif bien différent du sens technique et scientifique du même terme. Le sens strict viserait en effet (et nous croyons que le mot breton « *gouenn* », dans son usage le plus courant et, en tout cas, le plus primitif, ne signifie pas autre chose) l'unité d'ascendance et l'homogénéité anthropologique. Y a-t-il de vraies races humaines en ce sens-là ? Nous verrons plus loin que c'est une question facile à résoudre.

Au contraire, le sens usuel et extensif applique ce nom de *race* à tout groupement important de population que caractérisent aujourd'hui certaines particularités traditionnelles et distinctives. Ce sens est devenu tellement usuel qu'on le retrouve dans les actes internationaux d'après-guerre, là où ils parlent de « minorités de *race*, de langue et de religion ». Dans ces passages, il n'y a pas le moindre souci d'anthropologie, pas une ombre d'idéologie raciste. Néanmoins, le terme renferme pour beaucoup de gens une équivoque, du fait qu'il suggère, en même temps que le sens usuel, le concept scientifique.

Les maîtres de la science auront beau rappeler que des expressions comme : *race française, race aryenne, race latine*, etc..., ne sont tolérables que par impropreté de langage, qu'il faudrait dire : *nation française, langues aryennes, civilisation latine*, et que, dans les actes internationaux, *races* équivaudrait plutôt à *nationalités*... Malgré tout, la circulation du mot *race* avec un sens extensif et impropre tend à faire croire plus ou moins au sens scientifique. Dans le public, non averti des nuances (assez sensibles pourtant), il résulte de là une idée fautive (1).

(1) Pour en finir avec les questions de terminologie, opposons ici deux manières de définir la race. Le savant linguiste français Antoine Meillet, dans son livre sur les *Langues dans l'Europe nouvelle*, paru en 1908, est très nettement : « La race se définit par des caractères physiques ». Et voici un autre son de cloche : « Les habitudes intellectuelles du matérialisme rendent encore difficile à beaucoup de personnes la compréhension de l'idée celtique de race. Pour elles, race veut dire type physique et ne veut dire que cela. Les ethnologues, formés à l'étude des espèces animales, sont responsables de cette manière de voir. » (*Stur*, n° 10, p. 44). Ne cherchons pas chicane, prenons acte de la divergence pour l'instant et... disons, soigneusement l'équivoque « toutes quotes ».

II. — PAS DE RACES PURES

Quand il s'agit de *race anthropologique*, tout le monde est d'accord pour reconnaître qu'on ne saurait guère observer, à l'heure actuelle, de races pures, autrement dit, de populations physiquement homogènes. Même en Allemagne, cette constatation s'impose aux racistes hitlériens. L'un des pontifes de la *Rassenkunde* (science des races), le professeur Hans Günther, ne craint pas d'avouer que le noyau nordique, vraiment pur, du Reich ne comprend qu'un dixième de sa population. Quoi que l'on pense du fait même — on ne peut, semble-t-il, que le trouver vraisemblable — ce qui nous intéresse ici, c'est l'aveu qui en est fait.

L'anthropologie essaie de reconstituer les races humaines qui ont pu exister à l'origine; et il est élémentaire de reconnaître que, depuis longtemps, on n'attribue plus aucune valeur scientifique au classement des races d'après les différentes couleurs de peau. On attache aujourd'hui plus d'importance à la classification établie en tenant compte des *types physiques*, c'est-à-dire d'un ensemble de caractéristiques (la taille, la couleur de la peau, des yeux et des cheveux, la forme de la tête, etc...). Il est probable que l'on trouvera difficilement des critères plus sérieux.

Mais quand on essaie de retrouver les « types » ainsi définis au sein des groupements humains que peut discerner aujourd'hui la géographie humaine et politique, l'on est aussitôt en présence d'une multitude de migrations et de croisements complexes dont le déroulement occupe les siècles de l'histoire et de la préhistoire, et qui, dans maintes régions, se ramifient jusque dans le détail des cantons et des communes. D'une manière générale, on peut seulement retenir, d'une part, que le type grand, blond, dolichocéphale, se rencontre en montant vers le nord, et le type petit, brun, brachycéphale, en descendant vers le sud, et d'autre part, qu'il faut toujours en raison du brassage séculaire des populations, faire la part des exceptions à côté du type dominant, quand il y en a un. Ainsi, parler d'une *race nordique*, comme s'il y avait une population homogène constituée par des grands blonds au crâne allongé, serait proprement une énormité tandis qu'on doit affirmer l'existence du *type nordique*, auquel appartiennent un grand nombre, parfois la plupart, des éléments des peuples du Nord.

Toutes ces affirmations peuvent et doivent se formuler avec la plus grande sérénité d'âme... Comment est-on passé, en Allemagne et ailleurs, des placides exposés aux thèses agressives du *racisme* militant ? Nous allons le voir, avant de nous attaquer directement — et franchement — à la délicate question du racisme breton.

III. — RACISME GERMANIQUE

Il faut en rechercher les origines dans les premières années du 19^e siècle. Sous la domination napoléonienne, puis sous le régime des traités de 1815,

l'Allemagne avait été conduite à formuler avec une force particulière les revendications du nationalisme, en soulignant l'aspect racial. Protestant contre la discordance entre les frontières politiques et la répartition psychologique des populations, on réclamait l'indépendance et l'unité nationales. Et déjà le terme de *race allemande* entrait dans l'usage pour désigner la nationalité allemande.

A noter cependant qu'à cette époque les revendications nationales ne se fondaient pas sur les caractères anthropologiques, raciaux. On déclara d'abord que la race, ou nationalité, allemande, comprenait toutes les populations qui parlent la langue allemande (critère linguistique). Ensuite on prétendit incorporer dans la nation allemande toutes les populations qui ont, dans l'histoire, appartenu au corps germanique, grâce au Saint-Empire (critère historique).

La vogue du critère racial commence avec la diffusion en Allemagne du curieux ouvrage d'un diplomate français, Arthur de Gobineau, ouvrage intitulé : *Essai sur l'inégalité des races humaines*, paru en 1854, alors que l'auteur était secrétaire à la légation de France en Perse (2). La thèse à laquelle avait abouti Gobineau était la suivante : La vraie aristocratie appartient de droit à l'homme nordique (pour lui, c'était le norvégien et le norvégien), parce qu'en lui s'était conservée dans toute sa pureté la *race aryane*, dotée d'une super-excellence qui la mettait au-dessus de toutes les autres races humaines.

Chose curieuse, Gobineau estime que la race nordique, héritière des Aryas de l'Inde, est métissée en Germanie ou chez les Slaves; il ne la voit pure que dans les pays scandinaves, en Angleterre, en Belgique et dans certaines régions de la France... Mais ce point de sa doctrine fut vite rectifié par les savants d'outre-Rhin qui, vers 1890, fondèrent une société gobicnne. Combinant la doctrine de Gobineau avec celle du surhomme de Nietzsche, ils établirent en dogme scientifique : que le surhomme était un Aryen, que la pure race allemande n'existait plus qu'en Allemagne du nord.

(2) Sur Gobineau et sa thèse, voici des précisions empruntées à *L'Ami du Clergé* du 21 juillet 1898, p. 457 :

« Hanotaux et Sorel avaient eu la curiosité de s'informer des sources de sa thèse : il n'y en avait pas. Gobineau avait fait tout simplement un pastoyer *pro domo*. Il se regardait comme un génie méconnu. Il s'agissait pour lui d'expliquer à la fois son génie et cette méconnaissance dont il souffrait. Il était d'une famille de Bordeaux et il appartenait, par ses origines immédiates, à la robe et au négoce. Mais il avait découvert dans ses papiers de vagues indices le rattachant à une famille normande qui pouvait bien descendre d'un pharaon norvégien. Il écrivit le roman de cet ancêtre présumé dans *Otto Jarl*, et il le disait de la postérité d'Odin, la grande divinité scandinave. Tout cela, enfanté par son orgueil et son imagination, l'avait conduit à la thèse ci-dessus. Gobineau reconnaissait volontiers que cette idée était chez lui innée, qu'il l'avait découverte d'instinct, quelle ne souffrait aucune démonstration, qu'elle était à ses yeux une évidence première... Ce qu'il y a de plus fort, c'est que le prophète du nordisme n'avait rien lui-même du type nordique. Il était de prestance médiocre, avait la peau bise et le nez en lame de couteau. Mais il ne s'arrêtait pas à ces détails, ou s'il y pensait, c'était sans doute pour seconder de cette déviation le jeu des mésestimes. »

que cette supériorité du nordisme s'était déjà affirmée par l'emprise nordique sur l'Allemagne, en attendant l'emprise de l'Allemagne nordifiée sur le monde !

Ce racisme germanique, il est bon de le noter, existait comme système déjà constitué dans l'Allemagne de la fin du XIX^e siècle et des premières années du XX^e (l'Allemagne wilhelmiennne), ainsi que dans l'Allemagne du régime de Weimar. Toutefois le système n'était point encore officiel ni dominant; il n'inspirait point directement la législation. Mais il avait cours dans une fraction importante et influente de l'opinion publique.

Tout ce glissement de l'idée de nationalité à l'idée de race fut favorisé en Allemagne, en premier lieu par le mouvement de l'unification politique sous l'hégémonie prussienne (1), ensuite par le développement des études historiques, linguistiques et folkloriques. Les masses prirent de plus en plus conscience de leur individualité nationale, grâce aux idées répandues du haut des chaires d'Universités, puis de lycées, enfin d'écoles primaires elles-mêmes, sur le passé du pays, sa langue et ses dialectes, ses traditions, ses croyances populaires, ses légendes ancestrales par delà même le christianisme.

Adolf Hitler a adopté cette conception raciste de l'univers, par réaction à la fois contre le marxisme et contre le sémitisme; mais il ne l'a pas inventée. Ce qui est nouveau dans la destinée de la théorie des races et de la primauté aryenne (et donc germanique), c'est que, depuis l'avènement du troisième Reich (1933) cette conception a pris le caractère officiel d'une doctrine d'Etat (2). Ce qui est nouveau encore, c'est que la théorie raciste pénètre dans les institutions par des lois faites pour protéger la pureté de la race et du sang, fût-ce par des moyens extrêmes.

Nous croyons pouvoir formuler ainsi les thèses majeures du racisme hitlérien, les dogmes essentiels de la « Religion du Sang » :

Le seul crime inexpiable est le crime contre le sang : « Le péché contre le sang et la race est le véritable péché de cet univers; il voue à la mort l'humanité qui l'a commis. » (*Mein Kampf*). « Les peuples qui se mélangent ou se laissent mélangés pèchent contre la volonté de l'éternelle Providence »... ce que l'on a pu exprimer par l'équation : croisement de races = péché originel.

(1) Cela ne veut pas dire que les progrès de l'idée de race proviennent nécessairement des mêmes sources idéologiques que les progrès de l'unification politique; bien au contraire.

(2) Le racisme n'est pas, sans doute, et tant s'en faut, la doctrine centrale du national-socialisme. Hitler eût même explicitement dans *Mein Kampf* pourquoi le mot esclavisme ne figurait pas au programme primitif du mouvement. Mais on peut bien reconnaître quand même au racisme hitlérien le caractère officiel d'une doctrine d'Etat : nous avons pour cela assez de déclarations parfaitement officielles, assez de mesures législatives inspirées par cette doctrine.

Il y a des races inférieures, condamnées à l'abaissement et à l'insurrection éternelle de la bassesse contre l'ordre et la lumière. La race supérieure est la race aryenne. L'Aryen pur détient seul le principe de la culture et les conditions de salut intellectuel et physique de la terre.

« Aujourd'hui, dit Rosenberg, une nouvelle foi s'éveille, le Mythe du Sang, la croyance dans le fait qu'en défendant le sang, c'est l'essence divine de l'homme qu'on défend, la croyance dans le fait scientifique que dans le sang nordique est inclus le mystère qui a remplacé et supplanté les sacrements anciens. »

Conséquence de ce culte du sang, la tâche de l'épuration raciale s'impose à tout le monde contemporain. C'est une question de vie ou de mort : il faut la montée toujours plus décisive de l'Aryen à la lumière du pouvoir, et l'éviction du Juif de toutes les jointures de la vie d'un peuple. Naturellement, cette lutte pour la pureté du sang doit être menée d'abord au sein de la communauté germanique. Dans les mesures préconisées pour le salut de la race, il ne faut avoir peur ni des mots ni des choses, « destruction de toute vie indigne de vivre », suppression radicale du déchet biologique, sinon en lui-même, du moins dans ses prolongements...

Enfin, notons la sévérité de Hitler à l'égard des Eglises chrétiennes (entre elles il ne fait pas de distinction de confession), auxquelles il reproche de n'avoir pas compris leur devoir de respect envers le type édénique de beauté humaine voulu par le Créateur. Elles se sont rendues coupables d'un « attentat contre l'image du Sauveur » et ont laissé dégrader le type humain qu'elles devaient élever. En négligeant le corps, elles ont négligé le support et la condition de l'âme; car il y a un postulat biologique à l'action morale. Comment être étonné de leur échec ? On ne voit pas des fleurs s'épanouir sur le fumier...

Il est un fait digne de retenir toute notre attention : c'est la condamnation retentissante des exagérations racistes par l'Eglise catholique, d'abord dans l'Encyclique de Pie XI, *Mit brennender Sorge*, du 14 mars 1937, puis dans la circulaire officielle du 13 avril 1938, où la Congrégation romaine des Séminaires et Universités — qui est le ministère de l'Instruction publique dans la Curie pontificale — signalait aux recteurs d'Universités catholiques du monde entier la réprobation des doctrines racistes résumées dans huit propositions que l'on trouvera ci-dessous en annexe.

IV. — RACISME BRETON

Etant donné le caractère contagieux — et la facilité de propagation — de tout ce qui touche aux problèmes des nationalités, il eût été surprenant que le mouvement breton fût demeuré totalement indifférent aux possibilités d'utilisation d'un thème tel que le racisme. Aussi ne fûmes-nous pas surpris de lire, en juillet 1937 (*Stur*, n° 10, p. 42) : « La nécessité où s'est trouvé le

mouvement breton de se donner une doctrine et des buts politiques a mis pendant quelques années dans l'ombre ce racisme de toujours; il est dans l'ordre qu'on y revienne ». Et nous avons noté avec sympathie, quelques lignes plus bas : « Ce racisme qui émane de la tradition bretonne est assez différent de ce que la grande presse française a coutume d'appeler racisme. Il ne s'agit pas ici d'une doctrine d'Etat ou d'une pseudo-religion, mais de la « reconnaissance d'une valeur et d'un fait » par l'ensemble du peuple breton... » Nous avons noté cette déclaration avec sympathie, disons-nous; nous terminerons notre premier article sur cette note cordiale, renvoyant à la suite l'examen, bienveillant mais ferme, de ce qu'on a pu, jusqu'ici, proposer comme racisme breton, ainsi que l'exposé de ce que la raison et le droit permettent de retenir dans cet ordre d'idées.

ANNEXE. — Les 8 propositions de la Congrégation des Séminaires et Universités (13-4-38)

1. Les races humaines, par leurs caractères naturels et immuables, sont tellement différentes que la plus humble d'entre elles est plus loin de la plus élevée que de l'espèce animale la plus haute.
2. Il faut, par tous les moyens, conserver et cultiver la vigueur de la race et la pureté du sang; tout ce qui conduit à ce résultat est, par le fait même, honnête et permis.
3. C'est du sang, siège des caractères de la race, que toutes les qualités intellectuelles et morales de l'homme dérivent comme de leur source principale.
4. Le but essentiel de l'éducation est de développer les caractères de la race et d'enflammer les esprits d'un amour brûlant de leur propre race comme du bien suprême.
5. La religion est soumise à la loi de la race et doit lui être adaptée.
6. La source première et la règle suprême de tout l'ordre juridique est l'instinct racial.
7. Il n'existe que le Kosmos ou l'Univers, Etre vivant. Toutes les choses, y compris l'homme, ne sont que des formes diverses, s'amplifiant au cours des âges, de l'Universel Vivant.
8. Chaque homme n'existe que par l'Etat et pour l'Etat. Tout ce qu'il possède de droit dérive uniquement d'une concession de l'Etat.

GERIOU BREZONEK BEO
NEBEUT ANAVEZET
GANT AR SKRIVAGNERIEN
(KENDALC'H)

Gant Yeun ar GO

Les numéros 1 (p. 22) et 2 (p. 120) de « War-du ar Pal » ont publié des listes de « mots du breton vivant, peu connus des écrivains », résultat des recherches de M. Yves Le Goff. Nos lecteurs trouveront ici la suite de ces articles. C'est là un modèle d'enquête, qui serait à poursuivre et à généraliser : car ce travail n'a pas seulement un objet scientifique, c'est un précieux moyen de conserver à nos descendants une partie des richesses de la langue bretonne, menacés d'une entière destruction.

Nous sommes heureux que ces articles de M. Yves Le Goff soient parmi ceux qui ont suscité le plus d'intérêt dans le public de « War-du ar Pal ». — Sur le même terrain, quelques-uns de nos amis ont entrepris des recherches dans d'autres régions de la Bretagne. Dans notre prochain numéro nous en publierons le résultat, ou du moins une première partie. Et nous souhaitons que leur exemple soit suivi.

APOTEIZ, *ano gourel, liester* : APOTEIZOU, Kazel eun ti. *E galleg* : aite. Skouer *Lakaet en deus Yann sevel eun ti gant apoteiz. Eun daol a oa e kreiz an apoteiz.* (Pleiben, Gwezeg). (E Argol e talv « apoteiz » kement ha « savadurioù »).

ASAVANDENN, *ano gwregel, Implijet e vez evel-hen* : « *Emaint o klask c'hoari an asavandenn ganin* ». *E galleg* : « *Ils veulent me jouer la comédie* ». Lavaret e vez c'hoaz : « *Graet 'zo an asavandenn da zresa an dra-mañ-dra* », pe « *Graet 'zo van, diwar-fae, da zresa an dra-mañ-dra* ». (Pleiben).

BECHENN, *ano gwregel, liester* : BECHENNOU. Koef merc'hed Gwezeg. Skouer : *Eur vechenn roget a oa war he fenn.* (Pleiben, Lennon).

BECHENN, *ano gwregel, liester* : BECHENNED. Eur vaouez giz Gwezeg ganti. Skouer *Dimezi a ra d'eur vechenn.* (Pleiben, Lennon).

BERVENN, *ano gwregel, liester* : BERVENNOU. An doue o virvi goude e lamm dreist ar skluz. Skouer : *Gant eun taol-avel eo bet taolet va zog e kreiz ar vervenn.* (Gwezeg).

BLEUKAD, *ano gourel, liester* : BLEUKADOU. Taol-feuk, hervez Vallée (G. B., p. 77). Skouer : *Eur bleukad en deus roet d'in em c'hein.* (Pleiben).

BLEUKATA, *verb.* Rei bleukadou da unan bennak. Skouer : *Gant an droug a oa ennañ e oa en em lakaet da vleukata va mab.* (Pleiben).

BOLOD, *ano gourel, liester* : BOLODOU. Boulig-dramm (G. Vallée, p. 560). Skouer : *Bolodou (pe louzou-bolodou) a rank ar c'hlañavour implijout diou wech bemdez.* (Pleiben, Kastellin, Lennon).

BOUDENN, *ano gwregel, liester* : BOUDENNOU. Gwtac'hell. Skouer : *Emañ ar paotrig o teurel horzennou-ed diwar ar boudenn.* (Speied).

BOUJEDENN, *ano gwregel, liester* : BOUJEDENNOU. Eur yalc'had arc'hant; « *Magot* » e galleg. Skouer : *Goude maro an hini koz eo bet kavet e boujedenn dindan e c'holc'hed.* (Pleiben).

KALABOUSOU : Mont war ar c'halabousou a zo parlocha pe kerzout war ar c'hrabanou, ar c'hrabosou. (Pleiben, Gwezeg, Ar C'Hastell-Nevez).

KRANKENN, *ano gwregel, liester* : KRANK, KRANKENNOU. Migoulin, grigoñs, bourlas (Cartilage e galleg). Skouer : *Krank kalet a zo e min ar pemoc'h.*

DEON, *ano gourel, liester* : DEONOU. Tal, strad. Skouer : *Deon eur sailh, deon eur varrikenn* (Gwezeg, An Eder, Plouidiern). N'eus kerentiez ebet ar ger-mañ hag ar ger *doun* (don); n'ouzon ket piou en deus kaset d'an Ao. Vallée ar ger-diweza-mañ lakaet da dalvezout kement ha *deon*; evidoun-me n'am eus ket klevet rei d'ezañ morse eur seurt ster.

DEONA, *verb.* Lakaat eun tal, eur strad. Skouer : *Deona eur sailh, eur varrikenn, eur baill, eur ribot* (Plouidiern, Gwezeg, an Eder). *Dañnein e brezoneg* Gwened a dalv kement ha *deona* (ha n'eo ket *douna*). Ar ger *deun* lakaet gant Vallée en e c'heriadur bras (p. 311) a rank bezañ *deun*, d'am soñj.

- DIC'HAILHA**, *verb.* Dispenn, regi. Skouer : *Dic'hailhet en deus e zilhad e-touez an drez hag ar spenn.* (Pleiben, Lennon, Gwezeg).
- DIZEON**, *ano gwan.* Didal, distrad. Skouer : *Eur ribot dizeon am eus prenet er werzidigez.* (Plouidiern, Gwezeg, An Ederne).
- DIZEONA**, *verb.* Didala, distrada, dizañnein (Gwenedeg). Skouer : *Dizeonet eo ar sailh.* (Plouidiern, Gwezeg, An Ederne).
- FLUTA**, *verb.* Dispign arc'hant da brena traou didalvoud. Skouer : *Flutet eo bet e holl arc'hant o paea lod ar pardon d'ar merc'hed yaouank. — Aet eo e arc'hant e flut hag e pasteou* (Pleiben). — *Aet eo e arc'hant e flut hag e setou* (Gwezeg).
- FLUTA** (an tan), *verb.* C'houeza el ludu da glask lakaat an tan da gregi. Eun tan flut a zo eun tammig tan dister, prest da vervel ha nebeut a geuneud ennañ. (Pleiben, Gwezeg).
- FRITZOENN**, *ano gwregel, liester* : FRITZOENNOU. Fritadenn. Skouer : *Bez' hor bo d'hor merenn eur fritozenn-viou hag eur fritozenn-besked.* (Kastellin, Plouidiern, Gwezeg, Pleiben). E Plouidiern e vez lavaret evit ober goap ouz tud Sant-Vig :
- | | |
|--------------------------|---------------------------|
| <i>E Sant-Vig</i> | <i>Sant-Vig</i> |
| <i>N'eus ket a gig</i> | <i>N'eus tamm kig;</i> |
| <i>Met brinnig a zo</i> | <i>Met birinig a zo</i> |
| <i>Ha fritozenn a vo</i> | <i>Ha fritozenn a vo.</i> |
- Ma vez amann da lakaat ganto.*
- GWELT**, *ano gwregel, liester* : GWELTOU. Bigalenn, Toukenn. Skouer : *O ker-c'hat gwinn eo bet gant ar welt. Eur weltad rom* (Pleiben). (Dont a ra ar ger-mañ eus ar ger gallek « velte »).
- HARPA**, *verb.* Rei harp, skoazia, skoazella. Skouer : *Ret e vo harpa tal an ti gant eun tint.* (Pleiben).
- HERE**, *ano.* Eost. Skouer : *Re c'horre-kêr a zo o tourna o here.* (Speied).
- HERP**, *ano gourel, Harz.* Skouer : *Lakaet 'zo herp d'ezañ; Kavet en deus eun herp war e hent.* (Pleiben, Gwezeg).
- HERP**, *ano gourel.* Ehan. Skouer : *Deuet eo ar mare d'eomp da ober eun herp. Pa vez kavet tud o tiskuiza e vez lavaret d'ezo : « Amañ eo lakaet an herp ganeoc'h ? ».* (Pleiben, Gwezeg).
- HERPEL**, *verb.* 1° Chom a-zav. Skouer : *N'oun ket evit herpel bremañ da selaou ar pez a livirit;* 2° Lakaat da chom a-zav. Skouer : *Ober a rin d'ezañ herpel daoust d'ar prez a zo warnañ.* (Pleiben, Gwezeg).
- HUCKENN**, *ano.* Poultrenn. Skouer : *Saotret eo e votou gant an huchenn.* (Speied).

- CHOUKA**, *verb.* Dont da veza krommet. Skouer : *Chouka a ra Per dre ma teu war an oad.* (Pleiben, Gwezeg).
- CHOUKATA**, *verb.* Dougen bec'hiou pe sammou war ar chouk. Skouer : *Ne vin ket paket ken da choukata sac'hadou bleud a 200 lur.* (Pleiben).
- CHOUKET**, *ano gwan verb.* Baotek, krommet. Skouer : *Chouket eo an den-se o veza ma labour re.* (Pleiben).
- LANN-GIBIN**, Lann-gwrac'h, lann-krak (Vallée). Skouer : *N'eus nemet lann-gibin er waremm-se.* (Pleiben).
- LANSENN**, *ano gwregel, liester* : LANSENNOU. Laz, gwalenn, kevenn. Skouer : *Eul lañsenn a zo lakaet da stanka an toull-karr war ar park. — Dibrada a reont al lañsenn diouz an douar, met n'int ket gouest d'he flomma.* (Pleiben, Lennon, Gwezeg).
- LOSA** (N'eus ket). N'eus ket kalz. Skouez : *Ne oa ket losa a dud er foar.* (Pleiben).
- PARVACHADENN**, *ano gwregel, liest.* : PARVACHADENNOU. Falz-varchadenn (G. Vallée, p. 297). Skouer : *Da heul eur barvachadenn em eus graet gwazied-lañset em zroad.* (Pleiben, Gwezeg, Lennon).
- PARVACHA**, *verb.* Ober eur barvachadenn. (Pleiben, Gwezeg, Lennon).
- POURAÑSENN**, *ano gwregel, liest.* : POURAÑS, POURAÑSENNOU. Penn-kigenn pe lost-kigenn, hervez Vallée (*tendon*, e galleg). Skouer : *N'eus nemet pourañs en tamm kig-mañ.* (Pleiben, Gwezeg).
- RUKAGN**, *ano gourel, liest.* : RUKAGNOU. Douar fall ha na zeu netra ennañ, roc'hellek peurvuia. Skouer : *Eun tamm brao a rukagn eo ar park en deus prenet Yann.* (Pleiben, Lennon, Gwezeg).
- TAPELED**, *ano gourel, liester* : TAPELEDOU. Butunalenn, brusktavañcher. Skouer : *Roget eo va zapeled.*
- TOLEAD**, *ano gourel.* Eur c'horn-bro. Skouer : *Eus pe dolead oc'h-c'houi ?* (Pleiben).
- TEUSTEUKA**, **TEUSTEKAT**, *verb.* E galleg *bricoter*. Kinkailhat (hervez Vallée). Kinkailhat, chinkailhat pe chingailha koulskoude a zo troue'ha divalo eun tamm koad, eun tamm bara, eun tamm mezer, h. a. Skouer : *Ne vez Yann en e blijadur nemet pa vez o teusteuka eun dra bennak.* (Pleiben, Gwezeg).
- TEUSTEKER**, *ano gourel.* An hini a zo troet da deusdeukat. (Pleiben, Gwezeg).
- TRABUCHA** pe **TREBUCHA**, *verb.* Koll, dianka eun dra bennak. Skouer : *Trabuchet eo bet falz Per ganin.* (Pleiben).

DIARBENN AR GERIOU BREZONNEK BEO

Lennet em eus gant plijadur, war « GWALARN » miz meurzh, pennad hegarat an Ao. R. Hemon diarbenn ar gerioù a zo bet kutuilhet ganin du-mañ ha du-hont, en eul lodenn a Vro-Gerne, ha ne gaver hano eus an darn vuia anezo e geriadur ebet.

Meur a lizer am boa bet, araok, digant eun nebeud mignoned troet gant ar brezoneg ha lavaret o devoa d'in e oa bourrus ha talvoudus eur seurt labour, Daou e-touez ar re-mañ o deus kinniget kenlabourat war an hevelep tachenn ha dizale, a gredan, e c'hello « WAR-DU AR PAL » embann ar gerioù dastumet gant an Ao. Maodez Glandour, e Treger hag e Goelo, ha gant an Ao. Kerlann, e bro ar Bigouenned.

Hervez an Ao. R. Hemon, n'oun ket aet doun a-walc'h em studi ha lavaret em eus traou hag a rankfe beza anataet. Anzav a rankan n'oun ket eur *maout* war vrezonég ar Grenn-Amzer hag em eus c'hoaz kalz da zeski araok gouzout ar c'hembraeg hag ar c'herneveg. Koulskoude ne vir ket kement-se ouzin da welout fraes ne d'eo ar ger *klemmichal* nemet eun distresadenn eus *klemmuskat*. Ar ger diweza-mañ a zo bet savet gant tri-all strollet a-gevret : klemm, muzell ha ken (kroc'hen e brezoneg koz).

E parrez Pleiben ha tro-war-dro d'ezi e vez graet eur *yeuzkenn* (gweuzkenn e vefe ar ger-se e brezoneg lennegel) ouz muzell izela eun den dare da ouela, o veza ma vez trouset peurvuia etrezek an traon evel eun tamm roc'hen en-istribilh. E Plouidiern, eur *glemmusken* a zo eur vaonez troet d'en em chala kalz ha d'ober van da leñva.

Skeudenni sklaer a ra ar gerioù-se, diouto o-unan, an dalvoudegez resis o deus.

E meur a lec'h ez eer troet da zistaga al lizerennou *sk* evel *ch*. N'eo ket dao beza souezet, eta, o klevout darn eus hor c'henvroiz o lavarout *klemmichal* e-lec'h *klemmuskat*.

Trugarez d'an Ao. Hemon evit ar gourc'hemennou en deus graet d'in hag evit e aliou. Klask a rin an tu d'o heulia, ma vez kement-se em galloud.

YEUN AR GO.

INITIATION VANNETAISE

Par Roperh ER MASON

Gouzout petra eo ar gwenedeg, studia lezennou e zistagadur hag e skrivadur, ober war dro da dalvedigez e c'herioù hag e droiennou, leun al lennegez a vez ganet d'ezañ, setu eun enklask ret groñs d'ar Vrezoned desket Arabat komz a c'houeriegez keltiek uhel ma n'ouzer tra a-zivout eur yez komzet c'hoaz gant eun niver ken bras a vrezonegerien.

Klasket hon eus amañ prederia diwar-benn kudennou ar gwenedeg evit ma c'hello pep brezoneger desket e K L T en em lakaat war ar studi-mañ.

Eun trefodach eo a lavaro hiniennou ? Lod bras anezo a vezo souezet o leun e kaver er gwenedeg furmou koz a vez beo c'hoaz e Breiz-Veur (evel tuem e lec'h tomm — twym e kembraeg, h. a.). Furmou seurt gant ar re-mañ ne c'hellont beza disprizet.

A du-all penaos komz c'hoaz a trefodach a-zivout yez skriva-gnerien ken awenet ha Marion, Guillôme, Le Soubioux, Le Bayon, Callac'h, Héno ? Ret eo lenn o oberou hep troidigez, e sonerez c'houek ar gwenedeg. Eun dudi e vo d'ar vrezonegerien a grogo el labour nevez-mañ.

A. — INTRODUCTION

La présente étude s'adresse aux bretonnants ainsi qu'aux étudiants qui s'intéressent à notre langue nationale. Elle se propose d'initier ceux d'entre eux qui n'ont pas étudié le dialecte du pays de Vannes à ses particularités linguistiques et à ses beautés littéraires. J'ai eu l'honneur de développer

oralement l'essentiel de ces leçons devant les membres du cercle d'études bretonnes de Brest. Je voudrais que tous en puissent profiter et c'est ce souci qui m'a conduit à ne pas rédiger ces notes en brezoneg « Kerne Leon Treger » comme j'en avais eu primitivement l'intention.

Le besoin d'une telle étude se fait-il particulièrement sentir en ce moment ? Je le crois et pour deux motifs principaux.

Il est certain, en premier lieu, que le vannetais est suffisamment différent du breton des autres régions — nous verrons plus loin la nature de ces différences — pour que son étude soit linguistiquement éducative et constitue un premier échelon vers l'étude du gallois et des autres langues celtiques, nécessaires à une culture bretonne vraiment complète.

Une étude sur le Vannetais est donc opportune au moment où s'établit en Bretagne un fort mouvement en faveur des langues britanniques.

Il est certain d'autre part que le vannetais n'est cependant pas suffisamment différent du breton des autres régions pour être une « sixième langue celtique » possédant (comme c'est à présent le cas par suite d'anciennes traditions) une orthographe distincte. L'année 1938 a vu échouer un projet d'unification orthographique entre le vannetais et les autres dialectes, qui accusait un grand effort de bonne volonté. Sans doute le projet n'était-il pas parfait et tendait-il à mon sens un peu trop vers l'utopie d'une langue unifiée, alors que l'objectif aurait dû, avec plus de réalisme, être limité à l'adoption de mêmes lois orthographiques. Il était néanmoins d'un grand prix et il faudra bien quelque jour s'inspirer de ses débris pour faire disparaître l'anomalie qui consiste à écrire différemment tant de mots identiques (1).

Une telle réforme, en tous cas, ne peut aboutir que si les bretonnants des diverses régions cessent de s'ignorer les uns les autres et c'est une raison suffisante pour que les gens instruits de Kerne-Leon-Treger fréquentent, plus qu'ils ne l'ont fait jusqu'à présent, la langue et la littérature vannetaises.

Nous allons donc procéder aussi simplement que possible à cette initiation nécessaire.

B. — PATOISEMENT ET ARCHAISMES

Nous allons donc étudier un patois, vont objecter aussitôt quelques-uns de mes lecteurs. Et dans leur esprit patois aura ce sens péjoratif de langue corrompue par un long isolement. Ils n'ont pas tout à fait tort. Il y a du patoisement dans le vannetais, comme dans les autres dialectes, patoisement par rapport au Breton moyen des écrits antérieurs au 17^e siècle.

(1) J'estime, pour ma part, qu'il faudrait observer les deux principes suivants :

1^o N'appliquer qu'au seul vannetais les signes nécessaires à sa phonétique.

2^o Éviter à tout prix ce que F. Vallée appelle les « mutations réciproques ». (An oaled janvier 37).

Il a des abréviations d'ailleurs répandues partout en dehors du Léon : lar pour lavar, pear pour pevar, eit pour evit; des déformations de prononciation particulières au vannetais comme l'aspiration en h de la plupart des z (koh pour koz, brehoneg pour brezoneg) ou comme l'amincissement et la fermeture des voyelles (huek pour c'houek, uëled pour oaled, stiren pour sterenn), etc... Mais on peut faire à cette objection deux réponses importantes :

La première est que ce genre de « corruption » est un moyen naturel et normal d'évolution des langues et le « fait » de la littérature vannetaise, belle et vivante comme elle existe, suffit à annoblir les formes dialectales qu'elle utilise. Quelle est la langue qui n'est pas la « corruption » d'une langue plus ancienne ?

La seconde réponse ne manquera pas d'étonner certains. A côté de ces patoisements d'ailleurs peu nombreux, on trouve une foule de formes vannetaises qui existaient probablement dans la langue parlée, dès l'époque de l'émigration de Grande-Bretagne. Quelques rapprochements avec le gallois, qui sont extrêmement faciles à faire, confirment sans enquête plus approfondie, l'existence de ces archaïsmes qu'il serait absurde d'attribuer à un patoisement moderne.

Le vannetais dit :

- Benal au lieu de balan (gallois : banadl).
- Anal au lieu de alan (gallois : anadl).
- Bout au lieu de beza (gallois : bod).
- Haval au lieu de heñvel (gallois : hafal, prononcé haval).
- Awel au lieu de avel (gallois : awe).
- Kadoer au lieu de kador (gallois : cadair).
- Tuem au lieu de tomm (gallois : twym).
- Baradouiz au lieu de baradoz (gallois : paradwys).
- Ebr au lieu de oabl (gallois : wybr).
- Gluih au lieu de gliz (gallois : gwlieth).
- Aral au lieu de all (gallois : arall).
- Furan au lieu de fura (gallois : furaf, prononcé furav).
- Poen, koed au lieu de poan, koad (gallois : poen, coed).
- Monet au lieu de mont (gallois : myned, prononcé mened).
- Me, te au lieu de va, da (gallois anc. : mau, tau, prononcé mai, tai).
- Pluriels diphtongués : (eu ou aou) au lieu de ou (gallois : au, prononcé ay).
- Pluriels en ion au lieu de ien (gallois : ion), etc...

L'accent enfin, qui est une des caractéristiques du vannetais et tombe sur la dernière syllabe au lieu de la pénultième, est d'après les travaux de Loth non pas un emprunt en français, mais un archaïsme celtique, le déplacement vers la pénultième étant relativement moderne (Chresto, p. 81).

Ce rapide coup d'œil linguistique ne vise qu'à rassurer le lecteur sur la valeur de ce soi-disant « patois ».

On a prétendu aussi, en vertu du vieil adage « Brezoneg Leon, Galleg Gwened », que le vannetais avait subi plus que ses voisins l'influence du français. Or les statistiques démontrent que tous les dialectes sont hélas, sur ce point, aussi adultérés les uns que les autres. On note cependant à l'avantage du vannetais une multitude de mots oubliés ailleurs comme :

A zivout (au sujet de);

Gounag (espérance), neoh (cependant), gloëu (rare), etc..., et qui constituent un précieux trésor. Et quand des gens sérieux osent écrire que se rapprocher du vannetais c'est « déceltiser » la langue, il n'y a qu'à sourire.

C. — LES GRANDES LOIS DU PARLER VANNETAIS

Les différences essentielles qui caractérisent le parler vannetais sont les suivantes :

1° L'accent tonique tombe sur la dernière syllabe.

2° Z se change en h (qu'on prononce c'h) dans une foule de mots : koh (koz), brehoneg (brezoneg), ieh (yez), dehi (d'ezi).

Le z tombe dans d'autres cas : karanté (karantez), mañné (menez) et subsiste dans les mots comme noz, goaz (gwaz).

Dans le premier cas, z correspond le plus souvent au th gallois, dans le second au dd gallois, dans le troisième à l's gallois.

3° Les pluriels en ou se diptonguent en aou (Lorient) ou en ew (Vannes) qu'on écrit partout eu.

Les pluriels en ien deviennent ion.

4° Amincissement des voyelles et, changement de e en i ou i en é, e en a ou a en é, etc...

Exemples : Huerù (c'houero).

Tinér (tener).

Skuéh (skuiiz).

Bamdé (bemdez).

Koed (koad).

5° La grammaire est à peu près identique à la grammaire K. L. T. Comme différence on peut signaler quelques formes de conjugaison particulières, les infinitifs en ein, l'invariabilité des adjectifs aux mutations, et quelques autres simplifications grammaticales.

Telles sont les lois du parler vannetais. Il n'est pas besoin d'insister pour montrer qu'il est trop différent des autres dialectes pour que l'enseignement

du breton K. L. T., même simplifié, puisse convenir à ses écoles, quoi qu'en aient dit d'imprudents zéloteurs de l'assimilation léonarde. La seule chose possible dans l'avenir, c'est qu'après la mise en usage de mêmes lois orthographiques, facilitant la comparaison, des manuels uniques faisant simplement état des variantes vannetaises, puissent être utilisés partout.

D. — L'ORTHOGRAPHE TRADITIONNELLE

Il est nécessaire (même si l'orthographe vannetaise doit réussir un jour à se rapprocher de celle des autres dialectes) de connaître l'orthographe traditionnelle du vannetais qui restera pendant longtemps (tant qu'on n'aura pas réédité tous les chefs-d'œuvre) celle du trésor littéraire de Vannes.

Ses lois sont d'ailleurs extrêmement simples et répondent exactement à la phonétique (cela explique l'attachement des Vannetais à leur orthographe spéciale).

1° C'h et le z aspiré s'écrivent h - hoah (c'hoaz).

2° W s'écrit O ou U suivant sa prononciation : goed (gwad), guen (gwenn), strèu (strew).

U consonne s'écrit ù et remplace l'o final :

Biù (beo), prononcez bihue (e muet).

Marù (maro), prononcez marhue (e muet).

3° I consonne remplace y : iar, ieh au lieu de yar, yez.

4° Ill remplace ilh : dillad (dilh).

5° Les l, m, n, r ne sont doublés qu'en composition : pen (penn), mais penneu (pennou).

6° Eu remplace ou dans les pluriels et les diptongues aou :

Tadeu (tadou).

Meud (maoud).

Peur (paour).

7° L'n nasalisé s'écrit ñ d'une façon strictement phonétique :

Soñnen (sonenn).

8° L'e sans accent est demi-muet (comme dans le français le).

L'e fermé s'écrit é, l'e ouvert è.

Exemples : Me (va).

Dén (den).

Rè (re) trop.

A titre d'exemple, voici des textes K. L. T. avec traduction vannetaise en regard :

K.L.T. Bro goz va zadou a zo beo c'hoaz.

G. Bro goh me zadou a zo biù hoah.

K.L.T. Gwennoc'h gwenn eo liou ar goañv.

G. Guennoh guen é liù er gouiañù.

K.L.T. Skuilhomp dour var ar menez.

G. Skuillamb deur ar er mañiné.

K.L.T. Pe lec'h emañ ? Ouz taol !

G. Émen éma ? Doh taol !

Je recommande aux étudiants connaissant déjà bien le breton K. L. T. d'étudier le vannetais à l'aide du *Breton usuel* de L. Herrieu (1). Quant à ceux qui veulent approfondir cette connaissance ou partir directement du français, la grammaire bretonne du chanoine Guillevic (2) avec ses exercices et corrigés constitue le meilleur cycle à conseiller.

Il existe d'ailleurs un cours de vannetais par correspondance analogue à celui d'Ober, sous la direction de la revue *Dihunamb*, avec une section spécialement destinée aux bretonnants des autres régions.

E. — LA LITTÉRATURE VANNETAISE

S'il n'y avait comme raison d'apprendre le vannetais que la littérature qu'il nous offre, il serait encore nécessaire à tout Breton instruit de venir à lui. Alors que le cornouaillais n'a si peu produit dans les siècles passés, le vannetais atteint presque à lui seul tout l'apport littéraire de la Bretagne du Nord aux mêmes époques.

De nos jours, depuis l'apparition du mouvement de Gwalarn, si riche en belles œuvres, le vannetais continue parallèlement un travail analogue de purification et d'enrichissement de la langue qui a donné ses fruits. De ce point de vue le vannetais affirme ses prétentions de langue littéraire et ne se comporte pas du tout comme les autres dialectes, dominés par le « Brezoneg unvan » (3).

Jetons un coup d'œil sur les trésors du passé vannetais qu'on trouve encore en librairie. Au 18^e siècle, l'abbé Marion, recteur d'Hoëdic, nous laisse une série de traductions d'ouvrages de piété français qu'il a le don de rendre avec une langue remarquablement originale et colorée. Il abuse certes des mots français (un snobisme de l'époque), mais ne les emploie que comme synonymes, pour renforcer un vocabulaire déjà très riche. La syntaxe est remarquable et la couleur des récits très vive. Les dialogues de « Magazin spirituel er beurerion », le petit roman d'aventures que constitue « Béaj burhudus d'iniz er vertu » sont à lire (4).

(1) Dihunamb Hentebont.

(2) Lafolye, Vannes.

(3) Cette tradition littéraire est la raison profonde des hostilités qui ont fait échouer les récents projets de réforme (voir Gwalarn de fév. 30. *An hent digor*). C'est un point sur lequel il serait vain d'attendre une démission des écrivains vannetais.

(4) Galles, Vannes.

Au 19^e siècle, deux œuvres maîtresses retiennent l'attention : *Lévr el labourer* de Guillaume, *Doué ha mem bro* de Le Joubioux (1). La première est une adaptation des *Géorgiques* de Virgile en vers bretons. L'auteur suit scrupuleusement le plan virgilien, mais ce cadre trop rigide ne l'empêche pas de bretonniser avec beaucoup de bonheur non seulement tous les conseils agricoles, mais les scènes pittoresques et les légendes. Il y a des passages fort beaux.

L'ensemble, toutefois, est un peu terne, dans sa forme d'alexandrins monotones.

Doué ha membro est un recueil de poésies lyriques. Le fond, à l'exception de quelques pièces plus originales, ne sort pas de la banalité. Mais la forme est délicieuse : fraîcheur et délicatesse des images, musique incomparable des vers. Jamais on n'a dépassé en Vannes cette réussite harmonieuse. On répéta sans se lasser le fluide refrain :

Klañi ho klemmus ataù é me iné !

Au 20^e siècle jusqu'à nos jours, trois noms de premier plan s'imposent : Le Bayon (1), Calloc'h (2), Héno (2), un dramaturge, un poète, un prosateur. Le premier est le fondateur glorieux de l'*Oberammergau* breton qui fleurissait avant la grande guerre à Sainte-Anne d'Auray. Les pièces, quoique destinées à l'édification, évitent les écueils habituels du genre et restent extrêmement vivantes, spécialement les pièces d'avant-guerre comme *Nicolazig*. Ce dramaturge n'atteint pas cependant le talent extraordinaire d'un Tanguy Malmanche.

Les poèmes de Calloc'h qui sont trop connus pour que j'insiste, marquent au contraire à l'actif du vannetais un triomphe qui n'a pas été égalé. Mais si l'opinion bretonne connaît assez bien l'œuvre traduite et la profondeur sublime des poèmes, elle ignore bien souvent le texte breton qui est vigoureux, imagé et d'une belle réussite musicale (3). Un tel poète n'est pleinement goûté que dans le texte, au rythme de la phonétique vannetaise et n'y aurait-il que Calloc'h à proposer aux étudiants pour récompense de leurs efforts que l'étude de vannetais vaudrait la peine d'être entreprise. Relisez donc les strophes magnifiques de *Cuerzen er Mari* :

*Me vo dal, me vo bouar, me vo mut me vo brein !
Er dareu zo me hoén, ha me hun ha me lein !...*

Les œuvres de l'abbé Héno sont en cours de publication pour le supplément littéraire de la revue vannetaise *Dihunamb*. Ce prosateur s'est attaqué

(1) Lafolye, Vannes.

(2) Dihunamb, Hentebont.

(3) On ne s'attache plus assez à mon sens, dans la poésie bretonne d'aujourd'hui à la perfection du rythme et de la musique des mots.

aux sujets les plus variés, hagiographie, folklore comique, traductions de chefs-d'œuvre celtiques. Sa langue est riche et pittoresque. Elle fourmille en expressions savoureuses puisées à la source vivante du peuple bretonnant. Sa lecture assez difficile, doit être le couronnement des études vannetaises.

Un ouvrage récemment publié par *Dihunamb*, sans aucune prétention littéraire, réalise cependant une réussite que nous n'avions pas encore obtenue en Bretagne. Je veux parler des contes de Mme Loeiza Herriou, contes populaires et enfantins écrits dans une langue aussi savoureuse que celle de l'abbé Héno, mais à laquelle la personnalité féminine de l'auteur donne un ton tout différent qui enchantera tous ceux qui n'ont pas perdu le goût des récits simples et frais. Une présentation très belle, avec bois de R. Perrin, fait de l'ensemble un recueil qui me rappelle les charmants « Contes d'un buveur de bière », du Flamand Charles Deulin. Ils sont aussi riches de fantaisie et de couleur locale.

Je n'ai fait qu'effleurer bien des sujets et les œuvres que j'ai citées ne sont qu'un choix bien incomplet dans la production littéraire du pays de Vannes. Puisse au moins cette rapide initiation convaincre mes frères de K. L. T. de l'urgence qu'il y a pour eux à compléter leur culture bretonne par l'étude et l'amour du « Gwenedeg ».

KORN AL LENNEGEZ WENEDEK

« *Ar bont er velin* » embannet gant stagadenn lennegel « *Dihunamb* » Henbont (31 lur 20 dre ar post).

Loeiza Er Melinér (an Itron L. Herriou) en deus skrivet el levr-mañ marvailhou eeun evit ar vugale. A c'houde m'o lennan alies d'am mabed, er ouñ sur emañ tizet pal an oberourez. Biskoaz c'hoaradennou ken drant ha daoulagad ken spontet ha re va selaouerien !

Daoust da uvelded menoz an I. Herriou, ret eo anzav koulskoude n'eo ket dister talvoudegez lennegel al levr ha na zere ket hepken ouz ar vugale.

Plijadur vras en devo ouz e lenn holl ar re voas da droiennou Bro Wened. Kavout a raint ermañ eur yez veo, ken yac'h a-wechoù hag hini an abad Heno. Spletus kenañ e vo studi ar periou-mañ da dud K L T hag a vez o teski ar gwenedeg. Biskoaz n'o devo kavet eur strollad ken pinvidik a droiou-lavar hag a c'heriou evit anavezout dounoc'h-doun teñzor ar yez gwenedek.

Dudi o devo ivez o welout eul levr kempennet ken brao, ennañ tresou eus an dibab, kizellet war ar c'head gant an Ao. Perrin.

Ne ouzon ket mar anezevit levr marvailhou flamank an Ao. Ch. Deulin hag a zo anvet « Contes d'un buveur de bière ». Eur pennober eo. « *Ar bont er velin* » eo respont Breiz. Heñvel outañ emañ livet beo ha fresk. Enor a ra d'ar brezoneg.

EUL LEVR-PRIZ EVIT BUGALE AR SKOLIYOU

« Marc'heger ar Gergoad » eo ano al levrig-priz emañ *Breuzier ar Brezoneg er Skolioù* o lakaat moula da rei d'ar re-zesketa eus ar Vretoned vihan hag a labour war ar brezoneg.

Golo al levr-se a vo graet e daou liou ha fichet gant eur skeudenn gaer. Skrivet eo bet « Marc'heger ar Gergoad » gant Yeun ar Go a-ratoz kaer evit ar vugale ha, daoust na vo el levrig nemet 50 pajenn bennak, plijo, moarvad, d'ar re-vihan hag ivez d'ar re-vras, rak, ouspenn eur gontadenn vurzudus, e vo kavet ennañ dek skeudenn vras aozet gant Eujen ar Gelleg, eus Kemper.

Bourra a ray an holl, pa lennint ar gontadenn-se, o klevout ano eus taolioù-kaer Levenez, ar plac'hig kalonek, hag oc'h ober anaoudegez gant Gwrae'hig ar C'hoad, Roue Breiz, Merlik ar Sorser, ar C'haro Meur, rouaned ar Pesked, ar Gwazi hag ar Merien ha gant ar Briñsez Mariolu-Marioioñ, rouanez gaer Bro-Indez.

O veza na ne c'hell ket « Gwalarn » embann ken levriou nevez evit ar vugale, he deus ranket *Breuzier ar Brezoneg er Skolioù* hag a zo skoa-zellet ken mat a hend-all gant ar gelaouenn-se, lakaat moula eul levr-all ar bloaz-mañ.

Siouaz ! Gwall-skañv eo yalc'h ar *Vreuzier* ha plijout a rafe d'ezhi kaout eun tammig skoazell digant hor c'henvroiz rak evit netra e vez roet ganti al levriou da vugale he skolioù. Setu perak he deus graet ar soñj da werza e-touez an dud eul lodenn eus al levriou nevez.

Kavet e vo « Marc'heger ar Gergoad » da brena, evit 20 real ar pezh (2 skoued dre ar post).

Neb a c'hello a zo pedet da rei 10 lur pe ouspenn evit al levr, rak kel lies a 20 real he do bet ar *Vreuzier* war briz pep prenadenn, kel lies a levr ivez a zay da greski niver ar prizioù a vo roet ganti.

Bennoz Doue d'ar re a seveno ar goulenn-mañ.

Evit kaout al levr, skriva ha kas an arc'hant, ar c'henta 'r gwella, da : Yves Le Goff, Hent Kroas-Toull, Goezeg (Bro-Gerne) — K. R. 22054, Roazon.

AR C'HOADIG PIN

Gant Youen DREZEN

War vriz-heol, o troi gorrek, ar geot, e traoñ da rusk,
War luc'h ar radenn berr, ha deil an drez lintrus-dir,
Didrouz, à goadig pin, ker sonn war frailh ar pentir,
Ar mor a zo tomm e vout hizio d'az hun digeflusk.

Rust, avat, pa zifoup ar mervent gleb gant e lusk,
Drask da skourrou hejet e laez o garennoù hir,
Ha stirlink da nadoziou, unton, heson, diwir,
Dibaouez 'vez o c'harm eur from ker bourus d'am brusk.

Koadig pin ar run-aod, à gludeg nozel ar brini,
Me n'eus em c'hreiz na fae, na kerse, na kasoni,
Hiraez, avat, giz ar vran, d'az digenvez didud.

Ma c'hellan eñvori, hep test, va bloaziou munut,
M'oa peadra d'am diduell, marz klok ar Bed Bras,
Eun dornadig eus da zeliou, hir, lemm, ha ker glas !

L'IRLANDE AU SEUIL DE 1939

Par M. NEDELEG

Depuis le traité conclu entre l'Etat d'Eire et la Grande-Bretagne, au mois de juin 1938, la lutte entre les partis politiques irlandais d'Eire s'est fortement assagie, principalement parce qu'entre « Fianna Fail » et « United Ireland », le principal point de désaccord actuel, la guerre économique avec l'Angleterre, s'est trouvé écarté par le traité même. Cet apaisement a été également dû à la capacité gouvernementale de l'administration et le sens de l'Etat de Valera, à la position solide qu'il a acquis auprès des éléments modérés ou même pro-anglais qui, comme le gouvernement britannique, considèrent de Valera et son parti comme la seule force nationaliste, donc normalement soutenu par une majorité irlandaise, qui ne présente pas le danger d'adopter une attitude révolutionnaire à leur égard et vis-à-vis de leurs intérêts; auprès de la majorité des électeurs nationalistes, par suite de ses réalisations progressives vers l'Indépendance (tout au moins intérieure), et de nombreux fermiers qui le combattaient lorsqu'ils avaient à payer les plus gros frais de la guerre économique.

L'économie semble également prendre une forme plus stable; le commerce avec l'Angleterre, représentant environ 80 0/0 du commerce extérieur, a repris sa course normale, tempéré toutefois par l'élan donné, aussi incomplet qu'il soit, par la politique Fianna Fail et surtout par les six années de guerre économique. La balance commerciale de 1938 est de 5.400.000 livres sterling moins déficitaire que celle de 1937, et cela est attribué principalement à l'accroissement des exportations vers l'Angleterre pendant les six derniers mois, à la suite du traité de juin 1938.

L'Etat d'Eire se présente actuellement comme un Etat plus stable, plus mûr, plus tassé, où le fonctionnement des institutions est en quelque sorte

routinier et où la critique est réellement parlementaire; cela tend presque à devenir ennuyeux — autre danger pour un Etat mutilé et dont la civilisation est en péril, si l'esprit de lutte disparaît. Cela change de la guerre civile; des détectives « on the run » contre les républicains soupçonnés d'activité par le gouvernement Cosgrave; de la bataille mouvementée et nationaliste de Fianna Fail pour la conquête du pouvoir; des accusations de communisme et d'esprit de guerre contre de Valera et son parti; des campagnes fascistes d'O'Duffy et de sa menace de coup d'Etat; de la guerre économique, des refus de paiement d'annuités par les riches fermiers et de la vente de leur bétail sous la protection de la police; du tribunal militaire pour les « Blue-shirts » et les républicains de l'« Armée Républicaine Irlandaise ».

Cependant, un renouveau s'est produit dans la revendication des six comtés du nord-est qui s'est transformée depuis quelques mois en une véritable campagne organisée. Il s'est formé une association dans le nord de l'Irlande, ayant pour but unique de faire campagne pour le rattachement des six comtés. Des manifestations ont été organisées, interdites par le gouvernement Craigavon; une campagne de presse a même été entretenue et des articles ont paru, ou tout au moins des faits présentés sous une forme sympathique dans certains journaux anglais, les plus accessibles. Les associations irlando-américaines ont donné leur appui et la question a même été évoquée au Sénat des Etats-Unis. Des débats ont eu lieu au Dail et au Sénat irlandais, qui ont donné à de Valera l'occasion de faire des déclarations intéressantes telles que celles où il a révélé qu'il était enclin à croire que le gouvernement britannique ne serait pas hostile à la réunion de l'Irlande entière: ce qui libérerait ce gouvernement des subsides aux six comtés et réglerait la question irlandaise dangereuse pour l'Angleterre en cas de guerre, par suite du mécontentement de la population irlandaise dont une partie pourrait être tentée de saisir l'occasion pour combattre l'Angleterre. Cette opinion a dû évidemment être établie lors de ses conversations à Londres, qui ont abouti au dernier traité. Si le gouvernement britannique est enclin à écarter les arrangements qui permettent la division de l'Irlande, la réunion sera seulement une question de temps, celui qui sera nécessaire pour agir suffisamment sur les pôles d'influence des six comtés qui maintiennent le peuple protestant du nord dans la haine patriotico-religieuse par leur gouvernement et leur presse.

De son côté, l'armée républicaine irlandaise, forcée qui se considère comme le gouvernement légitime de l'Irlande, du fait de la déclaration de la République de 1918, approuvée par les votes de la population, hostile au gouvernement d'Eire, bannie et traquée dans les six comtés, a fait sauter la plupart des postes frontières des six comtés en décembre dernier. En fin décembre, le gouvernement Craigavon arrêta une trentaine de membres connus de l'armée républicaine irlandaise comme suspects, ayant connaissance, dit-il, d'un plan dirigé contre les membres du gouvernement.

Si ceci est correct, et nous le croyons possible, le gouvernement semblerait avoir un service d'espionnage, car les décisions de l'armée républicaine sont secrètement gardées. Ces hommes sont toujours en prison à l'heure où nous écrivons, fin février, car une loi donne des pouvoirs spéciaux au gouvernement pour maintenir en prison, sans date limitée, les suspects de complots ou de crimes politiques. Il semble que le gouvernement n'a pas de preuve concrète à produire et qu'il est gêné pour obtenir une condamnation devant une Cour de justice.

Le 14 janvier, une lettre fut envoyée par l'armée républicaine irlandaise à lord Halifax, exigeant le retrait des troupes britanniques du nord de l'Irlande dans les quatre jours. Puis en janvier et au début de février, des explosions répétées eurent lieu dans plusieurs bâtiments publics en Angleterre, le but étant évidemment de toucher l'Angleterre chez elle, pensant qu'elle accorderait plus d'attention aux revendications irlandaises que si l'action se passait en Irlande. Ces actes de « terrorisme » tendent à rendre les Irlandais impopulaires en Angleterre, voire suspects, auprès des classes dirigeantes tout au moins; déjà on signale qu'un nombre important d'ouvriers et d'employés irlandais en Angleterre, spécialement dans les usines d'explosifs ou similaires, ont dû prendre le bateau de retour. L'attitude des cercles officiels anglais est que si ces « outrages » peuvent avoir quelque influence sur la politique britannique vis-à-vis du problème de la division de l'Irlande, ce ne sera que pour rendre plus difficile la réconciliation et une solution quelconque en faveur des revendications irlandaises. Certainement, si le gouvernement britannique envisageait un prompt règlement de la question du Nord, ces explosions ne feraient que retarder ses mouvements, car il lui répugnerait de discuter sous la menace; mais il n'est pas question de ce règlement du côté anglais, qui professe que c'est une pure question d'entente entre le nord et le sud de l'Irlande, ce qui n'est qu'une excuse superficielle. Il est possible que ces bombes fassent un travail plus utile que nuisible, en ce sens qu'elles font entendre — au sens propre — au peuple anglais que la question de l'Irlande n'est pas résolue. Au moment où de graves problèmes extérieurs pèsent sur eux, cela pourra influencer, dans une certaine mesure, l'opinion publique, et le gouvernement, envers un règlement de ce problème, afin de ne pas avoir d'ennemis dans son sein, quand la lutte pour la vie se présentera. L'action de l'armée républicaine peut se justifier, en droit et en résultat, du fait que l'hypocrisie n'a de remède que la trique ou la peur qu'on inspire à son propriétaire. M. de Valera a déclaré au Dail qu'il serait partisan de la force s'il pensait qu'elle serait effective, mais qu'il n'estimait pas qu'il était possible de l'employer utilement pour cette question.

Au début de février, le Dail a passé une loi donnant des pouvoirs spéciaux au gouvernement, regardant le mode d'arrestation, jugement et détention pour port, détention ou usage illégaux d'armes ou de munitions. C'est une résurrection du fameux « Special Power Act » du gouvernement Cos-

grave, utilisé ensuite par de Valera pour briser l'armée républicaine irlandaise et supprimé il y a un an au moment de la mise en vigueur de la nouvelle Constitution. Le gouvernement donna comme raison pour le vote de cette loi que l'armée républicaine prétend être le gouvernement du pays — ce qui n'est pas nouveau — mais ne présenta pas de faits indiquant l'intention de cette organisation de mettre cette prétention en application. On peut soupçonner le gouvernement d'avoir agi de connivence avec le gouvernement britannique à ce sujet (?). Il a eu l'approbation pour cette loi — que l'on trouverait exécration en Angleterre — des journaux anglais les plus conservateurs, qui n'ont pas l'habitude d'être tendres envers un gouvernement national irlandais.

La question de l'attitude de l'Etat d'Eire, en cas de guerre, a été très discutée ici dernièrement, beaucoup émettant l'opinion qu'il serait impossible de rester neutre. M. de Valera a confirmé et expliqué les intentions du gouvernement en cas de guerre européenne. Tant que l'Irlande ne sera pas attaquée, elle restera neutre, mais le commerce, pour les quatre cinquièmes avec l'Angleterre et vital à son économie, sera maintenu avec l'Angleterre en guerre. Il semble assez douteux que l'Irlande soit attaquée, afin de servir de base d'opération contre l'Angleterre; mais il est très possible que ses ports, où sont embarqués le bétail et produits alimentaires vers l'Angleterre, soient bombardés. Dans ce cas, les forces de défense de l'Irlande devront les défendre et le gouvernement admet qu'au besoin une coopération militaire anglo-irlandaise pour la défense des deux îles prendrait corps. De ce fait, on peut conclure que ses attaches commerciales entraîneraient l'Irlande aux côtés de l'Angleterre, en cas de guerre, tout au moins à l'intérieur de ses propres frontières, si elle y est mêlée d'une façon quelconque. En supposant que la majeure partie du commerce serait faite avec l'Allemagne, par exemple, l'Irlande ne pourrait guère le continuer en temps de guerre, car ses communications se trouveraient coupées par la flotte britannique sans qu'un coup de fusil vaille la peine d'être tiré. Sa situation géographique semble la maintenir dans la dépendance militaire de l'Angleterre maîtresse de la mer, à moins qu'elle ne développe une économie telle qu'elle puisse se suffire à elle-même en cas de nécessité, avec l'aide de son commerce avec les Amériques, très peu développé actuellement.

Le budget militaire voté par le Dail en février est de 3.300.000 livres sterling environ, soit près du double de celui de l'année précédente. Ce budget comprend environ 115.000 livres sterling pour l'équipement et l'entretien des forts cédés par l'Angleterre l'été dernier, cession qui, selon le gouvernement, a permis à l'Etat d'Eire de posséder son indépendance militaire. La force aérienne et antiaérienne, actuellement négligeable, et l'artillerie vont être augmentées principalement. 270.000 livres sterling vont être consacrées à la défense de Dublin contre les attaques aériennes, y compris des refuges pour la population.

CENTENAIRE DE LA MORT DE LE GONIDEC 15-16 OCTOBRE 1938

Le centenaire de la mort du célèbre grammairien breton Le Gonidec a été commémoré au Conquet (Konk-Leon) par des cérémonies organisées sous le patronage de l'association culturelle du « Bleun-Brug » et de la revue « Feiz ha Breiz ».

Jean-François Le Gonidec de Kerdaniel, né au Conquet, le 4 septembre 1775, mourut à Paris le 12 octobre 1838. Son corps repose au Conquet, depuis le 12 octobre 1845, date où lui furent faites des funérailles que les auteurs du temps ont qualifié de « nationales ».

Le Gonidec fut membre de « l'Académie Celtique », depuis sa fondation, en 1805. Ses œuvres principales sont la « Grammaire celto-bretonne » (première édition à Paris, en 1807; deuxième édition à Paris, en 1838) et le « Dictionnaire celto-breton, ou breton-français », publié à Angoulême, en 1821.

Mais Le Gonidec est aussi l'auteur de nombreux autres ouvrages, moins connus ou de moindre valeur :

« Katekiz historik » (traduction du catéchisme historique de Fleury), Angoulême 1826.

« Testamant nevez hon Aotrou Jésus-krist » (Angoulême 1827). Ouvrage écrit et publié à la demande et aux frais de la société biblique de Londres. Il connut un grand succès au Pays de Galles.

« Buhez Santez Nonn », publication du mystère de sainte Nonne, avec traduction. (Paris, 1837).

Deux versions bretonnes de la parabole de l'Enfant prodige, l'une en dialecte de Léon, l'autre en dialecte de Tréguier (« Mémoires de l'Académie Celtique », t. II, 1808).

Notice sur les cérémonies des mariages dans la partie de la Bretagne connue sous le nom de Bas-Léon. (Id. t. II, 1808).

Notice sur le temple de Lanleff, dans le département des Côtes-du-Nord. (Id., t. III, 1809).

Une « Réfutation de l'ouvrage de M. P. de Penhouet, intitulé « Recherches historiques sur la Bretagne » (en ce qui concerne son système sur la langue armoricaine) », publiée dans les « Mémoires de la Société des Antiquaires de France », t. I, 1817.

« Extrait du glossaire breton, ou Recueil des expressions vieilles, surannées ou rustiques, usitées dans la ci-devant province de Bretagne ». (Id., t. IV, 1823).

Un « Dictionnaire français-breton », qui fut publié par La Villemarqué, avec des additions, à Saint-Brieuc, en 1847.

LA VIE BRETONNE

L'UNIVERSITÉ DE RENNES EN 1935-1936

Le « Centre National de Documentation Pédagogique » du « Ministère de l'Éducation Nationale » (29, rue d'Ulm, Paris, 5^e) publie, dans son n° 26 (1938), les « Statistiques Universitaires (effectifs et diplômés) 1935-1936 ». On y trouve le nombre des étudiants inscrits à l'Université de Rennes, au 31 juillet 1936 :

Etudiants de nationalité française.....	2.604
Hommes : 1.859	
Femmes : 745	
Etudiants étrangers	40
Hommes : 30	
Femmes : 10	
Etudiants « coloniaux ».....	3
Hommes : 3	
Femmes : 0	
Total général	2.647 étudiants.

Rennes occupe le 9^e rang parmi les 17 Universités de la République française : la première étant Paris, avec 32.577 étudiants, et la dernière Besançon, avec 525 étudiants.

Mais il convient de remarquer que les étudiants en médecine et en pharmacie ne peuvent pas terminer leurs études à Rennes, et que de nombreux étudiants bretons vont faire leurs études à Paris (à la Sorbonne, à la Faculté de Droit ou à l'Institut Catholique), ainsi qu'à Angers et à Lille (sièges de Facultés catholiques).

Enfin trois ouvrages de piété sont restés manuscrits : « Testamant Koz », « Heùl pe imitation Jezuz-Krist » et « Gweladennou pe bizitou ar Sacramant » (traduction de « Visites au Saint-Sacrement » de Liguori).

♦♦

Le 15 octobre 1938 au soir eut lieu une veillée consacrée à la langue bretonne et à l'illustre grammairien, dont la vie fut retracée par le docteur Dujardin. Le 16, une grand'messe fut chantée à l'église du Conquet par M. l'abbé Rannou, en présence de Mgr Cogneau, évêque auxiliaire de Quimper et de Léon. Puis le « Libera » fut chanté par Mgr Cogneau sur la tombe de Le Gonidec. Outre M. l'abbé Perrot, directeur de « Feiz ha Breiz » et M. R. Delaporte, président du « Bleun-Brug », de nombreuses personnalités bretonnes assistaient à cette cérémonie.

Pour honorer le défenseur de la langue bretonne, l'après-midi de ce jour fut consacré à la représentation de deux pièces bretonnes : « Ar C'hornadoned diweza » et « Fostus an Doktor daonet », joués par les acteurs de Ploudalmézeau et du « Bleun-Brug ». Mlle Tinaïg Lucia et les « Kanerezed konk » chantèrent à plusieurs reprises au cours de cette représentation.

LES ELECTIONS SÉNATORIALES DU 23 OCTOBRE 1938

Les élections sénatoriales de renouvellement triennal ont eu lieu dans deux départements bretons, les Côtes-du-Nord et le Finistère, le 23 octobre 1938. A titre documentaire, nous donnons le résultat de ces élections.

COTES-DU-NORD

Sénateurs sortants : M. Pierre Even, vicomte de Kerguézec et M. Charles Meunier, membres de la « gauche démocratique ».

M. Beffert, membre de « l'union démocratique et radicale ».

M. Mando, membre de « l'union républicaine ».

Le vicomte de Kerguézec et M. Mando ne sollicitaient pas le renouvellement de leur mandat.

Sur 1.239 électeurs inscrits, il y eut 1.236 votants.

De la « liste républicaine anti-front populaire », M. Jean Beffert, sénateur sortant, fut réélu au second tour de scrutin, par 638 voix; le docteur Yves Bouguen, conseiller général, radical indépendant, fut élu au 2^e tour, par 635 voix; M. Edgard de Kergariou, conseiller général, maire de Lannion, radical indépendant, élu au 3^e tour, par 623 voix.

De la « liste radicale-socialiste », M. Pierre Even, sénateur sortant, conseiller général, fut réélu, au 3^e tour, par 605 voix.

M. Pierre Michel, député, radical-socialiste, fut élu au 3^e tour de scrutin, par 911 voix.

M. Charles Meunier, sénateur sortant, président du Conseil général, ne fut par réélu.

FINISTÈRE

Sénateurs sortants : docteur Le Gorjeu, M. Guillemot, docteur Lancien, M. Yves Tanguy, membres de la « gauche démocratique ».

M^r Jacques Quéinnec, indépendant de droite.

1.354 inscrits et 1.354 votants.

De la liste de droite, M. Jacques Quéinnec, sénateur sortant, fut élu au 1^{er} tour, par 694 voix; le docteur Le Jeune, maire de Morlaix, fut élu au 3^e tour, par 707 voix; M. Halna du Frétay, conseiller général de Douarnenez, fut élu au 3^e tour, par 676 voix.

De la « liste d'union républicaine et radicale-socialiste », le docteur Le Gorjeu, sénateur sortant, maire de Brest, fut élu, au 3^e tour, par 686 voix; et le docteur Lancien, sénateur sortant, maire de Carhaix, fut élu au 3^e tour, par 666 voix.

MM. Guillemot et Yves Tanguy, sénateurs sortants, ne furent pas réélus.

♦♦

L'Union pour l'enseignement du breton (Ar Brezoneg er skol), ainsi que le « Front breton » avaient adressé aux candidats des circulaires leur demandant de prendre une position favorable à l'enseignement officiel du breton.

A cette demande, les candidats radicaux-socialistes des Côtes-du-Nord avaient répondu par le passage suivant de leur déclaration : « ... Ces résolutions prises dans l'intérêt supérieur de la nation ne nous ferons certes pas oublier la défense légitime des intérêts particuliers de nos populations bretonnes. La voix de la Bretagne, berceau des familles nombreuses doit être entendue. Elle le sera. Nous nous y engageons. Les travaux du groupe interparlementaire de défense des intérêts bretons seront continués par nous et poussés avec la ferme volonté d'aboutir. »

Deux des signataires de ce manifeste, MM. Even et Michel, ont été élus sénateurs : le premier est, d'ailleurs, depuis longtemps, un ferme soutien de la campagne « d'Ar Brezoneg er skol ». — Parmi les trois autres élus : le docteur Bouguen, maire de Pleubian et conseiller général de Lézardrieux, s'est fait l'éloquent avocat de l'enseignement du breton au Conseil général des Côtes-du-Nord; M. de Kergariou a voté un vœu en faveur de cet enseignement, en tant que maire de Lannion et en tant que conseiller général; M. Beffert, en tant que conseiller général.

Dans le Finistère, trois des sénateurs élus : MM. Quéinnec, Lancien et du Frétay, ont, à maintes reprises, patroné la campagne « d'Ar Brezoneg er skol », notamment lors du congrès de Châteaulin, en juillet dernier. Quant au docteur Le Jeune, il a fait émettre un vœu en faveur de l'enseignement du breton par le conseil municipal de Morlaix, dont il est maire.

UN « REFERENDUM » INOCCUPANT

Il existe actuellement en Bretagne, outre les drapeaux de multiples sociétés, deux drapeaux différents. L'un composé au début du siècle, est entièrement blanc semé de mouchetures d'hermines noires : il rappelle ainsi les armoiries de deux dynasties duciales. L'autre, qui date de l'après-guerre, est constitué de neuf bandes noires et blanches symbolisant les neuf provinces bretonnes, avec un champ d'hermines en canton, en haut et à droite du drapeau.

A la suite du congrès de Plougastel, en 1937, qui fut l'une des plus belles réussites des dirigeants du « Bleun-Brug », M. Léon Le Berre commença dans le journal *L'Ouest-Eclair* une campagne contre le drapeau à bandes, en l'accusant d'avoir un caractère politique. M. Louis Beaufrère reprit cette campagne dans l'hebdomadaire *La Bretagne à Paris, en France et aux colonies*, s'indignant de ce que ce drapeau flotta sur le pavillon breton de l'Exposition internationale. Remarquons que l'un et l'autre journal s'abstinrent de publier la réponse que leur adressa à cette occasion M. l'abbé Perrot, fondateur du « Bleun-Brug » et directeur de *Feiz ha Breiz*.

Après de longs mois de silence sur cette question, M. F. Jaffrennou, « grand druide du Gorsedd de Bretagne » et directeur de la revue *An oaled*, entreprit de consulter les différentes sociétés appartenant au mouvement breton sur le choix qu'elles faisaient entre les deux drapeaux. Le numéro d'automne de la revue *An oaled* a reproduit les « résultats de ce « référendum », sous le titre : « Résultats de la consultation sur le drapeau organisée sur l'initiative de la revue *An oaled* ».

D'après M. Jaffrennou, 6.000 membres de « sociétés » se seraient prononcés pour le drapeau de M. Le Berre : mais parmi ces « sociétés » nous trouvons : « Journal *Breiz* (1.000) » et « Journal *La Bretagne à Paris* (1.000) ». Est-il nécessaire de remarquer que des journaux ne constituent pas des sociétés ?

En outre M. Jaffrennou a inscrit, parmi les partisans du drapeau à mouchetures d'hermine, les « scouts de Bretagne » pour 1.000 membres. Jamais, à notre connaissance, ces sociétés sportives de jeunes garçons n'ont été considérées comme faisant partie du « mouvement breton », et dans aucun pays civilisé on ne les reconnaît comme « électeurs »... en admettant qu'ils aient été consultés !

Plus loin nous sommes surpris de relever la mention suivante : « Bleun-Brug Leon (la partie de cette société de l'opinion du président démissionnaire, Arthur de Dieuleveut) 250 (membres) ».

A propos de cette incongruité, il y a lieu de remarquer que lorsqu'il exerçait la présidence générale du « Bleun-Brug », M. de Dieuleveut ne représentait pas seulement une minorité de 250 personnes, mais tous les membres de cette société : et lorsque, malgré des regrets unanimes, il rési-

gna ses fonctions, son successeur n'a pas été seulement le représentant de la majeure partie du « Bleun-Brug », mais de toute l'association.

Voici donc 3.250 votants à enlever aux 6.000 « partisans » du drapeau herminé.

Quant aux 2.750 restants, M. Jaffrennou nous avertit que : « Les chiffres des membres des sociétés ou groupes sont donnés d'après la rumeur courante, et sans garantie ». Nous voici donc renseigné sur la valeur qu'il faut accorder au nombre des membres qui sont attribués à quatre ou cinq sociétés savantes, groupées par M. Jaffrennou en faveur du drapeau herminé.

Par ailleurs, à la demande de divers membres du « Strollad ar Vreizonegerien », nous nous voyons dans l'obligation de donner à M. Jaffrennou un démenti absolu : cette société n'a pas « pris publiquement position contre le drapeau faciste ». A la majorité de ses membres, elle a refusé de répondre au questionnaire de M. Jaffrennou.

D'autre part, M. Jaffrennou « amoindrit » les sociétés qui se sont prononcées pour le drapeau à bandes et en diminue le nombre : c'est ainsi que deux sociétés, auxquelles il n'attribue que 50 membres, « Breuriez ar Brezoneg er Skoliou » et les « Korollerien Breiz-Izel » en comptent chacune plus d'une centaine. C'est ainsi qu'il inscrit, comme n'ayant pas répondu, la société « Nevezadur » qui s'est prononcée en faveur du second drapeau, et qui est formée par une centaine d'adhérents, etc., etc...

Après toutes ces remarques, est-il nécessaire de dire que nous regrettons de ne pouvoir faire à M. Jaffrennou « l'honneur de croire ces résultats sincères et impartiaux » ?

Celui-ci avait, d'ailleurs, négligé de consulter certaines sociétés comme « Brediah er Brehoneg Bit », dont l'organe est *Dihunamb* et le directeur Loëiz Herriou.

De nombreuses sociétés bretonnes avaient, du reste, refusé de répondre à M. Jaffrennou et de lui reconnaître ainsi le droit d'organiser des plébiscites en Bretagne : l'Association catholique du « Bleun-Brug » (et non les seuls « Bleun-Brug Gwened », comme le dit M. Jaffrennou), l'Association « Ar Brezoneg er Skol », la « Fédération Régionaliste de Bretagne », le « Parti National Breton », « l'Union des Auberges de la Jeunesse Bretonne », ainsi que de nombreux cercles celtiques, sociétés d'études bretonnes et associations artistiques.

Trop de graves problèmes divisent déjà, malheureusement, les Bretons, pour qu'il soit opportun de les diviser encore à propos de drapeaux.

SECOND PROCÈS DEBAUVAIS : 4 NOVEMBRE 1938

M. F. Debauvais, chef du « Parti National Breton » et directeur du journal *Breiz A'ao*, se déroba, depuis le 18 mai aux recherches de la police. Le 29 juin, le tribunal correctionnel de Rennes l'avait condamné par défaut,

à 6 mois de prison et à une forte amende, sous l'inculpation de complicité dans l'affaire des inscriptions autonomistes de Saint-Brieuc, au moment du voyage de M. Lebrun.

Pendant 5 mois la police a recherché M. Debauvais, sans pouvoir s'emparer de sa personne. Le 23 octobre 1938, il s'est rendu de lui-même au palais de justice de Rennes, dans le cabinet du juge d'instruction.

M. Debauvais s'étant rendu, un nouveau procès devenait nécessaire. Il eut lieu au palais de justice de Rennes, le 4 novembre. Au cours de l'interrogatoire, M. Debauvais protesta contre l'accusation, lancée sans preuve, suivant laquelle le « Parti National Breton » recevrait des fonds d'une puissance étrangère. A ce propos, le président Lelièvre remarqua seulement qu'il n'y en avait aucune preuve au dossier. Au sujet des aveux qui auraient été passés par certains des jeunes gens arrêtés au mois de mai, M. Debauvais protesta avec force contre la brutalité avec laquelle la police a mené ces caricatures d'interrogatoires : en 1938 comme en 1932, d'ailleurs. Parlant de M. le commissaire Buchet, il déclara : « Je maintiens qu'il a odieusement maltraité Pérès et Couère et que sa présence à la tête de la Sûreté rennaise est une honte, oui un honte ».

Après une brève déposition du commissaire Buchet, M. le substitut Ballay prononça un réquisitoire, où il demanda le maintien de la condamnation du 29 juin. Puis l'avocat rennais, M^r Jaigu, défendit l'accusé avec ardeur et habileté. Il fit remarquer que l'accusation ne reposait sur aucune preuve sérieuse et déclara en terminant sa plaidoirie : « On n'a pas le droit de tuer la langue de ces hommes qui, avec leurs poitrines de Bretons, dont on s'est moqué, ont sauvé la France ! Je suis un Breton cent pour cent. J'aime mon pays. Il y a un autre moyen pour la France de conserver ses positions ici, c'est de nous tendre la main ! »

M. F. Debauvais a été condamné à 4 mois de prison, sans sursis, et à 1.100 francs d'amende.

PREMIER PROCÈS DEBAUVAIS-MORDREL

14 DÉCEMBRE 1938

Au cours de la crise européenne de septembre 1938, le « Parti National Breton » avait édité une affiche intitulée : « Pas de guerre pour les Tchèques, contre la volonté du Peuple breton ! » — Le 20 septembre, sur mandat du juge d'instruction de Rennes, un commissaire de la 13^e brigade de police mobile, accompagné d'inspecteurs, se présenta au siège de « Breiz Atao ». Les portes étant fermées, il réquisitionna un serrurier pour procéder aux perquisitions. La police saisit un stock d'affiches, ainsi que leurs

compositions typographiques, à l'imprimerie du journal. Les scellés furent apposés sur les bureaux du P. N. B.

A la suite de cette perquisition, M. F. Debauvais, directeur-gérant de *Breiz Atao*, et M. O. Mordrel, son rédacteur en chef, furent inculpés en vertu du décret du 24 mai réprimant « toute tentative de soustraire à l'autorité de la France, par quelque moyen que ce soit, une partie du territoire sur lequel cette autorité s'exerce ». Le procès eut lieu devant le tribunal correctionnel de Rennes, le 14 décembre 1938.

Après un interrogatoire mouvementé, MM. Debauvais et Mordrel firent chacun une déclaration, qui ont été reproduites dans *Breiz Atao*, le 18 décembre. M. Debauvais déclara notamment : « Messieurs les Juges, la réputation de la France est entre vos mains. Si vous condamnez, le monde entier saura que le droit des peuples et des langues est violé en Bretagne. Prenez garde d'ajouter une faute de plus à la longue suite d'erreurs et d'injustices commises dans ce pays par vos gouvernements successifs. »

Dans sa déclaration, prononcée d'un ton calme, mais dont le fond est extrêmement violent, M. Mordrel affirma que : « Nous sommes remplis de certitude et rien ne nous arrêtera sur notre route. L'épreuve de la prison augmente notre dureté et notre rancune. Elle donne à notre cause la notoriété et le prestige nécessaires. Nous considérons toute condamnation pour crime de nationalité bretonne comme injuste et scandaleuse, mais aussi comme très honorifique. Plus lourdement nous serons frappés, plus il sera clair que la France a peur de notre succès, plus il sera évident qu'elle est ennemie du relèvement breton et de la liberté bretonne. Si des mesures quelconques finissent par nous éliminer, rien ne sera changé ; il y en aura d'autres, et de plus en plus, pour prendre notre place. Il n'est plus au pouvoir de qui que ce soit d'arrêter le réveil breton. »

Quatre témoins se succédèrent à la barre : les commissaires Buchet et Perruche, puis M. Marcel Guieysse, président du comité exécutif du « Parti National Breton », et M. Loyant, membre du comité directeur du Parti Nationaliste de 1911. En outre, M. Jean Choleau, président de la « Fédération Régionaliste de Bretagne » ; M. Loeiz Herrieu, directeur de la revue *Dihunamb* ! et M. l'ingénieur Pierre Laurent, représentants des tendances modérées du mouvement breton, avaient écrit au tribunal pour demander l'acquiescement des inculpés.

M^r Perdriel-Vaissière et M^r Jaigu défendirent les accusés et s'élevèrent notamment contre une fiche, jointe au dossier, contenant des insinuations malveillantes contre la personne de M. Debauvais. M^r Perdriel déclara à ce propos : « Celui qui a introduit ce document dans le dossier a fait là une vilaine action. Ces procédés de la police sont dignes du Second Empire. »

Le 1^{er} décembre le tribunal rendit son jugement : M. Debauvais fut condamné à un an de prison sans sursis et à 22.000 francs d'amende. M. Mordrel à un an de prison avec sursis et à 22.000 francs d'amende.

ATTENTAT DE PONTIVY : LE 18 DÉCEMBRE 1938

Le 18 décembre, à 4 h. 20, une explosion ébranla le quartier de Notre-Dame de la Joie à Pontivy (Pondi) : un attentat avait détruit en partie le monument élevé, à la fin du siècle dernier, à la « Fédération bretonne-angevine » de Pontivy, en 1790. La base de granit du monument avait résisté, mais la colonne avait été ébranlée par la violence de l'explosion. Quant au « génie » de bronze, étendant ses ailes, qui ornait le monument, on le retrouva, brisé en plusieurs morceaux, au pied du monument.

Comme précédemment, la société secrète « Gwenn ha Du » revendiqua, par communiqués adressés à la presse, la responsabilité de l'attentat. C'était le premier depuis ceux du lundi de Pâques 1936 contre les préfetures des 5 départements bretons.

La *Dépêche de Brest*, du 2 janvier 1939, a annoncé que depuis cet attentat la statue du général Hoche, sur la place centrale de Quiberon, était gardée par une escouade de gendarmes.

Il n'est pas à souhaiter que les méthodes de terrorisme se répandent et se développent en Bretagne. Mais il faudrait aussi que les pouvoirs publics montrent moins d'incompréhension et d'hostilité à l'égard des besoins et des aspirations naturelles de la Bretagne. Il faudrait que l'on mette fin, une fois pour toutes, aux procès et aux condamnations, qui se multiplient depuis quelques mois, pour délit de « nationalisme breton ». Notons que le 2 décembre, 3 jeunes gens de Pontivy avaient été condamnés à 3 jours de prison sans sursis, après avoir déjà subi 24 heures de cachot, pour avoir apposé des « papillons séditieux » sur les murs de la ville, à l'occasion de la visite du ministre M. de Chappedelaine. Où veut-on en venir avec cette politique ?

LENNDI VREZONEK KERVENEAD

Lenndet hon eus e « Feiz ha Breiz » (miz kerzu 1938) :

« Laouen bras e vezo kalz Bretoned o c'houzout e vezo savet dizale en unan eus saliou abati Kervenead, e parez Plouneventer, eul « Lenndi Brezonek ». Miret e vezo eno kement levr ha skrid brezonek koz ha nevez a c'hello an Tadou kaout da lakaat ennan.

« Kement-se a zo mat-tre evit amzer da zont al lennegezh vrezonek, rak betek-hen kalz levriou ha skridou talvoudus a zo bet dianket ha ne gaver mui roud ebet anezo. Er broiou all, zoken er re-vihana, ez eus lenndioù da c'horren al labourioù skrivet er yezou a gomzer enno. E Breiz ne oa netra evel-se betek-hen. Lec'h hon eus, eta, da drugarekaat menec'h Kervenead da veza kemeret al Lenndi brezonek en o c'harg.

« Digor a vezo d'an holl, evit netra, adalek gouel Nedeleg, bep yaou ha bep sul goude kreizteiz, nemet eun dra bennak dibaotr-tre a virfe.

« Dleet eo d'an holl vretoned skoazella Tadou Kervenead da sevel Levrdi ar Vro. Alia a reomp, eta, ar re o deus levriou brezonek da ziouerout, d'o c'has d'ezo evit hennoz Doue, ar c'henta 'r gwella, ha goulenn a reomp ouz renerien ar c'hazetennou brezonek kas ivez d'al lenndi nive-rennou koz ha nevez eus o c'helaouennou. Karout a rafemp gwelout hor skrivagnerien o kinnig o levrdioù nevez d'an abati. Ar gwella doare a vefe evito d'o lakaat da veza anavezet gant tud hon amzer-ni hag ar rummadou a zeuio war hor lerc'h.

« Degemeret e vezo ivez el lenndi levriou koz ha nevez savet e galleg diwar-benn lennegezh hag istor hor bro.

« Fiziens hon eus e vezo sevenet hor goulenn gant kalz eus hor c'henvroiz hag en-araok e trugarekaomp a greiz kalon kement hini en devezo hor selaouet. »

Jusqu'ici il n'existait aucune bibliothèque entièrement consacrée à la langue bretonne en Bretagne. Les moines de l'abbaye de Kervénéat, dans la paroisse de Plouneventer, ont pris à charge la création de cette institution. Depuis Noël 1938, ils ont ouvert une salle de leur abbaye, où l'on peut aller gratuitement consulter les ouvrages en langue bretonne, le jeudi et le dimanche après-midi.

Les moines de Kervénéat doivent être aidés dans leur entreprise. La revue *Feiz ha Breiz*, dans son numéro du mois de décembre 1938, a lancé un éloquent appel en faveur de la nouvelle bibliothèque, de même que notre ami M. Yves Le Goff, dans diverses autres revues et publications bretonnes. Que ceux qui le peuvent envoient des livres bretons, anciens ou nouveaux, à Kervénéat; que les auteurs bretons lui envoient un exemplaire de chacune de leurs œuvres; que les directeurs lui fassent le service de leur publication. Les moines de Kervénéat constituent aussi un fond d'ouvrages en français sur la littérature et l'histoire de Bretagne. Souhaitons que l'appel de *Feiz ha Breiz* soit entendu.

LES MORTS DE 1938

La fin de l'année 1938 a vu la disparition du barde J.-F. Jacob et du chanoine Mayet.

Jean-François-Marie Jacob était né à Locmariaquer (Lokmariaker) le 30 mai 1882. Il est mort subitement à Luzenac (Ariège) dans la nuit du 21 au 22 octobre 1938. Membre du « Gorsedd des Bardes de Bretagne » depuis 1903, il était barde, sous le nom « d'Efflamme Koed Skau » depuis 1928. Il était devenu druide en 1932. Il est l'auteur de nombreuses poésies

bretonnes, dont la plus connue est *Me leur* (Mon cercueil). Il avait écrit quelques livres en français : *Les pages du roi à Versailles*; *Jean-Marie Hermily, chef des Chouans*, histoire d'un de ses ancêtres; et *La Gaule continue*, où il prétendait retrouver dans la France actuelle une continuation de la patrie de Vercingétorix.

Le chanoine J.-L. Mayet, né à Tourc'h, en 1869, est mort à Penhars, le 16 décembre 1938. Prêtre en 1893, il était organiste de la cathédrale de Quimper depuis 1921. Depuis la fondation du « Bleun-Brug » (1905) il fut le président de son comité de musique. Ses œuvres musicales sont en grande partie recueillies dans l'ouvrage intitulé *Kanaouennou ar Bleun-Brug* : certaines ont été enregistrées sur disques avec le concours de la chorale de Saint-Corentin de Quimper. Le chanoine Mayet est mort alors qu'il préparait activement les concours de chorale du « Bleun-Brug » de 1939.

GÉOGRAPHIE LINGUISTIQUE

VUE DE MONS

Le samedi 21 janvier 1939 (à 17 h. 30), M. Louis Piérard, député socialiste de Mons à la Chambre des Représentants de Belgique, Président du P. E. N. Club de Belgique, parlait, au théâtre Pigalle, à Paris, sous les auspices du « Proscenium d'Europe », sur un sujet délicat : « Heurs et Malheurs de l'Amitié franco-belge ».

Sa première déclaration amena, dans l'esprit de ses auditeurs, quelques craintes sur le sort futur du royaume voisin : « ...Si la Belgique, à laquelle je suis loyalement attaché, n'existait pas, je serais peut-être député (de Mons) au Palais-Bourbon; et, mon Dieu, ce serait un titre qui ne me déplairait pas... » Ensuite, d'ailleurs, il se prodigua en paroles rassurantes sur l'unanimité qui règne de nouveau dans le pays voisin et ami : souhaitons que ses auditeurs, rassurés, n'aient pas eu la curiosité de lire dans les journaux belges le compte rendu de la séance du 2 février (douze jours après le Proscenium !) à la Chambre des Représentants belge, et celui des altercations qui s'élevèrent entre le même M. Piérard et le président du Conseil, M. Spaak, entre les Wallons et les Flamands !

Mais voici ce qui, dans la conférence parisienne de M. Piérard, nous intéressait directement, nous Bretons : « Vous ne connaissez pas votre bonheur, messieurs les Français, vous qui ignorez les querelles linguistiques : (la grande Révolution) a réalisé, Dieu merci, l'unité linguistique de la France, au profit de l'admirable langue française. » (Applaudissements.)

Autant pour nous ! et pour les Basques, les Catalans, les Corses, les Alsaciens-Lorrains... et les Flamands du Westhoek : sans compter Mistral, Amouretti et Charles Maurras !

On se fait une singulière idée, à Mons, de la géographie humaine et linguistique du pays voisin et ami.

WAR-DU AR PAL ET SES LECTEURS

Notre éminent collaborateur Dr. Gér. Haes a bien voulu nous faire connaître son appréciation sur *War-du ar Pal*.

« *War-du ar Pal* m'intéresse vivement. Tout ce qui vient de votre beau pays breton m'intéresse d'ailleurs ! »

« Une suggestion : pourquoi ne pas appeler *War-du ar Pal* une Revue d'Etudes « Celtiques » ? Ouvrez vos colonnes largement à toute collaboration ayant trait aux grands problèmes culturels de tous les peuples celtiques. »

Les articles que nous avons fait paraître sur l'Irlande dans notre première livraison et dans le présent numéro, montrent que nous ne nous désintéressons pas de la vie des autres peuples celtiques, ni d'aucun des problèmes qui se posent pour eux. Naturellement, *War-du ar Pal* est ouverte à toute étude de cet ordre. Mais jusqu'ici nous avons seulement envisagé de renseigner les Bretons sur leurs parents d'outre-mer. S'il s'agissait d'étudier des problèmes, culturels ou autres, concernant tous les peuples celtiques, de façon à intéresser éventuellement des lecteurs irlandais et gallois, une question primordiale se poserait devant nous : celle de la langue à employer.

— 223 —

Monsieur le Directeur,

Votre très estimable revue, dans son numéro 2, hiver 1938, m'a personnellement mis en cause par une note, page 144, concernant mon attitude vis-à-vis du Catholicisme romain.

Votre collaborateur croit pouvoir relever une contradiction entre la « neutralité réservée et respectueuse » envers l'Eglise catholique que j'indiquais, en 1926, comme la position de « Breiz Atao » et l'indifférence religieuse absolue dont se réclame le récent manifeste fédéraliste dont je suis co-signataire.

Cette contradiction n'est qu'apparente. En 1926, j'écrivais en effet au nom d'un groupement, l'« Unvaniez Yaouankiz Vreiz », qui, à côté d'un petit nombre d'agnostiques, dont j'étais déjà, rassemblait de nombreux et sincères catholiques, et, lorsque je parlais au nom de l'association dont j'étais l'un des dirigeants, mon premier devoir était de me conformer à la ligne générale adoptée par l'U. Y. V. en ce qui concerne le problème religieux.

Au « Comité d'Action fédéraliste », par contre, dont la position politique, sociale et confessionnelle — sans militer pour un anticléricalisme hors de son objet immédiat — est beaucoup plus marquée, il m'est évidemment plus loisible de développer mes idées, depuis fort longtemps profondément laïques.

Ce n'est donc pas moi qui, entre 1926 et 1938, ai changé de sentiments vis-à-vis du problème religieux, mais seulement le milieu où j'exprime mes conceptions, bretonnes et autres.

Je vous demanderai de tenir compte de cette mise au point, que je veux tout amicale, dans un prochain numéro.

Cette petite divergence de vues me donne d'ailleurs l'occasion de vous féliciter très sincèrement des deux numéros actuellement parus de « *War-du ar Pal* ». Outre une rubrique extrêmement vivante de la vie bretonne — exposé introuvable ailleurs — votre publication a jusqu'ici inséré une série d'études remarquables et parfaitement objectives dont je vous félicite hautement. Votre chronique de politique extérieure, vos travaux d'ordre économique, votre très nouvelle et très intéressante rubrique historique et archéologique sont infiniment précieuses pour le public cultivé. « *War-du ar Pal* » est en passe de devenir, à mon sens, un indispensable instrument d'informations et un merveilleux outil de travail pour tous ceux qui s'intéressent à la Bretagne, et aux manifestations si diverses de son activité.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, avec mes cordiales félicitations, mes sentiments bien dévoués en la Bretagne.

MORVAN MARCHAL.

NOTE DE L'ADMINISTRATEUR

Vu l'abondance de notre deuxième numéro (hiver 1938), qui contenait la matière de deux livraisons, nous ne ferons paraître qu'un seul numéro pour le printemps et l'été 1939. — Le n° 4 (automne 1939) sera donc également compris dans les abonnements qui partent du n° 1.

Nous adressons un pressant appel à nos amis pour qu'ils assurent à la Revue une parution plus régulière, en lui recrutant de nouveaux abonnés et en nous adressant leur souscription.

ERRATA

N° 1, p. 39. — Au lieu de « M. Henri Hauser, que l'on ne saurait suspecter de germanophobie », lire « germanophilie ».

N° 1, p. 44. — Au lieu de « Rijan, ministre de l'Agriculture », lire « Ryan ».

N° 2, p. 160, ligne 28. — Au lieu de « chanone Doble », lire « chanoine Doble ».

Le Gérant : A. NOURY.